



HAL
open science

Voyage au bout de Noisy. Étude sociale et urbaine du camp de l'Abbé Pierre. Noisy-le-Grand 1954-1971

Antonin Gay-Dupuy

► **To cite this version:**

Antonin Gay-Dupuy. Voyage au bout de Noisy. Étude sociale et urbaine du camp de l'Abbé Pierre. Noisy-le-Grand 1954-1971. Histoire. 2017. dumas-01707843

HAL Id: dumas-01707843

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01707843v1>

Submitted on 13 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

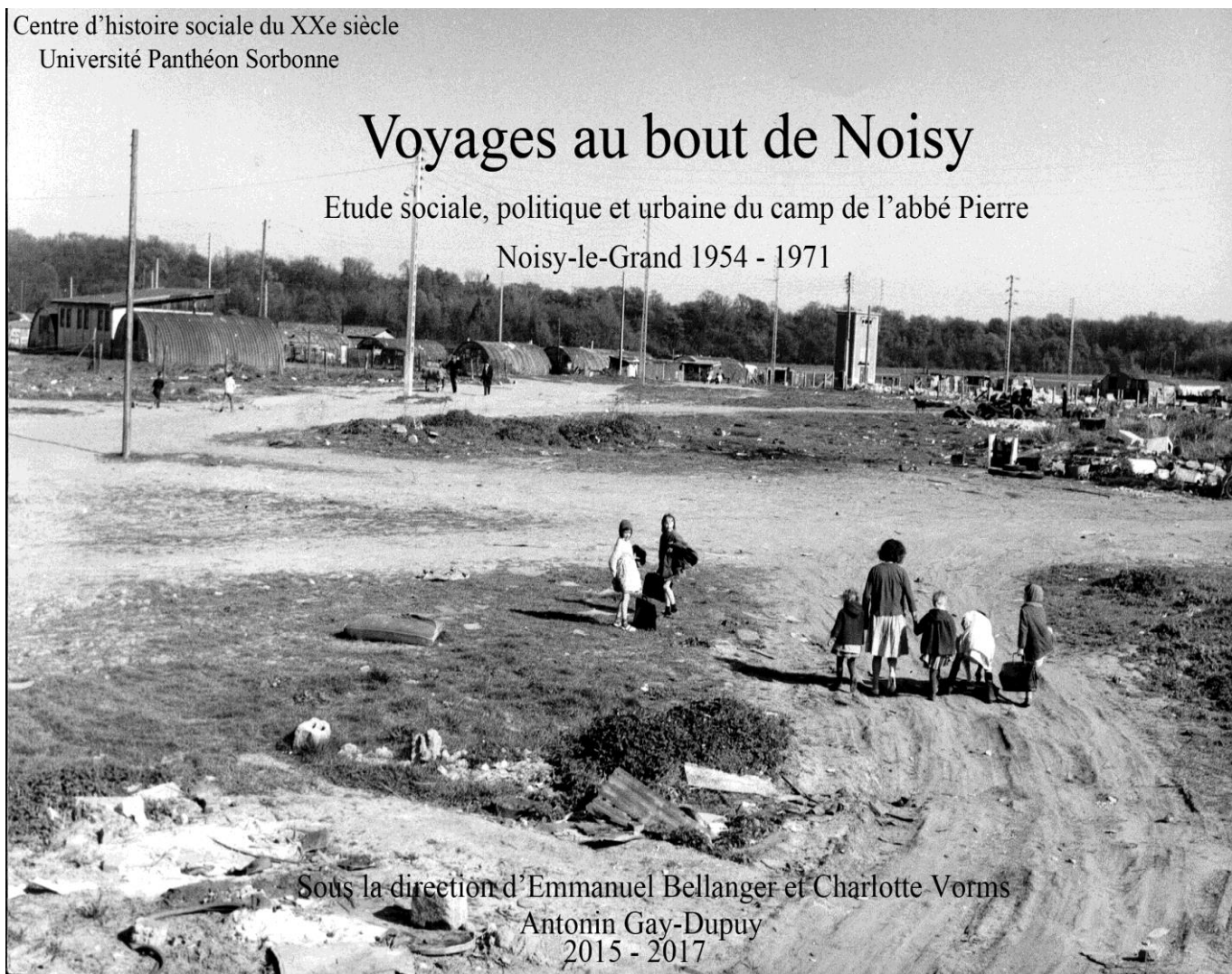
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Centre d'histoire sociale du XXe siècle
Université Panthéon Sorbonne

Voyages au bout de Noisy

Etude sociale, politique et urbaine du camp de l'abbé Pierre

Noisy-le-Grand 1954 - 1971



Sous la direction d'Emmanuel Bellanger et Charlotte Vorms
Antonin Gay-Dupuy
2015 - 2017

SOMMAIRE

Remerciements	6
Abréviations	7
Introduction	8
1- Le cadre de l'étude	10
Nommer le 77 rue Jules-Ferry	
La temporalité du master : rester sur le 77 rue Jules-Ferry	
Les Trente Glorieuses, une période de reconstruction	
Les acteurs : habitants, associations, mairie et Etat	
2- Les deux écueils de l'analyse	16
Le problème de "l'ATD-centrisme"	
Des essentialisations antagonistes	
3- Essai historiographique	18
4- Les archives, les entretiens et les films	21
5- Problématisation du sujet	24
Axe politique – le rapport entre les acteurs	
Axe social – la population, sa prise en charge	
Axe urbain – intégration du camp dans la ville et dans le département	
<u>Partie I</u> - La construction du camp, des « igloos en banlieue » (1954 – 1961)	28
Chapitre 1 – Du pont de Sully à Noisy-le-Grand (1954 – 1955)	29
1- La genèse du camp (1954)	29
2- Un « bout du monde »	30
Un terrain délabré...	
...en retrait de la ville	
Les caractéristiques de la communauté	
La mairie et le camp	

3- Parcours de vie des primo-arrivants	39
Lieu de naissance, lieux de vie	
Structures familiales	
Des emplois non-qualifiés	
Chapitre 2 – De la cité modèle au bidonville (1955 – 1958)	47
1- De la boue aux igloos	47
De Pomponne à Noisy-le-Grand, construire un camp de transit	
Les premiers retards	
2- Les raisons de la fixation du camp	52
Une saturation du parc immobilier d’Emmaüs	
Des HLM à la place du camp : un projet avorté	
Une tentative de rénovation du camp par Emmaüs (1957)	
3- L’impossible administration du camp (1957-1958)	62
Le délitement de la communauté Emmaüs	
Le divorce entre communautaires et habitants	
Vers une perte de contrôle du camp	
Chapitre 3 – L’exaspération des tensions (1959-1961)	66
1- Une recomposition des acteurs	66
La mairie en opposition	
Les Amis du Hameau, tenter d’administrer le camp	
Le Groupe Action Culture, une association au service de Joseph Wresinski	
2- La mort de l’Abbé, la naissance du Père (1959)	72
La prise de contrôle des Amis du Hameau par Joseph Wresinski	
La marginalisation d’Emmaüs dans l’administration du camp	
3- De l’explosion à la reprise en main (1959 – 1961)	76
L’« affaire des pieds-noirs »	
Et il n’en restera qu’un, l’imposition de Joseph Wresinski	
Du GAC à ATD	

<u>Partie II</u> – Vivre aux abords du monde	83
Chapitre 4 – La pauvreté en héritage	84
1- Sociologie des habitants (années 1950 – 1960)	84
2- La composition des familles	88
Les couples	
Les enfants	
3- L’entre-soi des minorités	92
Les pieds-noirs	
Les « Algériens »	
Les gitans	
Chapitre 5 – Vivre et survivre	97
1- <i>Travaux</i>	97
Des emplois sous-qualifiés pour tous	
Les bassins d’emplois	
Le travail des femmes	
Trouver difficilement un emploi	
Le travail non déclaré	
2- Une impossible formation	107
L’école	
Le travail des jeunes	
3- Assurer le revenu	114
Le rôle des associations	
Les allocations	
Des commerces spécifiques	
Chapitre 6 – Hors la ville	119
1- En marge	119
La construction d’un discours clivant	
Une opposition des Noiséens ?	
Le rejet des clubs	

2- Un quartier à part	125
L'administration du camp, une nouvelle mairie	
L'insuffisance de la politique publique sanitaire	
Une réappropriation spatiale par l'aménagement des igloos	
3- Rester entre soi	133
Des réseaux de sociabilité	
Vers une intégration politique ?	
<u>Partie III</u> – Pouvoir détruire un bidonville (1961-1971)	138
Chapitre 7 – L'institutionnalisation d'ATD (1961 – 1968)	139
1- Pour un dépassement du volontariat	139
S'imposer, former, rester	
La création du Foyer féminin, une première expérience	
Un rapprochement avec le service public	
2- Que faire de la jeunesse	146
L'action éducative en milieu ouvert (AEMO)	
Le placement des enfants	
3- Surveiller et punir	153
Servir de lien avec les services de police	
Du fichage à l'enquête sociologique	
Chapitre 8 – Sortir de Noisy (1960 – 1965)	159
1- Faire partir/faire rester	159
Le projet Daladier	
L'impossible relogement au cas par cas	
La multiplication des projets	
2- Changer d'échelle : étalement urbain et Ville nouvelle	169
Une ville en mutation	
ATD, Emmaüs et la mairie, un rapprochement des acteurs sous le regard de la préfecture	

Chapitre 9 – Un relogement exemplaire (1968 – 1971)	175
1- La négociation du Centre de Promotion familiale	175
Le problème des loyers	
Une politique de lobby	
Intégrer dans la ville et dézader	
2- Préparer le relogement	181
A l’heure de la planification	
Un rejet des relogements	
Détruire les igloos et empêcher les arrivées	
Le réengagement d’Emmaüs	
3- Statistiques du relogement des familles	188
Types de logements et catégories de familles	
Temporalité(s)	
Conclusion	197
Sources	200
Bibliographie	203

Remerciements

Merci à l'ensemble de l'équipe du centre Joseph Wresinski à Baillet-en-France pour son accueil si chaleureux.

Merci à Madame Barbier du centre d'archives municipales de Noisy-le-Grand pour ses nombreux conseils, toujours avisés.

Merci à ma mère pour son patient travail de relecture.

Merci à mes directeurs de recherche Monsieur Emmanuel Bellanger et Madame Charlotte Vorms pour la qualité de leur direction.

Un grand merci enfin à Monsieur Georges Jährling, Madame K., Monsieur D. et Madame E. qui ont accepté avec beaucoup de gentillesse de me parler de leurs années passées au Château-de-France.

Abréviations

ADSSD : Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

AEMO : Action éducative en milieu ouvert

AMNIG : Archives municipales de Noisy-le-Grand

AVP : Archives de la Ville de Paris

ATD : Aide à toute détresse

ATDBF : ATD Baillet-en-France

BAS : Bureau d'Aide sociale

BEP : Brevet d'études professionnelles

CAF : Caisse d'allocations familiales

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

CEDER : Centre d'étude des équipements résidentiels

CEP : Certificat d'études primaires

CPF : Centre de Promotion familiale

DDASS : Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales

GAC : Groupe Action Culture

GACPRRP : Groupe Action Culture et de relogement des provinciaux de la région parisienne

HLM : Habitation à loyer modéré

IAURP : Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne

IGN : Institut de géographie nationale

LEPN : Logements économiques de première nécessité

PATD : Photothèque ATD-Quart-Monde

PMI : Centre de protection maternelle et infantile

PSR : Programme social de relogement

SONACOTRA : Société nationale de construction de logements pour travailleurs

SONACOTRAL : Société nationale de construction de logements pour les travailleurs algériens

Introduction

Du camp de l'abbé Pierre, installé en 1954, 77 Jules-Ferry à Noisy-le-Grand, au lieu -dit du « Château de France », du nom d'un manoir tout proche abandonné depuis longtemps, on retient souvent ce qu'affiche durant quelques semaines le panneau à son entrée : « Ce Hameau de détresse est à l'honneur de ceux qui par leur travail ou leurs dons ont permis de l'établir et à la honte d'une société qui n'est pas capable de loger dignement ses travailleurs. Signé : Abbé Pierre », ainsi que quelques photos de ces longs tubes blancs en fibrociment surnommés « igloos », alignés le long de routes défoncées.

Pourtant, la volonté de l'abbé Pierre de reloger les familles de la région parisienne à la rue se heurte rapidement aux désillusions et aux critiques. En décembre 1959, le maire de Noisy-le-Grand répond à un article de Maryse Schaeffer récemment paru dans le magazine féminin *Elle* : « Elle aurait su aussi (...) que toute la population laborieuse pas seulement de Noisy-le-Grand mais de toute la région EST de Paris en a assez des "Abbé Pierre" »¹.

Le 77 rue Jules-Ferry, loin de permettre un relogement rapide des habitants y transitant, se pérennise. Les tensions se cristallisent rapidement entre tous les acteurs, éloignant un peu plus la possibilité d'une quelconque solution.

Aujourd'hui, du camp il ne reste rien. Il a été remplacé entre 1968 et 1971 par un programme de plus de 600 logements dont 78 en Programme Social de Relogement (PSR) pour les familles les plus pauvres grâce à l'action commune d'Emmaüs, l'association qui crée en 1954 ce camp, et d'ATD Quart-Monde qui en reprend la direction en 1960, autour de la figure charismatique du père Joseph Wresinski².

Durant les années 1950-1960, le camp est un de ces espaces en marge de la région parisienne, aussi connu que ceux de Nanterre et de Champigny-sur-Marne, où s'entassent nombre de familles mal-logées. Ses caractéristiques le détachent cependant de ces bidonvilles

¹ AMNIG, 9W1.1, Rapport sur le camp de l'abbé Pierre par André Ory maire de Noisy-le-Grand, 4 janvier 1960.

² Deuxième grande figure ecclésiastique du camp avec l'abbé Pierre, Joseph Wresinski est un prêtre d'origine très modeste qui arrive au Château de France en 1956 avant de s'y installer en 1957. Il devient rapidement indépendant d'Emmaüs et s'oppose à la communauté Emmaüs dont il cherche à pallier les manquements. Avec quelques personnes de confiance il s'impose peu à peu comme un acteur incontournable du camp. Avec le retrait en 1960 d'Emmaüs, il prend alors la direction du « 77 ».

« classiques ». Décidé par l'abbé Pierre au printemps 1954, d'abord fait de tentes de l'armée américaine, il se transforme au cours de l'hiver 1954 – 1955 en un alignement de longs tubes de 8 mètres sur 5 en fibrociment, les « igloos ». Son état d'insalubrité, l'absence d'eau courante, de canalisations ou de ramassage des ordures en font rapidement un exemple criant du mal-logement en France.

Le camp de Noisy-le-Grand devient alors une source de tensions et de conflits, un problème dont personne ne veut réellement s'occuper devant l'énormité de la tâche. Longtemps, il compte plus de 250 familles, soit 1 500 personnes dont 1 000 enfants dans un terrain inadapté et non aménagé. Ce territoire de la marge et de l'enfermement, que Geneviève Anthonioz-de Gaulle aurait comparé à un « camp de concentration »¹, perdure 17 ans, de juin 1954 à mars 1971, lors du départ des derniers habitants après des années de débats, de projets et de contre-projets qui verront s'affronter partisans d'une dispersion pure et simple, défenseurs d'une structure immobilière adaptée et attentistes. C'est surtout l'histoire d'un drame humain, à l'exemple de ces deux enfants morts dans l'incendie de leur igloo en 1955.

Derrière ces tragédies se cache aussi une réalité sociale, des politiques urbaines et une multiplicité d'acteurs. Toutes les épreuves liées au mal-logement de l'après Seconde Guerre mondiale semblent s'être données rendez-vous au Château-de-France². Le gel des loyers d'avant-guerre, qui a fortement freiné les constructions dans les années 1920 et 1930 et que la loi de 1948 ne règle qu'en partie, ainsi que l'ampleur des migrations urbaines³, surtout en région parisienne, aggravent la crise locative, le surpeuplement des logements et l'absence de confort⁴ alors que la séquence principale de construction HLM n'est pas encore actée.

¹ Selon Francine de la Gorce, c'est la comparaison qu'aurait formulée Geneviève Anthonioz-de Gaulle, ancienne déportée de Ravensbrück, en voyant le camp pour la première fois.

² Axelle Brodiez-Dolino, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, Paris, Presses Science Po, 2008 p. 63.

³ La population urbaine nationale passe de 56 % à 71,3 % entre 1954 et 1968, Jacques Dupâquier, *Histoire de la population française de 1914 à nos jours*, Paris, PUF, 1995.

⁴ En 1956 une enquête conduite par le ministère du Logement illustre l'inconfort de l'habitat en France : 42 % des logements n'ont pas l'eau courante, 73 % pas de WC intérieurs et 90 % n'ont ni douche ni baignoire, Jacques Barou, *La place du pauvre. Histoire et géographie sociale de l'habitat HLM*, Paris, L'Harmattan, 1992, p.33.

1- Le cadre de l'étude

Nommer le 77 rue Jules-Ferry

Définir cet espace urbain, le nommer de façon rigoureuse s'avère compliqué. L'utilisation du terme de « camp », récurrent pour le 77 rue Jules-Ferry à partir de 1954, pose en effet problème. Il rappelle en France, au sortir du conflit, l'internement des républicains exilés de la guerre d'Espagne, les ressortissants des « puissances ennemies », puis, avec l'instauration du régime de Vichy et l'occupation, les communistes, les Juifs et les Tziganes¹. Cette acception tragique est bien évidemment à mille lieux du sens que lui donnent l'abbé Pierre et ses proches.

« Le camp de l'abbé Pierre », désigné ainsi par Emmaüs, renvoie à la situation catastrophique du mal-logement en France dans la décennie qui suit la Libération ; ici, face à l'urgence, de simples toiles proposées, cinq mois après l'appel radiophonique de février. Le terme de camp ne nous semble pas désigner implicitement la notion de mal-logement puisque son utilisation, en dehors de Noisy-le-Grand, n'apparaît que pour le Grand Arénas à Marseille. Or les populations logées au Grand Arénas ne le sont pas par mal-logement mais plutôt selon la première occurrence présentée plus haut : des soldats et des civils indochinois, venus en France durant la Seconde Guerre mondiale, que les autorités françaises veulent faire repartir tout en les contrôlant en plein conflit colonial. Après leur départ, elles laissent place à des Français de confession juive en attente administrative d'une partance vers l'État d'Israël².

L'emploi du terme qui se rapporte à ce qu'Emmaüs a voulu faire du camp dans un premier temps - c'est-à-dire une "cité de transit" pour des familles défavorisées avant leur relogement dans la cité d'urgence, dite « Cité de la Joie », au Plessis-Trévisé - se heurte là aussi à un problème d'acception. De fait les associations, les pouvoirs publics et les habitants n'utilisent jamais l'expression, sans doute parce que les bâtiments en fibrociment se transforment rapidement en taudis et que les associations abandonnent alors à Noisy-le-Grand sa raison d'être, permettre le relogement en cité d'urgence.

¹ Denis Peschanski, *La France des camps. L'internement 1938 – 1946*, Paris, Gallimard, 2002.

² Nathalie Deguigne, Emile Temine, *Le camp du Grand Arénas, Marseille, 1945 – 1966*, Paris, Autrement, 2001.

Peut-être faut-il donc finalement utiliser le terme de « bidonville » parce qu'omniprésent à la fois dans les paroles et les écrits de ceux ayant vécu à Château de France¹, et dans les documents officiels. La définition du *Petit Robert* est d'ailleurs efficiente, « agglomération d'abris de fortune, de baraques sans hygiène où vit la population la plus misérable (souvent à la périphérie des grandes villes) »². Certes, les bidonvilles les plus connus dans la France des décennies 1950 – 1960 sont des espaces urbains composés de logements de fortune en lien avec un regroupement par affinités de populations d'origines coloniale et étrangère comme les Algériens à Nanterre étudiés par Abdelmalek Sayad³, les Espagnols de la Plaine Saint-Denis présentés par Natacha Lillo⁴ ou les Portugais de Champigny-sur-Marne décrits par Marie-Christine Volovitch-Tavarès⁵ ; on y retrouve une auto-organisation forte, comme avec le Patronato qui s'occupe de la vie religieuse du bidonville de la Plaine-Saint-Denis⁶. Cependant, le terme n'ayant pas de définition juridique claire et empruntant avant tout à la perception qu'en ont les habitants eux-mêmes et les autres acteurs, il est pertinent de l'utiliser pour le Château-de-France, sans pour autant oublier les spécificités noiséennes.

La temporalité du master : rester sur le « 77 »

Le « 77 » situé dans la ville de Noisy-le-Grand, aux confins est de la Seine-et-Oise sera seul pris en compte. Par manque de temps, je n'ai pas approfondi l'étude des autres infrastructures d'Emmaüs même si elles sont très liées au camp comme la Cité de la Joie du Plessis-Trévisé. J'ai cependant conscience qu'une connaissance du Plessis pourrait éclairer les difficultés du relogement des familles du camp par Emmaüs. Le Plessis devait en effet accueillir tout ou partie des relogés du 77. Je n'étudie pas non plus les autres chantiers réalisés sous la direction d'Emmaüs ou d'ATD Quart-Monde à Noisy-le-Grand comme le Fort de Villiers, qui

¹ Ainsi, lors des entretiens menés avec trois anciens habitants de Château-de-France, c'est le seul terme qui ressort pour qualifier le camp. Ils l'utilisent sans réserve comme étant la réalité de ce qu'ils ont vécu.

² *Le Petit Robert de la Langue Française*, 2010, Paris, p. 249.

³ Abdelmalek Sayad, *Un Nanterre algérien : terre de bidonvilles*, Paris, Autrement, 1995.

⁴ Lillo Natacha, *La Petite Espagne de la Plaine-Saint-Denis 1900 – 1980*, Paris, Autrement, 2004.

⁵ Marie-Christine Volovitch-Tavares, *Portugais à Champigny, le temps des baraques*, Paris, Autrement, 1995.

⁶ Natacha Lillo, *op.cit*, p 70.

semble être pendant quelques années sous le contrôle de l'association de l'abbé Pierre¹. Je ne prends pas non plus en compte l'après du camp, avec la construction du programme de 600 logements d'Emmaüs et surtout le PSR qui reloge de nombreux habitants du Château-de-France. Je me pencherai uniquement sur les caractéristiques du premier logement occupé après le camp (adresse, type de logement, organisme logeur), en revanche, je ne pousserai pas la recherche sur le devenir de ces familles, les archives étant trop disparates et difficiles à croiser.

Les Trente Glorieuses, période de reconstruction

L'étude du camp de Noisy-le-Grand court de l'été 1954, avec les premières installations au Château-de-France, à mars 1971 lors du départ et du relogement de la dernière famille. Cette période centrale des Trente Glorieuses se définit classiquement comme une époque de forte croissance économique, de boom démographique et d'entrée pour nombre de Français dans la société de consommation. Après la séquence de la reconstruction industrielle et des infrastructures, l'État impulse une politique destinée à répondre à la pénurie locative avec l'imposition généralisée des grands ensembles en banlieues populaires. Certains travaux ont cependant clairement établi que cette embellie nationale laisse de côté une partie de la population : les travailleurs immigrés, les femmes seules avec enfants ou encore ceux issus de la grande pauvreté, c'est-à-dire les précaires économiques². L'entrée dans la société de consommation, si elle se traduit effectivement par une baisse de la pauvreté et met fin aux fractures de la crise économique et de la guerre, est loin de faire disparaître la plus grande misère. La reprise des œuvres sociales et caritatives pour lutter contre ce phénomène et leur pérennisation en est la preuve. Emmaüs et ATD Quart-Monde n'ont cessé de se développer en France durant ces décennies, à l'image d'autres associations chrétiennes comme le Secours Catholique ou communisante avec le Secours Populaire. Si la figure du précaire épouse celle

¹ Ce fort appartient au ministère de la Défense. A la fin des années cinquante, il commence à héberger des mal-logés, surtout d'origine nord-africaine. L'arrivée des premiers habitants aurait été effectuée par les services de la Ville de Paris et leur suivi social confié à Emmaüs. C'est en tout cas ce qu'affirme la mairie, mais l'absence de sources archivistiques sur le sujet ne permet pas de comprendre jusqu'où s'implique l'association et de mesurer le degré de son éventuel désengagement au début des années 1960. Il est en tout cas avéré qu'ATD Quart-Monde ne s'en occupe pas.

² Michelle Zancarini-Fournel, Christian Delacroix, *La France du temps présent, 1945 – 2005*, Paris, Belin, 2010.

du migrant, qu'il soit nord-africain, comme on le dit alors, ou européen du sud, elle concerne aussi une frange non négligeable de la population française.

Dans les années cinquante, face à cette situation, l'action de l'État apparaît peu efficace et se fonde sur la croyance des vertus régulatrice de la croissance et de l'embellie économique. Au sortir de la guerre, la mise en place de l'État-providence ne touche pas l'ensemble de la population. Il faut par exemple avoir travaillé un certain nombre d'heures au dernier semestre pour faire une demande d'inscription à la Sécurité sociale. De même, la première décennie de l'après-guerre ne voit qu'une revalorisation partielle des aides, qui laisse de côté les plus défavorisés, notamment les femmes¹. L'assurance-chômage à l'échelle nationale n'est généralisée qu'en 1958.

L'appel de l'abbé Pierre constitue certes un électrochoc. Il semble marquer un tournant dans la politique urbaine, avec la promesse par l'État de débloquer 10 milliards de francs pour la construction des cités d'urgence, mais les fonds ne viennent pas. Les bidonvilles de la banlieue parisienne s'accroissent dans les années 1950 alors que les meublés, bien qu'en baisse par rapport à l'entre-deux-guerres, restent nombreux. En 1962, 33,2% des Parisiens occupent un logement insalubre, dont 19,5 % en « surpeuplement critique »². La construction en masse de cités HLM bénéficie d'abord aux classes moyennes qui y trouvent tout le confort moderne, laissant de côté les plus fragiles. Certains organismes spécifiques se mettent en place comme la Société nationale de construction de logements pour les travailleurs algériens (SONACOTRAL) en 1956 pour loger les travailleurs musulmans algériens dans des Foyers de travailleurs ou des cités de transit³ mais cet organisme sert avant tout à contrôler par le logement une population considérée comme dangereuse en pleine guerre coloniale.

L'État se réengage théoriquement dans une politique urbaine forte avec la loi Debré de 1964 qui facilite l'expropriation de terrains occupés par des bidonvilles pour la construction de logements sociaux. Elle reste cependant sans réels effets jusqu'au début des années 1970. La loi Vivien, votée en 1970, étend à l'habitat en dur la loi Debré pour s'attaquer notamment aux

¹ Axelle Brodriez-Dolino, *Combattre la pauvreté : vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, Paris, CNRS, 2013, p 208.

² Alain Faure, Claire Lévy-Vroelant, *Une chambre en ville. Meublés et garnis de Paris 1860 – 1990*, Grâne, Créaphis, 2007.

³ Un programme de logement pour travailleurs nord-africains est proposé par l'Etat à Noisy-le-Grand en 1956. Le conseil municipal, invoquant la situation déjà critique de la ville, réussit à faire avorter le projet. AMNIG 46W83, Délibération du conseil municipal, 6 octobre 1956.

meublés tout en y ajoutant un volet d'accompagnement social. Les derniers bidonvilles, celui de Champigny-sur-Marne en particulier, ne disparaissent qu'en 1976.

Dans cette temporalité, la résorption du site de Noisy-le-Grand apparaît en léger décalage, puisque le début des négociations se fait en 1965 et que, dès 1968, les premiers logements PSR sortent de terre¹. Cette antériorité temporelle s'explique d'abord par la présence et le lien fort que les associations Emmaüs et ATD Quart-Monde entretiennent avec le camp, ATD opérant une large politique de lobbying par le biais de personnalités acquises à sa cause, comme Geneviève Anthonioz-de Gaulle², nièce du président de la République. Elle se comprend aussi parce que Noisy-le-Grand s'intègre dans le programme des Villes nouvelles, dont les premières négociations sont concomitantes du démarrage de la résorption.

Acteurs : habitants, associations, mairie et État

Le camp de Noisy-le-Grand fait se rencontrer de nombreux acteurs, qui évoluent au cours des années et que l'on peut regrouper en quatre ensembles.

Le premier concerne celui des habitants. Il est hétérogène, changeant et souvent mal perçu par les autres acteurs, soumis à des perceptions essentialisées ; le conseil municipal de Noisy-le-Grand présente le camp comme le lieu de tous les vices, certains bénévoles chrétiens en font l'apologie. En l'absence quasi-systématique d'écrits de leurs parts, hormis l'ouvrage de Bernard Jährling³ et de quelques entretiens, il est extrêmement difficile d'appréhender leur vie, leur ressenti et la nature des liens qu'ils entretiennent avec les autres acteurs. Les quelques traces retrouvées concernent surtout les initiatives des associations ou les quelques notes adressées aux services sociaux, c'est-à-dire des écrits très formatés. Les nombreux dossiers constitués par la mairie pour l'accès aux aides et aux services sociaux et ceux d'ATD Quart-

¹ Il s'agit des premiers logements du PSR réservés aux plus pauvres, notamment ceux du camp. La fermeture définitive du 77 rue Jules-Ferry n'est en revanche efficace qu'en début de l'année 1970.

² Geneviève Anthonioz-de Gaulle est au côté de Joseph Wresinski dès la fin des années 1950. Elle opère rapidement le lien avec d'autres associations, les pouvoirs publics ou des donateurs potentiels par le biais de la structure Les Amis du Hameau. Elle devient présidente d'ATD Quart-Monde en 1968. Ses réseaux lui permettent alors de faire avancer les idées du père Joseph auprès des pouvoirs publics.

³ Bernard Jährling, *Pierre d'homme*, Cahors, Ed Quart-Monde, 2004. Bernard Jährling a vécu au camp durant toute son enfance avec son frère Georges que j'ai interviewé.

Monde et du Centre d'étude des équipements résidentiels (CEDER) qui cherchent à mieux appréhender les populations du « 77 » se révèlent en revanche d'une grande richesse pour notre recherche.

Le monde associatif représente le deuxième type d'acteurs. Emmaüs et ATD Quart-Monde sont deux grandes structures à la fois concurrentes et complémentaires. Ces deux organisations se subdivisent en antennes plus petites. Emmaüs se dédouble rapidement entre Emmaüs Charité et HLM-Emmaüs et autonomise aussi la rédaction de son journal *Faim et Soif*. Or ces trois entités ne sont pas unies, voire en franche opposition, comme le montre Axelle Brodiez-Dolino¹. *Faim et Soif* ainsi qu'Emmaüs Charité sont plutôt favorables à Joseph Wresinski alors qu'Emmaüs Habitat lui est farouchement opposé.

Cela s'explique par l'effacement de la figure fédératrice et charismatique de l'abbé Pierre qui, à la fin des années 1950, est fréquemment malade, ce qui l'empêche d'exercer ses nombreuses fonctions.

ATD Quart-Monde parvient en revanche à conserver une unité entre ses différentes entités. Qu'elles soient spécifiques au Château-de-France avec Les Amis du Hameau qui s'occupent des relations entre le camp et les services publics ou de la récolte des fonds, ou à vocation plus large avec Science et Service qui a pour but d'étudier scientifiquement la grande pauvreté, toutes restent intimement liées à Joseph Wresinski.

A côté de ces deux « géants », on compte aussi une multitude de petites structures difficilement identifiables parce que mouvantes, moins présentes et peu organisées : groupes de femmes issues de la grande bourgeoisie parisienne venant faire leurs « bonnes œuvres » en accordant quelques heures de leur temps au camp ; associations plus importantes mais dont l'action locale demeure anecdotique, comme Foster Parent's Plan, une œuvre caritative étasunienne de parrainage, présente au Château de France au début des années 1960.

Le pôle mayoral constitue l'acteur le plus homogène autour du maire et du conseil municipal. Il joue un rôle primordial dans la conduite de la politique urbaine locale et oppose un refus systématique à toute nouvelle infrastructure au sein et autour du camp. Parmi les services annexes, le Bureau d'Aide sociale qui s'occupe, à l'échelle locale, de la politique d'assistance ; le Bureau départemental de la Main-d'œuvre qui « place » les demandeurs d'emploi ou encore le Fonds de chômage dont le personnel et les dossiers traités dépendent

¹ Axelle Brodiez-Dolino, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, op.cit.

directement de la commune de Noisy-le-Grand. Ces différents organismes jouent un rôle fondamental en raison des aides qu'ils accordent aux familles.

L'État enfin. Dans une période de réaffirmation de son rôle économique avec la planification mais aussi social avec les avancées conduites en héritage du programme du Conseil national de la Résistance (CNR), il reste cependant, pour la première période, très oublieux des questions urbaines. Dès 1955, la mairie se plaint de l'absence d'engagements des différents ministères et de la préfecture pour l'aider à faire face¹, ceux-ci se bornant à augmenter les dotations de la ville pour qu'elle pallie à ses obligations financières. C'est pourtant son action, qui par le biais de la préfecture, permet à partir de 1965 de débloquent la situation en forçant les différents acteurs, exceptés les habitants cependant, à se mettre autour la table des négociations.

2- Les deux écueils de l'analyse

Le problème de "l'ATD-Centrisme"

La position hégémonique d'ATD Quart-Monde dans l'histoire du camp et son interprétation représente un des problèmes majeurs rencontrés. Cette association est née au sein même du bidonville sous la direction du père Joseph Wresinski. La présence immédiate à ses côtés de Francine Didisheim, plus connue sous son nom d'épouse de De la Gorce, s'impose très vite. Francine de la Gorce accepte durant plusieurs années de quitter son environnement bourgeois pour s'établir et vivre auprès des plus démunis. De ces 10 ans passés au Château-de-France, elle rédige trois ouvrages : *La Gaffe de Dieu*² en 1975, *L'Espoir gronde*³ en 1992 et *Un peuple se lève*⁴ en 1995. Dès lors, cette grille de lecture narrative, fondée sur son admiration pour Joseph Wresinski, s'impose aux quelques recherches universitaires menées par la suite. Ainsi le mémoire de Nathalie Beaussart sur *Le camp de l'Abbé Pierre* soutenu en 2000 à l'université de Paris 7, se fonde avant tout sur une longue interview avec Francine de la Gorce

¹ Le maire critique notamment les projets de la préfecture qui selon lui favorisent dans sa commune une pérennisation de la grande pauvreté alors qu'au niveau national les annonces vont vers une résorption des bidonvilles. AMNIG, 9W1.2, Considérations et résultats sur l'expérience des camps de l'abbé Pierre à Noisy-le-Grand par André Ory, maire de Noisy-le-Grand, 30 juin 1958.

² Francine de la Gorce, *La Gaffe de Dieu*, Pierrelaye, Science et Service, 1981.

³ Francine de la Gorce, *L'Espoir gronde*, Noisy-le-Grand, 1956 – 1962, Pierrelaye, Quart-Monde, 1992.

⁴ Francine de la Gorce, *Un peuple se lève* 1963 – 1968, Pierrelaye, Quart-Monde, 1995.

et sur ses archives personnelles. Or, si les témoignages de l'ancienne volontaire sont fondamentaux pour comprendre le camp de Noisy, ils restent cependant d'utilisation problématique : il faut impérativement les croiser avec d'autres sources pour se détacher de sa position d'actrice et du contenu extrêmement hagiographique de ses ouvrages en faveur de Joseph Wresinski.

Parallèlement, il est très compliqué de se détacher d'ATD Quart-Monde sans lui dénier son rôle central d'aménageur du camp et d'acteur du relogement final parce que la grande majorité des sources littéraires disponibles émanent directement de ses services. La plupart des archives se trouvent à Baillet-en-France, qui accueille les archives privées d'ATD Quart-Monde, avec de très nombreux documents administratifs ou internes à l'administration, regroupés en une trentaine de cartons, alors que les archives municipales n'en ont que quatre portant spécifiquement sur le camp et que les archives de l'abbé Pierre à Roubaix ne concernent que les premières années.

Malgré ces précautions on ne peut nier, en revanche, l'utilité première et irremplaçable des archives d'ATD. Joseph Wresinski souhaite en effet concevoir une étude scientifique de la grande pauvreté qui en serait un moyen de lutte. Les actions qu'il mène avec ses proches permettent la rédaction d'un nombre impressionnant de rapports d'étude. Ces publications sont notamment rendues possibles grâce à l'observation faite de la fréquentation de la bibliothèque et du Foyer féminin par les personnes du camp. Il s'entoure également de quelques universitaires comme Jean Labbens, professeur à l'université catholique de Lyon, qui écrit en 1965 et 1969 deux ouvrages sur les bidonvilles, *La Condition sous-prolétarienne. L'héritage du passé*¹ spécialement sur Noisy-le-Grand et *Le Quart-Monde*² est une comparaison entre le camp de l'abbé Pierre et quatre autres cités de transit de la région parisienne. De ses études, il crée et construit la notion de « Quart-Monde », encore d'actualité.

Lorsqu'il n'y aura pas d'autres données utilisables je me fie donc aux analyses menées par les proches de Joseph Wresinski tout en ayant conscience des biais que cela peut entraîner, surtout pour les écrits de Francine de la Gorce.

¹ Jean Labbens, *La Condition sous-prolétarienne. L'héritage du passé*, Rouen, Science et service, 1965.

² Jean Labbens, *Le Quart-monde. La pauvreté dans la société industrielle, étude sur le sous-prolétariat français dans la région parisienne*, Pierrelaye, science et service, 1969.

Des essentialisations antagonistes

L'autre écueil est de se laisser prendre par les discours tenus sur les plus pauvres au risque d'essentialiser des problèmes sociaux et des situations familiales hétérogènes. Ce travers est d'autant plus évident que toutes les informations, les témoignages directs et les commentaires sont écrits par les associatifs ou le personnel de mairie, c'est-à-dire des personnes dont le regard est fortement marqué par la nature de leur implication. La dichotomie quasi-systématique oppose le « bon » et le « mauvais » pauvre, celui qui n'est dans la misère que par malchance et celui qui y a été porté par le vice. Le ferrailleur Lafont qui travaille avec des personnes du camp affirme ainsi à des volontaires d'ATD Quart-Monde en 1963 : « Beaucoup aussitôt qu'ils touchent la caisse d'allocation c'est pour se saouler » alors que « [il] y en a des biens, j'ai ma femme de ménage qui vient du camp, elle est sérieuse, j'en suis très content »¹.

Ces figures sont bien entendu des (re)constructions sociales et présentent par là même un danger pour l'interprétation des parcours individuels. Cependant, la prégnance de ces représentations est aussi à prendre en compte pour comprendre les politiques sociales mises en place dès lors que les autorités, voire les associations, retirent toute possibilité d'autonomie décisionnelle aux personnes du camp.

3- Essai historiographique

L'historiographie universitaire actuelle sur la pauvreté durant les Trente Glorieuses relie ce thème au mal-logement, pour en faire un axe de réflexion central ou majeur. Le plus souvent, les deux vecteurs de ces travaux concernent l'espace et l'action sociale. L'espace est principalement celui du bidonville, pris dans son acception large, et des cités de transit et d'urgence.

¹ ATDBF YN34, Enquête auprès des commerçants de Noisy-le-Grand menée par des volontaires d'ATD Quart-Monde, 1963.

Marie-Claude Blanc-Chaléard dans son habilitation à diriger des recherches soutenues en 2008¹ s'interroge sur la résorption des bidonvilles, principalement en région parisienne. Ces bidonvilles, érigés dans les années 1950 – 1960, sont l'objet d'une politique de l'État dans la décennie suivante en vue de leur destruction. Ses analyses pointues permettent de replacer la résorption du bidonville de Noisy-le-Grand dans une politique et un territoire banlieusard plus larges, mais aussi de pointer la spécificité du 77 rue Jules-Ferry (population, nature de l'habitat, poids d'ATD Quart-Monde).

Trois ouvrages historiques de la collection Autrement offrent des monographies sur les principaux bidonvilles de la région parisienne : Abdelmalek Sayad sur le bidonville algérien de Nanterre², Marie-Christine Volovitch-Tavares avec le temps des baraques portugaises à Champigny-sur-Marne³ et Natacha Lillo pour la Petite Espagne dans le quartier dionysien de la Plaine⁴. Ils cherchent à retracer les parcours des habitants, la géographie fine des lieux de naissance comme avec l'exemple, abondamment documenté, de Marie-Christine Volovitch-Tavares du diocèse de Leira dont nombre de Portugais de Champigny-sur-Marne sont originaires. Sont aussi abordés la vie au quotidien, le rapport avec l'extérieur et le lien avec les autorités administratives. Ces monographies éclairent ce qu'il faut cerner de la vie quotidienne du 77 rue Jules-Ferry, comme par exemple les systèmes d'interdépendances ou, plus prosaïquement, la corvée d'eau, mais aussi d'établir des comparaisons notamment pour la politique de relogement.

La sociologie et l'ethnologie des années 1960 – 1980 se sont également penchées sur cette pauvreté résidentielle. Ce sont aujourd'hui des ouvrages réflexifs pour l'historien : un témoignage direct du vécu et de la manière de l'analyser. Le très beau récit des sociologues Jean-François Laé et Numa Murard décrit ainsi au plus près les résidents d'une cité de transit d'Elbeuf au début des années 1980⁵. La recomposition du vécu, des solidarités et des conflits permet de prendre en compte un des angles morts des sources archivistiques du Château-de-France : le quotidien des habitants dans un espace de relégation. En 1968, *Ces Gens-là*⁶ de l'anthropologue Colette Pétonnet propose une retranscription fine de la réalité sociale de

¹ Marie-Claude Blanc-Chaléard, *En finir avec les bidonvilles, immigration et politique du logement dans la France des Trente Glorieuses*, Nancy, Publications de la Sorbonne, 2016.

² Abdelmalek Sayad, *Un Nanterre algérien*, *op.cit.*

³ Marie-Christine Volovitch-Tavares, *op.cit.*

⁴ Natacha Lillo, *op.cit.*

⁵ Jean-François Laé, Numa Murard, *L'argent des pauvres, la vie quotidienne en cité de transit*, Paris, Le Seuil, 1985.

⁶ Colette Pétonnet, *Ces gens-là*, Paris, Maspero, 1968. Repris dans une version plus complète sous le titre : *On est tous dans le brouillard*, Paris, CTHS, 2002.

manière alors novatrice parce que se détachant des visions misérabilistes qu'entraînait le plus souvent l'analyse de la grande pauvreté. Plus directement liées à notre étude, les recherches du sociologue Jean Labbens constituent une source de première main. En 1962, il mène en collaboration avec ATD Quart-Monde une enquête de terrain sur les populations du camp. Ce matériau lui sert notamment à élaborer des fiches recomposant l'état-civil des familles. Il étudie également l'état de santé des enfants ainsi que leur intégration au sein de la ville de Noisy-le-Grand, plus particulièrement dans leur école primaire. Il cherche également à prendre en compte « l'héritage du passé » pour expliquer le basculement et l'installation dans la grande pauvreté. Quatre ans plus tard, un second ouvrage poursuit cette réflexion en l'élargissant de façon comparative à quatre autres cités de transit de la banlieue parisienne¹.

Le deuxième vecteur, celui de l'action sociale, fait intervenir le paramètre associatif, notamment dans sa conception chrétienne. Le travail d'Axelle Brodriez-Dolino s'intéresse particulièrement au cas lyonnais². Elle y démontre notamment que l'appel de l'abbé Pierre en février 1954 a eu un très fort impact sur les actions sociales déjà en place. Ce constat rejoint une de ses publications antérieures³, également très précieuse, puisqu'elle permet de comprendre les errements et les dysfonctionnements d'Emmaüs à Noisy-le-Grand.

En parallèle de l'action sociale à proprement parler, la notion de contrôle de populations mal connues et dont les pouvoirs publics se méfient est également centrale. Plusieurs ouvrages s'en font l'écho autour des figures de l'enfance et de l'adolescence avec *Jeunesse dangereuse, jeunesse malheureuse*⁴ de Sophie Victorien ou de la répression et de la judiciarisation de la pauvreté avec les réflexions de Loïc Wacquant⁵.

Une troisième piste est nécessaire pour compléter l'approche du « 77 ». Si la mise en place du bidonville se comprend avec les deux paramètres précédemment évoqués du mal-logement et de la grande pauvreté, la question de la résorption du camp de Noisy à partir de 1965 et sa réalisation définitive six ans plus tard s'inscrit dans un cadre étatique jusqu'alors absent. Noisy-le-Grand est une des composantes du projet de la Ville nouvelle de Marne-la-

¹ Jean Labbens, *Le Quart-Monde*, *op.cit.* Les quatre cités sont : Le Grand-Champ à Bagnole, le Petit-Pré à Créteil, les Marguerites à Nanterre et la Ceriseraie de Stains.

² Axelle Brodriez-Dolino, *Combattre la pauvreté. Vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, Paris, CNRS, 2013.

³ Axelle Brodriez-Dolino, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, Paris, Presses de Science Po, 2008.

⁴ Sophie Victorien, *Jeunesse malheureuse, jeunesse dangereuse. L'éducation spécialisée en Seine-Maritime depuis 1945*, Rennes, PUR, 2011.

⁵ Essentiellement Loïc Wacquant, *Punir les pauvres. Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*, Marseille, Agone, 2004.

Vallée qui, avec cinq autres localisations, doit permettre par de grandes opérations d'aménagement à la périphérie de l'agglomération parisienne d'éviter les conséquences néfastes d'une urbanisation incontrôlée. Cette feuille de route débouche sur la mise en place de négociations entre les différents acteurs sous la direction de l'État. Le master de Simon Maisonobe¹ se révèle utile, puisqu'abordant directement la place de Noisy-le-Grand dans le nouvel ensemble de Marne-la-Vallée qui compte au total 26 communes. Cependant ce mémoire, malgré un chapitre consacré au camp de l'abbé Pierre, ne permet pas de comprendre de façon certaine la corrélation entre ces aménagements et la disparition du 77 rue Jules-Ferry. Dans les années soixante, Noisy-le-Grand s'inscrit ainsi dans un territoire en vaste recomposition administrative que l'ouvrage d'Emmanuel Bellanger² sur la naissance de la Seine-Saint-Denis permet de mieux cerner à l'échelle du département.

4- Les archives et les entretiens

Les archives concernant le camp de Noisy-le-Grand sont dispersées dans plusieurs centres, ce qu'explique notamment le grand nombre d'acteurs en jeu. Il y a d'abord le fonds privé de l'association ATD Quart-Monde à Baillet-en-France, les Archives municipales de Noisy-le-Grand, les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis et les Archives nationales de Pierrefitte.

Les archives de Baillet se composent de deux fonds principaux ainsi que de quelques fonds annexes, pour un total de près de 30 boîtes. Le premier fonds, coté WK, comprend des éléments très différents, tous les documents conservés par l'association au sujet de son action à Noisy-le-Grand ayant vocation à s'y trouver. On y trouve de nombreuses correspondances entre ATD et les autres acteurs du camp : les services de la mairie, notamment le Bureau d'Aide sociale ou le maire lui-même, Emmaüs, la préfecture, les différents ministères concernés (Reconstruction, Éducation nationale et Santé), les organismes publics plus spécifiques comme la CAF, les associations annexes ayant eu une action dans le camp avec Foster Parent's Plan

¹ Simon Maisonobe, *Politique(s) en ville nouvelle : Noisy-le-Grand. Les élus face à Marne-la-Vallée. (1962 – 1984)*, master sous la direction d'Annie Fourcaut, université de Paris 1, 2011.

² Emmanuel Bellanger, *Naissance d'un département et d'une préfecture dans le "9-3"*, Bobigny, Préfecture de la Seine-Saint-Denis, La Documentation française, 2005.

ainsi que des partenaires occasionnels n'ayant pas eu d'actions directes mais contactées pour des demandes de financement et, enfin, des particuliers, volontaires ou donateurs. Le fonds comprend également des correspondances internes à ATD ainsi que tout ce qui se rapporte à la vie interne du camp et à son quotidien, avec de nombreux carnets d'accueil relatant les différentes allées et venues mais aussi les événements marquants de la journée, les rapports sur la visite de personnes décisionnaires comme le maire ou un représentant de la préfecture. Elles retranscrivent également les arrivées de matériel et de denrées commandées par l'association comme le charbon. Sont enfin archivés des documents directement relatifs à l'aménagement du camp comme les plans-masses des différents bâtiments construits sous la direction d'ATD ainsi que des rapports relatifs aux problèmes liés à leur mise en place.

Cette littérature abondante correspond à la volonté d'ATD Quart-Monde d'étudier par le biais de ses clubs et de ses foyers le fonctionnement du camp. La série 1C e se compose des différents documents que Francine de la Gorce a mis de côté dans les années 1990 pour écrire deux de ses livres *Un peuple se lève* et *L'espoir gronde* : des lettres entre ATD et les autres intervenants notamment Emmaüs, des coupures de journaux ou bien des rapports de réunions.

La boîte XY48 regroupe des "cahiers de doléances" lancés par ATD en 1968 dans les différents bidonvilles où elle agit et qui doivent permettre de faire pression sur les acteurs publics.

Est également conservée la collection complète du journal du mouvement nommé "Igloo", lancé en novembre 1960. J'utilise ce journal jusqu'en septembre 1971, date de la parution du premier bilan de la cité promotionnelle de Noisy-le-Grand ainsi que les numéros 128, 223 et 234 qui abordent l'histoire du camp, notamment à travers des témoignages d'anciens habitants. La boîte comporte aussi différents rapports d'enquêtes, notamment celle dénommée "Enquête Badin", qui est commandée en 1960 par le ministère de la Construction par le biais du Centre d'étude des équipement résidentiels (CEDER) en partenariat avec la Caisse d'Allocation familiale (CAF). La seconde est une enquête menée par le sociologue Jean Labbens qui tente le même exercice que l'enquête Badin, mais sur commande d'ATD Quart-Monde et avec un échantillon plus modeste d'une cinquantaine de familles. Les fiches d'enquêtes sont classées dans la boîte YN34. La cote YN33 regroupe de petites études ponctuelles sur la vie du camp, elles aussi menées par ATD Quart-Monde, sont dans la boîte YN33.

Les Archives municipales de Noisy-le-Grand proposent des sources moins nombreuses mais plus diversifiées. Les quatre boîtes cotées 9W1.1, 9W1.2, 9W2.1 et 9W2.2 concernent directement le camp. On y trouve par exemple l'acte de vente du terrain ainsi que de nombreux

rapports de la mairie ou des réunions entre les différents acteurs, notamment durant les dernières années. Il y a aussi des fiches très sommaires sur toutes les familles du « 77 » constituée en novembre 1959, lors du décret d'insalubrité. Une partie de ces archives se trouvent également à Baillet-en-France.

Le fonds du Service départemental de la main-d'œuvre est le plus intéressant. Il comprend les boîtes 1FC56 à 1FC75, FC25 et FC26. Y sont archivés les dossiers constitués sur l'ensemble des Noiséens passés par ce service municipal dont le but de rechercher des emplois dans le bassin parisien, à Noisy-le-Grand en particulier. Les 303 dossiers portant sur des habitants du camp donnent des informations sur l'état-civil du demandeur, les derniers emplois exercés ainsi que sa situation familiale avec le nom de l'ensemble des personnes vivant sous son toit. Cet ensemble va de pair avec les fiches individuelles du fonds de chômage des boîtes FC27 à FC55. Les informations, beaucoup plus succinctes, ne répertorient que le petit état-civil et les périodes d'inscription au chômage.

Les boîtes 8W6 à 8W8 portent sur les interventions des pompiers de Noisy-le-Grand avec une description sommaire des raisons de la sortie et du bilan matériel et humain.

Les cartons 9W3, 9W4, 9W7, 9W8, 9W9, 9W18, 9W18, 9W19 et 9W27 appartenant au fonds plus large du Bureau d'Aide sociale de la mairie de Noisy-le-Grand se composent de notes ou de petits dossiers sur des aides apportées ou sur les transports en ambulance. Les cotes 9W4 et 9W9 sont spécifiques à la seule population du camp.

Les délibérations du conseil municipal (cotés 46W81 à 46W95) sont indispensables pour l'analyse de la politique de la mairie. Les décisions prises concernent les équipements à construire (écoles, équipements sanitaires, raccordements électriques, etc.) et leur budgétisation.

La boîte 20W6 propose de nombreuses cartes et des plans allant des années 1930 aux années 1970, comme les plans cadastraux ou le plan de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région parisienne (IAURP).

Les archives de l'abbé Pierre sont déposées aux Archives nationales du monde du travail à Roubaix. Concernant le camp de Noisy (séries 2000 050 et 2010 018), ce sont essentiellement des lettres et des documents des années 1954 – 1957 et 1967 – 1971, périodes d'installation et de résorption, soit une quarantaine de pochettes. Ces sources sont les seules à fournir un aperçu des premières années du camp et de la réflexion menée au sein d'Emmaüs sur la question du logement.

Les Archives départementales détiennent avant tout des dossiers relatifs aux aménagements de la ville comme la construction de l'école du Clos-d'Ambert (47W27) et aux projets urbains de grande ampleur dans le cadre du Ve plan (22W108), des rapports sur l'AEMO dirigée par ATD (2014W106 – 107) et des documents relatifs à l'état financier de Noisy (22W7). On y trouve également le recensement de 1954 (93-101), effectué quelques semaines avant l'arrivée des premiers habitants et les listes électorales de 1956 et de 1968.

Les boîtes 1090W60-61-159-160-161-172 contiennent des dossiers d'employés communaux.

Les archives de la Ville de Paris permettent de consulter les résultats agrégés des recensements de 1968 et de 1975 (boîte 2126W33) et un rapport de l'IAURP sur la mise en place de la Ville nouvelle à Noisy-le-Grand (2126W1).

Enfin, les Archives nationales proposent quelques rares dossiers sur des subventions reçues par les associations et sur des projets urbains comme celui des Richardets (19850367-81 – 82).

J'ai mené au centre Joseph Wresinski trois entretiens. Deux avec trois anciens habitants du camp. Le premier, de deux heures et demi, avec Georges Jährling, jeune adulte quand il arrive en 1957, le second, d'une heure trente, avec madame K. et monsieur D., madame K. une des toutes premières habitantes, présente dès 1954 à l'âge de 11 ans et monsieur D. en 1959 à 9 ans. Ces trois personnes sont restées très liées au mouvement ATD Quart-Monde. Le troisième entretien d'une heure trente avec G.E. une volontaire présente de 1962 à 1971.

Trois petits films tournés dans le bidonville sont conservés au centre Joseph Wresinski et un sur les plateformes de l'Institut national de l'audiovisuel, ils permettent de restituer l'ambiance de la vie quotidienne et d'en visualiser le cadre.

5- Problématisation du sujet.

La notion de « marge » adjectivée de trois façons, sociale, politique et urbaine, constitue le cœur de cette étude sur le camp. Les sources ont de toute évidence nourri en priorité l'axe politique. Cependant, le point de départ de ma réflexion s'est cristallisé sur la compréhension

de la population logée avec, en toile de fond, les parcours résidentiels, familiaux et économiques. L'axe urbain est également primordial afin de réfléchir à l'échelle multiscalair.

Axe politique – le rapport entre les acteurs

L'histoire du camp de Noisy-le-Grand est éminemment politique. La multiplication des acteurs et leurs visions contradictoires apparaissent nettement dans les sources et les témoignages¹, révélant parfois une véritable situation de guerre larvée. Les projets de relogement proposés opposent trois positions antagonistes : dispersion pure et simple souhaitée par la mairie, action lourde de resocialisation voulue par ATD Quart-Monde, attentisme prudent adopté par l'État.

Si cette histoire politique est avant tout locale – la majeure partie des acteurs n'ont qu'une action sur la ville de Noisy-le-Grand – elle traduit également les déficiences départementales et nationales. L'instabilité des acteurs, notamment dans les rapports d'interdépendance qu'ils entretiennent, se révèle également centrale. Étudier l'axe politique c'est donc tenter de comprendre les choix, ou l'absence de choix de l'ensemble des partenaires, transformant un camp de fortune prévu pour quelques mois en un des bidonvilles les plus pérennes des Trente Glorieuses.

Retracer les conflits et les jeux de pouvoir au sein du camp est donc nécessaire, à l'exemple d'un épisode survenu en 1959 lorsque HLM-Emmaüs et la mairie tentent par tous les moyens d'expulser Joseph Wresinski afin de faciliter la dispersion des familles. Deux logiques s'affrontent alors. La volonté mayorale de se débarrasser de l'image négative du camp rencontre celle d'HLM-Emmaüs, propriétaire du terrain et soumise à des obligations financières ; toutes deux se heurtent dès lors à celle portée par Joseph Wresinski d'accueil et de resocialisation.

¹ Comme par exemple les mots jamais trop durs que peut avoir Francine de la Gorce, trente ans après la fin du camp, sur HLM-Emmaüs dans ses ouvrages *L'espoir Gronde* et *Un Peuple se lève*.

Axe social – la population, sa prise en charge.

Y arriver, y vivre, aller à l'école, travailler, en partir. Les raisons d'une installation au camp et la vie quotidienne au 77 rue Jules-Ferry sont à la fois centrales pour comprendre les caractéristiques du Château-de-France mais aussi extrêmement compliquées à appréhender du fait de sources partielles. Il faut cependant tenter de retracer ces parcours de vie.

Les associations jouent un rôle central dans le bidonville comme le montre celui d'ATD Quart-Monde tout au long des années 1960. Il faut donc se poser la question de la nature de l'encadrement, des moyens mis en œuvre et de la visée attendue vis-à-vis des populations résidentes. Ce contrôle est le fait des associations mais aussi des services de la mairie, notamment le Bureau d'Aide sociale (BAS) ou le Centre de Protection maternelle et infantile (PMI).

On doit aussi interroger les angles morts de ces associations car si elles contrôlent certaines structures – comme l'accueil – elles sont loin d'en dominer l'ensemble comme le montrent les défaillances de la communauté Emmaüs à la fin des années 1950 mais aussi celles d'ATD malgré la vision hégémonique que peut parfois laisser présupposer les sources.

Quitter le cadre associatif permet d'(entre)voir le quotidien d'une vie sociale à questionner, marquée par des tensions et des solidarités entre les habitants et les familles avec la constitution de groupes d'amis et d'unions maritales.

S'interroger sur l'aspect social du camp permet donc de recomposer les parcours de vie des habitants dans leur quotidien mais aussi retrouver la contingence qui mène à résider dans un tel lieu. C'est ensuite comprendre le rôle que jouent les acteurs associatifs et publics dans la vie quotidienne sans jamais perdre de vue que ce territoire est traversé par des dynamiques propres sur lesquelles ces acteurs, pourtant sensés le contrôler, n'ont pas toujours prise.

Axe urbain – intégration du camp dans la ville et dans le département

Si le camp s'installe et se développe comme un phénomène en marge de la ville et du département, sa pérennisation spatiale et temporelle nous amène à nous interroger sur le degré avéré ou pas d'intégration des habitants (possibilité d'embauche dans la ville, fréquentation de l'espace et des équipements publics) et du bâti dans l'espace communal entre 1954 et 1971.

Pour les acteurs légitimes, le rejet du camp et de ses habitants prévaut. Ainsi en 1957 l'installation du nouveau maire communiste, André Ory, ne laisse pas de place à l'euphémisme : source d'insécurité, d'insalubrité et de pauvreté, le 77 rue Jules-Ferry constitue une charge trop lourde pour les finances communales. Le maire justifie son discours comme relayant la crainte directe des Noiséens. Certaines sources valident au contraire une autre vision de ces dix-sept ans de présence : la possibilité d'intégration et d'une acceptation partielle de certains résidents. La présence des enfants à l'école, des adultes sur la place du marché ou dans les entreprises locales entraîne forcément des interactions avec les Noiséens « légitimes ». Il faut alors établir le degré entre le rejet, l'acceptation ou l'indifférence que chacun exprime envers l'autre.

La question de l'intégration sociale se double de l'intégration spatiale du camp. La nature des équipements ainsi que les obstacles ou les facilités accordés par les acteurs publics influent grandement sur la place du camp dans une ville qui ne cesse de s'agrandir au cours de ces deux décennies et alors que se profile le projet de la Ville nouvelle de Marne-la-Vallée, dont Noisy-le-Grand doit être la porte d'entrée.

Partie I –

La construction du camp, des « igloos » en banlieue (1954 – 1961)

Dans les années 1950-1960, communément présentées comme le cœur des Trente Glorieuses, le camp de l'abbé Pierre, l'un des bidonvilles les plus pérennes de la période, invite à la remise en cause de cette affirmation¹. Il est pourtant pensé comme une structure modèle, façonné par une association et une figure à la renommée affirmée qui a, lors de son appel radiophonique de février 1954, suscité un large élan de générosité financière. Le projet de loger des familles défavorisées dans une structure de transit avant de les rediriger vers des cités d'urgence ou des habitations HLM s'inscrit comme un vrai défi dans une France qui peine à loger dignement une part non négligeable de sa population². Pourtant, en 1971, force est de constater l'ampleur de l'échec. Emmaüs est souvent pointé du doigt pour avoir abandonné le camp et la municipalité de Noisy-le-Grand pour avoir bloqué toute solution viable de relogement. Cette vision d'une association dévoyée et d'un pouvoir mayoral aveugle et sourd ne doit pas faire oublier les défaillances de l'Etat, dont le rôle s'avère pourtant primordial lors de l'installation du camp ainsi que les faiblesses infrastructurelles de l'est de la région parisienne (réseaux routiers, constructions éducatives) et économiques (insuffisance des offres d'emplois)³. Il faut également garder à l'esprit l'extrême fragilité des populations accueillies et le contrôle social qu'elles subissent⁴.

¹ Christophe Bonneuil, Céline Pessis et Sezin Topcu, *op.cit.*

² Alain Faure et Claire Lévy-Vroelant, *op.cit.*

³ Pauline Rossi, *L'Est parisien, genèse d'une reconquête (1919 – 1975)*, texte dématérialisé, 2015.

⁴ Nicolas Duvoux et Serge Paugam, *La régulation des pauvres*, Paris, PUF, 2013.

Chapitre 1 –

Du pont de Sully à Noisy-le-Grand (1954 – 1955)

Dix ans après les destructions de la Seconde Guerre mondiale, les villes françaises peinent à panser leurs plaies. Le département de la Seine a perdu près de 150 000 logements¹ alors que l’Île-de-France voit sa population croître de 700 000 habitants entre 1946 et 1954². La crise du logement s’est aggravée depuis l’entre-deux-guerres, période durant laquelle aucune politique affirmée de construction n’est menée, hormis la loi Loucheur de 1928. Lorsque l’Allemagne construit 4 millions de logements et la Grande-Bretagne 3,5 millions, seul 1,5 million voit le jour en métropole³.

1 – La genèse du camp (1954)

Si l’appel du 1^{er} février 1954 permet de récolter plusieurs millions de francs de dons, ce sont aussi des centaines de familles et d’hommes seuls qui se pressent pour demander à bénéficier de l’aide à l’abbé Pierre. Face à l’urgence, Emmaüs ouvre plusieurs camps de fortune servant de centre d’urgence, surtout aux portes de Brancion et de Vanves et à Saint-Ouen⁴ et la préfecture de la Seine met à disposition trois stations de métro abandonnées comme centre de stockage. Rapidement plus d’un millier de personnes se retrouve dans ces structures, soit près de 200 ménages avec une centaine d’enfants, 450 hommes et femmes isolés de nationalité française et une centaine de Nord-Africains⁵.

En quelques mois les camps se ferment les uns après les autres notamment suite aux pressions de la préfecture de la Seine et à cause du coût financier important des structures d’urgence pour Emmaüs⁶. L’association estime que 80 % des ménages et individus seuls

¹ Annie Fourcaut, Emmanuel Bellanger, Mathieu Flonneau (dir.), *Paris – Banlieue, conflits et solidarités, historiographie, anthologie, chronologie 1788-2006*, Saint-Etienne, Creaphis, 2007, p.282.

² Insee, recensements de 1946 et 1954.

³ Marie-Claude Blanc-Chaléard, *op.cit.*, p.24.

⁴ Axelle Brodriez-Dolino, *Emmaüs et l’abbé Pierre, op.cit.*, p.52.

⁵ ANMdt 2000 050 0275, Rapport d’organisation de situation des centres d’hébergement, 5 avril 1954.

⁶ ANMdt 2000 050 0275, Rapport d’organisation de situation des centres d’hébergement, 22 avril 1954.

peuvent être « reclassés » par le biais d'assistantes sociales dépêchées par la préfecture. Pour les autres il y aura selon Emmaüs :

Un transfert des ménages dignes d'intérêt dans un village en bois ou en toile dit de transition dont l'emplacement pourrait être trouvé à Pomponne ou à Noisy-le-Grand, et dont la mise en place pourrait être réalisée sous l'autorité du groupement Emmaüs ou avec son concours direct.¹

La préfecture ne veut pas, au cœur de Paris, de la pérennisation de camps aussi voyants et importants. Les pouvoirs publics veulent montrer qu'ils agissent face à ce scandale² promettant « un relogement dans un mois ou deux »³. Des crédits sont annoncés pour la construction de cités d'urgence avec un programme de 10 milliards votés par le parlement le 4 février 1954. Un concours sur les Logements économiques de première nécessité (LEPN) est lancé et le décret sur l'attribution des HLM de mai 1951 est enfin publié au *Journal officiel*⁴. Pourtant les fonds promis ne sont pas débloqués, la loi n'étant pas appliquée. Emmaüs doit avancer le financement pour les travaux qu'elle lance dans la foulée au Plessis-Trévisé. Les pouvoirs publics ont en cette année 1954 une attitude constamment ambiguë, entre bonne volonté affichée et prudence frileuse. De ce fait, s'ils s'occupent effectivement du relogement en région parisienne de quelques dizaines de familles françaises suite à un engouement médiatique certain, la priorité est d'éloigner de la capitale toutes les autres. Emmaüs doit donc trouver une solution de remplacement en attendant que ses différentes cités voient le jour.

2 – Un « bout du monde »

Dans un article paru dans *France-Soir* en décembre 1960, Michel Croce Spinelli parle d'un « bout du monde » pour décrire le camp⁵, c'est ce même sentiment d'un territoire perdu on ne sait où qui ressort lors des entretiens menés avec la volontaire G.E. et à travers les descriptions de Francine de la Gorce.

¹ *Ibid.*

² Axelle Brodriez-Dolino, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, op.cit., p. 41.

³ Film *Le Poids du mépris*, 1963.

⁴ *Ibid.*, p. 53.

⁵ ATDBF 5J, « La révolte gronde au "Château de France" où vivent 2000 miséreux », article de Michel Croce Spinelli, *France-Soir*, 4 décembre 1960.

Un terrain délabré...

Le terrain choisi à Noisy-le-Grand par l'abbé Pierre se situe en marge de la ville de par sa situation, son état et son utilisation. Le rachat d'une grande part du parcellaire en 1936 par une entreprise, la Société des Carrières de Noisy-le-Grand¹, laisse supposer une utilisation comme carrière, ce que semble confirmer une carte de 1933 délimitant clairement une portion du terrain comme impropre à toute culture ou construction². Une partie de ce qui deviendra le terrain du camp est racheté après 1953 par Maurice Cornillard³, le propriétaire de la grande décharge qui se trouve juste au sud. Le terrain est remblayé avec des ordures ménagères incinérées, du mâchefer, alors largement utilisé pour ce genre de travaux⁴. La présence de nombreuses ordures lors de l'arrivée des premiers habitants, évoquée par madame K, laisse penser que monsieur Cornillard a voulu faire du terrain une extension de sa décharge⁵. Tout le secteur est également très humide comme le montre la présence de nombreux marais⁶. Il est fort probable que l'abbé Pierre, inséré dans les réseaux de chineurs, ait noué des contacts avec des propriétaires de décharges, dont Monsieur Cornillard, qui lui a cédé ou vendu la parcelle. L'autre partie du terrain appartient depuis 1942 à Prosper Fauquemberge⁷, cultivateur noiséen qui, du fait de la présence des premiers habitants du camp a dû chercher à le vendre le plus rapidement possible. En 1956, la Société civile immobilière Emmaüs possède l'ensemble des parcelles pour un total de 12 hectares et 56 ares⁸. Cette acquisition s'est probablement faite en 1955, après l'arrivée des premiers habitants, attestée dès le début du mois de juin 1954⁹.

Emmaüs est aussi très implantée dans l'Est parisien (document 1) avec des cités à Aulnay-sous-Bois et à Pontault-Combault¹⁰, le camp insalubre de la Pomponnette à Pomponne¹¹ et surtout la nouvelle cité d'urgence du Plessis-Trévisé dite "Cité de la Joie" dont la construction commence dès le 8 février 1954¹² et qui doit servir au relogement des habitants de la Pomponnette et de ceux du camp. La Société civile immobilière Emmaüs est domiciliée

¹ AMNIG 112W5, Matrice des propriétés non bâties, folio 3096.

² IGN, plan directeur de la région de Paris feuille XXIV-14 n°5B 1933.

³ AMNIG 112W3, Matrice des propriétés non bâties, folio 1246.

⁴ AMNIG 46W85, Délibération du conseil municipal du 12 janvier 1962.

⁵ Entretien avec madame K, 4 avril 2016.

⁶ ATDBF WK5, Plan de nivellement. Auteur et date inconnus (sûrement 1955 – 1956).

⁷ AMNIG 112W4, Matrice des propriétés non bâties folio 2055.

⁸ AMNIG 112W9, Matrice des propriétés non bâties folio 5788.

⁹ AMNIG 1FC56 – 1FC75, Dossiers personnels du service départemental de la main d'œuvre n°54, 204 et 234.

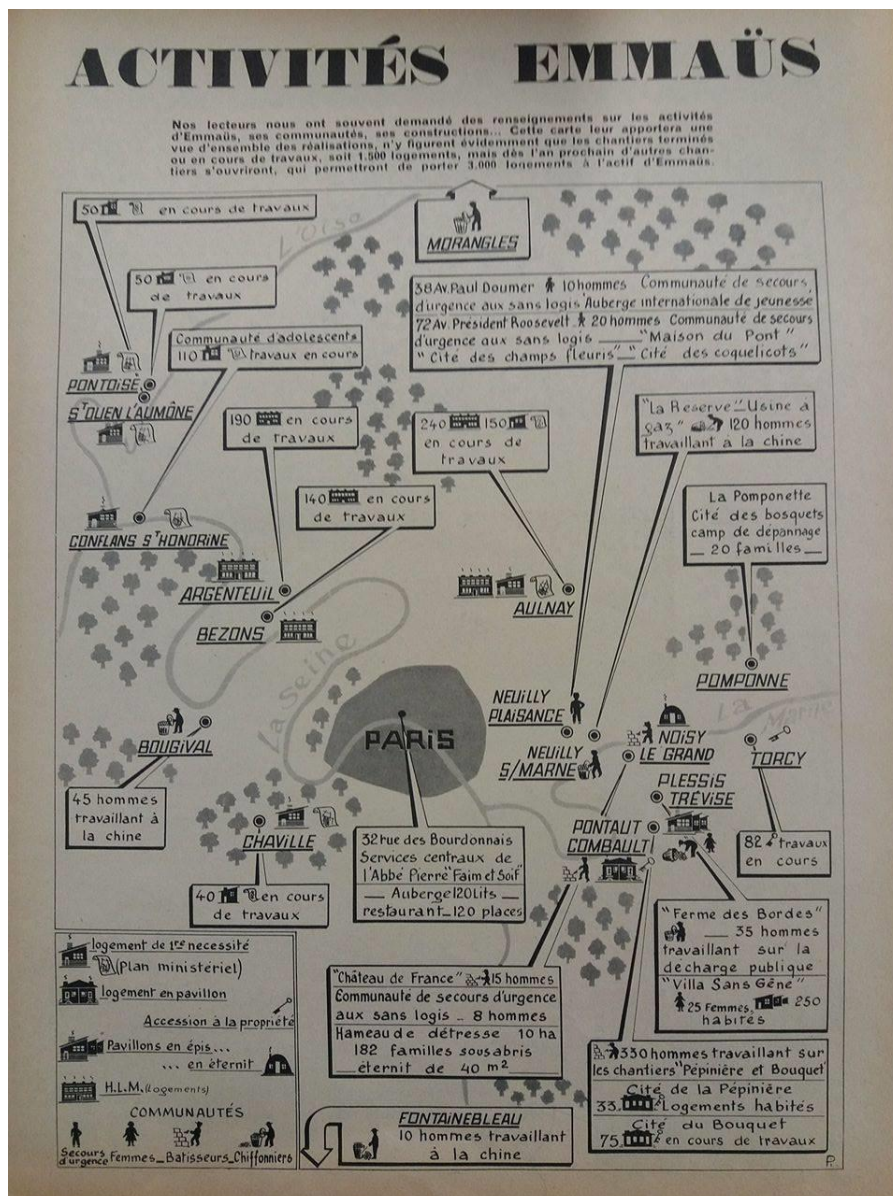
¹⁰ Axelle Brodriez-Dolino, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, op.cit.

¹¹ Entretien avec Georges Jährling, 4 avril 2016.

¹² Axelle Brodriez-Dolino, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, op.cit.

à Neuilly-Plaisance où Emmaüs a acheté un terrain dès 1950¹. Le camp s'inscrit donc dans un ensemble de sites de l'Est parisien ; il témoigne d'un projet cohérent de plusieurs cités d'urgence construites rapidement pour pallier à l'afflux de familles sans domicile qui demandent l'aide d'Emmaüs. Les terrains choisis sont alors les moins chers que l'abbé Pierre puisse trouver grâce à ses réseaux de connaissances, à l'exemple de celui de la Cité de la Joie, lui aussi en marge de la ville.

Document 1



ANMdt, Liste des activités d'Emmaüs, 1955.

¹ANMIG 112W9, Matrice des propriétés non bâties, folio 5788.

... en retrait de la ville

Le terrain de Noisy-le-Grand, en très mauvais état, est relégué en périphérie de la ville (document 2). Il est à environ deux kilomètres du centre où se situent la mairie et l'école dans une commune comptant moins de 10 000 habitants en 1954¹. Pour y accéder, il faut traverser le ru Saint-Nicolas alors non remblayé², qui marque une frontière du bâti³. En 1954 trente-huit personnes résident dans la rue Jules-Ferry pour un total de treize ménages⁴, mais ce n'est pas un espace de relégation sociale puisque deux employés des PTT et un de la SNCF y habitent. La route non bitumée possède le statut de chemin rural⁵ en 1953. La ville, quant à elle, s'est fortement développée depuis les années 1930 avec la construction de nombreux lotissements (document 3), avant tout vers le sud avec La Grenouillère, Beausite, les Richardets ou encore les Yvris et au nord-ouest avec Villeflix et le Parc de la Mairie⁶. A l'Est de Noisy-le-Grand le lotissement Bellevue, en amont de la rue Jules-Ferry, compte, en 1954, quarante-trois familles pour 162 habitants.

¹ Archives de Paris (AP) 2126W33 742, INSEE, recensement général de la population, 1968.

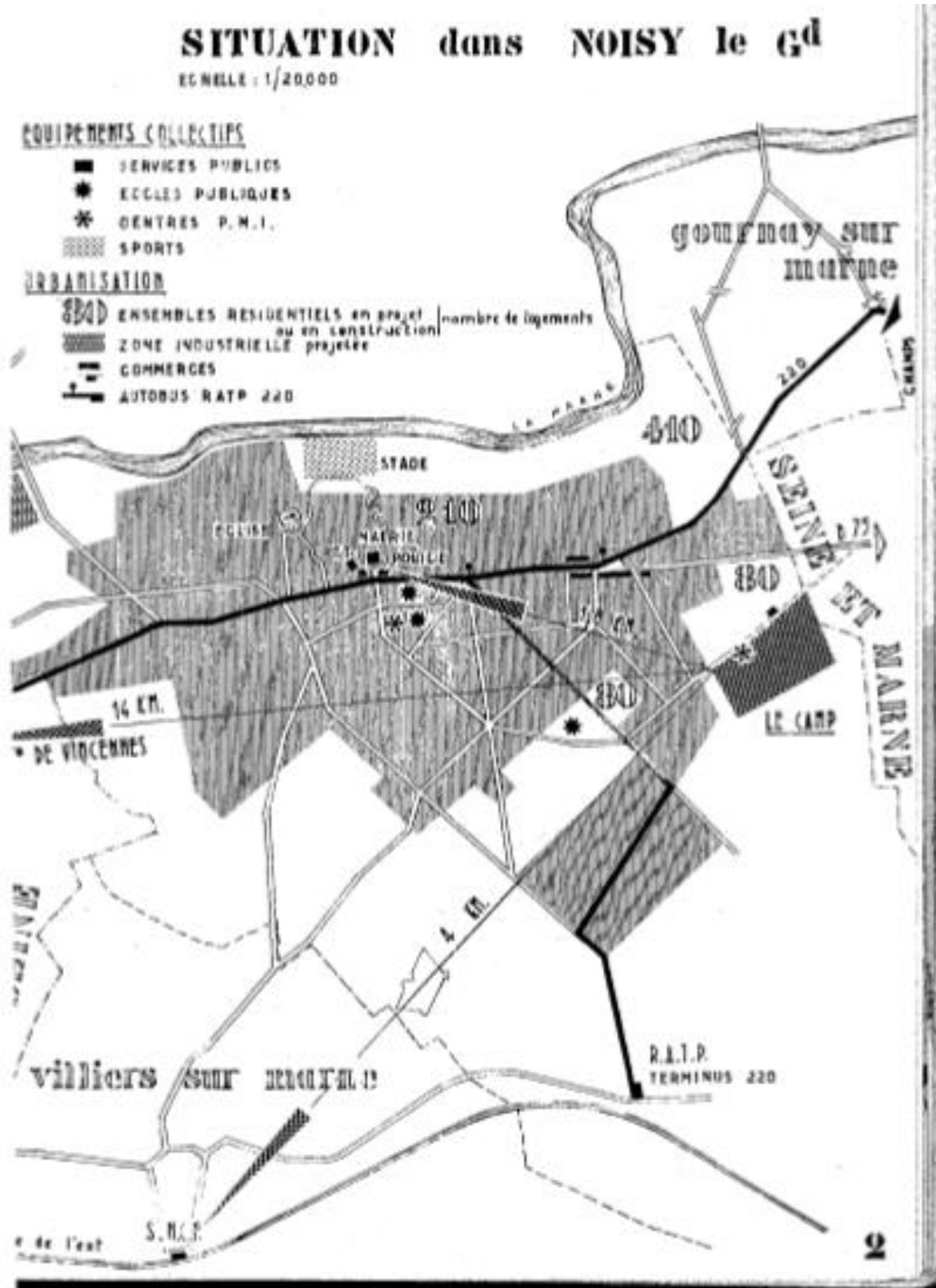
² IGN, Plan directeur de la région de Paris feuille XXIV-14 n°5B 1933.

³ AMNIG, Carte associée à l'inventaire des fonds sur les lotissements de Noisy-le-Grand.

⁴ Archives départementales de la Seine-Saint-Denis (ADSSD) 93/101, recensement Noisy-le-Grand, 1954. Le recensement s'est certainement achevé en mai 1954 juste avant les premières installations d'Emmaüs.

⁵ AMNIG 9W1.1, Affiche de vente par adjudication notifiée par monsieur Chassagne notaire à Neuilly-sur-Marne, 1953.

⁶ AMNIG, Carte associée à l'inventaire des fonds sur les lotissements de Noisy-le-Grand.



ATDBF, Enquête Badin, Plan n°2.

communal¹. Son urbanisation s'est développée au début du siècle lorsqu'un tramway la reliant à la Porte de Vincennes favorise l'installation de nombreux lotissements ouvriers. Il y a très peu d'emplois industriels dans la région proche, la majorité se trouve à Vincennes et surtout à Paris.

Le choix du terrain est soumis aux impératifs financiers et à une urgence certaine, forçant l'abbé Pierre à jeter son dévolu sur un emplacement certes peu cher, proche d'un grand nombre de cités d'Emmaüs déjà en place et à côté d'une importante décharge nécessaire aux chineurs, mais doublement éloigné de la ville et de la région parisienne. Dans ce contexte, les premières arrivées se font dans un état de grande insalubrité et sans réelle préparation ni concertation.

Les caractéristiques de la communauté

Pour accueillir ces familles l'abbé Pierre privilégie le statut de la communauté d'Emmaüs, qui est aussi celui de l'immense majorité des actions qu'il mène alors en France. Ce sont donc des hommes célibataires issus de la grande pauvreté² qui vont mettre en place les premières installations. L'absence de sources ne permet pas de connaître leur nombre ni les règles de fonctionnement de la communauté. Un document 1957 laisse cependant penser que, lors des grandes périodes de travaux, une cinquantaine de personnes pouvaient œuvrer dans le camp.

Les premiers aménagements se font aussi avec les « hommes valides »³ du camp, des habitants ayant la possibilité de faire des travaux de force ce qui montre le manque structurel de personnel. Ces derniers, logés dans un baraquement spécial le long de la rue Jules-Ferry à l'est du camp, ne sont pas mêlés directement aux habitants. Les seules relations régulières se font tous les samedis soir autour de feux de camp entre les habitants et les communautaires ou lors des Noël. La présence de ces célibataires crée des tensions entre ces deux groupes avec des histoires de couples qui tournent mal⁴. Plus grave, certains cas de viols par des communautaires sont signalés à la police⁵.

C'est aussi la communauté Emmaüs qui s'occupe de l'accueil au camp. L'un des soucis

¹ AMNIG 27W23, Enquête du Conseil général de la Seine-et-Oise, 1961.

² Axelle Brodiez-Dolino, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, op. cit.

³ Entretien avec madame K. et monsieur D, 4 avril 2016.

⁴ *Ibid.*

⁵ AMNIG WK6, Note pour le ministère de l'Intérieur, 1960.

de ces premières années semble être le très fort *turnover* des communautaires avec des hommes arrivant et repartant tout aussi rapidement alors même que l'abbé Pierre, figure fédératrice de l'action au sein d'Emmaüs, est très peu présent sauf lors de certaines messes ou d'occasions très particulières. Il est en effet très occupé par toutes les autres actions qu'il mène en parallèle, notamment avec la diffusion de l'action d'Emmaüs dans toute la France ou par ses autres projets comme les cités d'urgence qui se créent alors un peu partout en région parisienne. Madame K. ne l'a ainsi vu que deux fois au cours des années cinquante alors qu'elle est une des premières habitantes du camp¹.

La gestion du « 77 » durant ces premières années s'avère très compliquée à appréhender du fait de l'absence de sources, notamment pour les tout premiers mois. Elle semble en tout cas marquée par une très forte impréparation dans le choix du terrain, accentuée par une incapacité des communautaires et des religieux présents à faire face à l'arrivée d'un grand nombre de familles. Les pressions de la préfecture de la Seine pour la destruction des camps de tente au sein de Paris et la « floraison d'activités »² que connaît Emmaüs à cette époque amplifient le phénomène.

La mairie et le camp

Face à cette arrivée massive, la mairie semble désemparée. Selon Nathalie Beaussart, le maire communiste, Paul Serelle, espère que le camp sera temporaire³. Sa réaction vis-à-vis des habitants du camp n'est pas négative. Elle le devient à partir du mandat d'André Ory, également membre du PCF, qui lui succède en 1957 en cours de mandat. Les problèmes financiers et urbains s'accumulent rapidement, accentués par les mutations qui s'opèrent à Noisy-le-Grand depuis quelques années.

La ville connaît une hausse rapide de la population encouragée par la mairie et adossée à une politique sociale volontariste. Le projet d'une cité d'urgence rue Gundhart est ainsi soutenu dès mars 1954⁴ par la municipalité. Elle fait un emprunt de près de 7 millions de francs

¹Entretien avec madame K., 4 avril 2016.

² Axelle Brodiez-Dolino, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, *op.cit.*

³ Nathalie Beaussart, *op.cit.* Selon une lettre citée du maire à l'abbé Pierre datant du 7 janvier 1955. Je n'ai malheureusement pu avoir accès à l'original et les archives dépouillées manquent de références précises.

⁴ Gwenaëlle Legoullon, *La politique des cités d'urgence 1956 – 1958*, mémoire de master sous la direction d'Annie Fourcault et Jean-Louis Robert, Université de Paris I, 2000, p 183.

pour sa construction¹. La ville compte 16 412 habitants en 1962 contre 10 398 huit ans plus tôt², dont 1 500 seulement imputables au camp, soit une hausse de 44 % de la population en quatre ans sans le camp, de 58 % en le comptabilisant. Les investissements sont de ce fait très nombreux avec la construction d'écoles primaires comme celle des Richardets qui débute en 1954 dans la partie sud de la ville³ ou la voirie avec les nombreux raccordements effectués au réseau électrique et aux égouts. Le premier problème auquel s'attelle la mairie lors de l'installation du camp est la construction du bâtiment scolaire du Clos-d'Ambert pour les nouveaux enfants que l'école du Centre ne peut accueillir du fait de son éloignement géographique et du trop grand nombre de nouveaux écoliers. D'abord prévue, en accord avec l'inspecteur d'académie pour un total de trois classes⁴, à l'entrée de la rue Jules-Ferry, elle est finalement construite rue Armand-Gundhart en face de la nouvelle cité d'urgence, pour recevoir les enfants de la cité et du Château-de-France⁵. Il ne semble pas que la mairie ait voulu regrouper en un même espace ces deux structures.

Cette construction permet de passer de vingt-six à soixante-quatre classes et de 785 à 2 467 élèves entre 1950 et 1957⁶ soit une hausse de 314 % rendue possible grâce aux nombreux terrains disponibles dans cette vaste commune de 1 300 hectares – en comparaison Bry-sur-Marne, mitoyenne, n'en compte que 300. La mairie se retrouve dès lors endettée. Aux lourds investissements engagés depuis les années 1930 s'ajoutent ceux correspondant à l'installation des premiers lotissements. Les projets d'équipements dont ceux imputables au camp contribuent ainsi à l'augmentation des impôts locaux de 35 % entre 1954 et 1955⁷.

Suite aux pressions de la préfecture de la Seine, l'idée est de constituer une cité de transit regroupant les familles des différents campements situés aux portes de Paris pour permettre ensuite leur relogement dans des cités d'urgence d'Emmaüs. Le terrain acquis est, rappelons-le, particulièrement excentré par rapport à la région parisienne mais aussi par rapport à la ville de Noisy-le-Grand avec l'absence de transports et d'infrastructures adaptées.

L'improvisation est de rigueur au sein du camp tant pour l'aménagement de l'espace

¹*Ibid.*, p. 185.

² AMNIG, Budget primitif de 1958, Série des budgets/18.

³AMNIG 46W81, Délibérations du conseil municipal, 24 avril 1954.

⁴AMNIG 46W81, Délibérations du conseil municipal, 28 août 1954.

⁵AMNIG 46W82, Délibérations du conseil municipal, 30 novembre 1954.

⁶ AMNIG, Bulletin Municipal sorti spécialement suite à la mort de Paul Serelle et son remplacement par André Ory, avril 1958.

⁷AMNIG 9W1.1, Note de la mairie de Noisy-le-Grand à la préfecture de Seine-et-Oise, 21 septembre 1955.

que pour les relations avec les services publics. Emmaüs, qui souhaite produire des logements décents et apparaître comme une association sérieuse, veut faire du Château-de-France non pas un pis-aller mais une vraie cité de transit pour les familles sous son administration.

3 – Parcours de vie des primo-arrivants

Le camp compte au départ trois groupes distincts : les habitants, les communautaires s'occupant des travaux et les prêtres assurant l'administration et de la communauté. Les premiers arrivants sont logés dans des tentes marabout fournies par l'armée américaine, montées sur place par la communauté Emmaüs (document 4)¹. Le 10 août 1954, moins de deux mois après les premières arrivées, la mairie dénombre déjà plus de 100 enfants². La particularité de ce camp est d'accepter des familles complètes à la différence des autres centres d'accueil d'Emmaüs qui séparent les hommes, logés dans des foyers, des mères et des enfants regroupés dans des auberges maternelles³.

¹ Photothèque ATD Quart-Monde Baillet-en-France (PATD) 1673 001 025 (21), auteur inconnu, 1954.

² AMNIG 46W81, Délibération du conseil municipal, 28 août 1954.

³ Francine de la Gorce, *La Gaffe de Dieu*, op. cit. Francine de la Gorce commence son bénévolat à Emmaüs dans la chine puis s'occupe rapidement d'une auberge maternelle.



Photothèque ATD Quart-Monde Baillet-en-France (PATD) 1673 001 025 (21), Photo d'un enfant dans une tente à Noisy-le-Grand, auteur inconnu. 1954.

Lieu de naissance, lieux de vie

Les familles de la cité de Noisy-le-Grand ont des parcours de vie très divers¹ comme le montrent les lieux de naissance répertoriés pour 148 adultes arrivés en 1954² (document 5).

¹ La seconde partie du mémoire propose une étude plus approfondie des familles du camp.

² Ces données sont issues d'un croisement du fonds du Service départemental de la Main d'œuvre (AMNIG FC25 – FC 26, 1FC56 – 1FC75) et des dossiers constitués pour l'enquête Labbens (YN 36). Ce corpus de 148 personnes référencées comme étant arrivées au camp en 1954, soit durant les 6 premiers mois, ne comptabilise pas l'ensemble des individus concernés mais reste représentatif de la population du « 77 ».

Département de naissance des 148 adultes référencés arrivés en 1954



Carte des lieux de naissance des 148 adultes référencés, établie par nous à partir de AMNIG FC25 – FC26, 1FC56 – 1FC75 et ATDBF YN34.

29 % des résidents sont nés dans la capitale et 40 % en région parisienne. Ce chiffre est très élevé. En effet, à cette époque, la pauvreté parisienne émane surtout de migrants de l'intérieur (Ouest, Centre et Nord de la France) qui, lors de leur installation, sont confrontés à

des problèmes de logement liés à la faiblesse de leurs revenus et à la pénurie du parc locatif. Se retrouvent donc à Noisy-le-Grand ceux qui, depuis longtemps, appartiennent à la grande pauvreté urbaine.

Le Pas-de-Calais, dont sont issus 12 % des adultes et le nord de la côte Atlantique, de la Bretagne à la Normandie (9 % des adultes), forment, comme ailleurs alors en région parisienne, le second pôle migratoire¹.

Une autre partie des adultes a quitté le Maghreb, surtout l'Algérie. Ce sont soit des rapatriés comme Ernest W.², ou des ex-coloniaux comme Mohand M. Quelques étrangers européens, quatre Espagnols, un Allemand, trois Italiens et un Polonais, dont certains sont des réfugiés politiques comme la famille de madame K., logent aussi au camp en 1954³. Les méridionaux hexagonaux sont absents, Lyon et Marseille polarisant leurs migrations⁴. Cette population du Château-de-France est très majoritairement de nationalité française et née en métropole.

Très peu d'adultes déjà noiséens s'installent au camp. On en retrouve quatre pour l'ensemble du fonds du service départemental de la main-d'œuvre⁵ et aucun dans les dossiers de l'enquête Labbens. Il n'attire donc pas les franges en marge ou les plus pauvres de la ville, à l'exception de Jacques A. qui réside au lotissement Bellevue en amont de la rue Jules-Ferry avant son arrivée⁶.

En 1954, si, plus de la moitié de la population du camp n'est pas née en région parisienne, l'immense majorité y réside depuis plusieurs mois, et bien souvent depuis plusieurs années. Les dossiers de placement d'emploi donnent pour soixante-et-une personnes arrivées en 1954 le dernier lieu d'habitation avant leur installation communale. Six viennent de la Porte de Vanves, trois de Saint-Ouen, deux de la Pomponnette et un de la porte de Brancion – soit des camps qu'Emmaüs a installés pour faire face aux multiples demandes après l'appel du 2 février⁷. Vingt-neuf résidaient à Paris dont treize dans les arrondissements périphériques des 17^e, 18^e, 19^e et 20^e. Le reste vient de la proche banlieue nord (Bois-Colombes, Drancy, Nanterre) ou de la banlieue sud (Ivry-sur-Seine, Villejuif et Vincennes). Seules trois personnes arrivent de plus loin que la région parisienne : de Saint-Vallier en Saône-et-Loire, de Monnai dans l'Orne et de

¹ Jacques Dupâquier, *op.cit.*,

² Nous avons anonymisé les personnes résidentes du Château-de-France, sauf Bernard Jährling parce qu'il a écrit un ouvrage sur le camp et son frère Georges qui nous a autorisé à le citer en toute lettre.

³ Entretien avec madame K., 4 avril 2016.

⁴ Jacques Dupâquier, *op.cit.*

⁵ AMNIG, Service départemental de la Main-d'œuvre, FC25 – FC 26, 1FC56 – 1FC75.

⁶ ADSSD 93 – 101, recensement à Noisy-le-Grand, 1954.

⁷ Axelle Brodiez-Dolino, *Emmaüs et l'abbé Pierre, op.cit.*

La Rochelle¹. Ceux ayant résidé à Paris n'y sont pas forcément nés. Bernard G. qui habite dans le 14^e arrondissement depuis cinq mois lorsqu'il déménage pour le camp, est né à Caen dans le Calvados. Alexis F., né à Quimper-Guezennec indique Neuilly-Plaisance comme dernier lieu de résidence. Les lieux de naissance des enfants référencés dans l'enquête Labbens valident ce constat. Hélène T. naît à Noyal-Muzillac dans le Morbihan, son mari à Treignac en Corrèze, leurs deux enfants à Saint-Germain-en-Laye en Seine-et-Oise².

Structures familiales

Beaucoup de photographies et de témoignages présentent le camp de Noisy-le-Grand comme le terrain de vie et de jeux de nombreux enfants. Les sources archivistiques apportent cependant une vision contraire : ces familles ont moins d'enfants que la moyenne nationale, paradoxe qu'il faut expliquer.

Les relevés des dossiers du Service départemental de la Main-d'œuvre ne prennent en compte que les enfants qui vivent sous le toit parental. Ceux placés ne sont donc pas comptabilisés, de même que ceux décédés dans le camp avant l'enquête, partis au service militaire, entrés dans la vie active ou ayant déménagé. La conservation de quarante-deux dossiers d'habitants (trente-neuf hommes et trois femmes) parmi ceux arrivés au Château-de-France en 1954³ permet d'avoir une meilleure idée de ces premières familles. Ils permettent de constituer un panel de 175 personnes (quarante-et-un hommes, trente-neuf femmes et quatre-vingt-quinze enfants) soit en moyenne 4.17 personnes par foyer dont 2.26 enfants. Cette proportion qui est en dessous de la moyenne nationale (autour de 2.6 enfants par femme en 1955 – 1956⁴) invalide d'une part l'idée attendue que les familles les plus pauvres sont les plus fécondes et d'autre part les dires des acteurs locaux qui pointent fréquemment le grand nombre d'enfants. Ce paradoxe s'explique en raison de la configuration particulière des familles du camp. La seule famille nombreuse compte 6 enfants, 27 en comprennent deux ou trois. L'âge moyen des enfants est de quatre ans et demi avec une surreprésentation des 0 – 3 ans (40 %) et des 4 – 6 ans (30 %) (document 6). On ne trouve aucun adolescent de plus de 14 ans ce qui

¹AMNIG, Service Départemental de la Main-d'œuvre, FC25 – FC 26, 1FC56 – 1FC75.

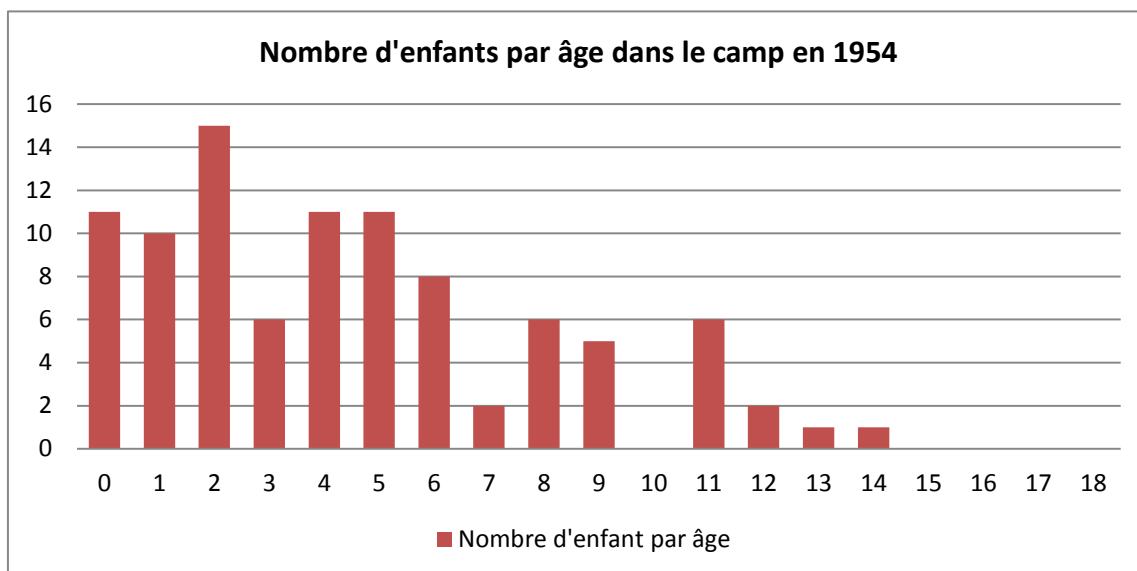
² ATDBF YN36, Fiches de l'enquête Labbens.

³ Les tout premiers dossiers étant classés par ordre de création, il est facile de connaître leur date de constitution. Cela concerne les boîtes 1FC24 et 1FC25. En revanche la majeure partie des dossiers créés en 1954, encore actifs après mai 1955, sont classés par ordre alphabétique avec l'ensemble des autres dossiers constitués après cette même date dans les boîtes FC 56 à FC75.

⁴ Jacques Dupâquier, *op.cit.*, p 298.

s'explique par les placements en foyer et les envois en formation et en apprentissage, comme pour Bernard Jährling¹.

Document 6



Données constituées à partir de 42 dossiers du service départemental de la main-d'œuvre. AMNIG, 1FC24 et 1FC25.

Cette faiblesse du nombre d'enfants ne peut se comprendre *a priori* par l'âge des adultes². En revanche, il semble que la mise en couple soit souvent récente. En effet sur les trente-six couples, dix-huit (50%) datent de 1950 ou après, seulement deux ont plus de plus de vingt ans de vie commune. La part du concubinage est aussi très élevée avec dix-sept couples vivant maritalement pour vingt-et-un mariés, deux célibataires vivant seuls et deux célibataires avec enfants, ce qui s'explique par des divorces et des séparations suivis d'un remariage ou d'une remise en couple³. Une partie des enfants de couples séparés loge alors chez le parent qui n'est pas au camp, celui-ci ayant dû trouver un logement plus conventionnel que celui de son ancien conjoint, d'autres sont placés par les services sociaux. Venant de logements souvent insalubres, les familles du Château-de-France sont depuis longtemps en contact avec ces services. Si les statistiques n'évoquent pas les placements avant l'arrivée à Noisy-le-Grand, ceux-ci peuvent être néanmoins considérés comme courants.

¹ Entretien avec Georges Jährling, 4 avril 2016.

² Les chefs de famille ont en moyenne trente-deux ans, vingt-deux individus ont moins de trente ans (54%), seuls six en ont moins de vingt-cinq (14%), les deux plus jeunes étant célibataires.

³ Les enfants peuvent porter des patronymes différents. Une des filles de Julien F. porte son nom, mais son fils s'appelle H.

Des emplois non qualifiés

Le problème de l'absence d'emploi constitue une réalité douloureuse pour les premiers habitants du camp. En quelques semaines au moins quarante-deux chefs de famille – et sûrement beaucoup plus – font ainsi une demande auprès du service de la Main-d'œuvre de Noisy-le-Grand. La perte d'un travail coïncide fréquemment avec l'arrivée au camp. Albert D. quitte ainsi son poste d'OS-presse qu'il occupe depuis six mois et quatre jours avant d'être enregistré comme habitant à Noisy. Pour d'autres, le temps entre le dernier emploi et l'entrée au camp est beaucoup plus long. Jean R. écrit avoir été manutentionnaire entre mars et juin 1947, puis sans emploi avant son arrivée au Château-de-France. Son cas reste tout de même unique par la durée de son inactivité, au moins sept ans. Certains gardent pourtant leur emploi quelques mois après leur installation au « 77 ». Roger B. reste manutentionnaire dans le 11^e arrondissement de Paris durant quatre mois ; Bruno A. est graisseur-mécanicien depuis plus de deux ans dans le 15^e et conserve son poste pendant encore deux mois après son arrivé. Beaucoup le perdent bien plus vite. Andrée F. tient pendant plusieurs années un commerce avec son mari dans la capitale. A la mort brutale de ce dernier, elle trouve un emploi de dactylographe dans le 2^e arrondissement. Quelques temps plus tard, alors qu'elle a appris son licenciement imminent et qu'elle prévoit ne plus pouvoir payer son loyer, elle s'installe au 77 rue Jules-Ferry. Enfin, parmi l'ensemble des dossiers, huit inscrivent avoir travaillé pour Emmaüs comme Julien F. qui se définit comme « communautaire ».

Les emplois occupés sont presque tous sans qualification. Sur les 102 emplois référencés dans les quarante-deux dossiers, 53% indiquent manœuvre, ouvrier spécialisé, terrassier ou manutentionnaire. Trois personnes occupent un poste à responsabilité ou demandant une qualification : un chef d'atelier, un chef magasinier et une dactylographe, tous ayant perdu leur emploi à l'arrivée au camp ou dans les jours qui suivent.

Les rémunérations s'établissent dans la moyenne basse d'un ouvrier en France de cette époque puisque rares sont celles qui atteignent les 30 000 francs par mois¹. Les habitants du Château-de-France connaissent une instabilité salariale avec de nombreuses périodes de chômage.

Le déménagement et l'arrivée au camp illustrent les mécanismes de l'entrée dans le cercle vicieux de la grande pauvreté : prix élevé des loyers et/ou perte d'un emploi ; structure des foyers - familles souvent relativement âgées avec une mise en couple récente et des enfants

¹ Olivier Marchand et Claude Thélot, *Le travail en France 1800 – 2000*, Paris, Nathan, 1997. Le salaire nominal ouvrier est estimé en 1955 à près de 380000 francs par an.

en bas-âge ou à naître (38 % des familles arrivées en 1954 ont une naissance dans l'année) - et insuffisance des superficies locatives du parc conventionnel de la région parisienne¹ ; précarisation avec la disparition du conjoint comme madame F. qui arrive avec ses deux enfants après le décès de son mari².

Ces familles sont alors directement amenées à Noisy-le-Grand par les services d'Emmaüs de ses propres camps³ de la porte de Brancion ou de la Pomponnette⁴ ou arrivent par connaissance de l'existence du « 77 » grâce à la médiatisation de l'abbé Pierre et de ses actions. Il est fort probable que certains religieux dirigent vers Noisy-le-Grand les familles pauvres dont ils ont la charge. Bernard Jährling se rappelle de la forte présence de prêtres dans le camp durant les premières années. L'un d'eux incite sa mère à s'y installer⁵. Cela peut notamment expliquer la surreprésentation des Parisiens puisque l'action d'Emmaüs et le Château-de-France sont largement connus au sein de l'Église francilienne.

L'installation d'un camp de mal-logés au 77 rue Jules-Ferry se fait dans la précipitation. Le nombre de ménages demandant de l'aide à Emmaüs et les pressions préfectorales pour mettre fin aux regroupements de miséreux aux portes de la capitale imposent à l'abbé Pierre de trouver une solution rapide. Une centaine de familles sont ainsi transportées aux confins de la banlieue parisienne sur un terrain sans eau ni bâtiments en dur. Issues de la très grande pauvreté, la grande majorité logeait auparavant dans le département de la Seine, loin de Noisy-le-Grand. Emmaüs se doit de rendre viable cette solution d'urgence avant un relogement dans une de ses premières cités sortant de terre.

¹ Alain Faure et Claire Levy-Vroelant, *op. cit.*

² Francine de la Gorce, *La Gaffe de Dieu, op.cit.*

³ ANMdT 2000 050 0277, Note sur un projet de Village d'accueil 1955 – 1956 par HLM-Emmaüs.

⁴ Bernard Jährling, *op. cit.*, p. 18.

⁵ *Ibid.*, p. 38.

Chapitre 2 –

De la cité modèle au bidonville (1955 – 1958)

Après la fièvre des premiers mois, Emmaüs compte mettre de l'ordre au camp de Noisy-le-Grand et lui donner un aspect plus conventionnel. Le terrain doit être aplani, l'eau évacuée et surtout des logements décents doivent remplacer les tentes pour permettre aux familles de vivre dans des conditions plus dignes avant un relogement en cité d'urgence. La situation se dégrade pourtant rapidement. Aux graves problèmes internes d'aménagement et d'administration s'ajoute une crise majeure au sein d'Emmaüs qui entérine la marginalisation de l'abbé Pierre¹.

1- De la boue aux igloos

Les premiers habitants du 77 rue Jules-Ferry se souviennent surtout de la chaleur de l'été, par manque d'abris pour se protéger et de la boue en hiver. Le premier chantier d'Emmaüs porte donc sur la construction de logements en dur et des aménagements collectifs.

De Pomponne à Noisy-le-Grand, construire un camp de transit

Le but de l'abbé Pierre est de transformer ce camp de tentes en un véritable camp de transit en attendant que les différentes cités d'Emmaüs sortent de terre et permettent un relogement pérenne. L'homme d'Eglise a déjà constitué un camp similaire, en 1953, à Pomponne, commune excentrée de Seine-et-Marne. Ce projet est un échec retentissant. Le terrain, choisi pour sa très faible valeur financière, est éloigné de tout point d'eau : « Pour l'eau

¹ Axelle Brodiez-Dolino, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, op.cit.

il faut aller la chercher à Neuilly-Plaisance »¹ et toute installation viable s'avère impossible. Sur ce terrain gorgé d'eau, le premier raccordement à l'eau potable et l'évacuation sont à plus de trois kilomètres². La préfecture s'alerte d'ailleurs rapidement des conditions d'hygiène, craignant une épidémie³. Georges Jährling qualifie les maisonnettes occupées de « cages à lapins »⁴. En réponse à cet échec l'abbé Pierre veut créer le camp dont il présente le projet dans un article de *Faim et Soif*, un journal dont il est le fondateur. L'article, titré « De Pomponne à Noisy-le-Grand », l'assure :

Noisy ne sera pas le campement de la désolation : il y aura l'eau, l'électricité, un réseau d'assainissement. On y vivra humainement [Il est prévu] 500 Maisonnettes de fibrociment et de carreaux de plâtres⁵.

Les igloos sont de longs tubes de cinq mètres de large sur huit de long (document 1). La majeure partie correspond à une habitation pour une famille de trois pièces – deux chambres et un salon⁶ (document 2). Dans le secteur I, les igloos sont divisés en deux pour permettre l'installation de deux familles dans une pièce chacune. Par souci d'économie, le bâti est posé à même le sol sans isolation complémentaire. Les constructions commencent fin août 1954 alors que les tentes du Château-de-France hébergent déjà 115 ménages, soit près de 600 personnes⁷.

¹ ANMT 2010 018 917, Conférence de l'abbé Pierre pour le Bulletin mensuel des Œuvres sociales et Courrier de l'Action sociale de Seine-et-Oise, mai 1954.

² ANMT 2010 018 301, Lettre du 31 mars 1953 du maire de Pomponne à l'abbé Pierre.

³ ANMT 2010 018 301, Lettre du 4 juillet 1953 de la préfecture de Seine-et-Marne à l'abbé Pierre.

⁴ Entretien avec Georges Jährling, 4 avril 2016.

⁵ ANMT 2000 050 0936, « De Pomponne à Noisy-le-Grand », *Faim-et-Soif*, août 1954.

⁶ ANMT 2010 018 343, Photographie de l'intérieur d'un igloo, sûrement l'accueil du camp, date et auteur inconnus.

⁷ ANMT 2010 018 921, Compte rendu d'une « causerie » à Plessis-Trévisé, 2 août 1954.

Document 1



ANMdt 2010 018 341, Vue extérieur d'un igloo, date et auteur inconnus.

Document 2



ANMdt 2010 018 343, Vue intérieure d'un igloo, date et auteur inconnus.

Le plan-masse édité en janvier 1955 par Emmaüs prévoit 346 igloos pour 379 logements – une trentaine sont divisés en deux. S’y ajoutent des structures médico-sociales placées sous l’administration d’Emmaüs¹. Le tout est divisé en dix-sept quartiers – de A à R (document 3). L’usine de parpaing d’Emmaüs de Pontault-Combault doit y être transférée, « les habitants du camp verront [ainsi] s’élaborer les parpaings de leur future maison »². Emmaüs se lance auparavant dans de grands travaux de nivellement et d’assèchement des mares à l’est, où doit se situer le complexe séchoir-lavoir³. L’idée est donc de bâtir un véritable « village » Emmaüs⁴ permettant à des familles de mal-logées d’attendre l’ouverture des cités d’urgence et des nouveaux HLM. L’association fonde sa communication sur la présentation des igloos comme étant de véritables habitations. L’abbé Pierre parle de « maisons » et affirme que « rien n’est provisoire au point de vue matériaux de construction, c’est en dur exclusivement »⁵.

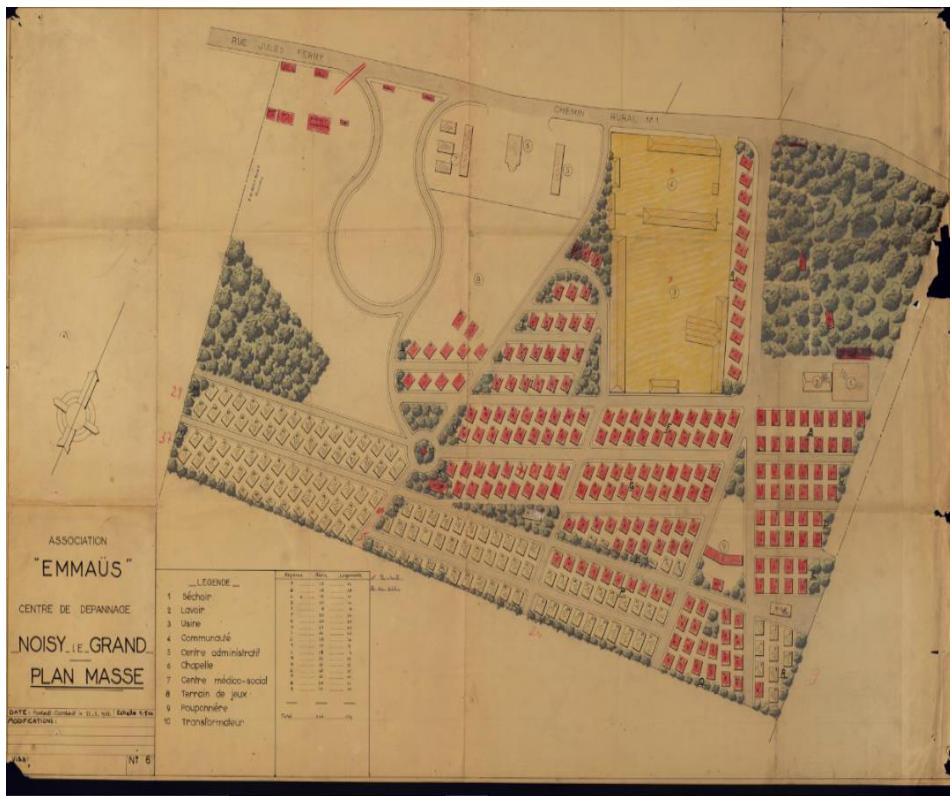
¹ ANMT, Plan-masse du Centre de dépannage Emmaüs de *Noisy-le-Grand* du 11 janvier 1955.

² ANMT 2000 050 0936, « De Pomponne à Noisy-le-Grand », art. cité.

³ ATDBF WK5, Plan de nivellement du camp de l’abbé Pierre. Date inconnue, probablement début 1955.

⁴ ANMT 2000 050 0277, Note sur un projet de Village d'accueil par ATD.

⁵ ANMT 2010 018 917, Conférence de l’abbé Pierre pour le Bulletin mensuel des Œuvres sociales et Courrier de l’Action sociale de Seine-et-Oise de mai 1954.



ANMdT, Plan-masse du Centre de dépannage Emmaüs de Noisy-le-Grand du 11 janvier 1955.

Les premiers retards

L'inauguration des cinquante premiers igloos a lieu en novembre 1954 alors que 200 autres sont en cours de construction¹. L'abbé Pierre en annonce également 200 supplémentaires, comme indiqué sur le plan directeur. Ils ne verront pourtant pas le jour puisque seuls 254 igloos seront réellement montés², ceux marqués en rouge sur le plan-masse de janvier 1955 – c'est-à-dire construits ou en construction à cette date. L'arrêt des travaux peut s'expliquer par trois facteurs. D'abord des problèmes de financement. En effet les premiers igloos sont construits en partie grâce à des dons de l'acteur Charlie Chaplin et de la famille du chocolatier Menier et

¹ ANMT 2010 018 926, Lettre de l'abbé Pierre envoyée à Noisy-le-Grand pour l'inauguration des premiers igloos en novembre 1954.

² ATDBF, Enquête Badin, 1961.

avec le bénévolat d'ouvriers du nord de la France¹. L'abbé Pierre ne trouve pas de source de financement similaire pour les suivants alors qu'Emmaüs doit faire face à de grosses dépenses liées à un programme de construction de cités d'urgence et de HLM conventionnés très ambitieux². De plus le coût à l'unité a été largement sous-estimé, évalué à 105 000 francs par pièce en octobre 1954³, il est de 200 000 francs un mois plus tard⁴. La seconde raison correspond au début d'un « malaise à la HLM »⁵ sensible avec l'arrivée de Jean Bouchy à la présidence d'HLM-Emmaüs en juin 1954 : « Depuis cette date c'est la paralysie complète »⁶. Emmaüs a également du mal à poursuivre son action sociale au 77 rue Jules-Ferry. Dès février 1955, la biberonnerie prévue est reportée *sin die* « du fait des trop nombreux problèmes dans le camp » et des vasistas sont commandés en urgence pour les igloos afin de remédier aux nombreuses infiltrations constatées⁷. L'aménagement extérieur du « 77 » s'avère lui aussi bien plus compliqué à mettre en place que prévu, notamment pour la réparation de la rue Jules-Ferry, simple chemin de terre inadapté au passage de nombreux piétons et camions. Une première tentative est opérée en mi-1955 mais "Monsieur Jeanjean [un agent communal] signale que le goudronnage de la rue Jules-Ferry aurait été fait sans avoir bouché les trous"⁸.

2 – Les raisons de la fixation du camp

Le manque de moyens financiers et humains d'Emmaüs hypothèque la réussite du projet noiséen de relogement des familles. Il accroît également les difficultés gestionnaires que rencontre l'administration.

¹ ANMT 2000 050 0936, « De Pomponne à Noisy-le-Grand », art.cité.

² ANMT 2000 050 270, Liste des constructions prévues et en cours par la société HLM-Emmaüs au 15 janvier 1955. Entre 1954 et 1956 ce sont 653 logements en LEPN, 2270 en HLM et 265 en accession à la propriété qui sont programmés à la construction.

³ ATDBF 5J, « Bilan des cités d'urgence, je viens de voir renaître "les désespérés" à la vie dans les cités de l'Abbé Pierre », *La Vie Française*, 29 octobre 1954.

⁴ ATDBF 5J, « L'abbé Pierre inaugure 50 nouvelles maisons à Noisy-le-Grand », *Combat*, 22 novembre 1954.

⁵ ANMT 2000 050 0277, Note sur la HLM-Emmaüs du 15 janvier 1955.

⁶ *Ibid.*

⁷ ANMT 2000 050 0289, Procès-verbal de la réunion d'information, 2 février 1955.

⁸ AMNIG 46W82, Délibération du conseil municipal, 17 août 1955.

Une saturation du parc immobilier d'Emmaüs

La structure de Noisy-le-Grand est destinée à servir de camp de transit le temps que les cités d'urgence et les HLM d'Emmaüs voient le jour¹. Si cela s'avère être un échec sur le long terme, de nombreux relogement ont bien lieu, essentiellement au Plessis-Trévisé. Une famille l'explique en 1955 dans le journal de l'abbé Pierre *Faim et Soif* :

Vingt-cinq de nos voisins viennent de partir. Ils sont relogés dans la cité du Plessis-Trévisé. Nous le serons bientôt en début d'année à Argenteuil².

Emmaüs-HLM avance le chiffre de 500 familles relogées « dans un cadre habituel » – cité d'urgence ou HLM³. D'autres se relogent par leurs propres moyens et disparaissent du jour au lendemain du camp⁴. Les premières années sont en effet marquées par un très fort *turnover* : « De nombreux gens arrivaient et on ne les voyait plus » se rappelle madame K⁵.

Le parc immobilier d'Emmaüs se révèle inadéquat pour trois raisons. Tout d'abord la grande majorité des cités d'urgence et des HLM qu'Emmaüs construit sont *de facto* presque inaccessibles aux familles du camp parce que la plupart des places sont réservées par les mairies concernées. Cela touche 80 % des 120 logements de Conflans, 50 % des 240 HLM et 150 LEPN d'Aulnay-sous-Bois et 90 % des logements de Chaville. L'idée que les familles du camp sont insolvables et asociales amplifie cette tendance, les communes cherchant avant tout des familles de la classe moyenne ayant un revenu assuré. Une partie du parc immobilier apparaît aussi très éloigné de Paris et de ses emplois potentiels comme à Chaville, Bezons ou Conflans-Sainte-Honorine, où se trouve un important parc de cités d'urgence⁶. Les installations d'Emmaüs les plus proches de Paris sont essentiellement des HLM, qui de l'aveu même de l'association, sont inaccessibles aux populations du camp comme à Argenteuil où :

¹ ANMdT, Liste des activités d'Emmaüs, 1955.

² ANMdT 2000 050 0936, « Noisy-le-Grand répond au SOS des sans-Logis », *Faim et Soif*, décembre 1954.

³ ANMdT 2000 050 0277, Note sur un projet de Village d'accueil 1958 – 1959 par HLM-Emmaüs. Si le chiffre de 500 familles est régulièrement avancé par les acteurs du camp pour le nombre de relogement dans les années 1950, aucun document quantitatif ou explicatif ne vient l'étayer, ni aucune méthode de comptage. Un rapport de police de 1960 ainsi qu'ATD dans les années 1960 avancent le chiffre de 350 familles relogées entre 1954 et 1958, sans, là aussi, justification du comptage.

⁴ AMNIG 9W18, Reçu provisoire de versement pour le service d'ambulance. A la fin de l'année 1955, la mairie de Noisy-le-Grand mène des enquêtes pour se faire rembourser des frais d'ambulances. 28 familles sont « parties sans laisser d'adresse ».

⁵ Entretien avec madame K., 4 avril 2016.

⁶ ANMdT, Liste des activités d'Emmaüs, 1955.

L'opération est chère, le financement est onéreux (...) Les loyers seront élevés. Nous devons exiger des futurs locataires des ressources mensuelles au moins égales à quatre fois le montant du loyer¹.

Pour Aulnay-sous-Bois, par exemple, c'est un salaire cinq fois supérieur au loyer qui est demandé². La cherté des HLM vient notamment des normes imposées qui, selon Emmaüs, ne permettent pas de faire baisser les coûts locatifs pour des populations de statut précaire³. La cité d'urgence de Noisy-le-Grand construite par la société du Foyer du Fonctionnaire et de la Famille cumule elle aussi toutes ces difficultés puisque l'attribution des logements est soumise à l'acceptation de la mairie et que les loyers appliqués sont 60 % plus élevés que ceux annoncés en 1954 à cause du coût de construction⁴.

La politique de réduction des coûts sur les infrastructures est la seconde raison d'un blocage des relogements, surtout au Plessis-Trévisé. Après l'appel du 1^{er} février, c'est le premier projet de LEPN proposé par Emmaüs pour reloger des familles sans domicile. Les premiers logements sont inaugurés dès le 30 avril en grande pompe en présence de Roger Duchet, ministre de la Reconstruction et du Logement⁵. Ce dernier se défend de construire des « cages à lapin » mais les logements proposés ne font que 34 m² sur un terrain en marge du Plessis-Trévisé, une ville elle-même non intégrée au réseau urbain de la région parisienne.

La rapidité de construction de la cité d'urgence entraîne des malfaçons évidentes. Dès octobre 1955 HLM-Emmaüs pointe l'état catastrophique des bâtiments du Plessis-Trévisé et menace les prestataires de poursuites⁶ :

L'ensemble de toutes ces malfaçons pourrait éventuellement trouver leur excuse dans une précipitation, puisque le mot d'ordre était d'aller vite, mais nous ne pouvons même pas accepter un pareil argument et sommes obligés de conclure à un véritable sabotage.

Le secrétariat d'Etat au Logement se « préoccupe » de l'état des LEPN du Plessis-Trévisé et d'Aulnay-sous-Bois dès mars 1956 :

¹ ANMdT 2000 050 0277, Note sur la situation des chantiers par HLM-Emmaüs, 24 octobre 1955.

² ANMdT 2000 050 0280, Tableau des impayés dressé par Emmaüs au 31 août 1956.

³ ANMdT 2000 050 0280, Procès-verbal du CA de la société HLM-Emmaüs du 15 juin 1960.

⁴ Gwenaëlle Legouillon, *op.cit.*, p. 223.

⁵ ANMdT 2000 050 0276, Discours pour l'inauguration de 51 logements de première nécessité de la société coopérative d'HLM-Emmaüs à Plessis-Trévisé par Maurice Lemaire, ministre de la Reconstruction et du Logement, 30 avril 1954.

⁶ ANMdT 2000 050 0277, Note sur la situation des chantiers par HLM-Emmaüs, 24 octobre 1955.

Ces messieurs ont constaté qu'il n'était pas possible de laisser les logements dans l'état où ils sont présentement et qu'il était indispensable de remédier à l'humidité qui apparaît en grande quantité¹.

Depuis plusieurs mois déjà, le ministère de la Reconstruction et du Logement fait pression pour une remise à niveau des habitations :

Il faut envisager pour la HLM des dépenses de l'ordre de 80.000.000 [anciens francs] pour mettre en état cette cité. Le MRL n'a pas trouvé de formule de financement parce que la construction de cette cité n'a pas été autorisée par lui (aucune signature sur les documents légaux)².

Le ministère refuse d'avancer l'argent requis pour la remise en état des habitations alors qu'Emmaüs connaît un tournant de rigueur budgétaire³. En conséquence le désengagement social et urbain de la société au Plessis-Trévisé empêche tout à la fois de nouvelles constructions, une vraie rénovation urbaine et un travail social permettant aux familles sur place de trouver de meilleurs logements sur le marché des HLM, ce qui aurait permis un roulement de fait des locataires de la Cité de la Joie et le relogement d'habitants du 77 rue Jules-Ferry :

Devant le résultat catastrophique de l'opération Plessis-Trévisé au point de vue pécuniaire nous avons été obligés de nous passer des services de l'assistante sociale. Nous laissons le soin aux services sociaux Emmaüs en liaison avec les services sociaux municipaux et départementaux de prendre en main le service social du Plessis-Trévisé⁴.

L'impossible destruction du bidonville est enfin liée à son rôle de soupape de sécurité, Emmaüs et les services publics y relogent de nombreux mauvais payeurs. Si les départs de Noisy-le-Grand au Plessis-Trévisé sont la norme, l'inverse est aussi le cas. Pour l'abbé Pierre, la crédibilité sur le long terme d'Emmaüs auprès de l'Etat et des investisseurs oblige à l'intransigeance sur la question des loyers de ses HLM et de ses cités d'urgence. Les ordres sont très clairs :

¹ ANMdT 2000 050 0277, Rapport au Conseil d'Administration d'HLM-Emmaüs, 17 mars 1956.

² ANMdT 2000 050 0277, Note du 24 octobre 1955 de Jean Robine à l'abbé Pierre.

³ *Ibid.*

⁴ ANMdT 2000 050 0277, Note sur la situation des chantiers du 24 octobre 1955 par HLM-Emmaüs. Signalons qu'il n'y a toujours pas de structure sociale et culturelle digne de ce nom à la Cité de la Joie à la fin des années 1960.

Monsieur l'abbé Pierre dit qu'il a donné des directives pour que l'indulgence ne soit pas poussée trop loin à l'égard des mauvais locataires. (...) On enverra l'huissier et s'ils ne payent pas, on les enverra au camp de Noisy-le-Grand¹.

Ce phénomène prend d'autant plus d'importance avec les expulsions des premières années et a cours jusqu'en 1959 au moins, lorsque l'arrêté d'insalubrité empêche théoriquement tout nouveau relogement au « 77 »².

[...] une douzaine de locataires du Plessis [...] ont été cités devant le Juge de la Paix de Boissy-Saint-Léger et se sont vu condamnés à payer les sommes qu'ils nous doivent ainsi qu'aux dépens. En outre leur expulsion a été accordée à dater du 1^{er} juin prochain [1956]³.

Dix-sept autres sont appelées à comparaître sur les cinquante-et-une familles que compte alors la cité. Plus de la moitié d'entre elles passent en justice pour impayés en 1956⁴. Les retards de loyers se chiffrent à plus de 4.4 millions de francs en août 1956, soit 4/5 des impayés de l'ensemble des cités d'urgence d'Emmaüs⁵. Les familles ont dès lors d'autant plus de mal à partir du camp puisque cela concerne essentiellement les plus nombreuses, celles qui ont le plus de difficultés à trouver des logements de grande taille, comme la famille B. expulsée en 1956 avec 6 enfants⁶ ou la famille D. logée à la cité Emmaüs d'Argenteuil avec 12 enfants et qui se retrouve au Château-de-France en 1959⁷. La police constate que ceux qui reviennent au camp par ce dispositif sont souvent des anciens du 77 rue Jules-Ferry même⁸.

Enfin le flux des nouveaux arrivants ne se tarie pas, bien au contraire. En janvier 1955, alors que se construisent les igloos, la mairie mène une première enquête. Elle répertorie 907 personnes dont 501 enfants soit 209 familles⁹. Fin avril, une lettre de la mairie à la préfecture

¹ ANMdT 2000 050 0287, Procès-verbal du conseil d'administration d'HLM-Emmaüs, 23 juillet 1954.

² ANMdT 2000 050 280, Procès-verbal du CA de la société HLM-Emmaüs, 15 juin 1960. Le décret d'insalubrité pose deux problèmes majeurs à la direction d'Emmaüs : l'impossibilité d'expulser vers le camp les mauvais payeurs de ses LEPN et l'obligation de trouver de nouvelles solutions sur le long terme pour y pallier.

³ ANMdT 2000 050 0277, Rapport du conseil d'administration d'HLM-Emmaüs, 17 mars 1956.

⁴ *Ibid.*

⁵ AMNIG 2000 050 0280, Tableau des impayés au 31 août 1956.

⁶ AMNIG, Fonds Service départemental de la Main-d'œuvre, FC25 – FC 26, 1FC56 – 1FC75.

⁷ Entretien avec monsieur D., 4 avril 2016.

⁸ AMNIG 9W2.1, Rapport du 26 octobre 1960 du Commissaire principal, chef de la Section judiciaire de Seine-et-Marne au directeur des Services de Police judiciaire de Paris.

⁹ AMNIG 9W2.1, Note interne de la mairie de Noisy-le-Grand, 15 janvier 1955.

de Seine-et-Oise dénombre 1715 personnes dont 1 200 enfants¹. Les familles se présentant aux services d'Emmaüs pour demander un logement sont redirigées vers Noisy-le-Grand² alors même que la crise y couve déjà et que la direction y sait la situation intenable. Le 77 rue Jules-Ferry devient pour les institutions de l'est de la Seine-et-Oise un endroit commode où reléguer les familles nombreuses expulsées de leur logement. Selon Jean Bouchy, c'est une pratique courante notamment pour la police de Neuilly-Plaisance³.

En 1959, la direction du camp menée par Joseph Wresinski fait pression sur HLM-Emmaüs, qu'elle soupçonne de ne plus reloger prioritairement les habitants du Château-de-France au Plessis-Trévisé⁴.

Le logement [du Plessis] ne sera pas pour les hébergés du Château de France [...] l'attitude actuelle des HLM-Emmaüs cause un esprit lamentable au château de France⁵.

Le camp n'est plus, à la fin des années 1950, capable de remplir ses fonctions de zone de transit : si un certain nombre de familles n'y font qu'un bref passage, beaucoup d'autres s'y installent durablement. Pour HLM-Emmaüs :

Dès 1957 il était devenu évident que les fonctions du camp, à la fois camp d'accueil et de transit, ne convenaient pas à sa population. Il était devenu un camp résidentiel pour les deux tiers⁶.

¹ AMNIG 9W1.1, Lettre du 30 avril 1955 de la mairie de Noisy-le-Grand à la préfecture de Seine-et-Oise. Il est probable que le nombre d'enfants soit surévalué. La lettre est en effet destinée à demander une subvention exceptionnelle au Bureau d'Aide sociale.

² ATDBF 1C4, Lettre du 8 août 1957 du secrétariat de l'abbé Pierre à madame Andrée B.

³ ATDBF 1C2, Note du 17 octobre 1958 de Jean Bouchy.

⁴ ATDBF WK5, Note interne du 29 janvier 1959.

⁵ ATDBF 1C2, Note « Plessis-Trévisé » du 20 décembre 1958 par la direction du camp.

⁶ ANMdT 2000 050 0277, Note sur un projet de Village d'accueil 1958 – 1959 par HLM-Emmaüs.

Des HLM à la place du camp : un projet avorté.

Les familles transitant par Noisy-le-Grand ne doivent pas toutes être relogées au Plessis-Trévisé. Le 77 rue Jules-Ferry est destiné, à court terme, à devenir une cité d'urgence, comme Emmaüs en a déjà construit et plusieurs pistes sont avancées. L'idée première est de faire du camp une structure modèle en conservant les igloos et en les réhabilitant.

En septembre 1955, devant l'échec de l'expérience du camp, le ministère de la Reconstruction et du Logement, fait pression sur Emmaüs pour qu'un projet HLM remplace rapidement les igloos. Emmaüs donne le terrain à la HLM-Emmaüs, qui propose trois tranches de construction. La première compterait 90 logements HLM et 58 en cité d'urgence. Aucun détail n'est en revanche fourni pour les deux autres tranches. Le ministère est prêt à financer le projet à hauteur de 75 % mais demande une garantie de la ville pour les 25 % restants¹.

Un mois plus tard, HLM-Emmaüs propose à la municipalité 500 logements dont 150 en première tranche. Le conseil municipal refuse pour trois raisons : l'état du terrain impose des études de faisabilité alors qu'aucun raccordement n'est envisageable sans de très lourds investissements ; la garantie doit courir sur 40 ans pour plus de 150 millions de francs, alors que le budget municipal a déjà explosé en 1955 ; elle craint enfin le non-paiement des loyers comme au Plessis-Trévisé. La mairie demande donc des garanties à « l'échelon supérieur » : l'Etat, le ministère de la Reconstruction et la préfecture².

Quelques mois plus tard, l'association soumet un nouveau projet de 100 logements au conseil municipal pour une garantie d'emprunt de 135 millions de francs. La réponse est de nouveau négative puisque le problème du terrain n'est toujours pas réglé et qu'« on ne trouve pas assez de commerces et d'industries pour faire face à l'afflux de population »³. Le projet abandonné, rien n'est proposé aux autorités mayorales avant les années 1960. Certes, en 1957, Emmaüs présente un projet de vingt-trois maisons Castors mais il n'est pas réservé aux habitants du camp et son manque d'ampleur ne permet pas d'en faire un expédient pour un relogement efficace et la résorption du bidonville⁴. L'idée de remplacer rapidement les igloos en une cité d'urgence qui permettrait tout à la fois de reloger bon nombre de familles dans des

¹ ANMdT 20 000 500 277, Note du 16 septembre 1955 de Jean Robine à l'abbé Pierre.

² AMNIG 46W82, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 26 octobre 1955.

³ AMNIG 46W82, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 18 avril 1956.

⁴ ANMdT 2000 050 0936, « Menace sur la copropriété du journal », *Faim et Soif*, avril 1957.

logements plus sains et de donner une solution au long terme s'efface devant le manque de moyens et l'absence de soutiens des pouvoirs publics.

Une tentative de rénovation du camp par Emmaüs (1957)

Peu à peu, l'état sanitaire du camp se dégrade, les pouvoirs publics et Emmaüs s'avérant incapables d'en assurer la bonne administration. L'enlèvement des ordures est le premier problème soulevé puisque l'association de l'abbé Pierre envoie le 23 décembre 1954 une lettre à la municipalité pour lui demander de l'assurer. Le conseil municipal refuse, arguant d'un manque de personnel, et demande le paiement d'une redevance mensuelle de 12 000 francs¹. Emmaüs prévoit alors que l'équipe de chine de la ferme des Bordes du Plessis-Trévisse fasse un pré-tri avant une intervention des services communaux moyennant finance². Le projet n'aboutit pas et aucune solution n'est trouvée avant la fin des années 1960.

L'année 1957 est marquée par une politique de réaménagement du « 77 » concernant la réparation des igloos, l'installation de nouvelles structures et l'assainissement des alentours. Les premiers travaux concernent l'écoulement des eaux - l'absence d'une tranchée suffisante favorisant les retenues d'eaux, notamment une mare à l'est du camp, à « l'odeur nauséabonde »³. Des groupes d'étudiants bénévoles ont déjà tenté, durant l'été, d'ouvrir la tranchée mais le manque de matériel et la présence d'un remblai provoqué par le Chemin départemental n°75 ne le permettent pas, contraignant la direction du camp et Emmaüs à contacter une entreprise spécialisée⁴. Pourtant, en novembre, la mare est toujours là malgré l'installation des premières tranchées, souvent bouchées, elle ne disparaît pas avant 1958⁵. Le

¹ AMNIG 46W82, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 29 décembre 1954.

² ANMdT 2000 050 0289, Procès-verbal de réunion de direction d'Emmaüs, 10 janvier 1955.

³ ATDBF 1C2, Lettre du 16 août 1957 de Joseph Wresinski à Mr Richier, directeur général des Etablissements Richier.

⁴ ATDBF 1C4, Lettre du 16 août 1957 du secrétariat de l'abbé Pierre à Emmaüs à Mr Richier directeur général des Etablissements Richier.

⁵ ATDBF WK5, Rapport interne du 5 novembre 1957 des Amis du Hameau. Le problème n'est plus soulevé après cette date ce qui laisse supposer un règlement.

problème des tranchées est en revanche insoluble, jusqu'à la fin des années 1950 au moins, à cause du manque de matériel¹.

Dès lors, les rongeurs se multiplient. Les campagnes de dératisations en 1957 se révèlent inefficaces puisque rien n'est fait contre les causes de leur prolifération² (promiscuité avec la décharge Cornillard et absence de politique sanitaire satisfaisante³). Le second point de tension concerne l'absence de WC et de fontaines. Le projet de 1955 prévoyait six WC répartis dans l'ensemble du camp⁴. Installés en 1957 – 1958⁵, mais limités à trois cabanons en face de l'allée A, à la place de la forêt, ils sont insuffisants pour les 250 familles. Le manque de fontaines est encore plus dramatique puisque trois ou quatre seulement sont en état de marche⁶.

L'aménagement des igloos comporte trois volets : l'installation d'une meilleure isolation avec l'isorel, la pose de sols en béton et des réparations. Observée dès 1955, leur insalubrité se fait de plus en plus criante avec « des igloos qui menacent de s'écrouler aux cloisons et aux fenêtres »⁷. En juillet, une réunion de la direction du camp, à laquelle assiste l'abbé Pierre, acte pour une politique de réparation de onze igloos grâce à l'arrivée de plus de soixante-dix volontaires suisses⁸. Cette politique de rénovation se poursuit jusqu'en 1959 avec soixante-neuf igloos remis en état, surtout les fenêtres et les portes.

En parallèle des réparations et pour faire face aux problèmes de température dans les igloos – un froid polaire en hiver et une chaleur insoutenable en été, la direction du camp souhaite poser des sols en béton et des couches d'isorel aux murs, un isolant en fibre de bois qui a l'avantage d'être bon marché. L'achat des matériaux et le coût de la pose sont en revanche à la charge des habitants ce qui entraîne de fortes inégalités entre les ménages les plus démunis et les autres⁹. Cette même inégalité se retrouve lors de la mise en place de l'électricité au sein du camp. Le trésorier de l'association des Amis du Hameau lance une collecte¹⁰, mais les foyers souhaitant être équipés doivent cependant verser 25 000 francs pour un raccordement et un

¹ ATDBF 1C3, Lettre du 18 décembre 1958 de monsieur Okun, architecte, à monsieur Mauchamp de l'école polytechnique.

² ATDBF WK5, Carnet de relations de voisinage au sein du camp du 17 février 1957 au 2 juillet 1957, certainement écrit par un communautaire.

³ ATDBF WK7, Bilan sur l'histoire du camp jusqu'aux années 1960 par un membre d'ATD.

⁴ ANMdt 2010 018 338, Plan-masse du Centre de dépannage Emmaüs de Noisy-le-Grand du 11 janvier 1955.

⁵ ATDBF 2C1, Rapport de réunion des Amis du Hameau, fin 1957.

⁶ Entretien avec madame K. et monsieur T., 4 avril 2016.

⁷ ATDBF 1C2, Bilan des aménagements par les Amis du Hameau, 10 mars 1957.

⁸ ATDBF 1C2, Rapport de réunion de la direction du camp, 12 juillet 1957.

⁹ ATDBF WK5, Rapport interne des Amis du Hameau, 5 novembre 1957.

¹⁰ ATDBF 1C6, Lettre type de 1957 des Amis du Hameau à des « Amis et membres ».

disjoncteur¹. En janvier 1962, seules neuf maisons individuelles sur seize et douze igloos sur 246 ont officiellement accès à l'électricité².

La route Jules-Ferry et les allées du camp en terre, pleines de « nids de poules » et boueuses en hiver ne parviennent pas à supporter les allées et venues des camions et piétons³. Sans bitumage, leur état continue de se dégrader.

L'équipe du « 77 » cherche également à installer des équipements sociaux tels que prévus dans le projet initial, notamment un jardin d'enfants. Pourtant, comme toujours, la direction du camp ne parvient pas à faire face aux graves malfaçons et au manque de personnel. Le jardin d'enfants doit ainsi être complètement refait car le mur n'est pas droit et la toiture défectueuse⁴. Il finit par voir le jour en 1958 et offre aux plus jeunes une cantine à prix modique, d'où sa grande popularité au sein du camp⁵.

Les aménagements, s'ils reprennent en 1957, restent très partiels et inégalitaires, ne constituant qu'un pis-aller à l'absence de résorption et de projet urbain sur le long terme. L'absence de financement suffisant, de personnel compétent et les conditions de travail très mauvaises obligent à privilégier le plus économique et à demander une participation des habitants. Si l'abbé Pierre est catégorique sur le fait que le camp ne sera pas dispersé sans solution de relogement et qu'il faut des installations de première nécessité⁶, Emmaüs ne cherche pas à réaménager en profondeur un espace qui apparaît déjà comme un gouffre financier. Les gros travaux sont *de facto* abandonnés, le problème des routes, de l'électricité, de l'écoulement des eaux et du ramassage des ordures ne trouvent pas de solutions.

La construction de nouvelles structures et les tentatives de politiques sociales passent par le père Joseph Wresinski, aumônier du camp depuis 1957 et nouvelle figure forte de l'administration. Il s'impose de plus en plus comme un personnage incontournable, notamment pour les financements alors que l'abbé Pierre, souvent malade, apparaît de plus en plus déconnecté des réalités du bidonville.

¹ ANMT 2010 018 0337, Note électrification de la direction du camp, 1^{er} septembre 1958.

² ATDBF, Enquête Badin, p. 6.

³ ATDBF 1C4, Note du 28 mars 1958 d'Emmaüs au communautaire Johny.

⁴ ATDBF WK5, Rapport interne des Amis du Hameau, 4 novembre 1957.

⁵ ATDBF, Bibliothèque, *Igloo*, n°3, 24 mai 1961.

⁶ ATDBF 1C2, Rapport de réunion, 1957.

3– L’impossible administration du camp (1957 – 1958)

La crise au 77 rue Jules-Ferry est avant tout une crise de gouvernance, tout à la fois de la maison mère, Emmaüs, et de la communauté sur place. Le manque de personnel qualifié et le grand nombre de personnes logées sur place illustrent les problèmes que rencontre l’association dans ses cités, comme au Plessis-Tréville¹.

Le délitement de la communauté Emmaüs

Les tensions au sein du camp s’expliquent par les évolutions de la communauté et les difficultés croissantes qu’elle rencontre en interne et par rapport à la population résidente. Au milieu des années 1950, la communauté semble se structurer entre des prêtres et des communautaires issus de la rue. On ne connaît presque rien des religieux présents censés organiser la vie quotidienne. Dans les archives, il est frappant, de ne jamais retrouver plusieurs fois leur nom à l’image d’un certain abbé Bernard², une seule fois mentionné. Pour l’épicière madame Bénard, dont la boutique est à l’entrée du bidonville depuis août 1955, la direction était complètement dépassée, « les chefs du camp se succédaient »³. Joseph Wresinski, qui prend la direction du « 77 » vers 1957 à la demande de l’abbé Pierre, est le seul religieux à rester tout au long de la période. Son arrivée permet une stabilisation de l’encadrement⁴.

La communauté à proprement parler est composée d’une quinzaine d’hommes en 1956, beaucoup plus lors des périodes de grands travaux. Elle s’occupe des affaires courantes du camp et de son entretien. Elle compte aussi un groupe de femmes lié à la congrégation religieuse de Sainte-Marie qui a pour objectif de « pénétrer les familles »⁵ en leur apportant un soutien moral, forme de substitut d’une assistance sociale. Elles s’en vont cependant au bout de quelques mois⁶. Les communautaires sont également marqués, comme on l’a déjà souligné, par

¹ Axelle Brodriez-Dolino, *Emmaüs et l’abbé Pierre*, *op.cit.*

² ATDBF WK5, Carnet de relations de voisinage au sein du camp du 17 février 1957 au 2 juillet 1957.

³ ATDBF 1C3, Témoignage de madame Bénard, épicière du camp.

⁴ ANMT 2000 050 0289, Rapport moral sur l’association Emmaüs par l’abbé Leurant le 1^{er} mars 1958.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

un très fort *turnover*. Robert E., l'un d'entre eux, arrive le 9 mai 1957 et repart dès le 21¹. Ce phénomène n'est pas propre au camp de l'abbé Pierre, comme le souligne Axelle Brodriez-Dolino : les hommes seuls ont une forte tendance à migrer d'une communauté à l'autre². On peut également penser que l'absence d'une direction stable du camp amplifie le mouvement. Ce phénomène accompagne des tensions personnelles qui se caractérisent par des vols et de la violence : « 12/05, Communautaires : Martin E. quitte communauté en emportant le vestiaire qu'on vient de lui remettre et les économies d'un camarade de travail Daniel P. (700 francs) »³. Ce phénomène est corroboré rétrospectivement par les dires d'anciens habitants :

Avant le père Joseph c'était les Emmaüs qui s'occupaient du camp, en 57, mais sinon ça changeait tout le temps, les gens de la communauté Emmaüs changeaient régulièrement⁴.

Emmaüs ne parvient pas à conserver une administration solide au sein du Château-de-France. L'instabilité des cadres religieux, des communautaires et de directives claires quant aux objectifs expliquent cet échec.

Le divorce entre communautaires et habitants

La communauté n'arrive pas à être réellement en contact avec la population sur place et les tensions se font rapidement sentir. Le 28 mai 1957 son déménagement du long de la forêt à la zone des « parpaings »⁵ acte la césure entre les deux groupes. Cet espace clos par des grillages se situe le long de la rue Jules-Ferry et est utilisé pour la cuisson de parpaings de construction au profit Emmaüs. Ces matériaux ne servent pas en revanche à construire des bâtiments de meilleure qualité pour le « 77 ». Ils sont destinés à la revente ou aux projets d'Emmaüs et l'usine n'engage aucun habitant du camp. Les communautaires se retrouvent *de facto* coupés des résidents, voire même en conflit larvé avec eux comme le rappelle monsieur T. dont la famille

¹ ATDBF WK5, Carnet de relations de voisinage au sein du camp du 17 février 1957 au 2 juillet 1957.

² Axelle Brodriez-Dolino, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, *op.cit.*, p. 168.

³ ATDBF WK5, Carnet de vie du camp du 1^{er} mai 1957 au 30 juin 1957, certainement écrit par un communautaire.

⁴ Entretien avec monsieur D., 4 avril 2016.

⁵ ATDBF WK5, Carnet de relations de voisinage à l'intérieur du camp du 17 février 1957 au 2 juillet 1957.

a vécu dans l'igloo « jaune », le seul sur la zone des parpaings à accueillir des habitants du camp :

Les seules relations qu'on avait avec eux c'est quand on partait, on allait leur piquer des trucs, (...) moi c'est les seules relations que j'ai eu quand j'étais gosse avec eux¹.

Plusieurs incidents illustrent le divorce. Le 2 mai 1957 les portes de l'usine sont retrouvées défoncées² ; à l'été 1958, Jean-Paul, l'administrateur d'Emmaüs, est violenté à plusieurs reprises³. Peu à peu les seuls liens entre la « communauté des parpaings » et les habitants semblent se résumer aux pillages réguliers de l'usine, comme le 30 décembre 1961 lorsque tout est emporté⁴. Les comportements alcoolisés des communautaires entretient un sentiment quotidien de tensions⁵.

La direction d'Emmaüs a connaissance de ces troubles grâce aux nombreuses alertes lancées dès 1958 par Joseph Wresinski. En mars, il critique ainsi violement le communautaire Jean-Paul qui, « du fait de son côté gamin » est incapable d'assumer ses responsabilités⁶. Enfermée dans sa structure communautaire, l'association n'est cependant pas capable de proposer de projet autre et de se réformer en profondeur.

Vers une perte de contrôle du camp

Les arrivées des familles pendant les années 1954 – 1956 se font sous le contrôle étroit des hommes d'Emmaüs et des ecclésiastiques. L'attribution des tentes puis des igloos suit la même logique. Les dissensions et les faiblesses structurelles de la communauté entraînent rapidement une perte de contrôle du territoire. Une note interne de 1957 – 1958 alerte de la présence d'un certain J.G. ainsi que de familles et d'hommes seuls dans des maisons en bois⁷. Ces habitations se situent certainement en amont du camp, vers la ville. La présence jusqu'en

¹ Entretien avec madame K. et monsieur D., 4 avril 2016.

² ATDBF WK5, Carnet de relations de voisinage au sein du camp du 17 février 1957 au 2 juillet 1957.

³ ATDBF WK7, Histoire manuscrite du camp écrite en 1961, certainement par un membre d'ATD.

⁴ ATDBF WK7, Carnet des visiteurs de l'accueil du camp entre le 28 juin 1961 et le 3 février 1962.

⁵ ATDBF 1C2, Carnet de vie du Camp entre le 1^{er} avril 1957 et le 7 juin 1957.

⁶ ATDBF 1C4, Lettre du 25 mars 1958 de Joseph Wresinski au président d'Emmaüs Jean Bouchy.

⁷ ATDBF 1C2, Note interne d'un membre de l'équipe sur l'organisation du camp. La date a été brûlée lors des incendies de 1959, l'archiviste l'estime en 1957 – 1958.

1970 de maisons en bois, comme le montre la carte établie par le rapport Badin en 1961¹ et corrélée par de nombreux témoignages, prouve que la direction n'a pas réussi à y mettre fin. L'administration n'est plus maîtresse de l'urbanisme du bidonville.

L'occupation par des familles de préfabriqués installés par Emmaüs dans le but de stocker du matériel ou de loger des communautaires s'avère également préoccupante². En 1960, la présence de la famille C. dans l'un d'entre eux qui doit servir à loger une assistante sociale dépêchée par le ministère de la Santé exacerbe la tension entre Emmaüs et ATD. Cette famille nombreuse y réside depuis plusieurs mois, voire plusieurs années. Aucune autre habitation ne lui ayant été trouvée, cela retarde d'autant l'installation de l'assistante sociale³.

L'épisode « Julien » est un autre exemple. Il s'installe sans l'autorisation de la direction dans une maison à l'entrée du camp destinée théoriquement à loger des jeunes venant aider en été. Connu de la police pour des viols sur sa belle-fille, il est accusé par Joseph Wresinski de « faire de cette baraque une véritable maison de passe »⁴. Emmaüs finit par lui demander de quitter le Château-de-France après « divers incidents fort regrettables »⁵ mais le processus est long et montre les difficultés pour l'administration sur place de conserver la maîtrise des bâtiments. Il révèle également l'incompréhension entre Emmaüs et la direction du camp : le secrétaire général d'Emmaüs demande en échange de l'expulsion de Julien M. le relogement d'une autre famille par les soins du père Wresinski⁶.

Incapable d'administrer le camp et ses 200 familles, la communauté d'Emmaüs perd peu à peu la confiance des habitants qui comprennent que le provisoire s'installe et que beaucoup d'entre eux ne seront pas relogés rapidement. Le projet d'une cité de transit s'effondre. En cause, les manquements d'Emmaüs en proie à des crises internes et l'insuffisance de constructions en région parisienne. De plus, les igloos, prévus pour ne durer que quelques mois, se dégradent rapidement, et rendent très dures les conditions de vie au quotidien.

¹ ATDBF, Bibliothèque, Rapport Badin, plan théorique du camp de Château de France, 1961.

² ATDBF 1C4, Lettre du 21 avril 1960 de Jacques Lazard, secrétaire général d'Emmaüs à Joseph Wresinski.

³ ATDBF 1C4, Lettre du 26 avril 1960 de Jacques Lazard, secrétaire général d'Emmaüs à Joseph Wresinski.

⁴ ATDBF 1C4, Lettre du 19 septembre 1959 de Joseph Wresinski à Jacques Lazard, secrétaire général d'Emmaüs.

⁵ ATDBF 1C4, Lettre du 20 octobre 1959 d'Emmaüs à Julien M.

⁶ ATDBF 1C4, Lettre du 7 septembre 1959 de Jacques Lazard, secrétaire général d'Emmaüs à Joseph Wresinski.

Chapitre 3 –

L'exaspération des tensions (1959 – 1961)

L'instabilité de l'équipe dirigeante oblige les instances d'Emmaüs et la mairie à changer de politique. Au sein même de l'administration du Château-de-France se joue une lutte féroce pour le pouvoir autour de la figure de Joseph Wresinski. La situation devient intenable, lorsqu'un groupe d'habitant décide de remettre en cause les différentes instances présentes.

1 – Une recomposition des acteurs

Emmaüs s'aperçoit que la communauté sur place est incapable de soutenir la charge de travail qui lui est demandée. La tension monte d'un cran avec le pouvoir municipal de plus en plus opposé au Château-de-France et qui bloque les quelques projets de rénovation urbaine d'envergure. L'association de l'abbé Pierre doit alors repenser une nouvelle administration.

La mairie en opposition

Si, durant les premières années, la mairie se montre compréhensive envers le camp et sa direction, l'absence de solutions à court ou moyen terme pour la résorption, la dégradation du terrain et des habitations et les difficultés financières qu'entraînent la présence d'un grand nombre de familles paupérisées a raison de la patience mayorale. Dès 1955, la commune alerte sur le coût que représente pour son budget la présence du camp de l'abbé Pierre. Elle cherche à réunir les différentes mairies de la région concernées par des structures d'Emmaüs – Neuilly-

Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Plessis-Tréville et Pomponne – afin de constituer un réseau d'entraide¹.

Le changement de maire en septembre 1957, avec le décès de Paul Sérèle et la prise de fonction d'André Ory, marque une rupture dans les discours et un rejet affirmé de la pérennisation du Château-de-France. Ainsi en juillet 1958 le maire André Ory écrit :

La Municipalité de Noisy-le-Grand ainsi que moi-même, le Conseil Municipal tout entier et la population ont toujours, en plein et parfait accord, lutté pour obtenir la disparition de ce camp².

Afin d'aider la mairie, la préfecture de la Seine-et-Oise débloque des aides et des subventions exceptionnelles les premières années et des secours temporaires pour les enfants du camp³ ou pour l'école du Clos-d'Ambert.

La commune de Noisy-le-Grand doit faire face à des charges financières très lourdes, consécutives à l'implantation de nombreux groupes d'habitations dont d'importantes Cités d'urgence. Elle doit être aidée dans son effort pour doter ses écoles publiques d'un matériel scolaire moderne⁴.

La mairie considère que le camp lui coûte cependant bien trop cher et depuis trop longtemps, en frais médicaux, notamment en transport d'ambulance, et allocations pour les enfants⁵. La commune se voit obligée de créer un nouveau poste d'assistante sociale pour les habitants du camp⁶ alors que son endettement est très élevé⁷.

Face à l'enlisement de la situation, Joseph Wresinski dénonce la préfecture de la Seine-et-Oise et les services publics. Aveugles aux difficultés sociales des habitants, ils ne peuvent selon lui lutter efficacement pour sa résorption du bidonville⁸.

La préfecture de la Seine est quant à elle accusée par la mairie de déplacer les « taudis » parisiens vers la banlieue⁹, ce que confirme le projet Emmaüs du Fort-de-Villiers. Ce fort,

¹ AMNIG 46W82, Délibération du conseil de Noisy-le-Grand, 29 décembre 1955.

² AMNIG 9W1.1, Rapport du 22 juillet 1958 sur le camp d'André Ory, maire de Noisy-le-Grand.

³ ANMdT 2000 050 0289, Compte rendu de journée à Emmaüs, 4 octobre 1955.

⁴ ADSSD 427W27, Lettre du 23 décembre 1958 de l'Inspecteur d'académie au préfet de la Seine-et-Oise.

⁵ AMNIG 9W1.1, Rapport du 25 juin 1958 de monsieur Goldenberg, chef de bureau.

⁶ AMNIG 46W83, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand du 8 mars 1958.

⁷ AMNIG 46W83, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand du 3 juin 1957.

⁸ ATDBF 1C4, Lettre de 1958 – 1959 de Joseph Wresinski à l'abbé Pierre.

⁹ AMNIG 9W1.1, Rapport du 22 juillet 1958 sur le camp d'André Ory, maire de Noisy-le-Grand.

construit à la fin du XIXe siècle pour protéger Paris, est abandonné. La préfecture de la Seine veut y héberger les dernières familles encore sous tente au pont de Sully¹ – un des camps d’Emmaüs – ce à quoi la mairie s’oppose violemment arguant du manque de moyens et de la présence déjà pesante du Château-de-France. La préfecture organise cependant elle-même le transport de treize familles nombreuses à la fin de l’année 1955². L’administration est déléguée par Emmaüs à un « ami, monsieur Pierre » qui s’occupe du suivi des arrivants³. En parallèle la préfecture envisage un centre d’hébergement pour des travailleurs nord-africains⁴. La mairie met alors en avant la faiblesse de ses structures sociales et la présence du camp pour refuser l’installation de ce dernier tout en accusant la préfecture de la Seine de vouloir « assainir Paris »⁵ afin de réaliser la rénovation des îlots insalubres de la capitale⁶.

La commune, devant le manque d’aides et l’enlisement de la situation s’oppose de plus en plus violemment à la direction du camp et exige une solution radicale. Lors de la réunion interministérielle du 15 octobre 1958, elle demande une enquête du ministère de la Population afin d’établir un décret d’insalubrité⁷. Elle finit par l’obtenir en octobre 1959 alors que l’administration du camp, qui s’enfonce définitivement dans la crise, ne peut s’y opposer⁸. Toutes nouvelles constructions et installations sont désormais interdites. La mairie espère ainsi une destruction progressive du Château-de-France et une dispersion *de facto* des familles.

Ce raidissement de la position mayorale coïncide avec une longue période de crise au sein de l’administration du camp du fait des espoirs déçus, d’une administration défailante et de l’hétérogénéité des populations et des associations présentes.

¹ AMNIG 46W82, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 26 octobre 1955.

² AMNIG 46W82, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 3 décembre 1955.

³ ANMdT 2000 050 0289, Rapport moral sur l’association Emmaüs du 1^{er} mars 1958.

⁴ AMNIG 46W83, Délibération du conseil, 18 avril 1956.

⁵ AMNIG 46W83, Délibération du conseil, 14 août 1958.

⁶ Annie Fourcaut et alii (dir.), *Paris – Banlieue, op. cit.*

⁷ ATDBF WK5, Compte rendu réunion interministérielle du 15 octobre 1958 au ministère de la Construction avec des représentants de la mairie de Noisy-le-Grand.

⁸ ATDBF WK5, Décret d’insalubrité envoyé par la Direction des affaires immobilières de la préfecture de Seine-et-Oise à la direction d’Emmaüs du 9 novembre 1959.

Les Amis du Hameau, tenter d'administrer le camp

Devant les difficultés à garder le contrôle du camp, à en assurer l'approvisionnement et à formuler un vrai projet d'avenir et de réaménagement pour le Château de France, une nouvelle association, Les Amis du Hameau, se constitue dès la mi-1957. Créée par Emmaüs et centrée sur le bidonville, son but premier est d'en assurer le bon fonctionnement. L'abbé Pierre est nommé président d'honneur, André Favereau, certainement un proche¹, occupe le poste de président et André Molin, membre d'Emmaüs, est secrétaire général. Le siège de l'association se situe au 32 rue des Bourbonnais, le cœur d'Emmaüs. C'est en revanche à Olivier de la Baume, qui semble plus proche du père Wresinski, que revient le poste de trésorier. Joseph Wresinski et une de ses amies, madame de Brancion, en sont membres, ainsi que madame Mauconault, sur laquelle nous n'avons pas de renseignements. La répartition des postes bénéficie largement au contrôle d'Emmaüs, la partie technique étant, elle, déléguée à Joseph Wresinski et ses amis. L'objectif affiché est « d'apporter l'aide aux sans-logis et aux habitants du hameau sous différentes formes, et notamment dans les domaines culturels et sociaux (...) L'association s'efforcera aussi dans le domaine immobilier d'apporter une amélioration progressive à la situation présente »².

Selon l'abbé Pierre, l'association doit accompagner une nouvelle réflexion autour du relogement :

Le Hameau ne saurait disparaître pour faire place à des constructions définitives aussi longtemps que les sans-logis qui s'y trouvent ne sauraient remplir les conditions pour devenir les locataires de ces constructions³.

Les familles « capables » doivent alors être redirigées vers le Plessis-Trévisé ou vers seize des logements nouvellement construits en région parisienne. Les autres familles resteraient sur le site, dans des préfabriqués remplaçant les igloos⁴.

L'association est pensée comme une continuité de l'action d'Emmaüs avec la constitution d'une autre structure, l'Association des Amis de la communauté de Noisy, qui doit

¹ Rien ne permet d'affirmer qu'André Favereau est un proche de l'abbé Pierre mais l'absence de liens directs avec Joseph Wresinski rend cette supposition plausible.

² ATDBF 3D5, Déclaration d'association à la préfecture des Amis du Hameau, 23 mars 1957.

³ Procès-verbal de réunion des Amis du Hameau du 1^{er} avril 1957.

⁴ *Ibid.*

« fournir à des hommes désireux de vivre en communauté un hébergement et la possibilité de se réadapter au travail », c'est-à-dire favoriser l'envoi d'hommes au Château-de-France alors que la communauté est en plein délitement. L'abbé Pierre assure là encore la présidence d'honneur¹.

Le but de l'association est d'assurer le bon fonctionnement du camp et d'établir une administration plus cohérente. Elle relance la politique de travaux avec des projets de rénovation d'igloos et d'équipement de pompes et de WC². L'abbé Pierre promet 60 000 francs pour installer un éclairage public et tout autant pour des clôtures et des dalles en ciment destinées à la réfection des igloos. L'ecclésiastique continue à vouloir diriger cette action en recourant à un communautaire, Johny (sic) ne faisant pas partie des Amis du Hameau. Les commandes de matériaux passent également par un autre communautaire³. La direction d'Emmaüs cherche des contre-pouvoirs aux Amis du Hameau en multipliant ses interlocuteurs. Il s'agit de diviser pour mieux régner.

Cette nouvelle association marque, de façon évidente, un renforcement de la position de Joseph Wresinski qui devient l'interlocuteur privilégié d'Emmaüs au sein du camp. Il est le coordinateur et le négociateur de la politique de réfection des igloos durant la mi-1957⁴ et, depuis au moins mai 1957, c'est par lui que transitent les demandes de relogement et l'attribution des igloos⁵. L'association doit à la fois entretenir les liens entre le « 77 » et l'extérieur et sert de ce fait à constituer des réseaux d'influence et permettre l'aménagement du camp en trouvant des financements et en coordonnant les travaux.

Le Groupe Action Culture, une association au service de Joseph Wresinski

Un an plus tard se crée une autre association, le Groupe d'Action de Culture et de relogement des provinciaux de la région parisienne (GACRPRP, abrégé dans les sources en GAC) qui a pour objectif de mettre en place des activités culturelles et de favoriser des

¹ ATDBF 2C1, Lettre largement brûlée empêchant de connaître la date et l'émetteur.

² ATDBF 3D5, Programme des Amis du Hameau du 15 mai 1957.

³ *Ibid.*

⁴ ATDBF 1C2, Rapport de réunion du 12 juillet 1957 entre l'abbé Pierre et Joseph Wresinski.

⁵ ATDBF 1C4, Lettre du 15 mai 1957 d'Emmaüs à Joseph Wresinski.

relogements en province¹. Elle émane de l'administration du camp et non d'Emmaüs. Joseph Wresinski, président d'honneur, en est l'instigateur. Les postes de vice-président, de secrétaire et de trésorier adjoint, au moins, sont occupés par des habitants du Château-de-France². Pour achever de sortir le GAC du giron d'Emmaüs, le père Joseph choisit de l'affilier à une association suisse à visée internationale : l'Europäische Vereundschaft (l'Amitié européenne)³ et d'installer le siège au 7 rue Lamartine à Noisy-le-Grand et non pas au 32 rue des Bourbonnais⁴.

La constitution du GAC, sous la houlette de Joseph Wresinski, s'inscrit également dans la continuité d'initiatives déjà en place au sein du camp. La jeune Mathilde A., habitante du Château-de-France, s'occupe ainsi des enfants des mères travaillant à l'extérieur⁵. Une délégation des familles est reçue en août 1955 pour demander l'installation d'un marché dans le « 77 »⁶. Cette démarche illustre une volonté autogestionnaire de l'abbé Pierre :

« Le camp doit être représenté dans le comité [sic, conseil] municipal et le père [abbé Pierre] n'acceptera jamais qu'il soit représenté par quelqu'un d'autre que le responsable du camp : M Robert Berioux et deux pères de famille élus par les familles du camp⁷. »

Le prêtre n'en est d'ailleurs pas à son coup d'essai puisque, dès le 21 juin 1957, se tient sous sa direction une réunion d'un conseil des familles avec le noyau de ce qui devient le GAC. Ce conseil se donne assez de pouvoir pour convoquer l'épicier Bénard, pilier du camp, afin d'évoquer les problèmes liés à l'emplacement de son épicerie ou encore pour mettre en place une commission pour la création et la gestion d'une trésorerie⁸.

En même temps que le GAC se met en place, d'autres structures apparaissent. Le service incendie, créé en juin 1958, a pour président monsieur A., qui est aussi vice-président du GAC⁹. On retrouve également des membres du service incendie dans la « commission électrification » qui statue à la même époque sur les modalités d'installation de poteaux électriques dans le

¹ ATDBF 3D5, *Journal officiel*, 23 novembre 1958.

² AMNIG. On trouve leur nom dans les dossiers de la Main-d'œuvre.

³ ATDBF 2C1, Compte rendu de la première assemblée générale de la GACRPRP, 1^{er} septembre 1958.

⁴ ATDBF 2C1, Récépissé de déclaration de la création du GAC au sous-préfet de Pontoise daté du 29 octobre 1958

⁵ Entretien avec madame K. et monsieur D., 4 avril 2016.

⁶ AMNIG 46W82, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 27 août 1955.

⁷ ANMT 2000 050 0289, Procès-verbal du conseil d'administration d'Emmaüs, 2 février 1955.

⁸ ATDBF 2C1, Rapport de réunion du conseil des familles, 21 juin 1957.

⁹ ATDBF 1C2, Note sur le service d'incendie, 19 juin 1958.

camp¹. Un réseau naît ainsi avec quelques habitants qui accompagnent les nouvelles politiques de Joseph Wresinski. Certaines familles citées par les sources sont encore aujourd'hui en contact avec ATD Quart-Monde.

La désagrégation de la communauté, son emprise de plus en plus faible sur l'administration d'Emmaüs et l'absence de projet de résorption du bidonville font perdre à cette dernière sa crédibilité et sa légitimité. On assiste alors une recomposition profonde de la place de chacun et de son positionnement politique vis-à-vis du camp.

2 – La mort de l'Abbé, la naissance du Père (1959)

Le Château-de-France est né et s'est pensé autour de l'abbé Pierre, homme charismatique dont la légende est déjà en marche, mais complètement dépassé par les événements. Son écartement brutal d'Emmaüs et l'absence de solutions proposées par les nouveaux dirigeants facilite l'émergence d'une autre figure ecclésiastique, le père Wresinski.

La prise de contrôle des Amis du Hameau par Joseph Wresinski

La création du GAC est concomitante de l'écartement progressif de l'abbé Pierre, puis d'Emmaüs plus largement, des Amis du Hameau et de l'administration du camp. La volonté d'un contrôle du fondateur d'Emmaüs sur le Château-de-France par le biais de communautaires est repoussée par monsieur Favereau et Jacques Lazard, secrétaire général d'Emmaüs, qui ne soutiennent pas ses prises de position². En 1957-1958, le retrait forcé de l'abbé Pierre au sein d'Emmaüs au profit de gestionnaires entraîne une grave crise³. Les administrateurs du Château-

¹ ANMT 2010 018 337, Note électrification des igloos, 1^{er} septembre 1958.

² ATDBF 3D5, Programme des Amis du Hameau, 15 mai 1957.

³ Axelle Brodriez-Dolino, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, op. cit., p. 102. L'abbé Pierre passe régulièrement de très longs séjours à l'hôpital pour soigner son surmenage. Axelle Brodriez-Dolino considère qu'il s'agit d'une politique délibérée de mise à l'écart d'une figure incontrôlable.

de-France se plaignent de l'absence de l'abbé auprès de sa secrétaire. Ils regrettent également de ne pouvoir tenir une ligne claire auprès des communautaires, des habitants et des services publics. Joseph Wresinski rend même une visite en Suisse à l'abbé en 1958 mais se voit interdit de le rencontrer¹. L'abbé reste une figure fondamentale et fédératrice au sein du camp pour les habitants et les communautaires. Durant sa convalescence, de nombreuses lettres lui sont envoyées par les familles sous l'impulsion de la famille A., proche de Joseph Wresinski².

Le prêtre s'autonomise alors de plus en plus de la maison-mère qui n'est plus en mesure de fournir selon lui le soutien moral et financier nécessaire à une bonne administration du camp. Lucie Coutaz, secrétaire personnelle de l'abbé, s'en inquiète et lui demande, sans succès, de ne pas « faire cavalier seul »³.

Plus qu'un rejet de l'abbé Pierre, la prise d'indépendance de Joseph Wresinski dans la gestion du camp apparaît comme la volonté de se tenir à l'écart des luttes de pouvoir au sein d'Emmaüs : « J'ai voulu à tout prix rester en dehors de la petite histoire d'Emmaüs, pour me consacrer à la grande histoire, la seule qui soit vraie et relève de l'esprit de l'Abbé Pierre » écrit-il ainsi à Lucie Coutaz⁴. Pour le père Wresinski, il est difficile de contrôler la communauté en l'absence de l'abbé Pierre et à cause de l'incompétence du personnel fourni par Emmaüs.

L'administration du « 77 » est de plus en plus en froid avec la direction d'Emmaüs. Jean Bouchy, arrivé à la tête d'Emmaüs en 1958⁵, va être un des cristalliseurs de ces tensions. Si les échanges sont toujours courtois, la lettre que lui envoie Joseph Wresinski lors de sa démission pour raison de santé ne laisse aucun doute. Il l'accuse d'avoir « créé de nombreux torts pour les familles (...) Je ne parle pas du tort considérable que vous m'avez fait personnellement auprès des autorités civiles, policières et religieuses »⁶. L'accusation contre Emmaüs est portée au niveau national dans une enquête journalistique du grand reporter François Brigneau sur l'abbé Pierre qui fait grand bruit. Le journaliste d'extrême-droite s'attaque d'abord aux différents responsables nommés par Emmaüs : « Résultat : ici, un de ces fameux responsables a fichu le camp avec sa caisse. Et un autre a séduit cinq filles et les a mises au travail... ». Il remet aussi en cause l'action de l'abbé, celle d'un homme qui se considère comme providentiel :

¹ ATDBF 1C4, Lettre de mai 1958 de Lucie Coutaz, secrétaire de l'abbé Pierre à Joseph Wresinski.

² ANMdT, Lettre du 28 juillet 1958 de l'abbé Pierre à monsieur A. et aux autres familles du camp.

³ ANMdT, Lettre du 12 mai 1957 de Lucie Coutaz à Joseph Wresinski.

⁴ ATDBF 1C4, Lettre du 16 mai 1958 de Joseph Wresinski à Lucie Coutaz, secrétaire de l'abbé Pierre.

⁵ ATDBF 1C4, Lettre de juin 1958 du Bureau de l'abbé Pierre à Georges C., habitant du camp.

⁶ ATDBF 1C4, Lettre du 11 novembre 1960 de Joseph Wresinski à Jean Bouchy.

Il se prend pour un architecte, pour un urbaniste, pour un homme d'affaires, pour un grand psychologue, pour un homme d'Etat, pour tout ce qu'on veut. (...) Mais le paternalisme au XXe siècle ça ne colle plus¹.

Selon lui, les méthodes d'Emmaüs et l'impulsion donnée par l'abbé Pierre ne se fondent que sur la construction de logements, leur charité est dépassée voire contre-productive car elle empêche de lutter efficacement contre les causes socio-culturelles de la grande pauvreté.

La marginalisation d'Emmaüs dans l'administration du camp

On assiste donc peu à peu à une modification de la direction des Amis du Hameau. Une assemblée générale a lieu chez madame de Brancion. Le président des Amis du Hameau, monsieur Favereau, et le secrétaire général, Molin y sont présentés comme démissionnaires alors même que ce sont des proches de l'abbé Pierre et d'Emmaüs. En octobre 1959, un bureau provisoire constitutif est créé avec essentiellement des amis de Joseph Wresinski, Olivier de la Baume et Jean Daladier, fils de l'ancien président du Conseil, ainsi que le prêtre lui-même. Olivier de la Baume est élu nouveau président des Amis du Hameau et la domiciliation de l'association passe du 32 rue des Bourbonnais au 77 rue Jules-Ferry². Cette nouvelle prise de pouvoir ne marque pas pour autant une rupture avec Emmaüs. Une lettre d'un administrateur du camp promet, fin 1959, de porter devant l'assemblée générale d'Emmaüs la démonstration que la situation du bidonville est due à « l'absence d'un organisme responsable et valable qui puisse agir avec efficacité dans les divers problèmes du camp »³.

Emmaüs cherche alors à limiter les nouveaux pouvoirs acquis par Joseph Wresinski au sein des Amis du Hameau. Si une partie des prestations et des factures passent sous son contrôle, le secrétaire général d'Emmaüs demande la constitution d'un bureau provisoire pour les Amis du Hameau qui ne soit pas celui nommé en octobre⁴. Il refuse aussi le nouveau trésorier du camp proposé par Joseph Wresinski mais inconnu des services d'Emmaüs, au profit de celui

¹ ATDBF 5J, « L'abbé Pierre sans sa légende », *Paris Presse, l'Intransigeant*, 18 avril 1959.

² ATDBF 2C1, Procès-verbal de la réunion des Amis du Hameau, 27 octobre 1959.

³ ATDBF 1C2, Lettre d'un membre d'Emmaüs (nom illisible) à Joseph Wresinski, novembre – décembre 1959.

⁴ ATDBF 1C4, Lettre du 12 janvier 1960 du secrétaire général d'Emmaüs Jacques Lazard à Joseph Wresinski.

occupant déjà ce poste aux Amis du Hameau¹. Emmaüs tente de contrer cette prise de pouvoir de plus en plus visible des proches du père, comme lorsque le Service Bonnes Vacances, un organisme dédié aux vacances enfantines, annule les avenants d'assurance signés avec le GAC dès lors qu'Emmaüs lui confirme qu'elle cherche à rester le principal interlocuteur².

Face aux Amis du Hameau, passés définitivement sous la direction des proches de Wresinski, et devant l'absence de contrôle de la communauté sur place, Emmaüs se trouve devant le fait accompli. En juin 1960, un accord est signé entre les deux associations. Les Amis du Hameau « [ont] seuls les pleins pouvoirs d'administration du camp de Noisy-le-Grand » et sur les structures en place, s'occupent des relogements et surtout deviennent l'interlocuteur privilégié avec « les autorités administratives compétentes »³. Emmaüs semble tout de même garder un représentant, mais sa présence et son rôle ne sont que théoriques⁴.

Pour Emmaüs, cet aveu d'échec est le second en quelques mois après que la mairie ait fait signer par le préfet un arrêté d'insalubrité empêchant toute solution de projet HLM au 77 rue Jules-Ferry. Il lui est fatal.⁵ L'association en prend acte et cherche par tous les moyens à se débarrasser du « 77 » et de sa gestion. Elle laisse le camp aux Amis du Hameau dans l'espoir qu'ils soient capables d'apporter des solutions. Pour Joseph Wresinski, la séparation d'avec Emmaüs est nécessaire pour relancer les travaux et l'action sociale au Château-de-France.

Seulement, tout ce qui est arrivé l'année dernière a été abandonné, Emmaüs a arrêté ce travail de transformation [du camp]. Il nous faut attendre que l'élan soit repris⁶.

Les profondes recompositions de l'administration du camp au cours des années 1957 – 1958 et le remplacement de la figure charismatique de l'abbé Pierre par une autre – le père Wresinski – ne se font pas sans une crise aigüe au sein du bidonville. Elles entraînent des remises en cause de la légitimité de chacun.

¹ ATDBF 1C4, Lettre du 6 janvier 1960 du secrétaire général d'Emmaüs Jacques Lazard à Joseph Wresinski.

² ATDBF 1C4, Lettre du 6 avril 1960 de Bonnes Vacances au GAC.

³ ATDBF 2C1, Accord du 8 juin 1960 entre Emmaüs représenté par monsieur Camus administrateur délégué d'Emmaüs et les Amis du Hameau représentés par Olivier de la Baume.

⁴ Entretien avec madame K. et monsieur D., 4 avril 2016.

⁵ ATDBF WK5, Décret d'insalubrité envoyé par la direction des Affaires immobilières de la préfecture de Seine-et-Oise à la direction d'Emmaüs du 9 novembre 1959.

⁶ ATDBF 1C6, Lettre de Joseph Wresinski à Freddy Weder, 1959.

3 – De l’explosion à la reprise en main (1959 – 1961)

Cette recomposition ne prend jamais en compte les habitants du bidonville, personne ne leur demande leur avis sur les moyens de réhabiliter le camp et de rendre leurs conditions de vie plus décente. C’est pourtant par cet acteur oublié que la situation trouve une issue, exposant l’ensemble des paradoxes, sociaux, urbains et politiques du « 77 ».

L’« affaire des pieds-noirs »¹

Si, d’un point de vue strictement administratif, la situation se normalise, sans forcément mettre fin aux tensions, cela impacte néanmoins fortement sur la vie du camp. Les habitants se retrouvent pris entre deux feux : un arrêté d’insalubrité justifiant à tout moment une dispersion pure et simple et une administration en pleine recomposition. Cette division entre les différents acteurs apparaît publiquement avec l’épisode des pieds-noirs. Depuis le milieu des années 1950 et le début de la guerre d’Algérie, de plus en plus d’Européens quittent le Maghreb pour la métropole notamment dans le Sud et la région parisienne². L’Etat cherche à favoriser leur intégration avec la création en 1956 d’un Centre d’orientation des Français rapatriés mais nombre d’entre eux ont du mal à trouver un logement convenable³. Une demi-douzaine de familles pieds-noirs arrivent au camp pour constituer une petite minorité structurée à la fin des années 1950⁴. La difficulté des relogements et des conditions de vie pour des familles ayant souvent eu une position avantageuse en territoire colonial favorise un sentiment d’entre-soi et une frustration intense. Un membre d’ATD rapporte la constitution d’un comité de pieds-noirs le 14 novembre 1960. Il se présente à la mairie et aux administrations publiques comme le vrai représentant du camp. Le lendemain, il fait venir Pierre Battesti, député UNR de Seine-et-Marne et proche de l’association des Français d’Afrique du Nord et de l’Outre-Mer pour asseoir sa

¹ Apparemment, le terme regroupe aussi quelques familles de Tunisie, arrivées suite à l’indépendance de 1956.

² Jean-Jacques Jordi, *1962 : l’arrivée des Pieds-Noirs*, Paris, Autrement, 1995.

³ Yann Schioldo-Zürcher, *Devenir métropolitain politique d’intégration et parcours de rapatriés d’Algérie en métropole, 1954 – 2005*, Paris, EHESS, 2010.

⁴ Une étude du lieu de naissance et la mention du nom des protagonistes de cette affaire permettent de comptabiliser en 1959 au moins 9 familles venant du Maghreb et ne faisant pas partie des Français musulmans d’Algérie.

légitimité et inscrire ses revendications dans un contexte national propice¹. Les Amis du Hameau cherchent à dissoudre le comité le 19 novembre. Dès lors le ton monte².

L'incendie accidentel d'un igloo le 30 novembre 1960 et la mort de deux enfants amplifient les tensions³. La couverture nationale de l'épisode est importante avec des articles dans *Le Parisien Libéré*, *France-Soir*, *Paris-Jour* ou *L'Aurore*⁴. Si la famille touchée n'est pas issue d'Afrique du Nord (les parents sont nés en Côte-d'Or), Maurice A., un des leaders, cherche à récupérer l'affaire et accuse le père Wresinski de malversation et de mauvaise gestion.

Le 2 décembre c'est au tour du bureau de Joseph Wresinski de prendre feu. Les pompiers n'arrivent pas à déterminer si c'est le poêle qui est en cause ou si l'acte est d'origine criminelle⁵. Maurice A. veut alors faire pression sur le maire en organisant une manifestation devant l'hôtel de ville⁶. La direction du camp considère quant à elle qu'il s'agit d'une manipulation de la part de la mairie qui chercherait à utiliser cet épisode pour faire partir un prêtre devenu trop gênant⁷. Les Amis du Hameau envoient alors une lettre à la sous-préfecture pour dénoncer les troubles attribués au comité de gestion des pieds-noirs. Ils critiquent aussi une nouvelle visite le 3 décembre du député Pierre Battesti et de M. Melero secrétaire de l'Association des Français d'Afrique du Nord⁸. Après enquête de la police sur l'incendie du bureau le rapatrié est arrêté⁹, marquant ainsi un coup d'arrêt à l'influence du comité de pieds-noirs.

Afin de clore cet épisode, les Amis du Hameau cherchent à reloger en priorité les familles pieds-noirs. Les réunions qui suivent ces tensions sont notamment dédiées au relogement des familles A., G. et S. qui « continuent à entretenir l'agitation sur le hameau »¹⁰. Geneviève Anthonioz-de Gaulle envoie deux jours plus tard une lettre à la sous-préfecture demandant qu'elles partent du camp parce que « elles sont une des principales causes des

¹ ATDBF 1C2, Chronique du camp, auteur inconnu. Pierre Battesti est mentionné comme étant député de Seine-Maritime. Il est en fait, après vérification de notre part, député de Seine-et-Marne.

² ATDBF 1C2, Chronique du camp, auteur inconnu (différente de la précédente).

³ AMNIG 8W7, Rapport d'intervention des pompiers de Noisy-le-Grand, 30 novembre 1960.

⁴ ATDBF 5J, « Minutes horribles à la cité Emmaüs de Noisy-le-Grand », *L'Aurore*, 1^{er} décembre 1960.

⁵ AMNIG 8W7, Rapport d'intervention des pompiers de Noisy-le-Grand, 2 décembre 1960.

⁶ ATDBF 5J, « Encore un incendie au camp de Noisy-le-Grand », *Paris-Jour*, 3 décembre 1960.

⁷ Francine de la Gorce, *L'espoir gronde*, *op.cit.*

⁸ ATDBF WK6, Lettre du 5 décembre 1960 de monsieur Etesse et de madame de Vos au sous-préfet de Pontoise.

⁹ ATDBF 5J, « Le bidonville maudit de Noisy-le-Grand, Le chemin des rapatriés ne doit pas passer par là. », *20^{ème} siècle*, 15 janvier 1961.

¹⁰ ATDBF 2C1, Procès-verbal de la réunion du 19 janvier 1961 des Amis du Hameau.

troubles politiques au sein du camp »¹. Plus d'un mois plus tard, le relogement n'est toujours pas effectué bien que la famille G. attende son départ pour Athis-Mons².

Cet épisode traumatise fortement la direction du Château-de-France et marque une rupture profonde entre les « gens de l'abbé Wresinski » et Emmaüs, ce que restituent les écrits de Francine de la Gorce 30 ans plus tard. L'association de l'abbé Pierre est d'ailleurs accusée par André Etesse d'entretenir un climat de suspicion envers Joseph Wresinski et les Amis du Hameau en accréditant la rumeur selon laquelle les retards des relogements sont de leur faute³. Le père Wresinski s'oppose en effet depuis plusieurs mois à une dispersion parce qu'il pense que la précipitation et l'absence de suivi social qui s'en suivra ne permettront pas aux familles de se sortir de la misère⁴ alors même que plusieurs familles sont arrivées au camp après une expulsion des immeubles d'Emmaüs.

Et il n'en restera qu'un, l'imposition de Joseph Wresinski

Le règlement de la question pied-noir permet aux Amis du Hameau de s'affirmer un peu plus comme la seule structure associative légitime du camp. L'année 1961 amène alors à une simplification du tissu associatif au sein du Château-de-France avec le départ d'un certain nombre de structures non liées à Joseph Wresinski. Un dernier épisode douloureux, celui de l'association anglaise Foster Parents Plan, clôt la séquence. L'action de cette association consiste à mettre en lien des enfants orphelins ou miséreux avec un « parrain » qui donnera argent ou fournitures scolaires. L'association est présente au camp depuis 1957 et tient une permanence à la mairie toutes les semaines depuis 1958⁵. Pour ATD, la politique de don va à l'encontre du travail social qu'elle mène. Elle favorise l'iniquité et les jalousies : toutes les familles n'en sont pas bénéficiaires et pour celles qui le sont elle ne concerne pas l'ensemble de la fratrie. Elle renvoie également une image misérabiliste des habitants du camp. L'association, selon ATD, demande en effet aux parents d'envoyer une photo de leur enfant

¹ ATDBF WK7, Lettre du 21 janvier 1961 de Geneviève Anthonioz-de Gaulle à la sous-préfecture de Pontoise.

² ATDBF 2C1, Procès-verbal de la réunion du 21 février 1961 des Amis du Hameau.

³ ATDBF 1C4, Lettre du 12 décembre 1960 d'André Etesse au secrétaire général d'Emmaüs Jacques Lazard.

⁴ ATDBF 1C6, Analyse succincte préalable au projet de création d'une association pour l'entraide aux familles en détresse du 20 février 1960 par Monsieur Achard.

⁵ ATDBF WK6, Lettre du 23 novembre 1960 de madame Bouccart de Foster Parents Plan à Alwine de Vos.

habillé le plus pauvrement possible pour mieux émouvoir le parrain potentiel¹ ce que suppose une lettre que Foster Parents Plan envoie à certaines familles demandant de :

Fournir une photographie représentant l'enfant (...) vêtu le plus simplement possible afin que la photographie donne une idée exacte de la modicité réelle de vos ressources².

La direction du camp demande alors la fin de l'activité de l'association étasunienne, étant seule chargée, selon elle, « de l'étude, du développement et l'application des méthodes éducatives pour la réadaptation sociale des habitants du camp »³. La situation s'envenime et Joseph Wresinski accuse la mairie d'utiliser Foster Parents Plan pour obtenir son départ suite à une enquête menée par un employé de la mairie et un membre de l'association anglaise⁴. La situation finit par se tasser, sans doute grâce aux relais qu'ont les Amis du Hameau auprès de la préfecture⁵.

Le bilan fait par Joseph Wresinski de l'histoire du Château-de-France au tournant des années 1960 est très critique à l'égard de l'action associative. Il dénonce la multiplicité des œuvres – le nombre de vingt-huit est avancé sans plus de détails – et l'absence de coordination entre elles. Le travail du père Wresinski est alors présentée comme ayant permis au, contraire, d'unifier le travail social sous une même association⁶. Cela se traduit *de facto* par la disparition des œuvres ayant une action épisodique au sein du camp – soupes populaires, associations de dames parisiennes, etc. – remplacées par trois volontaires permanents jouant le rôle « de maire, d'assistante sociale ou encore de prêtre »⁷.

¹ ATDBF WK6, Lettre du 24 janvier 1961 d'André Etesse à monsieur Hannan du Foster Parents Plan.

² ATDBF 1C3, Lettre type de Foster Parents Plan aux familles du camp.

³ ATDBF WK6, Lettre du 24 janvier 1961 d'André Etesse à monsieur Hannan du Foster Parents Plan.

⁴ ATDBF 1C3, Lettre du 20 mai 1961 de Joseph Wresinski au vicaire de Versailles.

⁵ C'est du moins ce que l'on peut supposer, les sources archivistiques étant muettes à ce sujet.

⁶ ATDBF WK7, Bilan sur l'histoire du camp et le début des années 1960 dressé par un membre d'ATD.

⁷ ATDBF WK7, Bilan de l'année 1961 par ATD.

Du GAC à ATD

En 1961, la création d'ATD en remplacement du GAC entérine la prise de contrôle définitive de Joseph Wresinski sur le « 77 ». La différence n'est pas que nominale. Le GAC incluant un grand nombre de résidents dans ses instances dirigeantes s'apparente à une certaine volonté d'autogestion, ce qui n'est pas le cas d'ATD composée essentiellement de personnes extérieures au camp ou de volontaires. Pour Francine de la Gorce, le passage du Groupe Action Culture à ATD est dû au ministère de l'Intérieur, la première association étant interdite parce que composée d'étrangers et de repris de justice¹.

Pourtant l'étude des sources laisse supposer un changement plus progressif entre les deux statuts. Une première référence à une « Aide à Toute Détresse » apparaît en février 1961. Le GAC est en effet divisé en quatre structures différentes : l'Aide à Toute Détresse correspond au volet culturel ; l'Equipe de l'Espoir en lien avec une équipe de communautaires chine dans le Jura pour financer des relogements en province ; le Scotch s'occupe du nouvel atelier qui se met en place et l'Enfance² gère la bibliothèque et les différentes activités pour les jeunes. A partir de juillet, une note conclut que le GAC n'est plus adapté aux problèmes du camp et à la recherche sociale que nécessite le projet de relogement. Elle prône une association répondant à trois impératifs : action sociale sur le terrain, recherche et « collaboration nationale et internationale ».

Le passage du Groupe Action Culture à l'Aide à Toute Détresse est définitivement adopté en interne en octobre 1961. Le conseil d'administration ne comprend aucun habitant du camp mais des industriels et des notables français ou étrangers avec André Etesse, président, madame de Brancion, vice-présidente et monsieur Siot, trésorier. Le secrétariat général est assuré par Joseph Wresinski et mademoiselle de Vos³. ATD fonctionne essentiellement avec des personnes ne résidant pas dans le bidonville et ayant un statut et un prestige sociaux importants. L'association cherche désormais à se rendre plus respectable, à l'image de ce qu'Emmaüs a fait en 1954, avec l'arrivée de journalistes, d'avocats et surtout de grands patrons comme Georges Lillaz, directeur général du BHV ou Jacques Lazard⁴. Ce sont les mêmes personnes qui reprennent en main les Amis du Hameau. Ce changement est officialisé en

¹ Francine de la Gorce, *L'espoir gronde*, op. cit.

² ATDBF 2C1, Compte rendu de l'assemblée générale de l'association GACRPRP, 23 février 1961.

³ ATDBF 2C1, Compte rendu de l'assemblée générale de l'association GACRPRP, 10 octobre 1961.

⁴ Axelle Brodriez-Dolino, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, op.cit., p. 60.

décembre¹ avec la modification des statuts sans que ne soit jamais évoqué la moindre dissolution ou menace de dissolution contrairement à ce que semble indiquer Francine de la Gorce.

De « centre de dépannage »² à bidonville, il ne faut que quelques années au camp de Noisy-le-Grand pour que ses habitants passent de l'espoir en un relogement rapide à l'enfer d'un bout du monde dont plus personne ne veut. Cet échec est principalement dû à l'absence de politique urbaine pour l'ensemble de la région parisienne, notamment pour sa partie Est.

Le camp de l'abbé Pierre est représentatif des déboires qu'Emmaüs rencontre dans ses premières années. Projets trop ambitieux, figure charismatique dépassée par la tâche, et urbanisme aléatoire ont raison des rêves soulevés le 1^{er} février 1954. L'association cherche à reloger les populations précaires d'une région sous-équipée alors que l'Etat n'a pas encore lancé de vraie politique de construction suite au plafonnement des loyers de l'entre-deux-guerres et de la Seconde Guerre mondiale. Le nombre de familles demandant l'aide de l'abbé dépasse de beaucoup ce que peut assumer l'association, alors constituée de quelques communautés et se finançant difficilement avec la chine. Les constructions se multiplient à un rythme soutenu pour permettre le relogement d'un maximum de familles, notamment au Plessis-Trévisé mais les terrains choisis, le travail bâclé par manque de temps, l'absence de financement de l'Etat et les arrivées toujours plus nombreuses ont raison de ce projet. Rapidement l'association se déchire entre Pierristes et gestionnaires de fortunes. Il faut ensuite stabiliser les acquis, assainir les finances et reprendre le contrôle des communautés.

L'administration du camp est rattrapée par les divisions interne d'Emmaüs, le Château-de-France étant à la fois l'un des plus grands territoires de logements précaires et l'un des moins bien encadrés. La direction n'est plus capable de donner des lignes claires et d'assurer un relogement efficace qui aurait permis une résorption. La mairie, au départ compréhensive, « n'en peut plus de tous ces abbés Pierre » et, devant les difficultés que cela entraîne pour la commune finit par se figer dans une opposition farouche au camp, l'Etat continuant de faire la sourde oreille. La scission de Joseph Wresinski, suivi par quelques communautaires et surtout

¹ ATDBF 2C1, *Journal officiel*, 24 décembre 1961.

² ANMdT, Plan-masse du Centre de dépannage Emmaüs de Noisy-le-Grand du 11 janvier 1955.

par des figures de la société civile, est progressive. Le père cherche une voie autre que la dispersion des habitants et la destruction *manu militari* du Château-de-France et s'impose par une simplification du tissu associatif placé sous la tutelle de cette nouvelle administration. L'équipe dirigeante se place alors en opposition plus ou moins assumée avec les autres acteurs, essentiellement la mairie et Emmaüs.

Partie II –

Vivre aux abords du monde

Les discours essentialisant la pauvreté empêchent une compréhension fine des réalités sociales qui traversent la grande précarité. Les habitants du bidonville de Noisy-le-Grand ne relèvent pas d'un idéal-type commun mais ont au contraire des origines sociales, géographiques et des parcours très divers. Déconstruire ces parcours permet tout à la fois de mieux mettre à distance les affirmations des différents acteurs et de mieux analyser les mécanismes sociaux qui laissent, dans une période de forte croissance économique, des centaines de familles dans la marginalité.

Cette question de la marginalité est elle-même à interroger. Certes, les habitants du Château-de-France se retrouvent exclus de la société de consommation qui s'impose alors un peu partout en France, peu ont une voiture et très peu la télévision et l'accès au supermarché de Noisy-le-Grand leur est impossible. Pourtant, analyser les habitudes et les manières d'être comme les dernières soubresauts d'un passé révolu s'avère réducteur. Les résidents ont des interactions fortes, souvent conflictuelles, avec le monde extérieur, qui débouchent sur des cultures et des habiter particuliers.

La présence de grandes poches de pauvreté constitue un problème à part entière pour les services publics. Le développement de l'État-providence permet l'apport de solutions nouvelles en termes d'accompagnement ; pourtant la notion de contrôle et de répression demeure très présente pour cette « classe dangereuse » et difficile à appréhender.

Chapitre 4 -

La pauvreté en héritage

Les données de 1954¹ montrent des familles aux origines sociales et géographiques très diverses mais ne permettent pas de comprendre les causes de leur précarité. Les études à caractère sociologique menées au cours des années soixante et les témoignages aident en revanche à dresser un tableau de la pauvreté en héritage du Château-de-France.

1 - Sociologie des habitants (années 1950 – 1960)

Le relevé de la population de 1959 préparant l'arrêté d'insalubrité est le seul qui fournit le nom de l'ensemble des 502 adultes. Le lieu de naissance de 218 d'entre eux a pu être identifié en croisant le fichier du Bureau de la main-d'œuvre, les listes électorales de 1956 et de 1968 et les fiches de l'enquête Labbens (document 1). L'année 1959 est d'autant plus représentative de la sociologie du camp que l'arrêté fige en grande partie le bidonville : peu des familles présentes seront relogées avant le projet Emmaüs-ATD et peu de nouvelles s'installent.

Pourtant, comme en 1954, les départements de naissance sont très divers, avec plus de la moitié représentée, mais toujours avec une surreprésentation de la région parisienne, notamment la Seine en premier lieu (33 % des habitants, dont 24% pour Paris). Aucun département de province n'apporte un fort contingent, sauf la Seine-Maritime dont sont issus 6 % des résidents, devant la Seine-et-Oise et la Seine-et-Marne. Ces résidents sont à 85 % des urbains de naissance².

Dans les bidonvilles d'étrangers ou de coloniaux comme à la Folie de Nanterre, c'est souvent la présence d'un proche, de la famille ou du village, qui favorise l'installation³. Si, au Château de France, il y a quelques exemples de regroupements familiaux, le frère et la sœur D.,

¹ Voir chapitre 1 sur le parcours de vie des primo-arrivants.

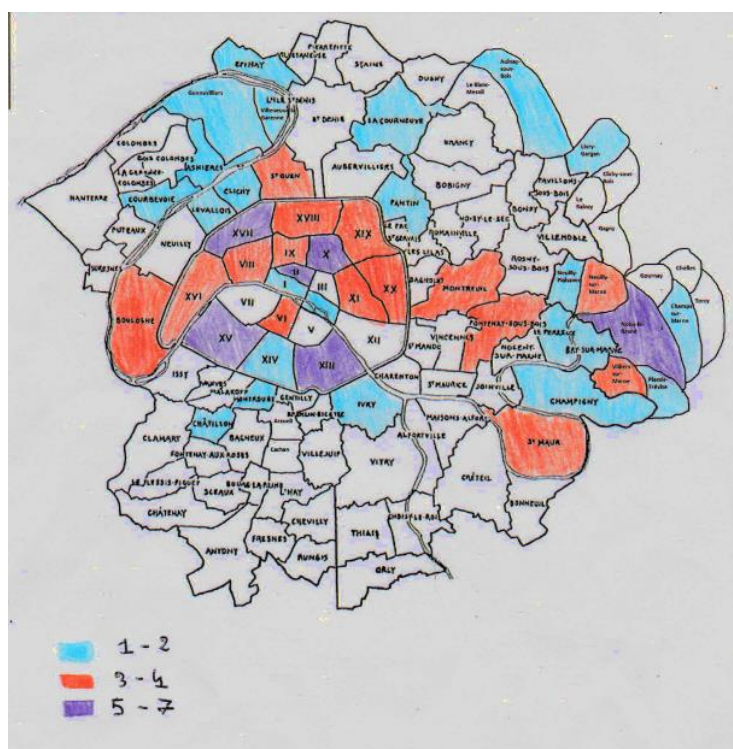
² Jean Labbens, *Le sous-prolétariat*, op.cit., p.50.

³ Abdelmalek Sayad, *Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Le Seuil, 1999.

Ce phénomène s'explique par l'impossibilité de s'installer librement, du fait de l'obligation d'obtenir un igloo. L'arrivée au 77 rue Jules-Ferry procède donc rarement de la présence d'une connaissance mais plus sûrement de la redirection de la part d'Emmaüs, de la police ou des services sociaux, notamment parce que le bidonville est connu à Paris comme celui de la « dernière chance »¹. La majorité des nouveaux résidents après 1954 logeaient auparavant dans la région parisienne. Certains y sont depuis longtemps comme André P., breton de naissance, parisien depuis 1930 avant d'arriver en 1955 au Château-de-France. D'autres, en revanche, arrivent directement de province à l'exemple de Camille. G., originaire du Morbihan.

L'étude du dernier emploi occupé avant l'arrivée au Château-de-France montre une forte présence autour de Paris et de la banlieue est, notamment Noisy-le-Grand, Neuilly-sur-Marne et Villiers-sur-Marne (document 2). Les nouveaux résidents gravitent déjà près du bidonville. Ils sont en revanche très peu à travailler en banlieue ouest sauf chez Renault à Billancourt.

Document 2

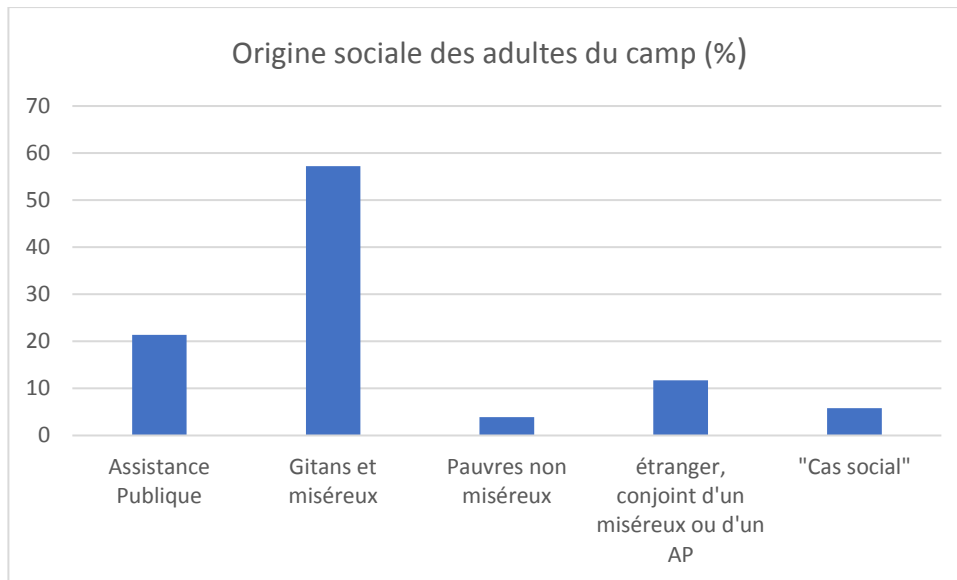


Ville du dernier emploi exercé avant l'installation au Château-de-France.

¹ Entretien avec G.E, 27 juillet 2016.

90 % des adultes étudiés par Jean Labbens sont passés par l'Assistance publique, issus de la misère ou « gitans », soit des populations marginalisées dès leur plus jeune âge (document 3).

Document 3



Ce sont donc des familles connaissant déjà la grande précarité urbaine qui se retrouvent au Château-de-France, ce qui invalide l'hypothèse d'une migration interne qui recouvrirait les mêmes réalités sociales que l'immigration rurale maghrébine.

Les raisons d'une arrivée francilienne au 77 rue Jules-Ferry sont multiples, entre expulsion d'une cité pour mauvais paiement, impossibilité de trouver un meublé après la naissance d'un nouvel enfant ou invitation par un proche. Le Château-de-France devient alors le « dernier recours »¹ pour des familles logeant en région parisienne.

¹ *Ibid.*

2- La composition des familles

Les familles issues de la grande pauvreté sont souvent essentialisées comme nombreuses, dépravées et déviantes. Ces stéréotypes cachent mal une multiplicité de parcours et de conduites de vie que les relevés et les études faites au Château-de-France permettent d'approcher.

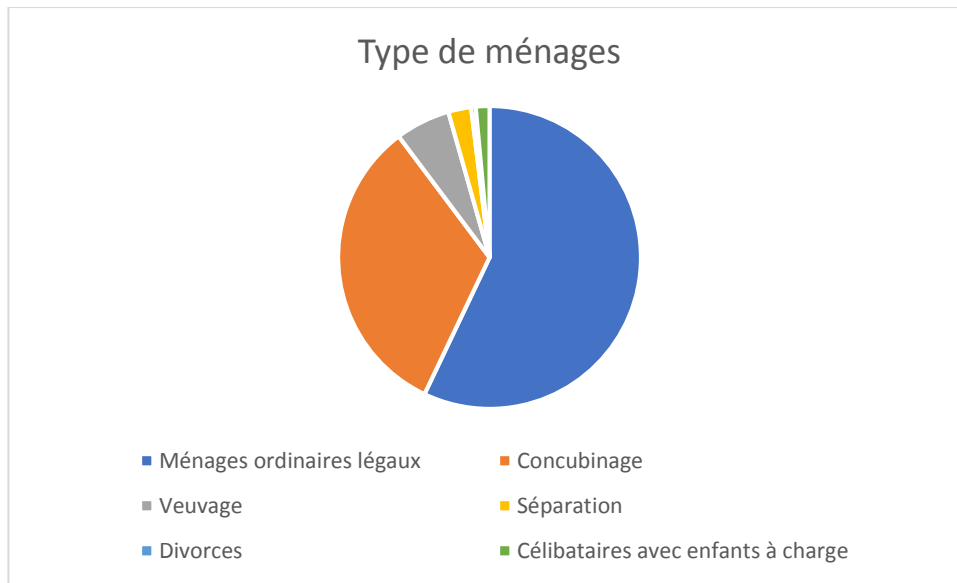
Les couples

Si la majorité des ménages sont des couples mariés, le taux de concubinage est cependant extrêmement élevé puisqu'il atteint 33 % pour une moyenne nationale de 10 %¹ (document 4). De nombreux adultes vivent « à la colle », comme ceux de la cité de transit des Blanchardins de *L'argent des pauvres*² : souvent une femme seule, fréquemment avec des enfants, et un homme plus jeune qui apporte un salaire. Selon les fiches de la main-d'œuvre, 90 des 295 adultes recensés vivent en concubinage ; parmi eux, la moitié se sont mis en couple après leur installation³. Ce sont avant tout des adultes ayant déjà été marié comme le montrent les patronymes différents des enfants d'un même ménage. Selon Jean Labbens, beaucoup de concubinages sont très stables, certains durent depuis plus de 10 ans lorsqu'il fait son étude.

¹ Anne-Marie Sohn, « Concubinage et illégitimité », *Encyclopedia of European Social History*, 4, pp.259-267, 2001.

² Jean-François Laé, Numa Murard, *op.cit.*

³ AMNIG, Fichier du Bureau de la main-d'œuvre.



Le mariage n'influe pas sur le nombre d'enfants (4,3 et 4,2 pour les concubins). Les familles non légitimées ont en revanche plus de risque de voir leurs enfants placés¹. Le concubinage devient alors au sein du Château-de-France une situation normale et acceptée parce que largement répandue. Elle ne reflète pas une opposition de principe au mariage, socialement mieux vu, mais elle correspond à l'impossibilité d'assurer le coût financier d'un divorce².

Les enfants

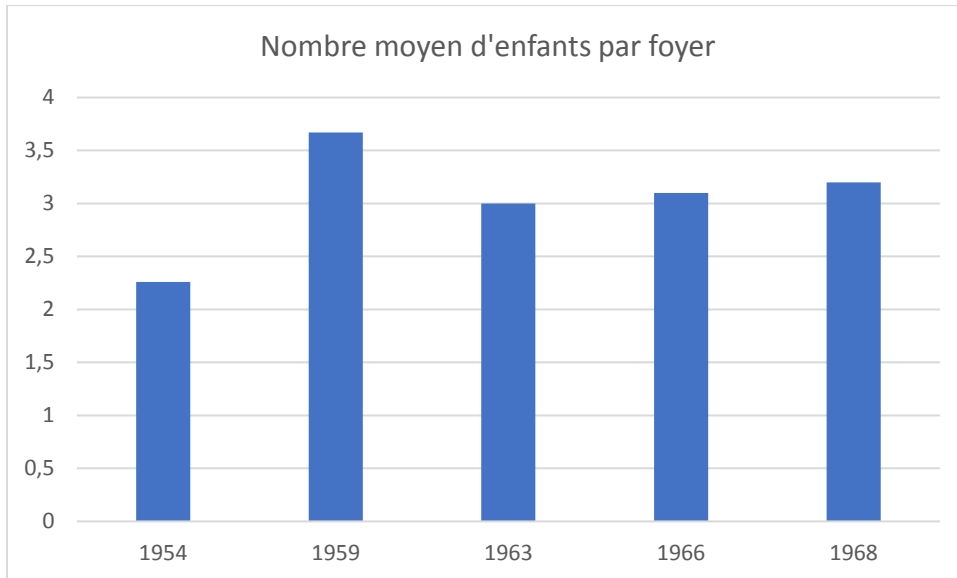
Les premières familles arrivant au 77 rue Jules-Ferry ont paradoxalement un nombre d'enfants inférieur à la moyenne nationale. Trois enquêtes nous permettent de connaître l'évolution de la taille des fratries : le relevé de 1959, l'enquête Labbens de 1963 et l'état de la population du camp en mars 1966. Dès 1959, on remarque une hausse importante du nombre moyen d'enfants par couple (document 5). 971 mineurs sont référencés dans le bidonville pour 264 familles soit 3,67 enfants par famille alors que l'indice national de fécondité s'établit

¹ Jean Labbens, *La condition sous-prolétarienne*, op.cit.

² *Ibid.*, p.122.

environ à 2,6 enfants par femme. Ce chiffre se maintient dans les années suivantes, Jean Labbens compte en moyenne 3 enfants par famille dans le camp en 1963¹ et l'enquête de mars 1966 avance le chiffre de 3,1².

Document 5



Les familles de plus de 6 enfants sont bien plus courantes que dans le reste de la France (document 6). 19,8 % d'entre elles ont 6 enfants et plus lorsque la moyenne nationale avoisine les 6 %³. Le modèle de la famille avec deux enfants qui s'impose peu à peu dans le pays n'a pas cours au Château-de-France. Les familles (très) nombreuses sont majoritaires, avec parfois 10 ou 11 enfants, vivant dans une promiscuité souvent insupportable⁴. Cette surreprésentation correspond au manque de recours contraceptifs et à l'absence de suivi familial, mais également au fait que ce sont des familles expulsées de meublés, parce que trop nombreuses, qui s'installent au « 77 ».

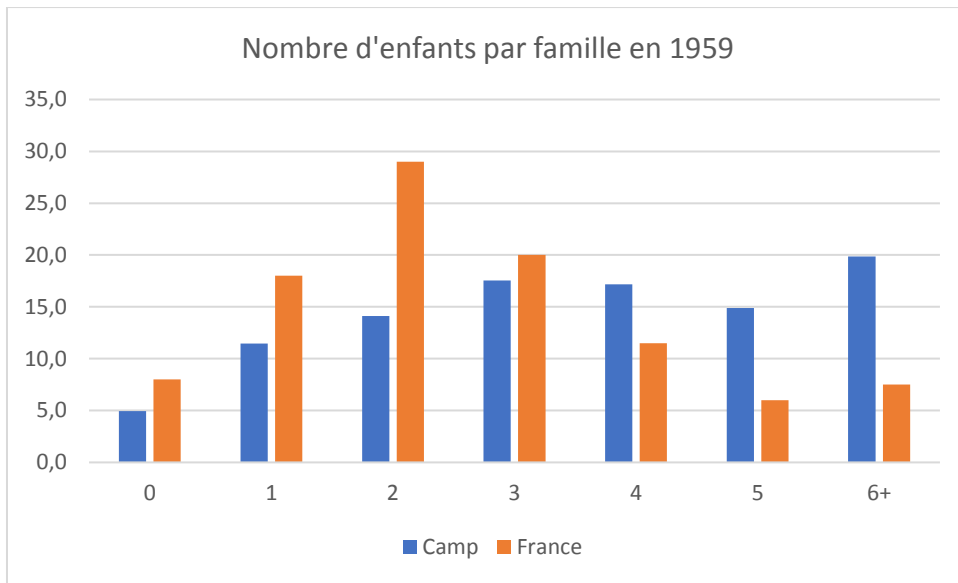
¹ *Ibid.*, p.40.

² ATDBF WK13, Données statistiques au 31 mars 1966.

³ Jacques Dupâquier, *op.cit.* p. 299.

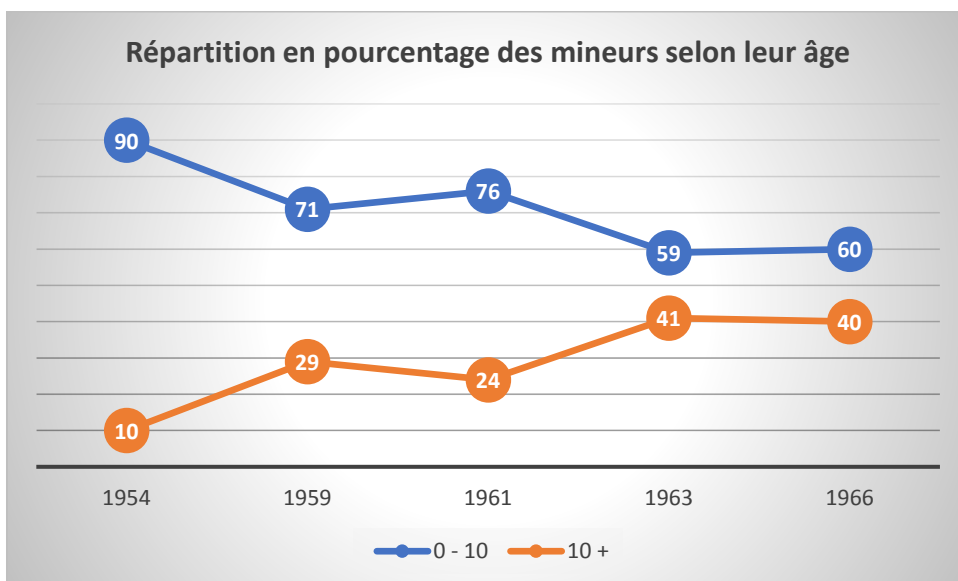
⁴ Film *L'inversion du regard*.

Document 6



Entre 1954 et 1966, la hausse du pourcentage des enfants de plus de 10 ans s'explique de deux façons. Mécaniquement d'abord, les familles sont installées depuis longtemps, d'où un vieillissement de ceux présent dès 1954 – 1955 : si les moins de 10 ans représentent 90 % des mineurs en 1954, ils ne sont plus que 76 % en 1961 et 59 % en 1963 (document 7). Juridiquement ensuite : selon ATD, les pouvoirs publics cessent à partir de 1961 de placer de façon quasi-systématique les enfants de plus de 11 ans, permettant aux plus âgés de rester auprès de leurs parents¹.

Document 7



¹ ATDBF WK15, Rapport sur le club Adam par ATD, 1968.

3- L'entre-soi des minorités

Si la majorité des habitants est originaire de la France métropolitaine, trois groupes particuliers se forment également au sein du camp. Ils se réunissent autour d'une origine commune entraînant une identité particulière, soit par regroupement spontané, soit parce que caractérisée comme telle par le reste des habitants et l'administration.

Les pieds-noirs

Les pieds-noirs constituent le groupe le mieux identifié. Structuré par une organisation et un sentiment d'appartenance socio-politique très forte, il est également générateur de tensions en 1959-1960. En 1959, on compte au moins 9 familles, surtout concentrées dans la partie sud-est du camp, sans pour autant constituer un réel « quartier » indépendant¹.

Le mal-logement des pieds-noirs devient un problème national après 1958. Au Château-de-France, ce groupe, plus éduqué, s'installe avec une image d'eux-mêmes moins dévalorisée que la majorité des habitants, parce qu'encore récemment en position de domination coloniale. Pour eux le camp est une situation accidentelle et provisoire, ce qui explique en grande partie la constitution d'un « comité pied-noir » en novembre 1960 chargé de porter leurs revendications de relogement².

¹ AMNIG 9W2.1, Fiches d'enquête pour l'arrêté d'insalubrité.

² ATDBF 1C2, Chronique sur l'activité des Français d'Afrique du Nord dans le camp par un membre de l'administration du camp, fin 1960.

Les « Algériens »¹

A côté des rapatriés d'Algérie, on trouve des Maghrébins venus travailler en France. L'administration du camp les considère comme un groupe au statut à part pour deux raisons. Ce sont d'abord majoritairement des hommes seuls alors que le « 77 » est réservé aux familles, de plus, pour Joseph Wresinski, ce n'est pas le rôle d'ATD de les reloger, mais d'organismes spéciaux comme la SONACOTRA ce qui l'amène à écrire en novembre 1964 :

Les populations arabes ayant leur organisme propre se sont vus interdire l'entrée du camp (...) Personnellement pendant plus d'1 mois ½ je me suis tenu à l'entrée du camp²

Ces Maghrébins ont un parcours hétérogène, avec deux phases distinctes de peuplement. Durant les premières années, ce sont souvent des couples mixtes (femme française, homme algérien le plus souvent), dont l'époux ou le concubin est présent en métropole depuis plusieurs années, avec plusieurs enfants ce qui les rapproche beaucoup de la sociologie du camp. Certains ont une position sociale appréciable à l'exemple de la famille A. qui tient une épicerie dès 1954 avant de faire faillite³. Ces familles complètes sont souvent tout à fait intégrées et l'administration ne cherche pas à les expulser, ainsi de la famille Z. qui entretient des liens réguliers avec Joseph Wresinski⁴.

Durant les années soixante, ce sont avant tout des hommes seuls qui arrivent. Qualifiés de « célibataires » par l'administration du camp⁵, leur femme et leurs enfants sont restés en Algérie⁶. L'administration s'oppose à leur installation et cherche à les expulser. Leur présence s'explique par l'absence de bidonvilles algériens dans l'Est de la région parisienne et par un système d'échange et de revente de places dans les igloos⁷. Peu nombreux, ces célibataires se regroupent au sein d'un ou deux igloos. La réaction de l'administration et le statut à part donné

¹ Les guillemets servent à rappeler qu'il s'agit en fait plus largement de Maghrébins, désignés par les sources génériquement comme Algériens.

² ATDBF WK10, Lettre du 27 novembre 1964 de Joseph Wresinski à Lazard d'Emmaüs.

³ Entretien avec madame K., 4 avril 2016.

⁴ ATDBF WK10, Carnet journalier du camp, 1965.

⁵ ATDBF WK13, Liste des habitants du camp, mars 1966. Cette dénomination est également utilisée à propos des Maghrébins des bidonvilles de la région parisienne.

⁶ AMNIG, Fiches du Bureau de la main-d'œuvre.

⁷ ATDBF WK13, Lettre de 1966 d'HLM-Emmaüs au commissariat de Noisy-le-Grand.

à ces adultes sont aussi teintés de craintes ethnicisées avec la peur de « relations avec des adolescentes du camp »¹.

Les gitans

Leur présence à Noisy-le-Grand est peu marquée avant 1960. Elle est cependant déjà mentionnée en 1957, non au Château-de-France mais un peu plus au nord, au bord de la Marne, sur des terrains inondables². La première référence de nomades près du camp date de fin 1961 – début 1962, lorsque le maire accuse le père Wresinski de les laisser s'installer, entraînant ainsi de nombreuses plaintes du voisinage³. Il est beaucoup plus probable que la direction du camp, en sous-effectif et affaiblie par les tensions des années 1960 – 1961, soit incapable d'empêcher la présence de ces nouveaux arrivants, chassés de toute part.

Catégorisés sous le terme générique de « gitans » tout au long de la période, ils ont pourtant des parcours différents. Certains sont des forains, trop pauvres pour continuer leur tournée⁴, d'autres sont des chineurs échouant sur un terrain dont il s'avère plus compliqué qu'ailleurs de les expulser, puisque proche d'une décharge⁵.

La direction du camp se positionne rapidement pour une expulsion des familles nomades qui vivent en caravanes aux abords du Château-de-France tout en demandant un projet de relogement spécifique. En novembre 1961, Geneviève Anthonioz-de Gaulle accuse les pouvoirs publics de passivité⁶ ce qui sous-entend que les Amis du Hameau les ont déjà alertés sur la présence indésirable des gitans. Des expulsions sont menées par la police le 1^{er} février 1962, sans qu'aucune solution de relogement ou d'aire de stationnement ne soit proposée⁷. On assiste à tout un jeu d'installation – expulsion – réinstallation dans le camp sans que l'on sache

¹ ATDBF WK10, Lettre du 15 mai 1964 de Joseph Wresinski au commissariat de Neuilly-Plaisance.

² AMNIG 46W83, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 30 juillet 1957.

³ AMNIG 9W2.1, Lettre du maire du 20 janvier 1962 de Noisy-le-Grand au commissaire de Neuilly-Plaisance.

⁴ Entretien avec madame K., 4 avril 2016.

⁵ Maurice Colignon, *Les gitans, des inconnus parmi nous*, Paris, SPES, 1968.

⁶ ATDBF WK7, Lettre du 22 novembre 1961 de Geneviève Anthonioz-de Gaulle à la sous-préfecture de Pontoise.

⁷ ATDBF WK7, Carnet de vie quotidienne tenue par la direction du camp du 27 juin 1961 au 9 avril 1962

s'il s'agit des mêmes familles ou bien d'autres venus grâce au bouche à oreille dans les communautés gitanes.

Le « problème » gitan réapparaît en 1965 – 1966, lorsque se profile le projet de relogement. L'expulsion des familles installées devient une condition *sine qua non* de son aboutissement et Emmaüs s'investit fortement. Ce retour de populations gitanes est dû selon ATD à la fermeture de terrains porte de Clignancourt ce qui peut s'analyser comme la volonté de faire partir des populations précaires et indésirables des abords de Paris¹. Leur présence se fait alors de plus en plus rare pour disparaître définitivement en 1966 – 1967.

Si les populations gitanes subissent une pression policière particulièrement forte et une insécurité accrue du fait de leur statut nomade et de préjugés racistes, elles restent pourtant, parfois de long mois, aux abords du 77 rue Jules-Ferry. La question de leur intégration se pose forcément, pas particulièrement au sein de la commune de Noisy mais dans le camp, vis-à-vis des familles « sédentaires », selon un processus de rejet/acceptation. Madame K. rapporte que les liens avec les gitans étaient surtout marqués par de fortes tensions et une mise à l'écart². L'équipe du camp décrit les utilisatrices du Foyer féminin comme ayant « une antipathie envers les gitans » qu'elles perçoivent comme « sales », ce qui leur permet de retourner à leur profit le stigmate dont elles sont victimes, « révoltées par l'attitude des gens [extérieurs] vis à vis du camp »³. Madame K. évoque pourtant également des mariages et une volontaire confirme des liens forts tissés entre adolescents⁴. Certaines familles, issues de communautés gitanes mais s'en étant séparées, restent longtemps comme la famille S.⁵ qui est une des dernières à être relogée⁶.

La direction du camp est tiraillée entre soucis humanitaires – ATD est présente au bidonville de la Campa à la Courneuve qui compte de nombreuses familles gitanes – et volonté de disperser une population dont elle ne sait que faire alors qu'elle cherche, en ce début des années 1960, à affirmer sa légitimité auprès des services publics, de la mairie et d'Emmaüs.

Elle refuse ses structures à ces nouveaux arrivants, affirmant qu'elles sont « conçues pour une population d'une culture très différente »⁷ ce qui s'explique tout à la fois par la volonté

¹ ATDBF WK11, Lettre du 8 avril 1965 de Geneviève Anthonioz-de Gaulle au sous-préfet du Raincy.

² Entretien avec madame K., 4 avril 2015

³ ATDBF WK10, Rapport sur le Foyer féminin, 1966.

⁴ Entretien avec G.E, 27 juillet 2016.

⁵ Entretien avec madame K., 4 avril 2016.

⁶ AMNIG 9W2.2, Liste de relogements effectués par Emmaüs.

⁷ ATDBF WK11, Lettre du 8 avril 1965 de Geneviève Anthonioz-de Gaulle au sous-préfet du Raincy.

des Amis du Hameau de donner des gages de bonne conduite à la préfecture et à la mairie et de faciliter les négociations pour une résorption du bidonville. Lorsque des activités leurs sont proposées, il y a séparation de fait. Ainsi, lors de la braderie organisée pour les familles du camp le 5 février 1965, les familles gitanes n'y ont accès que le lendemain, les produits les plus prisés étant déjà partis¹. La PMI, quant à elle, a des horaires différents pour les gitans que pour les autres habitants.

ATD cherche à homogénéiser la population sur place pour éviter les tensions entre des groupes ayant leur propre logique interne et le reste des habitants. Cette pratique a aussi pour but d'assurer une crédibilité à l'association qui doit se présenter comme responsable et capable d'administrer le camp dans les années soixante alors que les premières années ont montré les nombreuses failles d'Emmaüs.

Les habitants du Château-de-France ont des origines sociales et géographiques variées. La majorité sont des Français métropolitains, qui cohabitent avec quelques groupes plus atypiques. N'ayant théoriquement pour seul discriminant que le statut de famille, l'accueil du camp entraîne une certaine diversité que l'administration cherche à « normer » pour plus d'homogénéité.

Cette multiplicité empêche de dresser un idéal-type du résident au 77 rue Jules-Ferry, certains grands traits se dévoilent cependant avec des adultes issus de la pauvreté urbaine, des familles nombreuses et souvent recomposées ainsi qu'une installation de longue date dans la région parisienne.

¹ ATDBF WK10, Carnet de vie quotidienne.

Chapitre 5-

Vivre et survivre

La vie au Château-de-France est particulièrement rude tant sur le plan matériel avec l'inadaptation des igloos, que financier. Les familles doivent composer entre bas salaires, aides sociales aléatoires et système D pour survivre au jour le jour. Toutes ne sont pas égales devant l'adversité, amenant à des stratégies plurielles mais complémentaires entre les groupes sociaux divers qui constituent le bidonville.

1- Travaux¹

Les habitants sont généralement présentés comme incapables de travailler par manque de volonté et de compétence. Force est cependant de constater que nombreux sont ceux qui occupent un emploi, même si l'inactivité s'établit au-dessus de la moyenne nationale. Toutes les données utilisées, sauf mention contraire, proviennent des fiches du Bureau municipal de la main-d'œuvre.

Des emplois sous-qualifiés pour tous

Sur les 744 emplois, en majorité masculins, dont on connaît la dénomination, 396, soit 53 %, sont des postes non qualifiés de l'industrie : en majorité des manœuvres, manutentionnaires ou ouvrier.e.s spécialisé.e.s mais aucun ouvrier.e qualifié.e.

¹ En référence à l'ouvrage de Georges Navel paru en 1945.

Parmi les 81 emplois du bâtiment, des terrassiers, des maçons, des peintres et un seul chef de chantier, ce que confirme Georges Jährling¹. Les hommes du camp profitent du contexte des nombreuses reconstructions et constructions, très demandeuses de main-d'œuvre bon marché.

53 emplois concernent des chauffeurs-livreurs, en poids-lourds pour une petite dizaine d'entre eux. Hormis ces emplois qui nécessitent le permis, aucun ne demande un diplôme ou une formation spécifiques, sauf pour un mécanicien et trois menuisiers. Les plus jeunes occupent souvent des postes d'apprentis dans les corps de métiers du bâtiment, ils sont ensuite manœuvres ou manutentionnaires.

Si l'on rattache les chauffeurs livreurs au secteur tertiaire et en y ajoutant la dizaine de garçons de café ou de gardiens, l'emploi dans le secondaire dépasse 90 %, alors qu'en France, entre 1955 et 1968, cette part est respectivement de 36 % et 39 %².

Ces emplois sont souvent de courte durée, en moyenne 5 mois et 18 jours, notamment dans le cadre de missions ponctuelles. Parmi les 316 pertes d'emplois dont on connaît la cause, 122 le sont pour « manque de travail » ou « fin de chantier », ce qui fait de ces hommes une main-d'œuvre d'appoint. Selon l'enquête de la CEDER, ce sont avant tout des « emplois saisonniers » dans des petites entreprises ayant besoin d'une aide épisodique comme variable d'ajustement³. D'ailleurs, 22 % des emplois se terminent au bout d'un mois ou moins et 54 % avant trois mois, quand seuls 11,5% dépassent l'année. Beaucoup d'emplois de plus d'un an sont d'ailleurs le fait d'ATD, avec une durée moyenne trois fois supérieure à la moyenne générale du camp.

Les habitants du « 77 » effectuent le même travail que les immigrés précaires de la région parisienne, avec essentiellement des postes sous-qualifiés dans l'industrie et le bâtiment, de faibles chances de promotion et un *turnover* important.

¹ Entretien avec Georges Jährling, 4 avril 2016.

² Olivier Marchand, Claude Thelot, *op.cit.*

³ Enquête de la CEDER, *op.cit.*, p.14.

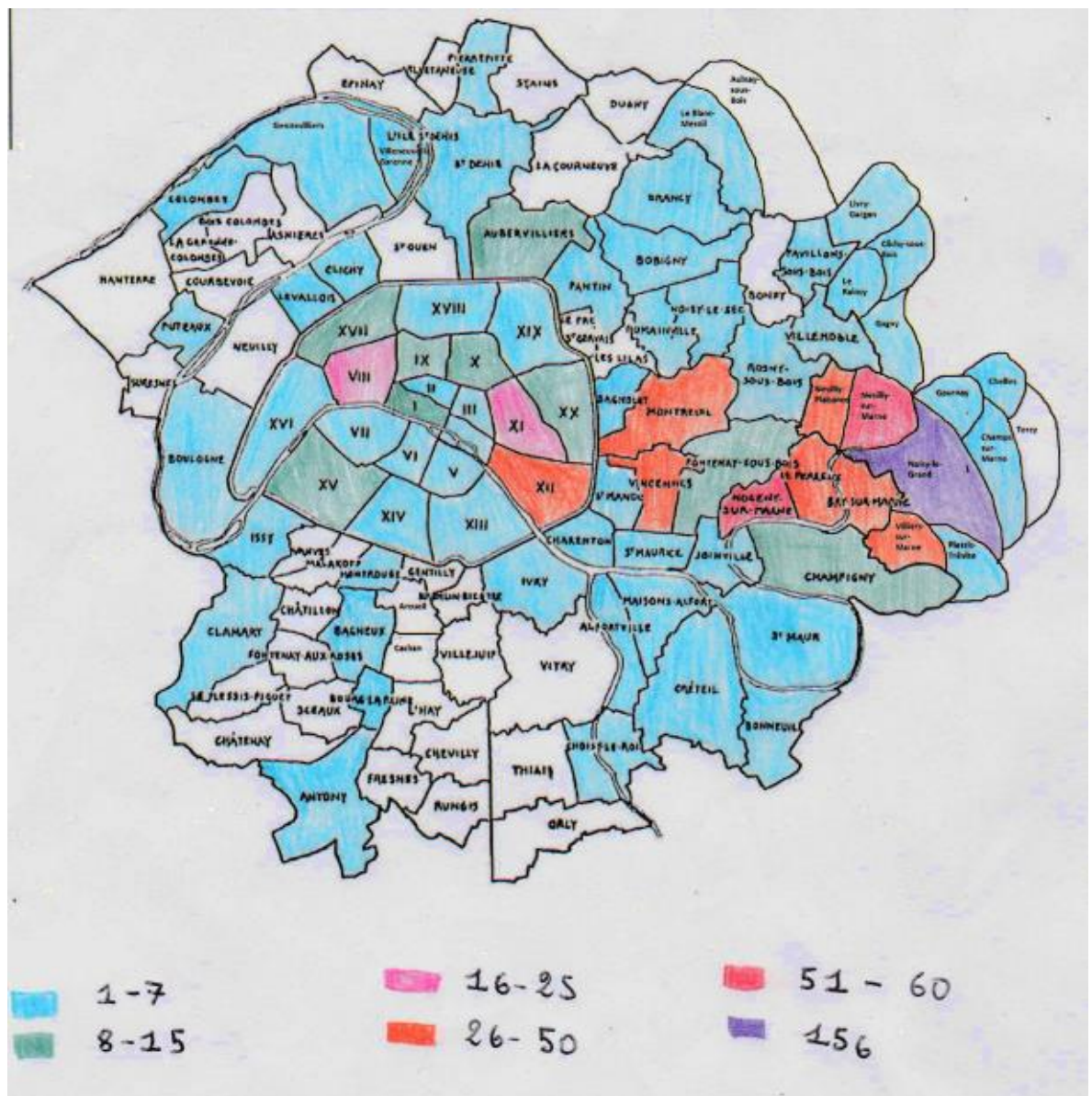
Les bassins d'emplois

Les emplois se répartissent principalement dans quatre bassins géographiques (document 1). Noisy-le-Grand en compte 21 %, ce qui les situe dans la moyenne municipale haute, puisqu'un rapport de 1961 estime que 15 à 20 % des Noiséens travaillent dans leur commune¹. Ce taux va à l'encontre du discours mayoral d'un refus de la part des employeurs d'embaucher les habitants du Château-de-France, d'autant plus que la part des emplois à Noisy-le-Grand des résidents a tendance à augmenter au cours des années 1960. Les employeurs sont d'abord ATD et la mairie qui propose des postes dans la voirie. On trouve également des entreprises du bâtiment noiséennes comme EVER qui emploie 17 personnes du camp entre 1955 et 1965, essentiellement pour de courtes durées (12 durent de moins de 6 mois), mais aussi pour plus longtemps, comme Emile P. qui y reste plus de 6 ans.

Le deuxième espace comprend les villes de Seine-et-Oise et de la Seine mitoyennes de Noisy-le-Grand, avec Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Le Perreux, Bry-sur-Marne, Nogent-sur-Marne et Villiers-sur-Marne pour plus de 30 % des emplois. Ces communes, comme Noisy-le-Grand ont un profil similaire : de taille moyenne, avec peu d'industrie lourde mais en expansion. L'absence de recrutement au Plessis-Trévisé, pourtant très proche du Château-de-France, s'explique par sa position excentrée, en marge de l'industrialisation et des réseaux de transport de la région parisienne.

Au total, la moitié des emplois concerne Noisy-le-Grand ou les communes limitrophes, bien que ce ne soit pas un territoire très industrialisé. Cette concentration s'explique par les difficultés à se rendre dans la capitale et la banlieue nord et ouest où se situent la majorité des usines, l'insuffisance des transports en commun n'étant pas remplacée par la voiture individuelle que bien peu possèdent.

¹ AMNIG, Enquête du Conseil général de la Seine-et-Oise, 1961.



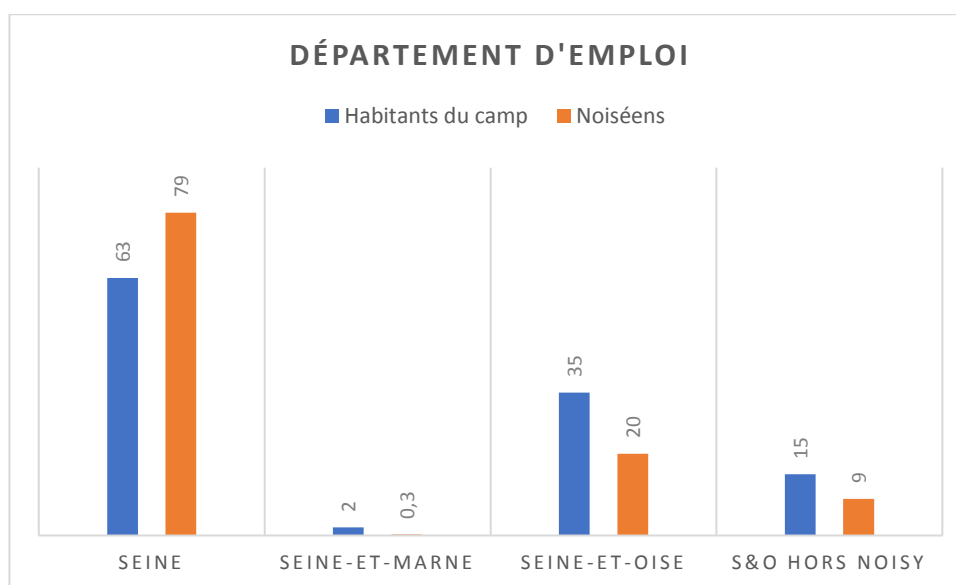
Villes des emplois occupés par les résidents du camp.

Paris regroupe 26 % des emplois. Répartis dans l'ensemble des arrondissements, les 18^e, 11^e et 12^e sont cependant surreprésentés avec 40 % du total. Dans les années 1950, la capitale reste un centre de la petite industrie, avec l'artisanat de l'est ; on trouve ainsi quelques cordonniers et menuisiers, ainsi que des emplois dans le bâtiment. Ils restent largement sous-qualifiés. Utiliser quotidiennement les transports en commun pour travailler dans la capitale grève les finances familiales.

Le quatrième territoire comprend les deux villes mitoyennes de Vincennes et Montreuil, sur le chemin de Paris, avec des effectifs moindres mais non négligeables (6,5% des emplois) notamment parce le bus 220, reliant Noisy-le-Grand à l'entrée de Paris, a son terminus à Montreuil.

Globalement, les habitants du camp se déplacent moins loin que les Noiséens (document 2). S'ils vont travailler majoritairement dans le département de la Seine (63 % des emplois référencés), c'est dans une proportion moindre que pour le reste des habitants de la commune (79 %¹), qui disposent plus souvent de voitures ou des moyens financiers pour des trajets réguliers en bus. Ce moindre taux s'explique aussi par les réseaux qu'ils utilisent pour trouver un emploi. Beaucoup passent par le Bureau de la main d'œuvre de la mairie de Noisy-le-Grand qui a des contacts privilégiés avec les employeurs locaux. Le maire critique d'ailleurs l'inefficacité des instances départementales par lesquelles transite la majorité des demandes². Les habitants cherchent aussi à se faire employer en démarchant directement les entreprises. Enfin, ATD sert d'intermédiaire pour trouver des emplois ou des formations, monsieur D. est envoyé à 14 ans en 1967 dans un établissement scolaire de l'ouest parisien par Joseph Wresinski pour passer le certificat d'étude³.

Document 2



AMNIG 27W23, Enquête du conseil général de la Seine-et-Oise, 1961.

¹ AMNIG 27W23, Enquête de 1961 du Conseil général de la Seine-et-Oise.

² AMNIG 9W2.1, Rapport du 25 avril 1959 du maire de Noisy-le-Grand au préfet de la Seine-et-Oise.

³ Entretien avec monsieur D, 4 avril 2016.

Le travail des femmes

Loin d'être reléguées aux seules tâches ménagères, les femmes en France « ont toujours travaillé »¹. Si leur taux d'activité est plus faible que celui des hommes, il s'établit, entre 1954 et 1962, à 40% pour celles âgées de 25 à 39 ans, puis à 44,5% en 1968 ; il est de 45 % pour celles de 40 à 54 ans sur l'ensemble de la période².

Pour les femmes du Château-de-France, en revanche, le taux est bien plus bas et dépend fortement de la situation matrimoniale. Si la moitié des femmes seules occupent un emploi salarié, elles ne sont que 10 % des épouses et 13% en concubinage soit à plus de 30 points en dessous de la moyenne nationale. 40 % des jeunes filles de 14 à 19 ans ont un emploi rémunéré, pour plus de 50 % en France. Le camp de Noisy-le-Grand connaît donc une très faible activité des femmes. Si la discrimination non genrée à l'emploi qui touche les habitants du Château-de-France y contribue, c'est surtout le grand nombre d'enfants et les tâches ménagères comme la lessive, faite à la main, qui amplifient la non-activité :

Il y en avait quelques-unes, mais pas beaucoup, il y avait tellement d'enfants (...) c'était que des grandes familles alors bon ³

ATD pointe dans un de ces rapports l'enfermement qui en découle :

Ces femmes, pour la plupart, vivent repliées sur elles-mêmes, ne quittant pas pour ainsi dire leur igloo (...) Certaines n'ont jamais quitté le camp depuis qu'elles y sont installées.⁴

Les femmes ne cherchent alors du travail qu'en « cas d'extrême urgence », maladie du mari ou famille monoparentale⁵ et doivent concilier avec une « deuxième journée », d'autant plus éprouvante qu'elles ont souvent beaucoup d'enfants et des temps de transport élevés.

Les emplois exercés par les femmes ne diffèrent pas ou peu de ceux des hommes. Selon le Bureau de la main-d'œuvre, 98 % relèvent du secteur de l'industrie alors qu'en France les femmes actives travaillent pour 50 à 60 % dans le tertiaire. L'enquête Labbens décompte 51

¹ Sylvie Schweitzer, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002.

² Olivier Marchand, Claude Thelot, *op.cit.*

³ Entretien avec madame K., 4 avril 2016.

⁴ ATDBF WK6, Rapport sur le Foyer féminin de 1962.

⁵ Jean Labbens, *La condition sous-prolétarienne, op.cit.*, p.144

actives dans le camp : 48 manœuvres et OS, 3 employées de bureau, soit 94 % dans le secondaire. La quasi-absence d'emplois dans le tertiaire¹ s'explique d'abord par le manque de qualification des femmes. Elles reçoivent avant tout des formations de couturières, un secteur alors en crise, recrutant peu aux abords de Noisy-le-Grand². Les femmes ne parviennent pas à se reconverter dans le tertiaire à cause de leur niveau scolaire trop faible et de leurs difficultés à lire et écrire couramment. En 1968, on peut encore estimer que plus de 10 % des habitants du camp sont analphabètes³.

ATD crée des politiques spécifiques pour permettre à certaines femmes d'entrer et de se maintenir sur le marché du travail. En 1959, l'association aménage un atelier pour qu'elles puissent travailler dans un espace « sécurisé » en partenariat avec l'entreprise américaine Minnesota, dit « atelier Scotch ». Ce travail peu qualifié de manœuvre se fait sous la direction d'une contremaitresse pour « dépanner » les mères de familles nombreuses et/ou pas qualifiées⁴. C'est un succès, puisqu'en 1966 un tiers des femmes actives y sont employées⁵. Le travail est payé à la pièce et se calque sur les horaires du privé - 8 heures par jour. Il permet la constitution de groupes d'ouvrières au sein du camp, le *turnover* y est assez faible⁶. Certaines restent plus de deux ans, avant qu'ATD ne les incite à trouver une place sur le marché conventionnel.

Le camp apparaît alors à certains employeurs comme un vivier d'ouvrières peu qualifiées. En 1967-1968, ATD se voit proposer des postes d'ouvrières postées⁷. L'association de Joseph Wresinski favorise cette politique pour « faire sortir les femmes et les mettre sur le marché du travail » et entraîner un roulement des femmes ayant accès à l'atelier. L'administration du camp parraine déjà des jeunes filles pour les faire « rentrer en usine » en 1959⁸, mais c'est un échec à cause du peu de motivation des employeurs.

Les femmes du « 77 » travaillent proportionnellement autant dans les mêmes territoires que les hommes, si l'on excepte les emplois à l'atelier Scotch. Si 17,5 % du total des emplois exercés par l'ensemble des personnes ayant eu une fiche au Bureau de la main-d'œuvre le sont

¹ Les femmes de ménage n'apparaissent pas parce qu'elles ne sont pas déclarées.

² Jean Labbens, *op.cit.*, p.81.

³ ATDBF XY33, Cahiers de doléances.

⁴ ATDBF WK10, Synthèse sur l'atelier Scotch, 1^{er} novembre 1965.

⁵ ATDBF WK10, Rapport atelier Scotch du 27 juin 1966 par Gabrielle Ercicum.

⁶ ATDBF WK10, Lettre du 14 décembre 1959 de Joseph Wresinski à Jean Bazaine.

⁷ ATDBF, WK15, Lettre d'avril 1967 de l'appareillage électrique de la Seine à ATD.

⁸ ATDBF 1C6, Lettre partiellement brûlée de Joseph Wresinski à une amie, Marie-José Sirain, 1959.

sur la commune de Noisy-le-Grand, cela touche 41 % des emplois féminins¹. Cette surreprésentation noiséenne est largement due aux emplois fournis par ATD, qui représentent 72 % des emplois communaux féminins. Si on défalque ces emplois ATD, on obtient 16,2 % d'emplois sur Noisy-le-Grand, c'est-à-dire sensiblement le même taux que pour les hommes. Paris représente 21 %, soit une part similaire à l'ensemble du Château-de-France (25,5 %). L'atelier Scotch et les « petits-boulots » proposés par ATD ont donc un impact important sur le travail féminin puisqu'il permet un maintien au camp d'une grande partie d'entre elles. Cette forte proportion de femmes travaillant à l'atelier Scotch est confirmée par de nombreux rapports. En juin 1966, sur les 84 femmes référencées comme ayant un emploi, 31% sont à l'atelier.

Trouver difficilement un emploi

Les difficultés pour trouver une activité rémunérée s'expliquent par trois raisons. Tout d'abord Noisy-le-Grand et les villes alentours ne sont pas des bassins d'emploi. La ville ne compte que quelques usines de taille moyenne à la frontière avec Bry-sur-Marne et de petites entreprises du bâtiment². En 1961, une enquête du Conseil général de la Seine-et-Oise dénombre cinq établissements de plus de 10 employés, dont un seul de plus de 100. Au total 88 % de la population active travaille en dehors de la commune³.

L'insuffisance des réseaux de transport en commun favorise l'enfermement. Selon l'enquête de la CEDER, « Les déplacements sont longs et peu favorables à une stabilité ou à la recherche de débouchés professionnels »⁴. Le coût du transport constitue un vrai frein :

Pour aller travailler à Paris il te faut de l'argent pour l'autobus et tout (...) on pouvait travailler jusqu'au mardi, au mercredi, puis après on n'avait plus d'argent pour y aller (...) le patron il nous mettait à la porte ⁵.

¹ AMNIG, Bureau de la main d'œuvre.

² ATDBF, Enquête Badin, *op.cit.*, p.3.

³ AMNIG 27W23, Enquête du Conseil général de la Seine-et-Oise, 1961.

⁴ ATDBF, Enquête Badin, *op.cit.*, p.3.

⁵ ATDBF WK14, Entretien d'une volontaire auprès de jeunes femmes du camp.

La somme est d'autant plus élevée que certains travaillent particulièrement loin, en banlieue ouest où les établissements industriels sont plus nombreux et offrent un emploi plus stable¹, à l'exemple du père de madame K., OS chez Renault à Billancourt². En 1961, ATD estime que peuvent représenter jusqu'à 10 % du salaire nominal moyen.

Pour madame N., le fait de loger au 77 rue Jules-Ferry constitue un marqueur stigmatisant qui empêche son mari d'obtenir un emploi stable³. La mairie développe d'ailleurs tout un discours visant à présenter les habitants du camp comme instables et « incapable de travailler » malgré la bonne volonté des services sociaux et des employeurs⁴ ; ce que confirme monsieur Sautour, chef d'une entreprise du bâtiment : « On a essayé de prendre du personnel, mais ce sont des gens trop instables, trop irréguliers »⁵. Pour Jean Labbens⁶, le mauvais état de santé de la population joue en sa défaveur, ce que confirment les relevés du Bureau de la main-d'œuvre puisque c'est la deuxième raison la plus évoquée par les arrêts de travail (16% des cas). En 1967, ATD alerte les pouvoirs publics sur le nombre important d'invalides et de personnes en longues maladies⁷. Certains restent plusieurs années avec pour seules ressources les indemnités de la Sécurité sociale, comme monsieur Areski M. durant plus de quatre ans entre 1962 et 1966⁸. L'enquête de la CEDER affirme également que près de 10 % des foyers sont touchés par le handicap d'un des deux adultes, ce qui donne lieu à une privation totale ou partielle de ressources⁹ (Document 3).

¹ Les grosses entreprises ont besoin de fixer la main-d'œuvre pour éviter le *turnover*, ce qui entraîne une plus forte stabilité de l'emploi.

² Entretien avec madame K., 4 avril 2016.

³ ATDBF 1C3, Témoignage recopié de madame N. habitant le camp de 1955 à 1962.

⁴ AMNIG 9W1.1, Rapport d'André Ory, maire de Noisy-le-Grand, 4 janvier 1960.

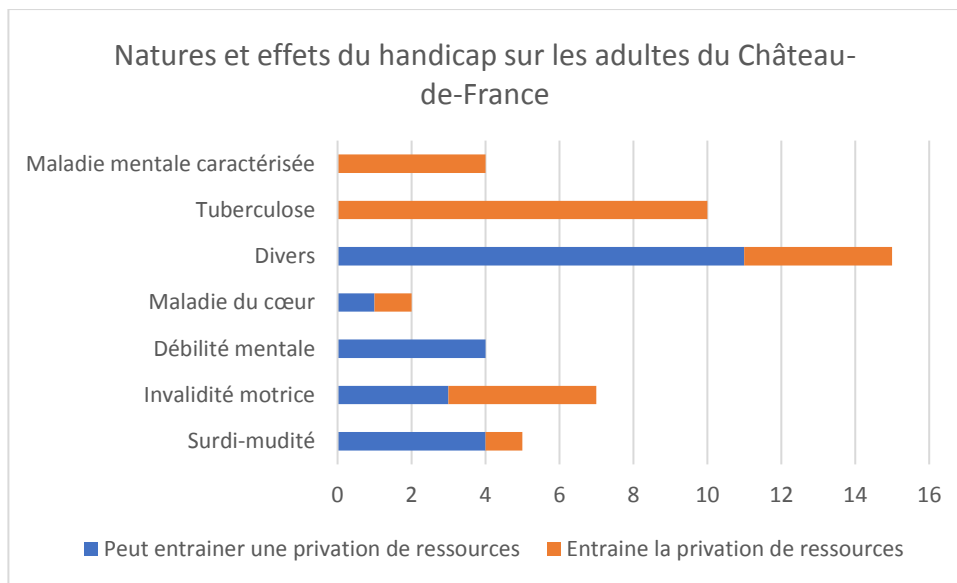
⁵ ATDBF YN34, Enquête auprès des commerçants de Noisy-le-Grand par ATD, 1963.

⁶ Jean Labbens, *La condition sous-prolétarienne*, *op.cit.*, p.63.

⁷ ATDBF WK14, Rapport sur la population du camp de Noisy par ATD, 1967.

⁸ AMNIG, Fiches du Bureau de la main-d'œuvre.

⁹ Enquête de la CEDER, *op.cit.*



Enquête de la CEDER.

Le travail non déclaré

De nombreuses personnes effectuent alors des travaux non déclarés, d'abord à la décharge Cornillard, située un peu plus au sud, et qui, selon monsieur D. est le « pré-carré » des habitants, notamment des plus précaires¹ : jeunes adultes sans formation, femmes et hommes au chômage ou en incapacité de travail s'y retrouvent. « Ceux qui n'avaient pas de boulot allaient se disputer sur la décharge pour revendre au ferrailleur »². Bernard Jährling décrit une activité mobilisant toute la communauté :

[On était] jusqu'à 200 parfois, en comptant les enfants (...) on ramassait les boîtes de conserve, le cuivre, l'aluminium... Tout ce qui pouvait se vendre chez Lafont, le ferrailleur³.

¹ Entretien avec monsieur D., 4 avril 2016.

² Entretien avec Georges Jährling, 4 avril 2016.

³ Bernard Jährlin, *op.cit.*, p.85.

Connu de tous, ce réseau de revente auprès du ferrailleur est nécessaire à la survie d'une grande partie du camp, notamment en été, lorsque les emplois se font plus rares.

En dehors de la chine, il y a aussi la possibilité de faire les marchés, à Noisy-le-Grand pour le montage et le démontage, ou aux Halles de Paris pour décharger les denrées alimentaires¹. Avec la pérennisation du camp et les écarts de revenus entre les familles, certaines femmes proposent leur aide aux autres, notamment pour les tâches les plus lourdes comme la lessive, ce qui permet d'améliorer le quotidien².

Le travail non déclaré accentue alors la précarisation : ces travaux durs et mal-payés ne permettent pas d'accéder aux prestations sociales en cas d'accident et d'incapacité³ ; pour les plus jeunes, le temps consacré se fait au détriment de la formation puis de la recherche d'un emploi ; l'absence de fiche de paye et de revenus réguliers condamnent les dossiers à un logement social⁴.

2- Une impossible formation

Les premières années du camp sont marquées par l'absence d'une politique spécifique de la part des pouvoirs publics et des associations pour lutter efficacement contre les lourds retards scolaires des enfants. Elle se limite à la gestion de l'absentéisme avec l'intervention policière pour les cas les plus problématiques⁵ à la demande de la direction du camp, notamment de Joseph Wresinski.

¹ Entretien avec madame K. et monsieur D., 4 avril 2016.

² ATDBF 1C7, Carnet de laverie de 1961 du Foyer féminin.

³ Jean Labbens, *La condition sous-prolétarienne, op.cit.*, p.185.

⁴ ATDBF WK6, Procès-verbal de la réunion du comité départemental réunissant les services de la mairie, de la préfecture et d'Emmaüs, 15 juin 1960.

⁵ ATDBF 1C2, Carnet de vie du camp du 1^{er} avril 1957 au 7 juin 1957.

L'école

L'absentéisme n'est pas la seule cause des retards scolaires alarmants. Jean Labbens considère que le faible niveau de qualification des parents influe également sur le désintérêt des plus jeunes pour l'école : eux-mêmes rejetés dans leur enfance par l'institution, ils la délégitiment ensuite ne suivant pas la scolarité de leurs enfants et ne sanctionnant pas l'absentéisme. Labbens constate également qu'aucun homme passé par l'Assistance publique n'a obtenu de qualification professionnelle ; les femmes ont en revanche souvent suivi des formations de couturières. L'absence journalière du père (travail et temps de transport) et la lourde charge familiale des mères obligent les aînés à s'occuper des plus jeunes et à « faire la chine » lors des « jours de vache maigre » comme l'explique monsieur D¹.

La ségrégation actée du bidonville entraîne pour les enfants de très nombreuses difficultés d'intégration. L'éloignement de l'école, plus de 800 mètres, avec la rue Jules-Ferry à remonter, souvent boueuse en hiver et le lotissement Bellevue à traverser, établit une frontière. La récurrence des maladies respiratoires (coqueluches, bronchites, etc.), notamment en hiver, favorise également les absences de longue durée, certes justifiées, mais préjudiciables au suivi scolaire, quand la taille des fratries et la promiscuité empêche que soient fait les devoirs. Si, avec le début des années 1960, la situation s'améliore, le nombre de journées d'absence reste en moyenne largement supérieur à celui des autres enfants de Noisy ; certaines fratries semblent totalement déscolarisées². Jean Labbens s'inquiète d'ailleurs du niveau global des enfants et des adolescents du camp, qu'il estime inférieur à celui des parents. « L'absence de projets » et de formations adaptées creusent ainsi les écarts générationnels.

La mairie ne cherche pas à s'occuper de ces enfants. En 1959, Joseph Wresinski, estime nécessaire d'installer un local réservé à l'aide au devoir au 77 rue Jules-Ferry parce que les cours du soir proposés par l'école sont payants³. La mairie se concentre sur le fichage des enfants les plus absentéistes du Château-de-France et du Fort de Villiers, car comme l'explique une note interne, « Cette manière de faire ne vise exclusivement que l'intérêt de l'enfant pour faire pression sur les parents, seuls responsables afin que ceux-ci s'inquiètent d'avantage »⁴.

¹ Entretien avec monsieur D., 4 avril 2016.

² AMNIG 9W3, Rapports divers sur la scolarité.

³ ATDBF 1C2, Lettre de Joseph Wresinski en 1958 – 1959 à des amis (lettre calcinée).

⁴ AMNIG 9W3, Fiches sur des enfants fréquentant les écoles primaires de Noisy-le-Grand établies par le Bureau d'Aide sociale.

Elle utilise la pression financière en menaçant les parents récalcitrants « d'appeler le Service Départemental des Enfants Secourus » pour qu'il diminue ou suspende les allocations. En 1960-1961, le Bureau d'Aide sociale instaure une politique de contrôle des familles allocataires, sans que l'on connaisse son contenu¹.

Le milieu des années 1960, avec la hausse des fonds alloués à la politique sociale dans le bidonville, permet à ATD, en partenariat avec les services sociaux nationaux comme la CAF, d'encadrer des activités pour les enfants du Château-de-France. L'association développe une réflexion sur la spécificité des jeunes et sur l'inadaptation des solutions jusqu'ici apportées pour faire face au retard scolaire. Cet encadrement ne doit pas aller à l'encontre des structures publiques existantes ; c'est une aide, non une substitution.

La garderie scolaire, première structure installée, doit apporter une solution à la saturation des écoles maternelles noisédiennes. En 1968, un rapport sur la future Ville nouvelle évoque 57 élèves par classe de maternelle et la nécessité de créer 37 classes sur l'ensemble de la commune². ATD ne parle jamais de maternelles *stricto sensu* : elle ne veut pas faire concurrence aux services de la mairie, avec qui elle cherche à limiter les tensions et elle n'a pas d'accréditation de la part des pouvoirs publics. La garderie est un des premiers projets des Amis du Hameau puisqu'il apparaît dans son premier programme³. Construite courant 1958, elle accueille journalièrement en 1960 une quarantaine d'enfants en moyenne, soit 8 à 10 % des moins de 6 ans du camp⁴. Avec la construction d'une maternelle plus proche, elle change de statut et devient une halte-garderie réservée aux enfants des mères allant au Foyer féminin ou à l'atelier scotch⁵.

L'année 1966 – 1967, qui correspond au réinvestissement de l'Etat dans le camp permet la création de structures spécialisées qui vont se concentrer sur l'école primaire. Les volontaires du camp se trouvent d'abord plus impliqués grâce à un partenariat plus étroit avec les écoles, ce qui permet de favoriser un suivi personnalisé qui prenne en compte les difficultés sociales et psychologiques des enfants. Deux classes spécialisées, réservées à ceux dont le niveau est le

¹ AMNIG 9W3, Note interne de 1961 au Bureau d'Aide sociale.

² Archives de la Ville de Paris (AVP) 2126W1, IAURP, Eléments de programme pour la commune de Noisy-le-Grand, mars 1968.

³ ATDBF 3D5, Programme des Amis du Hameau du 15 mai 1957.

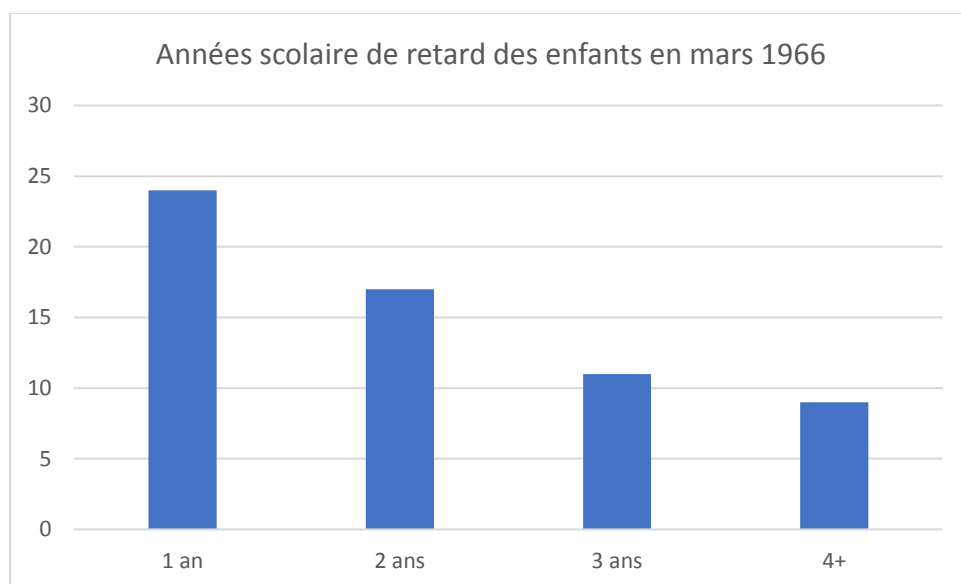
⁴ ATDBF WK6, Lettre du 5 octobre 1960 d'un membre des Amis du Hameau à madame Picard.

⁵ ATDBF WK6, Historique et règlement de la Halte-garderie faite par Alyette, volontaire du camp, début des années 1960.

plus faible¹, accueillent des enfants entre 6 et 14 ans pour la rentrée scolaire de 1968. Le salaire des institutrices est pris en charge par le ministère de l'Education nationale².

Malgré les efforts des pouvoirs publics et d'ATD, les difficultés scolaires des enfants du camp restent préoccupantes. Dans les années 1960, plusieurs rapports sur la situation scolaire des moins de 16 ans dressent un tableau très sombre. En 1966, 60 % des enfants du camp ont au moins un an de retard et 20 % trois ans et plus (document 4).

Document 4



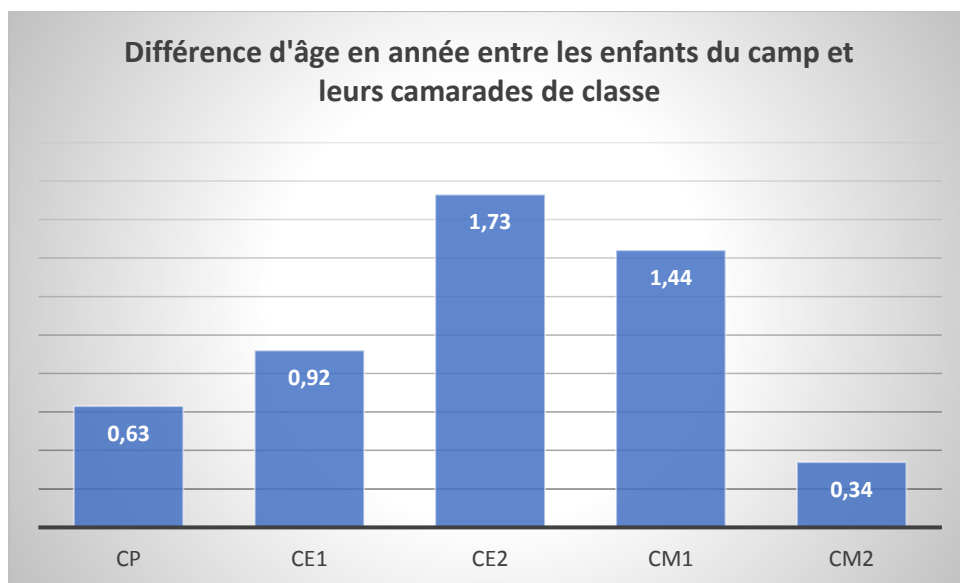
ATDBF WK13 Données obtenues d'une étude sur les jeunes du camp en mars 1966.

Les inégalités commencent avant même l'entrée au primaire, puisqu'au CP 42,5 % des enfants du camp ont déjà une année ou plus de retard. L'école accentue ensuite cette tendance puisqu'en CM1, ils sont 85 %³. Ces chiffres sont bien évidemment supérieurs aux données nationale et noiséenne puisque les enfants du bidonville ont en moyenne 0,6 ans de plus que leurs camarades de classe en CP, 0,9 en CE1 et 1,7 ans en CE2 (document 5).

¹ ATDBF WK16, Rapport sur la classe spéciale d'attente au camp de Noisy-le-Grand, juin 1969.

² ATDBF WK16, Rapport pour le programme scolaire 1968 – 1969 par ATD, 4 janvier 1968.

³ Alain Léger et de Maryse Tripié évoquent cette idée d'une école favorisant l'échec scolaire de certains groupes sociaux. A Noisy-le-Grand selon les observations d'ATD, ceux du 77 rue Jules-Ferry sont systématiquement stigmatisés comme les « enfants du camp ». A l'école du Clos-d'Ambert, qui scolarise essentiellement les enfants du camp et de la cité d'urgence, cette essentialisation est renforcée parce que certains Noiséens adoptent des stratégies d'évitement pour contourner l'inscription. Alain Léger, Maryse Tripié, *Fuir ou construire l'école populaire*, Paris, Méridien Klincksieck, 1986.



Ibid.

La baisse de la différence d'âge au CM1 – CM2 est due à la sortie du système scolaire des élèves les plus en difficultés. A l'échelle nationale, en 1968, 11,8 % des enfants arrêtent leurs études avant leurs 12 ans, soit entre le CM2 et le certificat d'étude primaire (CEP)¹, au Château de France, 34 % n'intègrent pas le CM2 et 62 % n'accèdent pas à la préparation du certificat d'étude². A cette date, seuls 52 % des 14 – 15 ans sont encore scolarisés³. G.E. affirme que les écoles ne cherchent pas à les retenir, les poussant même vers la sortie une fois l'âge de l'obligation scolaire atteinte⁴.

L'obtention du CEP est quasi-improbable, aucun adolescent ne semble l'avoir eu avant le milieu des années 1960. Avec la mise en place des classes spécialisées on ne compte, en 1966, que trois réussites au certificat, cinq en 1967 et huit en 1968⁵. Or en 1966, deux ans plus tôt, le camp compte 217 enfants entre 11 et 14 ans, c'est-à-dire ceux qui devraient théoriquement passer leur certificat d'étude entre 1966 et 1968. Le taux d'obtention n'est donc que de 7,4 %. Les autres n'ont aucun diplôme reconnu par l'Etat. En comparaison, en 1968,

¹ Olivier Marchand, Claude Thelot, *op.cit.*

² ATDBF WK 14, Rapport sur la population du camp de Noisy-le-Grand par la direction du camp, 1966.

³ ATDBF WK20, Extrait de compte rendu de réunion avec le sous-préfet, 5 décembre 1968.

⁴ Entretien avec la volontaire G.E., 27 juillet 2016.

⁵ AMNIG 9W1.1, Première réunion sur le Centre de Promotion familiale et la résorption des bidonvilles, 23 août 1968.

37,7 % de la population française n'a aucun diplôme, taux de plus largement majoré par les cohortes les plus âgées puisque ce chiffre s'établit à 49,8 % en 1962¹.

Avec la réforme Berthoin de 1959², la décennie 1960 permet une hausse constante des diplômes post-CEP, certificat d'aptitude professionnelle (CAP), Brevet d'études professionnelles (BEP), et baccalauréat dans une moindre mesure, en corrélation avec une baisse des non-diplômés et de ceux n'ayant que le CEP. Les jeunes du camp sont exclus de cette promotion sociale. Ils ont un diplôme de retard puisque c'est le CEP qui est pour eux en augmentation, sans se généraliser, loin s'en faut. L'accès à l'éducation secondaire leur est fermée, quasiment aucun enfant n'ayant le niveau requis pour passer le concours d'entrée en 6^{ème}.

Les services sociaux et ATD cherchent alors à mettre en place des structures spécifiques de formation pour les jeunes du camp, avec pour objectif de les intégrer au marché du travail tout en préparant la fin du bidonville.

A partir de 1966, la politique d'ATD, grâce à la hausse des moyens qui lui sont alloués, conduit à une meilleure formation des plus jeunes et à un maintien plus tardif dans le système scolaire, jusqu'à la fin du primaire. La logique pragmatique de l'association n'est cependant pas de permettre l'accès au lycée mais bien de donner des formations professionnalisantes pour faciliter l'intégration dans un monde du travail qui reste pour ces jeunes celui de l'industrie et des emplois assez modestes du tertiaire.

Le travail des jeunes

Les adolescents quittent donc très tôt le système scolaire, le plus souvent sans formation ; aucun jeune n'est inscrit en école professionnelle. Jean Labbens considère que leur situation est souvent plus critique que celle des parents à leur âge³.

¹ Olivier Marchand, Claude Thelot, *op.cit.*

² Cette réforme prolonge de deux ans l'obligation scolaire portée à 16 ans pour les enfants qui ont six ans à partir du 1^{er} janvier 1959, Antoine Prost, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Tome IV, Paris, Perrin, 2004, p.290.

³ Jean Labbens, *La condition sous-prolétarienne*, *op.cit.*, p.60.

Pour environ 20 % d'entre eux, les adolescents commencent à 14 ans comme apprenti¹ : Jean-Louis G. est aide-menuisier à Noisy-le-Grand et Maurice P., apprenti-cloueur à Neuilly-Plaisance. Les deux garçons ne trouvent ensuite que des emplois de manœuvres. Pour lutter contre l'échec de l'apprentissage, ATD ouvre en 1966 l'atelier Scotch aux jeunes filles pour « apprendre à être manœuvre² à la Minnesota, des cours ménagers et une initiation aux démarches administratives » et un atelier de mécanique et d'électricité pour les garçons³. Cette première expérience permet certes ensuite d'obtenir un emploi mais pas de formation : Françoise N., reste deux ans à l'atelier Scotch, de 14 à 16 ans, mais n'occupe ensuite que des postes de manutentionnaire à Nogent-sur-Marne et à Bry-sur-Marne⁴. Les employeurs qui connaissent l'atelier le conçoivent comme un vivier de main-d'œuvre non-qualifiée et bon marché, ce que suggère une proposition envoyée par l'un d'eux en décembre 1966 pour « un poste d'OS pour des jeunes filles non-qualifiées ou débutantes »⁵.

Ce défaut de qualification se retrouve chez les jeunes adultes. En 1968, seuls 50 % des 19 – 25 ans ont un emploi⁶, contre 80 % en France⁷. Le manque de suivi social, de formation et de perspectives favorise selon ATD un « découragement »⁸ et conduit à des pratiques délinquantes : constitution de bandes, petits délits et poursuites judiciaires. En 1968, 57% des personnes du camp qui sont en maison d'arrêt ou prison ont moins de 30 ans. L'enfermement délite un peu plus le lien social et les possibilités d'entrée sur le marché du travail⁹. Le phénomène de bandes masculines inquiète les autorités. Désœuvrées, elles s'attaquent aux igloos et aux habitants, comme la « Bande Christian B. qui a jeté des pierres »¹⁰ ou la « trentaine de jeunes [qui] ont jeté des pierres contre les vitres à Notre Cottage »¹¹. L'absence de projets professionnels et l'assignation à la pauvreté favorisent la délinquance et le « vol par ennui »¹².

Comme leurs parents, beaucoup se tournent alors vers l'économie parallèle. Georges Jährling évoque les jeunes qui, dès 11-12 ans, chinent et ferrailent dans la décharge Cornillard

¹ *Ibid.*

² C'est moi qui souligne.

³ ATDBF WK13, Rapport pour la création à Noisy-le-Grand d'un centre de jeunes travailleurs par ATD, avril 1966.

⁴ AMNIG, Fiches du Bureau de la main d'œuvre.

⁵ ATDBF WK13, Lettre du 8 décembre 1966 de l'appareillage électrique de la Seine à l'administration du Château-de-France.

⁶ ATDBF WK20, Extrait de compte rendu de réunion avec le sous-préfet, 5 décembre 1968.

⁷ Olivier Marchand, Claude Thelot, *op.cit.*

⁸ ATDBF WK13, Rapport pour la création à Noisy-le-Grand d'un centre de jeunes travailleurs par ATD, avril 1966.

⁹ ATDBF WK16, Lettre du 21 octobre 1968 de madame Chalufour, magistrate, à monsieur Scelles d'ATD.

¹⁰ ATDBF WK6, Commission interne sur les enfants, 1963.

¹¹ ATDBF WK10, Réunions d'action ATD des 12, 13, 14 et 15 décembre 1966.

¹² ATDBF WK14, Entretien de la volontaire Mary avec une jeune du camp.

pour quelques francs. Lui-même, alors en formation pour devenir maçon, y suit son jeune frère lorsqu'il rentre à Noisy¹.

Découragés et stigmatisés par un système scolaire où ils n'ont pas leur place, les jeunes du camp se retrouvent très tôt sur le marché du travail, sans qualification ni perspectives d'emploi. Les solutions proposées par ATD au milieu des années 1960 avec l'atelier Scotch ne sont pas suffisantes pour acquérir une qualification.

3 – Assurer le revenu

Les emplois majoritairement non-qualifiés entraînent une grande faiblesse des revenus. Jean Labbens estime qu'en 1962 seules 29% des familles ont une situation économique satisfaisante, avec plus de 200 francs par mois et par personne². Les compléments de ressources s'avèrent alors indispensables, octroyés par les associations et par le développement de l'Etat-providence.

Le rôle des associations

L'été et l'hiver sont des périodes particulièrement dures pour les finances. En juillet – août, les offres d'emploi se raréfient, comme l'explique la volontaire Bernadette Cornuau en octobre 1967 :

Ce mois d'août a été dramatique pour l'ensemble des familles car presque toutes les entreprises étaient fermées. La plupart des travailleurs n'avaient pas de congés payés parce qu'ils avaient travaillé irrégulièrement³.

¹ Entretien avec Georges Jährling, 4 avril 2016.

² Jean Labbens, *La condition sous-prolétarienne, op.cit.*, p 60.

³ ATDBF WK15, Lettre du 2 octobre 1967 de Bernadette Cornuau à mademoiselle Cazalas assistante sociale de la DDASS de Versailles.

En hiver, le coût du chauffage grève les finances ; les risques de maladie aussi : journées non travaillées pour les adultes et achat de médicaments pour tous. Les dépenses de charbon peuvent atteindre 12 000 francs par mois¹, alors que le budget mensuel des familles les plus précaires se situe entre 30 000 et 60 000 francs².

ATD est obligée de fournir plusieurs centaines de tonnes de combustibles par an. Elle lance des appels aux dons, qui permettent, en 1960 par exemple, d'acheter pour 8 000 nouveaux francs cinq tonnes de charbon, revendues ensuite à moitié prix aux habitants³. Les coûts et les quantités pour 200 familles sont énormes : en 1963, l'administration du camp répartit en janvier et février entre 500 kilogrammes et une tonne de charbon par foyer⁴.

Les allocations

Le paiement des allocations familiales est crucial pour de nombreuses familles. L'épicière Ménard raconte :

Il y avait dans le camp deux vénérés : le facteur et le payeur des allocations familiales. (...) A la boutique ces jours-là [du paiement des allocations], c'était de la folie.⁵

Les familles stockent la nourriture, comme le font celles de la cité transit des Blanchardins : d'abord remplir les placards, puis acheter des habits et enfin penser aux « extras »⁶. Pareillement, les habitants négocient auprès des services de la mairie et de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) l'obtention des allocations :

¹ ATDBF WK7, Bilan par ATD, 1961.

² AMNIG 9W3, Note sur les demandeurs de l'aide médicale de novembre 1958 par le Bureau d'Aide sociale.

³ ATDBF WK6, Rapport interne de Geneviève Anthonioz-de Gaulle.

⁴ ATDBF WK14, Note sur la répartition du charbon par ATD, hiver 1962 – 1963.

⁵ ATDBF 1C3, Témoignage recopié de madame Ménard, épicière du camp.

⁶ Jean-François Lae, Numa Murard, *op.cit.*, p.334.

Pour les allocations familiales, combien de femmes sont obligées chaque mois rue Viala (...) Combien de femmes sont obligées d'aller trouver une femme que l'on connaît bien rue Viala pour se faire avancer de l'argent ¹.

Les tensions entre les familles et les services sociaux et l'extrême complexité à constituer et faire suivre un dossier complet, surtout pour les familles touchées par l'illettrisme² expliquent les difficultés à obtenir les allocations. Le concubinage restreint aussi l'accès aux aides sociales³. Sans ces aides, de nombreuses familles se retrouvent privées de ressources et c'est un dispositif de don – contre-don interne au camp qui permet de les compenser. Jean Labbens parle de « système d'assurance induit » qui ne demande pas une compensation immédiate mais se fonde sur l'assurance d'un remboursement à terme⁴. Là encore, la description très fine de Jean-François Laé et Numa Murard de ces mêmes fonctionnements permet d'appréhender les relations et les réseaux interpersonnels au Château-de-France⁵.

Des commerces spécifiques

Avec près de 300 familles et plus d'un millier d'habitants, le 77 rue Jules-Ferry constitue un marché à lui tout seul. Les faibles revenus de cet espace ségrégué font sortir très rapidement le camp des réseaux classiques de distribution de la ville. Dès août 1955, une délégation du « 77 » demande officiellement à la mairie que soit installé un « marché » dans le Château-de-France⁶, c'est le modèle de l'épicerie qui semble finalement s'imposer. La première est l'œuvre d'un résident, Salah M., peut-être dans une tente ou un préfabriqué. Les trop nombreux crédits accordés le conduisent cependant rapidement à la faillite⁷.

En 1955, la famille Allaume et la famille Ménard, qui toutes deux ne résident pas au « 77 », aménagent chacune une épicerie. La première est installée dans le camp au niveau des

¹ ATDBF WK17, Compte rendu de la réunion du 27 mai 1968 entre l'administration et les habitants.

² *Ibid.*

³ Jean-François Laé, Numa Murard, *op.cit.*, p.282.

⁴ Jean Labbens, *La condition sous-prolétarienne, op.cit.*, p197.

⁵ Jean-François Laé, Numa Murard, *op.cit.*

⁶ AMNIG 46W82, Délibération du conseil de Noisy-le-Grand, 27 août 1955.

⁷ ATDBF 1C3, Témoignage de madame Ménard, épicière du camp.

WC avec l'accord de la direction¹. On sait peu de choses de ce local, simplement qu'il se complète d'une nouvelle cabane construite à la fin des années 1950, également après accord avec Joseph Wresinski². La seconde épicerie est tenue par un ouvrier de la Seine-et-Oise qui s'établit en amont de la rue Jules-Ferry dans le but d'attirer à la fois la clientèle du camp et celle du lotissement Bellevue. Les tensions entre les deux populations conduisent la famille à installer une roulotte spécifique en face du Château-de-France, puis de la remplacer par une vraie boutique³. Pour Jean Labbens, la réussite de ces épiceries s'explique parce que les femmes ne fréquentent peu le marché de la ville et pas du tout le supermarché ouvert dans les années 1950 par crainte du regard porté sur elles et parce que la surveillance des enfants ne permet pas de s'absenter trop longtemps.

La temporalité des achats dépend essentiellement, comme pour les autres territoires de la marge, de la perception des allocations familiales et de chômage notamment pour les familles nombreuses et les plus pauvres.

A la boutique ces jours-là [du paiement des allocations familiales], c'était de la folie. Cette euphorie durait deux jours (...) et au bout de quinze jours on revenait au paquet de pâtes cuites dans une grande marmite d'eau additionné d'une petite boîte de sauce tomate⁴.

La famille Ménard achète ainsi, peu avant le jour attendu, de la viande à bas-prix aux Halles parisiennes pour pouvoir la revendre dans le camp sachant qu'elle sera rapidement écoulée⁵.

Cette situation de monopole se traduit par des prix plus élevés, surtout chez Allaume⁶ et le refus de faire crédit. On compte aussi quelques vendeurs ambulants, dénoncés par la mairie pour les conditions d'hygiène et le type des produits proposés, essentiellement des invendus⁷. ATD en revanche se refuse à la revente des denrées périssables par volonté de rompre avec les pratiques d'Emmaüs de la charité et de la soupe populaire⁸.

¹ ANMT 2000 050 0289, Procès-verbal de réunion d'information d'Emmaüs, 17 février 1955.

² ATDBF 1C2, Bilan des aménagements, 10 mars 1957.

³ ATDBF 1C3, Témoignage de madame Ménard, épicière du camp.

⁴ ATDBF 1C3, Témoignage de madame Ménard, épicière du camp.

⁵ Entretien avec madame K., 4 avril 2016.

⁶ *Ibid.*

⁷ AMNIG 9W1.1, Rapport du 26 juillet 1958 du docteur Robert, vétérinaire sanitaire de la commune de Noisy-le-Grand au conseil municipal de Noisy-le-Grand.

⁸ Francine de la Gorce *L'espoir gronde*, *op.cit.*

Jean Labbens définit ces pratiques comme un semblant d'autarcie permettant de ne pas se lier au reste de la ville. Les familles ne jardinent pas dans les lopins entourant les igloos. Leur origine urbaine, le peu d'espace et le manque de temps peuvent expliquer l'absence de ces potagers, pourtant alors fréquents dans les banlieues ouvrières de la région parisienne¹.

ATD s'occupe de la collecte et de la mise à disposition des vêtements. Le Foyer féminin accueille à partir de 1959 une braderie qui propose à bas prix des vêtements neufs ou en bon état². En 1963, elle s'installe dans une boutique ouverte deux après-midis par semaine. Les volontaires encadrent strictement l'achat des vêtements notamment afin d'éviter « une thésaurisation des habits et des reventes sauvages aux autres familles »³. Cette braderie fonctionne grâce à un réseau de dons de vêtements soutenu par le journal *Igloo* qui lance des appels pour obtenir des vêtements neufs⁴.

La vie précaire au Château-de-France oblige à un grand sens de la débrouille. L'absence d'emplois stables et bien rémunérés rend vital les aides fournies par la mairie et les associations. Leur insuffisance et leur obtention aléatoire oblige alors à trouver des sources de revenu complémentaires pour survivre au quotidien. Cette pression constante et son enfermement corolaire empêchent très souvent de sortir du bidonville physiquement et bloque toute velléité de promotion sociale.

¹ Florence Weber, *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du XXe siècle*, Paris, Belin, 1998.

² ATDBF WK6, Rapport interne de la volontaire Elizabeth, 1963.

³ ATDBF WK10, Note sur le Foyer féminin de 1964.

⁴ ATDBF, *Igloo*, n°22 – 23, mars – avril, mai – juin 1965.

Chapitre 6 -

Hors la ville

Les bidonvilles d'étrangers de la région parisienne se structurent autour d'un fort sentiment d'appartenance, favorisé tant par un regroupement ethnico-familial que par une séparation spatiale et nationale d'avec le reste de la population. Au Château-de-France, si la présence de nationaux essentiellement, sans liens de famille pour la plupart, pourrait laisser penser à une ségrégation moindre qui faciliterait les contacts avec le reste de la ville, il n'en n'est rien.

1- En marge

La mise à distance du bidonville par le reste de la commune passe par un processus de rejet. La mairie invisibilise le territoire et ses habitants et les Noiséens se présentent comme les victimes de cette marge.

La construction d'un discours clivant

Durant les premières années, la mairie adopte un discours compréhensif à l'égard du « 77 » et cherche à faire pression sur les pouvoirs publics pour améliorer la situation. En 1955, un courrier adressé à la préfecture explique ainsi : « Les personnes hébergées dans ce camp sont des familles d'ouvriers, en majorité des familles nombreuses sans logis par suite d'expulsion ou d'impossibilité de payer un loyer ». La mairie demande une aide spéciale pour le Bureau d'Aide sociale : « Dans une certaine proportion les chefs de familles ont pu conserver leur emploi, les autres ont perdu leur emploi et ne peuvent toucher les allocations de chômage par suite

d'insuffisance de la durée de résidence »¹. Si la mairie ne cherche pas à intégrer ce nouveau quartier dans la ville, elle ne marque pas non plus une opposition franche, peut-être convaincue du règlement rapide de la situation.

Le changement mayoral marque un tournant du discours. A sa mort, en septembre 1957, Paul Serelle est remplacé par André Ory, lui aussi membre du PCF². Il s'est intéressé à la question du camp et y a tourné un petit film avant son accession au poste de premier édile. Loin de reprendre à son compte l'empathie relative de son prédécesseur, il cherche à mettre fin à une situation qui dure depuis plus de trois ans au lieu des six mois prévus. Son discours repose sur deux arguments : accusation de l'incurie des services publics et de la préfecture de la Seine, volonté de délégitimer la population sur place.

La préfecture est accusée de tenir un double langage face aux problèmes de relogement : « les projets des autorités Préfectorales sont en contravention (sic) avec les objectifs de l'Etat semble -t-il »³. Pour la mairie, Noisy-le-Grand devient une marge de la région parisienne où sont reléguées les populations dont la préfecture de la Seine ne veut plus, impression amplifiée par le projet, en 1955, d'un centre d'hébergement pour des familles sous tente aux portes de Paris, au Fort de Villiers, un ancien fort de Noisy-le-Grand abandonné de la fin du XIXe siècle⁴. Ce projet n'aboutit pas et, dans les années soixante, le fort devient un bidonville de Nord-Africains. En 1956, la préfecture envisage un autre centre d'hébergement, dans la ville, pour des travailleurs nord-africains que la mairie parvient à faire échouer⁵.

Le discours mayoral se renverse, stigmatisant fortement les habitants du Château-de-France. La population du camp n'est plus composée « d'ouvriers », statut social prestigieux dans la terminologie communiste ; « Le camp est un abcès de fixation pour tous les indésirables provenant de tous les coins de la France », « Il est impensable qu'on ait jamais songé à ce qu'un tel rassemblement d'épaves et de dévoyés pouvait les inciter entre eux à donner libre cours à leurs plus bas instincts »⁶. La figure de l'abbé Pierre qui sert les premières années de caution au Château-de-France est malmenée, les familles ayant quitté leur logement pour venir à Noisy-le-Grand suite à ses promesses non tenues. De victimes, elles deviennent coupables : « les

¹ AMNIG 9W1.1, Lettre du 30 avril 1955 du maire Paul Serelle au Conseil général de la Seine-et-Oise.

² AMNIG 46W83, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 26 octobre 1957.

³ AMNIG 9W1.1, Considérations et résultats sur l'expérience des camps de l'abbé Pierre à Noisy-le-Grand d'André Ory, 30 juillet 1957.

⁴ AMNIG 46W83, Délibération du conseil de Noisy-le-Grand, 26 octobre 1955.

⁵ AMNIG 46W83 Délibération du conseil, 18 avril 1956. Ce projet s'inscrit dans celui de la résorption des ilots insalubres de la capitale, voir p.68.

⁶ AMNIG 9W1.1, Rapport d'André Ory, 22 juillet 1958.

habitants de ces camps venant de tous les coins de France et de Navarre, ne sont pas assimilables et ne sont pas récupérables »¹.

La population du « 77 » ne fait plus partie de Noisy-le-Grand et est présentée comme l'antithèse des Noiséens « de souche »². Le bidonville devient un quartier hors la ville, perception largement facilitée par son emplacement en marge. La dernière mention nominative répertoriée au sujet du camp dans le bulletin municipal date d'avril 1958, après la mort de Paul Serelle. Elle pointe les coûts supportés par la commune et l'espoir d'un relogement des familles dans d'autres villes³. Par la suite, les rares références au Château-de-France se font par périphrase, notamment lors de la dénonciation de l'inaction de l'Etat :

Malgré cela la ville n'échappe pas au lourd fardeau de la crise du logement, qui est un problème national. En effet près de 500 demandes de relogement restent déposées en mairie⁴.

La mairie modifie le discours qu'elle porte envers ces populations afin de se présenter comme le fer de lance inflexible de la dispersion : « La municipalité de Noisy-le-Grand ainsi que moi-même, le Conseil municipal tout entier et la population ont toujours, en plein et parfait accord, lutté pour obtenir la disparition de ce camp »⁵. En 1958-1959, elle publie plusieurs enquêtes pour prouver l'état de délabrement du bidonville et l'immoralité de sa population. Le « 77 » devient une « gare de triage » ne conservant que les irrécupérables : « Malgré tous ces efforts, les familles qui restent au camp constituent pour la plupart des foyers instables ou illégitimes »⁶, ne respectant aucune des règles élémentaires d'hygiène et ce avec le soutien tacite des autorités du camp⁷. Il faut aboutir à la destruction rapide du Château-de-France et à un relogement dans de nouvelles constructions hors de la ville⁸.

Abandonné par l'abbé Pierre, la figure légitime qui a permis sa création, le camp devient une marge de Noisy-le-Grand. Il s'oppose à l'entre-soi de cette commune ouvrière et communiste des années 1950. Ses habitants sont décrits comme l'antithèse de la fierté populaire en banlieue rouge. Les hommes sont alcooliques, les Noiséens laborieux ; les mères, dénaturées,

¹ AMNIG 46W83, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 14 août 1958.

² Le terme est employé dans un rapport de la mairie.

³ AMNIG, Bulletin municipal, avril 1958.

⁴ AMNIG, Bulletin municipal récapitulatif de l'action de l'équipe communale entre 1953 et 1959, 1959.

⁵ AMNIG 9W1.1, Rapport d'André Ory, 22 juillet 1958.

⁶ AMNIG 9W1.1, Rapport du chef de bureau Michel Goldenberg, 25 juin 1958

⁷ AMNIG 9W1.1, Rapport du docteur Robert, vétérinaire sanitaire de la commune de Noisy-le-Grand, 26 juillet 1958.

⁸ AMNIG 9W1.1, Rapport d'André Ory, 22 juillet 1958.

se voient retirer la garde de leurs enfants à l'opposé de la mère courage de la morale communiste. Les infrastructures communales ignorent le camp : le réseau d'assainissement ne va pas jusqu'au 77 rue Jules-Ferry ; la route, qui ne sera jamais bitumée, devient une frontière entre Noisy-le-Grand et le Château-de-France. Dans cette marge, la population, bien que française, n'est perçue ni comme citoyenne, ni comme noiséenne - ce qualificatif ne leur est jamais accordé, ravalée à un problème et à une charge. Leur présence finit par devenir illégale, avec l'arrêté d'insalubrité proposé par la mairie et accepté par l'Etat et Emmaüs, qui sont les principaux responsables de l'enlisement de la situation, le premier en bloquant tout projet de rénovation urbaine, le second en ne parvenant pas à imposer une solution au niveau communal ou national et le troisième en se désengageant de l'administration du camp.

Une opposition des Noiséens ?

D'après une enquête auprès des commerçants menée en 1963 par ATD, les Noiséens sont largement opposés aux habitants du camp parce que responsables de l'augmentation des impôts communaux et perçus comme dangereux pour l'ordre social local. Certains propos sont d'une extrême violence :

Le pire ce sont les gosses, il faudrait leur enlever tous les enfants (...) Et comme dit le commissaire (...) il faudrait arroser tout le camp de pétrole et brûler tous les vieux.¹

Ce rejet s'est construit au fil des années, comme pour le pharmacien qui se disait « apitoyé » au début et faisait crédit, avant d'arrêter devant les impayés. Les Noiséens s'opposent largement à un relogement sur place car, comme le dit le directeur de l'entreprise de peinture Sautour, « ils ne payeront pas ». La directrice de l'école primaire du centre est très disserte sur le sujet :

¹ ATDBF YN34, Enquête auprès des commerçants de Noisy-le-Grand menée par ATD, 1963.

La majorité de Noisy sera contre ce village car les contribuables en ont assez de payer (...) La seule solution c'est de les disperser dans toutes les communes pour partager les frais ¹.

Certains séparent cependant le bon grain des « irrécupérables », comme le souligne le ferrailleur Lafont qui fait souvent affaire avec eux :

Aussitôt qu'ils touchent la caisse d'allocation c'est pour se saouler (...) Il y en a des biens, j'ai ma femme de ménage qui vient du camp, elle est sérieuse, j'en suis très content.²

Monsieur D. se souvient que les Noiséens demandaient expressément à leurs enfants de ne pas fréquenter « ceux du camp ». Dans les années 1960, il est l'un des rares à aller à l'école du centre où son intégration se fait sans peine, jusqu'au jour où les parents d'élèves et les enfants apprennent son origine. Il est alors totalement rejeté³. Jean Labbens remarque sans peine que l'intégration des enfants du camp au sein de leur classe est toujours moins forte que celle des autres ; ils ne peuvent pas inviter leurs camarades et ne sont pas reçus chez eux. Le refus des parents noiséens empêche la constitution d'amitiés enfantines⁴.

Les habitants du Château-de-France se retrouvent isolés de la commune et font tout pour ne jamais y aller. Monsieur D. se rappelle des sorties en villes comme d'une « humiliation », le Château-de-France étant l'espace sécurisant, « On se sentait bien entre nous »⁵. Ce sentiment d'altérité est illustré par la boue qui salit. Comme dans les autres bidonvilles, les habitants, lorsqu'ils sortent, prennent deux paires de chaussures, une pour traverser le camp et la route boueuse qui est laissée au bord de la route et une autre pour se déplacer en ville⁶.

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ Entretien avec monsieur D, 4 avril 2016.

⁴ Jean Labbens, *Le quart-monde, op.cit.* p.127.

⁵ Entretien avec monsieur D., 4 avril 2016.

⁶ *Ibid.*

Le rejet des clubs

Comme d'autres communes de banlieue, la ville de Noisy-le-Grand se dote durant les années soixante de nombreux équipements de loisirs pour la jeunesse. Comme la plupart des villes à gestion communiste de la région parisienne¹, Noisy ne possède pas de Maison des Jeunes et de la Culture (MJC). La ville préfère investir dans des structures qu'elle contrôle directement, tant pour le financement que pour le personnel, comme les colonies de vacances mises en place grâce à la Caisse des écoles². Elle compte également plusieurs clubs de football et un « foyer laïque » pour les enfants³.

Toutes ces pratiques excluent les habitants du Château-de-France. Aucune référence archivistique ne mentionne la fréquentation d'un enfant du camp dans un des clubs noiséens et madame K atteste qu'elle n'en a jamais vu. L'enquête Badin va plus loin et affirme qu'il y a un refus de la part de ces associations d'accepter les enfants du bidonville : « Un jeune se plaint de n'avoir pu être admis à un club sportif de Noisy »⁴, ce que confirme l'ensemble des personnes sollicitées en entretien, comme monsieur D. :

J'ai essayé de m'inscrire dans le club à Noisy de football (...) ils étaient en train de s'entraîner (...) le mec a vu comment j'étais habillé (...) et il m'a dit – c'est bon, tu peux partir – moi quand j'ai vu comment on m'accueillait j'y suis jamais retourné⁵.

Lorsque des clubs de loisirs se constituent au sein du bidonville, la mairie refuse tout partenariat. Une équipe de football, créée au Château-de-France en 1966, demande à utiliser les terrains communaux pour s'entraîner⁶ - ce qui leur est refusé – de même que l'organisation de matchs amicaux entre l'équipe municipale et celle du Château-de-France en raison, officiellement, « d'une non affiliation à la Fédération Française de Football »⁷ mais plus certainement par mise à l'écart délibérée. Reconnaître l'équipe de football serait en effet reconnaître une légitimité au camp.

¹ Laurent Besse, *op.cit.*, p.83.

² AMNIG, Bulletin municipal récapitulatif de 1953 à 1959.

³ AMNIG, Bulletin municipal, 1964.

⁴ ATDBF, Enquête Badin, *op.cit.*, p. 37.

⁵ Entretien avec monsieur D., 4 avril 2016.

⁶ ATDBF WK13, Lettre du 26 mars 1966 de Joseph Wresinski au maire de Noisy-le-Grand.

⁷ ATDBF WK13, Lettre du 29 mars 1966 du secrétaire sportif du club de football de Noisy-le-Grand à Joseph Wresinski.

Avec les élections municipales de 1965, l'alternance modifie la politique mayorale à l'égard des associations, avec la construction en 1968 – 1969 d'un « Mille Club ». Ces équipements soutenus par l'Etat, doivent concurrencer les MJC sur lesquelles les pouvoirs publics n'ont pas de réel contrôle. Ces « Mille-Clubs » s'interdisent dans leurs statuts toute discussion sur la religion ou la politique. La mairie en constitue un en 1968, rue de Layon dans le quartier des Yvris, très loin du camp. Un projet est ensuite envisagé à l'angle de la rue Jules-Ferry et de la rue Transversale, mais seulement en 1969, soit dans les tout derniers mois du bidonville¹. La mairie ne met en place des structures sociales et un aménagement du territoire à l'est de la ville que lorsqu'elle est certaine de la résorption du camp.

La mairie a toujours refusé d'intégrer les enfants du « 77 » à ses clubs, que ce soit en les accueillant dans ses associations ou en donnant une quelconque légitimité à ceux créés au Château-de-France. Cette exclusion délibérée se retrouve à l'égard des autres bidonvilles de la région parisienne². Puisque le bidonville n'a pas d'existence officielle et ne doit en aucun cas se pérenniser, il ne doit pas se voir doter de ce qui pourrait en faire un quartier comme un autre.

2 – Un quartier à part

Marginalisé spatialement, socialement et symboliquement, le Château-de-France vit dans une certaine autarcie. Face à cet abandon, ATD prend alors en charge des obligations qui ne sont pas les siennes, certaines de celle de la mairie et des services publics.

L'administration du camp : une nouvelle mairie.

L'administration remplace pour partie la mairie au 77 rue Jules-Ferry, investissant des prérogatives que le pouvoir mayoral a abandonnées, puisque rejetant *de facto* ce territoire de l'espace communal. ATD récupère certaines activités symboliques du maire, facilitées par la présence d'un prêtre à sa tête. Wresinski célèbre des mariages dont le bulletin intérieur du camp

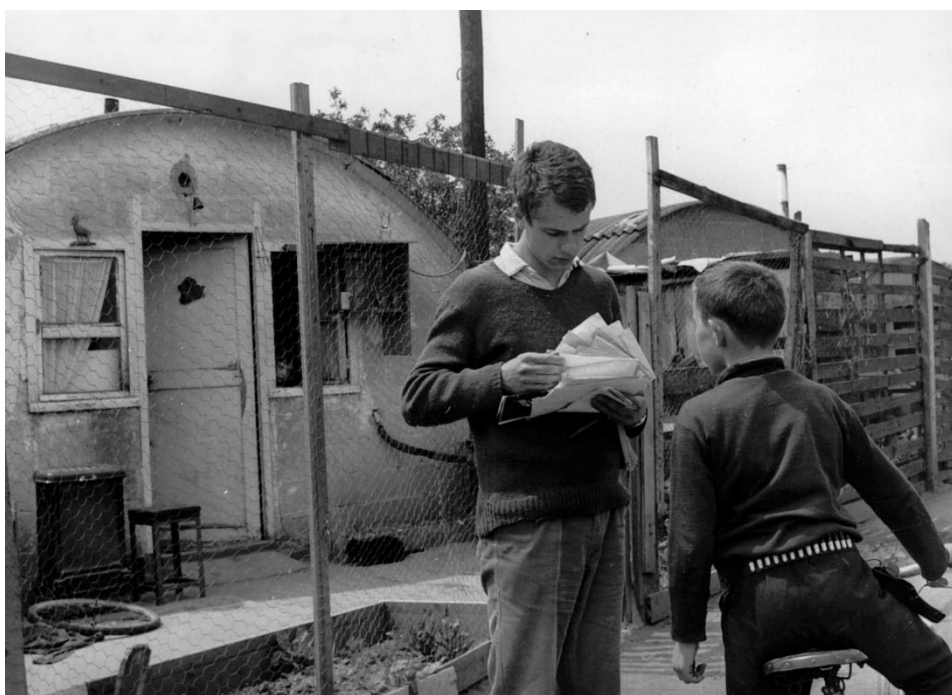
¹ AMNIG 46W92 Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand du 24 mars 1969.

² Catherine Dupuy, *Un bastion communiste de la banlieue parisienne- Gennevilliers, années 1920 – début des années 1970*, doctorat sous la direction de Jacques Girault, université Paris 13, 2003.

affirme qu'ils ne sont jamais complétés par une union civile avant 1966¹ et s'occupe des enterrements, avant que les dépouilles ne reposent dans la fosse commune². Pour Joseph Wresinski, il s'agit de donner au camp le statut d'un véritable quartier que le désengagement des pouvoirs publics lui refuse³.

Régulièrement, la distribution du courrier n'a pas lieu, les postiers ne voulant faire la tournée en l'absence de boîtes aux lettres et par crainte des nombreux chiens qui circulent⁴. La distribution est reprise par les volontaires d'ATD lorsque le personnel sur place le permet mais elle reste aléatoire jusqu'en février 1969, lors de l'installation d'un nouveau bureau d'accueil avec des boîtes individuelles pour chaque igloo (document 1)⁵.

Document 1



Distribution du courrier, photographie privée appartenant à G.E., date et auteur inconnus.

D'autres services qui devraient être assurés par la commune sont repris en main par ATD comme le ramassage des ordures. En mai 1965, ce sont des jeunes, par exemple, qui récupèrent les ferrailles et les encombrants dans les igloos sous le contrôle d'une volontaire.

¹ ATDBF 1C3Bis, Bulletin intérieur *Quoi de Neuf au Camp?*, n°2, 26 septembre 1966 au 1^{er} octobre 1966 édité par ATD.

² Entretien avec madame K. et monsieur D., 4 avril 2016.

³ ATDBF WK10, Synthèse sur l'atelier Scotch par Gabrielle Ericum, 1^{er} novembre 1965.

⁴ ATDBF 1C6Bis, Lettre de novembre 1958, en grande partie brûlée.

⁵ ATDBF WK19, Note de l'administration pour les habitants du camp, 24 février 1969.

L'absence de matériel pour transporter les charges et le faible nombre d'adolescents mobilisés ne permettent pas le renouvellement de l'initiative¹.

Au milieu des années soixante, un grand nombre de clubs sportifs se développent grâce aux financements nouveaux que reçoit ATD. En 1966, après que l'équipe de football se soit vu refuser le stade communal², les matchs se font sur le terrain laissé vacant par le déménagement de l'usine de parpaing d'Emmaüs, fermée après le départ de la communauté³. Les nouvelles actions sociales, comme la fanfare dirigée par l'épicier Ménard⁴, fournissent des activités propres, sans pour autant réussir à faire du camp un « quartier de la ville », aucune d'elles n'étant reconnues par les autorités et la population noiséennes.

Le club Adam constitue la réalisation la plus aboutie d'un lieu de sociabilité permettant une ouverture sur le reste de la ville. Créé en 1966, après le « rejet des adolescents [du camp] des clubs de Noisy-le-Grand »⁵, il se compose d'un bar sans alcool, d'une piste de danse, d'un baby-foot et d'un flipper. Il se rapproche d'un bar classique, puisque fonctionnant sur fonds propres autofinancés⁶. En journée, le club propose des activités manuelles, surtout pour les garçons, comme la réparation des vélos⁷. L'administration en fait, à leur demande, un espace autogéré par les adolescents et les jeunes adultes⁸.

Des jeunes de l'extérieur viennent au club Adam, ce qui constitue une première et unique ouverture ; certains d'entre eux sont des anciens du camp, relogés à Aulnay-sous-Bois ou Chelles⁹. La tenue régulière de bals et la possibilité de se retrouver avant de sortir dans les villes alentours en font un espace populaire¹⁰. La fréquentation du club augmente fortement en 1967– 1968¹¹, il donne une image nouvelle du camp, plus tournée vers l'extérieur et devient un élément central de l'identité du Château-de-France¹². Le club pallie d'abord le manque de

¹ ATDBF WK10, Rapport d'une volontaire, 17 mai 1965.

² ATDBF WK13, Lettre du 29 mars 1966 du Secrétaire du club sportif de football de Noisy-le-Grand à Joseph Wresinski.

³ Entretien avec Georges Jährling, 4 avril 2016.

⁴ Entretien avec madame K. et monsieur D., 4 avril 2016.

⁵ ATDBF WK13, Programme de l'AEMO par ATD, mai 1966.

⁶ ATDBF WK14, Bilan du club Adam de septembre 1967 à juin 1968.

⁷ ATDBF WK16, Rapport sur le club Adam, 1968.

⁸ *Ibid.*

⁹ Entretien avec madame K., 4 avril 2016.

¹⁰ ATDBF WK13, Rapport sur le club Adam, 1967.

¹¹ ATDBF WK16, Rapport sur le club Adam, 1968.

¹² ATDBF 1C3Bis, Bulletin intérieur *Quoi de Neuf au Camp ?*, n° 2, 29 septembre 1966 au 1^{er} octobre 1966.

loisirs dans les cités paupérisées de l'Est parisien. La présence d'adultes issus de l'immigration maghrébine et portugaise abonde dans ce sens¹.

L'insuffisance de la politique publique sanitaire

La précarité des conditions de vie des habitants entraîne une très forte dégradation de leur santé. La très forte humidité et la rigueur hivernale, la sécheresse estivale (manque d'ombrage et d'eau) fragilisent les systèmes respiratoires. Les dernières années, parce que l'état du suivi sanitaire s'est largement amélioré, fournissent des données médicales plus précises. En 1969, un rapport alerte sur l'« importance des otites, des rhinolaryngites, des bronchites et des furoncles pour les 0 – 6 ans [avec] douze hospitalisations [durant l'année] du fait d'otites »². La malnutrition, visible avec la forte propension au rachitisme, touche alors 21 % des enfants³.

Ces maladies impactent directement la scolarité des plus jeunes. En décembre 1966, une volontaire alerte : « Une dizaine d'enfants sont absents [du jardin d'enfants, soit plus de la moitié] parce qu'ils sont malades »⁴. Certains, particulièrement fragiles, sont régulièrement hospitalisés à l'hôpital de Montfermeil⁵.

L'absence de suivi amplifie alors l'aggravation des pathologies, comme pour S., qui, mal soignée d'une otite, perd la vue d'un œil⁶. En août 1961, un nourrisson de deux mois la mort à cause de l'absence de soin⁷. Francine de la Gorce affirme que le taux de mortalité infantile est extrêmement élevé, sans cependant fournir de chiffres précis⁸.

La dégradation des conditions de vie provient de l'absence d'accompagnement sanitaire au sein du camp. Durant les années cinquante, en cas de problèmes de santé, la majorité des habitants sont envoyés à l'hôpital de Montfermeil. En 1954 les sorties d'ambulance sont

¹ ATDBF WK13, Rapport sur le club Adam, 1967.

² ATDBF WK17, Rapport de la PMI, 1969.

³ ATDBF WK16, Lettre du 19 octobre 1968 du docteur Jean de Chambrun, médecin départemental de PMI à mademoiselle le docteur de Choulot.

⁴ ATDBF WK10, Réunion d'action d'ATD, 12 décembre 1966.

⁵ ATDBF WK17, Enquête santé, août 1968.

⁶ ATDBF WK14, Entretien entre la volontaire Mary et S., une jeune du camp.

⁷ ATDBF WK7, Carnet de vie quotidienne, 27 juin 1961 au 9 avril 1962.

⁸ Francine de la Gorce, *Un peuple se lève, op.cit.*, p. 143.

journalières¹. En 1962, le problème persiste, puisque le maire continue de s'inquiéter du coût important que cela représente pour les finances communales². La modestie des aides proposées par les services sociaux ne suffit pas à pallier l'absence de suivi. L'Aide médicale à domicile proposée par le Bureau d'Aide sociale ne touche ainsi qu'une demi-douzaine d'adultes³. A partir de novembre 1961, les campagnes de vaccination associant les services sanitaires du département et l'administration du camp se généralisent. Le nombre d'enfants vaccinés et leur âge parfois avancé, permettent de dire qu'aucune campagne de ce type n'a été menée auparavant⁴.

Pour l'enquête Badin, c'est avant tout l'éloignement de centres spécialisés, comme celui pour les tuberculeux à Neuilly-Plaisance, qui pose problème⁵. Ce constat permet aux services publics de modifier l'approche sanitaire qu'ils ont du bidonville en rapprochant les services de soin. A partir de 1960, une fois par semaine, un médecin de l'OPHS de Neuilly-Plaisance, effectue entre 8 et 20 consultations de nourrissons⁶. Plus généralement c'est toute la région de Noisy-le-Grand qui est sous-équipée, ce qui pousse la commune, en 1960, à demander la construction d'un hôpital intercommunal en lieu et place du fort de Villiers vu « l'éloignement de l'hôpital de Montfermeil »⁷.

En 1965, une PMI et un dispensaire, consacré au suivi régulier des enfants grâce à un médecin présent continuellement, s'installent dans le bidonville⁸. L'année suivante, le service médical du nouveau dispensaire se félicite de la hausse significative des consultations des enfants en bas-âge, dont beaucoup présentent des pathologies lourdes⁹. L'augmentation du personnel médical sur place permet des consultations d'infirmières à domicile. Au dernier trimestre de 1967, 45 enfants peuvent ainsi être suivis chaque mois¹⁰.

Les difficultés à organiser une politique sanitaire efficace et spécifique concernent aussi la contraception. Beaucoup de jeunes filles tombent enceintes précocement. En 1966, elles sont

¹ AMNIG 9W18, Note du Bureau d'Aide sociale, décembre 1954.

² ATDBF WK7, Rapport sur une conversation téléphonique entre une volontaire, Joseph Wresinski et le maire de Noisy-le-Grand, 1962.

³ AMNIG 9W3, Dossiers du Bureau d'Aide sociale envoyés à la direction administrative de l'Aide sociale de la préfecture de Seine et Oise, 14 avril 1959.

⁴ ATDBF WK7, Carnet de vie quotidienne, juin 1961 au 9 avril 1962.

⁵ ATDBF, Enquête Badin, *op. cit.*, p.18.

⁶ *Ibid.*, p. 15.

⁷ AMNIG 46W83, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 26 août 1960.

⁸ ATDBF WK12, Lettre du 9 février 1965 de Francine Didisheim au directeur du service des conventions et des tarifs de la Caisse régionale de Sécurité sociale.

⁹ ATDBF WK13, Rapport du docteur du dispensaire, février 1966.

¹⁰ ATDBF WK12, Fiche de résultats statistiques par ATD, 4^{ème} trimestre 1967.

une dizaine à avoir un enfant avant 18 ans¹. Comme ailleurs en France à cette époque, aucun cours d'éducation sexuelle ni de suivi gynécologique n'est proposé², mais les conséquences ici prennent une tournure encore plus dramatique.

Une réappropriation spatiale par l'aménagement des igloos

Les igloos, prévus pour être des habitations d'urgence, se trouvent rapidement inadaptées pour que des familles puissent y vivre décemment. Dès sa constitution, les Amis du Hameau alertent sur leur état, certains « sont sur le point de s'écrouler aux portes et aux fenêtres »³. Au début des années 1960, l'enquête de la CEDER relève des différences entre les igloos : sur les 94 référencés et étudiés, 67 sont considérés comme en très bon état ou en état moyen, 27 sont en mauvais état ou en état déplorable⁴.

La très forte hétérogénéité des igloos et de leurs équipements correspond à la fois aux ressources financières de la famille et à leur rénovation éventuelle. Bien que des aides soient apportées par Emmaüs ou par des dons privés, les familles doivent payer la pose de l'isorel, du sol en béton et de l'électricité. Selon un rapport de 1967, certains igloos sont complètement équipés et d'autres totalement dépourvus⁵. Certaines familles, notamment algériennes, isolent avec du papier goudronné, comme dans les bidonvilles nord-africains de la région parisienne⁶. Les maisons individuelles sont elles aussi très disparates puisque, selon l'enquête Badin, certaines sont en parpaings, d'autres en carton goudronné⁷. Concernant les investissements plus lourds et régulés comme l'électricité, l'inégalité est encore plus forte. Au total, en 1962, seuls 12 igloos et 9 maisons individuelles sont officiellement reliés au réseau électrique⁸, des raccordements sauvages aux canalisations et au réseau électrique ont cependant cours⁹.

¹ ATDBF WK17, Rapport sur le camp, septembre 1966.

² Anne-Marie Sohn, *Âge tendre et tête de bois. Histoire des jeunes des années 1960*, Paris, Hachette Littératures, 2011, p.157.

³ ATDBF 1C2, Bilan des aménagements par les Amis du Hameau, 10 mars 1957.

⁴ ATDBF, Enquête Badin, page 34.

⁵ ATDBF WK14, Rapport sur la population du camp de Noisy menée par ATD, 1967.

⁶ Monique Hervo, *op.cit.*

⁷ *Ibid*, p. 5.

⁸ ATDBF, Enquête Badin.

⁹ ATDBF 1C4, Lettre du 4 octobre 1963 de monsieur Camus, président d'Emmaüs à André Etesse.

L'enquête Badin critique l'action des Amis du Hameau qui « se porte sur la réalisation d'équipements sociaux et non pas l'amélioration des conditions de vie des habitants »¹. Les rares actions menées encouragent les réparations par les familles elles-mêmes, afin de les rendre « fières » du lieu où elles habitent comme avec le « concours de jardin du jour de la Pentecôte » en 1964². La direction du camp ne semble pas avoir les moyens et le souci de se lancer dans une politique de rénovation des igloos, surtout après le retrait d'Emmaüs et les annonces régulières d'une résorption imminente du bidonville. La réparation est donc complètement laissée au soin des habitants eux-mêmes.

De nombreuses familles construisent des ajouts à leur igloo sur le petit bout de terrain qui lui est accolé (document 2). Elles s'en servent de remise, d'atelier de peinture comme celui de monsieur C.³, de poulailler et de clapiers⁴. Là encore, l'hétérogénéité est visible : certains ne construisent rien dans leur jardin, d'autres l'entourent d'un ensemble de plusieurs bâtisses en tôles et cartons goudronnés comme celles que l'on retrouve dans les autres bidonvilles parisiens⁵.

Document 2



ATDBF Vidéotheque, 1673 001 025 47, Igloos de Noisy, 1960 – 1965, auteur inconnu.

¹ ATDBF, Enquête Badin, *op. cit.*, p. 20.

² ATDBF WK10 Carnet concours de jardin pour la Pentecôte par ATD, 1964.

³ AMNIG 9W2.2, Lettre du 3 juin 1971 d'HLM-Emmaüs au maire de Noisy-le-Grand.

⁴ ATDBF WK17, Relevé de l'état des igloos en 1968 par ATD.

⁵ ATDBF, photothèque 1673 001 025 47, photo d'igloos.

Les matériaux utilisés sont défectueux et dangereux. L'isorel et le papier goudronné isolent très mal, notamment durant les hivers alors, qu'avec les années, les igloos sont de moins en moins résistants. Madame K. évoque les « stalactites en hiver » et des températures qui dépassent rarement 12°. La surconsommation de charbon dans les poêles en mauvais état favorise les intoxications au monoxyde de carbone¹. Les incendies sont courants : brûlot touchant la couche d'isolant, explosion d'une bonbonne de gaz² ou enfants maladroits. Ce danger constant oblige souvent les mères à rester au sein de l'igloo pour surveiller les enfants. Les incendies sont cependant plus rares et moins violents qu'à la Folie, où la promiscuité des habitations et les matériaux plus inflammables entraînent l'embrasement de quartiers entiers. En 1966, un article de *Paris-Jour*, cité par Monique Hervo, recense au bidonville de la Garenne, entre mai 1954 et février 1963, 112 incendies – soit plus de dix par an – pour 720 baraques détruites – soit 6,4 habitations en moyenne par incendie. A Noisy-le-Grand, sur la même période, les rapports de pompiers ne signalent que huit incendies, soit moins d'un par an, et ils n'évoquent pas la propagation du feu à d'autres habitations³.

Dans des bidonvilles comme la Folie, l'envoi des brigades Z par les pouvoirs publics empêche tout agrandissement des structures déjà existantes et leur entretien : « Avant on réparait le toit. Tous les ans il faut changer le papier goudronné. Maintenant : non. Impossible. C'est interdit. (...) La police nous interdit tout agrandissement et la famille grandit ! »⁴. Théoriquement, et depuis le décret d'insalubrité de novembre 1959, agrandissements et réaménagements sont aussi interdits au Château-de-France ; cependant l'absence de contrôle des autorités publiques, permis par une direction qui promeut le réaménagement de l'espace et l'acceptation par le propriétaire du terrain de l'existence du camp, rendent très relatif la possibilité de détruire les aménagements en place.

Globalement, les habitants du Château-de-France sont bien plus protégés que ceux du bidonville de la Folie pour trois raisons : la nature de l'habitat en fibrociment, plus solide et moins inflammable que le papier goudronné ; l'accord tacite donné par Emmaüs pour l'installation des habitants et enfin une présence associative plus instituée au sein du camp et en dehors. Le manque de moyens, l'absence d'Emmaüs, la peur de la mairie de la pérennisation

¹ AMNIG 8W8, Rapport des pompiers de Noisy-le-Grand, 29 mai 1966

² ATDBF WK10, Carnet de vie quotidienne, 1^{er} février 1965 au 21 mars 1965.

³ ATDBF 8W6 et 8W7, rapports des pompiers de Noisy-le-Grand.

⁴ Monique Hervo, *op.cit.* p. 84.

et l'espoir toujours reporté d'un relogement empêchent en revanche les réparations et les améliorations nécessaires.

3 – Rester entre soi

Le Château-de-France est largement sous-équipé et les réponses apportées souvent mal-adaptées et en deçà des besoins. Cette ségrégation favorise pourtant la constitution d'un esprit commun et d'un sentiment d'appartenance fort.

Des réseaux de sociabilité

L'enquête de la CEDER donne des exemples de la violence au sein du bidonville, le voisin étant souvent présenté comme celui « voulant du mal »¹. Le communautaire monsieur Zampetti constate que les premières années sont marquées par une absence de solidarité, sauf lors des oppositions communes avec les pouvoirs publics².

Pourtant, des liens finissent par se tisser entre différentes familles autour de quelques « clans »³ et des mises en couples. L'absence d'études ethnologiques rend difficile la compréhension du fonctionnement des réseaux de sociabilité, de leur densité et de la nature des échanges, les rares témoignages sur le sujet font cependant état de ces solidarités. Les enquêteurs de la CEDER remarquent qu' :

¹ATDBF, Enquête Badin, p.35.

² ATDBF 1C2, Rapport sur l'entretien du 20 juillet 1963 avec Mr Zampetti, communautaire Emmaüs à Noisy-le-Grand de 1957 à 1958.

³ ATDBF, Enquête Badin, p.36.

Au moment de l'enquête [juin – juillet 1961] il faisait très chaud et il n'était pas rare de voir plusieurs familles réunies dans un même igloo pour boire des jus de fruit, de la bière ou du vin ¹.

Les liens de voisinage oscillent entre hostilité franche avec bagarres et bris de vitres et soutiens mutuels pour la surveillance des plus jeunes dont les parents sont au travail. La menace de retrait par les services sociaux conduit aussi certains parents à cacher leurs enfants chez les voisins².

Quelques lieux de sociabilité permettent aux habitants de se retrouver pour discuter. L'épicerie Ménard est « le rendez-vous de tout le monde » avec l'échange des « potins »³, assis sur l'un des deux bancs devant la boutique qui favorisent le contrôle social ⁴. Le terrain de pétanque, réservé aux hommes et accolé à l'usine de parpaing, permet les discussions le temps de quelques parties⁵. Des événements particuliers s'organisent pour développer une « vie de village ». Le concours de boules qu'organise ATD en mai 1969 en est un exemple⁶.

Avec la pérennisation du camp, les adolescents flirtent puis se mettent en couple et obtiennent un igloo comme Marie- Anita A. et Bernard J. qui vivent ensemble avec leurs 4 enfants⁷. En revanche les carnets de vie quotidienne mentionnent peu la venue de parentèles extérieures au camp⁸.

¹ ATDBF, Enquête Badin, p.56.

² ATDBF WK10, Cahier journalier du 1^{er} février au 21 mars 1965.

³ Entretien avec madame K., 4 avril 2016.

⁴ ATDBF 1C3, Entretien retranscrit de madame Ménard, épicière.

⁵ Entretien avec Georges Jährling, 4 avril 2016.

⁶ ATDBF WK 20, Affiche de l'amicale des boulistes du club des hommes, avril 1969.

⁷ ATDBF WK15, Etat de la population, octobre 1967.

⁸ ATDBF WK7, Carnet de vie quotidienne du 27 juin 1961 au 9 avril 1962.

Vers une intégration politique ?

Les candidats politiques locaux et les représentants syndicaux ne viennent que rarement au Château-de-France. Si madame K. se souvient de quelques déplacements avant 1959, notamment de la part des représentants du Parti communiste français, aucun candidat ne porte les revendications des habitants du camp. Une note adressée au ministère de l'Intérieur en 1960 l'assure, l'influence du Parti communiste est « nulle »¹, ce qui est dans l'ordre des choses puisqu'il soutient le maire dans sa lutte contre le bidonville et pour sa dispersion. La Confédération générale du travail suit la même logique. Il n'y a pas de militants syndicaux parmi les habitants du « 77 » et l'union locale ne cherche pas, comme à l'échelle nationale, à syndiquer parmi les ouvriers non-qualifiés².

Mai-Juin 1968 permet pour la première fois l'ouverture du camp au questionnement politique. Fortement touchés par le blocage de l'économie et le manque d'approvisionnement, les habitants organisent une réunion publique le 27 mai, sous la direction d'ATD, où se retrouvent une centaine d'entre eux³. C'est le seul exemple d'une réunion revendicative. Ils rédigent alors dans un « cahier de doléances » qui est ensuite envoyé aux pouvoirs publics dans lequel ils dénoncent la lenteur des relogements, le manque d'aménagement et l'absence d'avenir pour leurs enfants⁴. Selon la volontaire G.E., quelques « jeunes » viennent également au camp pour expliquer leur mouvement et leurs revendications, mais sans donner suite⁵.

Les archives conservent deux listes électorales, celles de 1956, lors des élections législatives de janvier et celles de 1968, utilisées après la dissolution de l'Assemblée nationale en juin, ainsi que les cahiers d'émargement pour le scrutin municipal de mars et les présidentielles de décembre 1965.

Pour les quatre élections considérées, le taux d'inscription nationale par rapport à la population française en âge de voter s'établit entre 85 et 90 %⁶. En 1956, le camp compte environ 500 personnes en âge de voter (le recensement d'avril 1955

¹ ATDBF WK10, Note pour le ministère de l'Intérieur, auteur inconnu, 1960.

² Dominique Labbé, *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.26.

³ ATDBF WK17, Compte rendu de la réunion par ATD, 27 mai 1968.

⁴ ATDBF XY48, Cahier de doléances.

⁵ Entretien avec G.E, 27 juillet 2016.

⁶ Chiffres obtenus en croisant la population majeure totale et le nombre d'inscrits.

avance un chiffre de 515¹ et celui de mars 1959 de 501²). La liste électorale de 1956 de Noisy-le-Grand mentionne 184 résidents du 77 rue Jules-Ferry, soit un taux d'inscription de 36 %. Cette faible proportion a deux explications. Sociale d'abord, avec la surreprésentation des ouvriers non qualifiés qui sont classiquement les plus abstentionnistes en banlieue rouge comme ailleurs. Résidentielle ensuite : il est très probable que de nombreux habitants soient inscrits dans d'autres villes de la région parisienne. En effet, la majorité des arrivées étant récentes et souvent de communes proches, tous n'ont pas fait la demande de changement d'adresse, notamment pour ceux qui considèrent le camp comme une étape.

Lors des élections de 1965, le bidonville compte environ 360 adultes³. Aux municipales de mars, 72 personnes sont inscrites, soit environ 20 % ; pour les présidentielles ils sont 87, soit 24 %. Le taux est bien plus faible qu'en 1956, 12 points en deçà. L'hypothèse d'une inscription dans une autre ville ne tient plus puisque la population s'est globalement figée depuis 1959. La participation est également plus faible pour le eux tour qu'aux échelles locale et nationale : 52,8 % au premier tour des présidentielles, 45,3 % au second, contre respectivement 87,4 % et 86,1 % à Noisy-le-Grand⁴ ; 84,7 % et 84,3 % au plan national. Les habitants du Château-de-France apparaissent d'autant plus en décalage avec le reste de la commune (de 30 à 40 points inférieurs) que la participation noiséenne est dans la tranche haute des chiffres nationaux. La participation au scrutin municipal amplifie l'écart (37,5 % contre 81 % pour l'ensemble de la commune, soit plus de 40 points de différence). Ce désintérêt pour les élections, encore plus élevé lors du scrutin de mars, sanctionne sans aucun doute l'attitude de la mairie à l'égard du camp. Le déni et le dénigrement se traduisent par une abstention massive.

Les élections législatives de juin 1968 semblent infléchir la tendance, avec 155 inscrits pour une population adulte estimée à 329 en mai⁵, soit près de 47 %. Cela peut s'expliquer par trois facteurs finalement imbriqués. Tout d'abord l'appel au civisme d'ATD. Depuis 1966, elle mène au Château-de-France une politique d'inscription sur les listes électorales, notamment par le biais de tracts distribués lors de la campagne législative de mars 1967⁶. En 1969, pour la campagne présidentielle de juin, une affiche placardée dans le camp affirme qu'il faut aller

¹ AMNIG 9W1.1, Recensement par la mairie du Château-de-France d'avril 1955

² AMNIG 9W1.2 Fiches de recensement de mars 1959 de la population du camp de l'abbé Pierre en lien avec la demande de décret d'insalubrité.

³ Chiffres estimés à partir de Jean Labbens *La condition sous-prolétarienne, op.cit.*, et du relevé d'avril 1963 et ATDBF WK13, Données au 31 mars 1966.

⁴ AMNIG 13W7, Bordereaux du scrutin présidentiel à Noisy-le-Grand, 5 et 19 décembre 1965

⁵ ATDBF WK17, Etat de la population dressée par la direction du camp, mai 1968.

⁶ ATDBF WK13, Tracts distribués en décembre 1966 aux familles du camp.

voter pour « s'intégrer complètement en tant que citoyen »¹. Deuxièmement l'issue finale de la politique de relogement. La présence accrue des services sociaux et l'impression que les pouvoirs publics, nationaux ou mayoraux, s'intéressent enfin à eux peut favoriser un (ré)intérêt pour le contexte national. Mai 1968 enfin. Le mouvement contestataire qui a coupé les réseaux d'approvisionnement et privé d'emploi une grande partie des adultes entraîne un fort ressentiment contre les grévistes et le gouvernement² mais il a aussi permis la mise en forme d'une première expression revendicative.

Repoussés aux confins de la ville, les habitants du Château-de-France créent leur propres référents sociaux et politiques encadrées par une administration qui se substitue *de facto* aux pouvoirs publics. Les représentants politiques désertant le camp, l'intégration civique est quasi-nulle comme le montrent les consultations électorales. L'espoir d'un relogement et une plus grande implication de l'État permettent un retour partiel dans la communauté civique.

Les résidents du bidonville de Noisy sont avant tout des précaires depuis plusieurs générations, poussées dans cet abord du monde par le manque de logements, notamment pour les familles nombreuses. Pourtant, loin d'être homogène, le camp compte des minorités importantes et même au sein de la figure du précaire national métropolitain, les origines et les raisons de la misère sont nombreuses. Cette pauvreté en héritage se maintient avec la vie dans le bidonville. Les emplois sont essentiellement non-qualifiés et de faible durée, ce qui impose aux familles de se « débrouiller » pour subvenir à leurs besoins aux moyens de la chine et de travaux non déclarés. Les enfants, mal scolarisés, devant rapidement aider les parents et rejetés par l'institution scolaire ne sont pas en mesure de s'élever socialement, ayant parfois un niveau d'étude moindre que celui de leurs parents. L'aide financière des services publics est également nécessaire à la survie quotidienne, mais leurs manquements et la ségrégation qu'ils pratiquent permet à ATD de se substituer comme nouvelle mairie de cette marge. Les discours clivant et le refus de la mairie et des Noiséens d'accorder toute légitimité à ce territoire favorisent un repli au sein du camp qui devient sécurisant face à l'extérieur, espace non maîtrisé et souvent perçu comme dangereux.

¹ ATDBF WK19, Affiche du 27 mai 1969.

² ATDBF WK17, Liste de distribution Noisy pendant la période de grève en mai 1968.

Partie III :

Pouvoir détruire un bidonville (1961 – 1971)

La longue crise de gouvernance au sein du camp qui dure de 1957 à 1961 laisse une administration exsangue financièrement et humainement après le retrait d'Emmaüs, arc-boute la mairie dans son projet de dispersion et met à jour l'absence des pouvoirs publics. ATD, pour s'imposer et rester, doit impérativement conquérir une légitimité, ce qui passe par une professionnalisation de son encadrement, un rapprochement avec les services sociaux et l'attribution de nouveaux moyens mis en œuvre par l'Etat-providence, sans jamais remettre en cause l'idée d'un contrôle nécessaire de ces populations en déshérence.

La position de l'Etat se modifie aussi profondément. Après avoir lancé les travaux de rénovation de Paris, avec la destruction et la réhabilitation de nombreux quartiers paupérisés, la France gaullienne se lance le projet des Villes nouvelles pour décongestionner la région-capitale. Les nombreuses constructions de HLM, la baisse de la fécondité et le tarissement des migrations provinciales permettent de passer d'une gestion de crise urbaine à une planification plus efficace et généralisée¹.

Emmaüs et la mairie, pressées d'en finir avec ce bidonville qui ternit leur image et grève leurs comptes, s'accordent alors avec ATD. Les négociations au sujet de la résorption et du relogement des familles peuvent commencer. Les habitants ne sont en revanche jamais associés aux tractations et leurs revendications rarement prises en compte. La destruction du bidonville prime.

¹ Loïc Vadelorge, *Retour sur les villes nouvelles : une histoire urbaine du XXe siècle*, op.cit.

Chapitre 7 –

L'institutionnalisation d'ATD (1961 – 1968)

Les principales critiques du père Joseph envers Emmaüs et sa communauté concernent le manque de professionnalisme, l'absence de projet sur le long terme et l'insuffisance de l'encadrement. L'idée est de pouvoir administrer un camp de 250 familles dans un état de dégradation prononcé, et ce malgré la rupture avec l'association-mère, une guerre larvée avec la mairie et un manque de moyens humains et financiers certains.

1- Pour un dépassement du volontariat

L'administration du camp fonctionne avec une équipe très réduite de volontaires constamment sur place. Ils semblent être trois en 1961 : Francine Didisheim, Alwine de Vos et Joseph Wresinski¹. Sont également présents d'anciens communautaires d'Emmaüs restés au service du père Wresinski comme monsieur Micard, qui s'occupe de l'accueil, ou Roger Volterra. Leur rôle et leur nombre restent difficiles à évaluer en raison du manque de sources². Ils n'apparaissent plus liés à Emmaüs mais à ATD. Ils sont ponctuellement rejoints par des bénévoles qui apportent une aide estivale³. Ce sont essentiellement de jeunes femmes issues de familles chrétiennes – françaises ou européennes. Elles ne sont pas formées aux questions de la grande précarité mais ont fait des études dans l'enseignement ou le secteur médical⁴.

¹ ATDBF WK7, Bilan et situation du bidonville et de l'équipe en 1961 par une volontaire ATD.

² ATDBF, Mémoires manuscrites de monsieur Micard.

³ ATDBF WK6, Rapport sur « l'échec de l'année 1960 » par Joseph Wresinski, milieu des années 1960.

⁴ Entretien avec G.E, 27 juillet 2016.

S'imposer, former, rester

Le manque de stabilité et de formation de l'équipe sur place entraîne de nombreuses critiques, notamment celles formulées dans l'enquête menée par le CEDER¹. Le personnel de la mairie apparaît comme le plus à même de suivre les habitants du camp. Une assistante sociale, non liée à ATD est également présente et s'occupe des trois-quarts des familles². Les habitants entretiennent des rapports tendus avec ces services qu'ils accusent de discrimination et de favoritisme à l'égard de certaines familles³.

Qu'il soit associatif ou envoyé par les pouvoirs publics, le personnel travaillant au 77 rue Jules-Ferry est structurellement en sous-effectif, peu ou pas qualifié et pas forcément intégré au sein du camp, notamment pour les volontaires de passage. Un des principaux objectifs de Joseph Wresinski va être de constituer une équipe plus stable et mieux formée et de solliciter les pouvoirs publics.

En rupture avec la politique de l'abbé Pierre qui a consisté à envoyer des communautés ou de jeunes hommes sans formation pour combattre la grande pauvreté⁴, ATD doit tout à la fois démarcher et former les nouveaux volontaires. Le recrutement se fait auprès d'associations de jeunes et utilise la visibilité offerte par la presse et l'espace public. La volontaire belge G.E. prend connaissance du Château-de-France grâce à une interview du père Wresinski donnée à la revue *Nouvelle*. Déjà insérée dans les milieux scouts, elle reste alors quelques jours au Château-de-France et est ensuite mandatée par le père pour organiser une conférence en Belgique et faire venir de nouveaux bénévoles⁵. En dehors de liens interpersonnels, ATD passe aussi par des associations, notamment Emmaüs-Suisse, cette antenne fonde au printemps 1957 plusieurs comités « Les Amis d'Emmaüs »⁶ qui, en été envoient 70 volontaires pour deux mois afin de participer à des grands travaux. Trois ans plus tard, Emmaüs-Suisse, « met à disposition d'ATD pour Noisy le Grand des volontaires entre le 15 juillet et le 30 septembre 1960 » pour faire un travail genré de gros-œuvre pour les hommes et d'aide au ménage et de tricot pour les femmes⁷.

¹ ATDBF, Bibliothèque, Enquête Badin, p. 19.

² ATDBF, *Ibid*, p. 18.

³ Entretien avec madame K. et monsieur D, 4 avril 2016.

⁴ ATDBF 1C4, Lettre du 30 mai 1964 de Joseph Wresinski à l'abbé Pierre.

⁵ Entretien avec G.E, 27 juillet 2016.

⁶ ANMdT 2000 050 0936, « Les Suisses fondent plusieurs comités "les amis d'Emmaüs" », *Faim et soif*, avril 1957.

⁷ ATDBF 1C4, Lettre de juillet 1960 de Jean Werlen d'Emmaüs-Suisse à Olivier de la Baume, président des Amis du Hameau.

Joseph Wresinski cherche alors à pérenniser l'envoi au Château-de-France de jeunes personnes souhaitant effectuer du volontariat pour quelques mois¹.

En 1965 le père décide d'acheter un relais de poste à Pierrelaye pour en faire un institut de formation des volontaires et de recherche sur la grande pauvreté². Les financements obtenus grâce à un article de François Mauriac paru dans *Le Figaro*³ en permettent l'inauguration en mai 1966⁴. L'association peut ainsi sortir de Noisy-le-Grand et se trouver de nouvelles assises. Pierrelaye devient également un lieu de réunion, notamment avec les pouvoirs publics⁵. L'action d'ATD gagne en légitimité grâce aux réflexions sur la lutte contre la grande pauvreté.

La pratique sociale des volontaires au Château-de-France est de plus en plus rationalisée. En 1962 Francine Didisheim écrivait encore : « Les volontaires, une fois leur boulot terminé, ne pensent plus qu'à s'amuser et les communautaires à se saouler⁶. » Quelques années plus tard, lorsque G.E. est intégrée à l'équipe permanente d'ATD, la discipline semble s'être largement accrue et les règles sont strictes. Les volontaires présents pour quelques mois n'ont pas le droit de rentrer dans l'intimité des familles. Cette action sociale est réservée à la compétence l'équipe permanente⁷.

Si ATD cherche à rationaliser son action sociale et à la maintenir malgré la rupture avec Emmaüs, elle ne peut faire longtemps cavalier seul et se rapproche d'autres associations. La formation des volontaires et la réflexion en amont sur la grande pauvreté, dont les deux colloques de l'UNESCO auxquels participe le Père Wresinski en 1961 et 1964, permettent à l'association de renforcer encore son assise.

Former des volontaires ne suffit pas. ATD doit également porter des projets sur le terrain afin d'instaurer un rapport de force avec les autres acteurs, notamment avec la mairie qui veut son départ. Elle reprend donc à son compte les plans et les idées d'Emmaüs lors de la construction des igloos en 1955 de bâtir une laverie et un espace dédié aux femmes et aux enfants⁸.

¹ ATDBF 1C4, Lettre du 20 novembre 1962 de Joseph Wresinski à Jean Werlen, d'Emmaüs-Suisse.

² ATDBF, *Igloo*, n°24, Juillet - Septembre 1965.

³ Frédérique Neau-Dufour, *Geneviève de Gaulle-Anthonioz, l'autre de Gaulle*, Paris, édition du Cerf, 2015, p. 177.

⁴ ATDBF, *Igloo*, n°26, 27 Mars - Avril 1966.

⁵ ATDBF WK16, Lettre du 25 août 1968 de l'équipe ATD à des amis du mouvement.

⁶ ATDBF WK6, Lettre du 5 septembre 1962 de Francine Didisheim à Mary Rabagliati, une amie du mouvement.

⁷ Entretien avec G.E, 27 juillet 2016.

⁸ ANMdt Plan-masse du Centre de dépannage Emmaüs de Noisy-le-Grand du 11 janvier 1955.

La création du Foyer féminin, une première expérience

A la fin des années 1950, la création du Foyer féminin est le premier projet, et certainement le plus important, de la nouvelle direction. Le Foyer féminin s'inscrit dans une double temporalité : permettre le « repos des mères » dans un espace socio-culturel dédié aux femmes et conserver le bâtiment et ses activités après la résorption du camp.

Marguerite Maeght, femme d'Aimé Maeght, grand collectionneur d'art et mécène¹, s'occupe du financement. Elle offre 300 000 francs, grâce à la vente de tableaux de Chagall, Bazaine et Bracque dont elle est proche². La construction s'élabore tout au long de l'année 1959 sur un terrain en face du camp qui a été acheté spécifiquement par la nouvelle administration.

Un lien s'établit rapidement avec les services sociaux. Mademoiselle Moreau inspectrice du Service enseignement ménager de la Caisse d'Allocation familiale (CAF) de la région parisienne propose la délégation d'une assistante sociale pour prodiguer des cours d'enseignement ménager ce qui s'inscrit tout à fait dans le projet d'ATD de faire des habitants du camp des familles socialement normées³.

Fin 1959 ATD, souhaite créer un espace-douche dont le financement passerait par un appel au don dans le magazine *Elle*⁴. Les sommes dépassent les espérances initiales ce qui permet au journal de fournir trois machines à laver et deux sèche-linges pour constituer, en plus, une laverie⁵. Les sommes récoltées amènent les pouvoirs publics à vouloir mieux contrôler le projet. Pour le ministère de la Construction, ce nouveau bâtiment doit s'intégrer dans un espace HLM prévu à la place du camp⁶.

La mairie reste quant à elle sur ses positions, refusant tout permis de construire, alors même que le bâtiment est déjà édifié. Elle poursuit sa logique de dispersion de la population du Château-de-France en empêchant tout aménagement, synonyme selon elle de pérennisation⁷.

¹ ATDBF 1C3, Lettre de Marguerite Maeght à Joseph Wresinski, 20 janvier 1959. Les peintres ont fait œuvre de bienfaisance en réalisant ces tableaux pour la vente.

² ATDBF WK10, Note sur le Foyer féminin par une volontaire ATD, 1964.

³ ATDBF 1C3, Lettre de septembre 1959 du père Joseph à Mademoiselle Moreau, Inspectrice du Service enseignement ménager de la Caisse centrale d'Allocation familiale de la région parisienne

⁴ ATDBF 1C3, Lettre du 25 février 1960 de Gustave Okun à Pierre-Jean Launey du magazine *Elle*.

⁵ ATDBF 1C3, Lettre du 28 juin 1960 d'un membre de l'administration du camp au magazine *Elle*.

⁶ ATDBF 1C3, Lettre du 8 juin 1960 du magazine *Elle* à un membre de l'administration du camp.

⁷ ATDBF 1C6, Arrêté de la mairie de Noisy-le-Grand du 3 août 1960 refusant un permis de construire pour le Foyer féminin.

ATD conçoit le Foyer féminin comme l'un des supports de sa politique sociale. Le bâtiment accueille les différentes braderies tenues par l'association¹. Les femmes enceintes et les jeunes mères peuvent également y trouver écoute et conseils².

L'espace est non-mixte, l'utilisation des machines contrôlée, une membre d'ATD constamment présente durant les horaires d'ouverture, comme l'oblige le règlement intérieur³. Le Foyer doit également permettre de mieux étudier les utilisatrices afin de favoriser leur relogement, comme en attestent les nombreux cahiers de présence et les rapports tirés d'observations. La bibliothèque pour les enfants et les ateliers préprofessionnels qui voient le jour à la fin des années 1960 participent de la même logique.

Le fonctionnement du Foyer Féminin entraîne de nombreuses critiques en de la part du rapport Badin, puis en interne. Ce sont souvent les mêmes femmes qui viennent. Cet entre-soi exclut *de facto* les autres femmes de cette structure sociale⁴. La taille modeste du bâtiment et le manque de personnel limitent l'accès, ce qui empêche selon la CEDER la venue de femmes extérieures au bidonville, ce qui entérine la relégation socio-spatiale⁵.

La construction du Foyer Féminin permet une meilleure implantation d'ATD qui s'attache ainsi de nombreuses familles. Pourtant, la position de l'association s'avère encore très précaire sur le plan financier et rien n'est officialisé. Le personnel est toujours composé de volontaires peu formés aux questions de la grande pauvreté et le bâtiment n'a pas de statut légal.

Un rapprochement avec le service public

ATD se rapproche peu à peu du service public afin de professionnaliser et de normaliser ses pratiques. Son action gagne en efficacité et en légitimité vis-à-vis des autorités nationales et municipales.

¹ ATDBF WK10, Note sur le Foyer féminin par une volontaire ATD, 1964.

² ATDBF WK6, Rapport interne sur le Foyer féminin par Marianne, volontaire ATD.

³ ATDBF WK5, Règlement intérieur de la laverie.

⁴ ATDBF WK10, Rapport sur le Foyer féminin du 5 septembre 1966.

⁵ ATDBF, Rapport Badin, *op.cit.*, p. 67.

La CAF devient l'un de ses principaux partenaires. C'est avec elle que se met en place le Foyer féminin, parce que l'importance des fonds reçus amène l'Etat à s'y intéresser¹. En octobre 1962, suite à l'enquête de la CEDER, ATD projette la mise en place d'un centre médico-social dont le personnel sera sous sa direction. La mairie donne son accord pour ce projet incluant l'équipe du Père Joseph², certainement grâce à l'initiative des pouvoirs publics. Ce projet est d'autant plus important que la Croix-Rouge, qui dispose d'une permanence dans le camp depuis le milieu des années 1950, cherche à cause des « violences » et du coût élevé des consultations données³. Si son rôle est demeuré marginale⁴, c'est la seule présence médicale officielle sur place, ce qui rend nécessaire une solution de remplacement. Le 1^{er} février 1965, la Croix-Rouge quitte le Château-de-France et laisse la place à ATD avec l'accord tacite des services sociaux⁵. ATD installe alors un dispensaire sous le contrôle direct de la DDASS⁶. La CAF finance certaines réparations du bâtiment et une infirmière, payée par ATD, peut alors effectuer des visites au domicile des familles et de ce fait approfondir le travail social. L'association de Joseph Wresinski est dès lors la seule liée à toutes les actions sociales au sein du camp et le seul contact avec les services publics.

Ce nouveau travail s'accompagne d'une surveillance accrue du bon déroulement des activités, procédure normale et officielle mais nouvelle pour une association habituée à fonctionner à la marge et en opposition avec les services sociaux. Il n'est pas anodin que l'ouverture se fasse grâce aux services nationaux et non grâce ceux de la commune de Noisy-le-Grand. Pour la PMI, les visites, prévues dans la convention, débutent dès janvier 1965⁷ et donnent ensuite lieu à la rédaction de rapports annuels⁸.

Le processus de reconnaissance ne s'arrête pas là. ATD cherche à en approfondir la portée et à étendre ses moyens d'action. Rapidement, la convention passée entre la Caisse régionale de Sécurité sociale de Paris et le dispensaire est complétée. Elle passe en catégorie B

¹ ATDBF 1C3, Lettre de Joseph Wresinski à mademoiselle Moreau, inspectrice du Service enseignement ménager de la Caisse centrale d'Allocation familiale de la région parisienne, septembre 1959.

² ATDBF WK6, Lettre du 10 octobre 1962 du Centre d'Etude des Equipements résidentiels à Alwine de Vos.

³ ATDBF WK6 Réunion du 8 octobre 1962 du conseil de l'association d'action sociale et familiale de Noisy-le-Grand.

⁴ Entretien avec G.E, 27 juillet 2016.

⁵ ATDBF WK12, Lettre de Joseph Wresinski au directeur du Service de la Santé publique de la préfecture de Versailles, 26 janvier 1965.

⁶ ATDBF WK12, Convention signée entre la Caisse régionale de Sécurité sociale de Paris et le dispensaire d'ATD le 4 novembre 1965.

⁷ *Ibid.*

⁸ ATDBF WK12, Lettre de la DDASS à madame la directrice de la PMI de Noisy-le-Grand, 11 janvier 1966.

ce qui permet le remboursement des frais des médecins spécialistes, que les nombreuses maladies pulmonaires et dermatologiques des habitants rendent indispensables¹.

Les actions d'ATD fonctionnent alors de plus en plus grâce à des subventions publiques, et non plus des dons privés. La PMI en reçoit régulièrement, comme en juillet 1967 pour un montant de 13 000 francs. La gestion des vacances scolaires qui fonctionne au départ beaucoup par les réseaux d'entraides qu'a constitués ATD, notamment en Suisse, en Belgique et au Royaume-Uni², est peu à peu complétée par des séjours en centres de vacances. La faiblesse des revenus des parents est compensée par des bons obtenus auprès de la CAF et pour lesquels ATD effectue des démarches³.

Si, à la fin des années 1960, certaines installations socio-culturelles fonctionnent encore grâce à des financements privés – comme le Jardin d'enfants grâce à l'association néerlandaise Van Leer entre 1967 et 1970 –, il est prévu qu'à moyen terme les subventions publiques prennent le relais ou tout du moins que les services correspondants en reconnaissent son utilité⁴.

L'avantage pour Joseph Wresinski est évident. Les services publics ont également favorisé cette politique pour trois raisons. D'abord contrôler et étudier ces familles, qui depuis plus de 10 ans, échappent à l'encadrement social. ATD devient alors un partenaire stable dès lors que les dissensions des années 1960 – 1961 prennent fin et qu'Emmaüs s'est effacé du 77 rue Jules-Ferry. Le système social assure ensuite une meilleure protection des populations comme avec le IVe plan entre 1966 et 1970 qui se focalise avant tout sur les équipements⁵ ou encore avec une refonte de certains services avec la constitution de la DDASS en juillet 1964. Enfin le projet de réaménager la région parisienne, notamment l'Est, a pu être un moteur pour les services sociaux qui y investissent temps et argent.

¹ ATDBF WK12, Lettre de la Caisse régionale de Sécurité sociale de Paris à Francine Didisheim, 18 janvier 1966.

² ATDBF 1C8, Lettre de Joseph Wresinski à madame Zamparini habitant en Suisse, 5 mai 1966.

³ ATDBF 1C8, Lettre de Joseph Wresinski à la CAF rue Viala et coupons de demande de bons de vacances pour les colonies de 1966.

⁴ ATDBF WK14, Programme de subvention de 1967 de la subvention Van Leer domiciliée au Pays-Bas.

⁵ Dominique Lejeune, *op.cit.*, p.113.

2- Que faire de la jeunesse ?

Sophie Victorien affirme dans sa thèse sur l'éducation spécialisée en Seine-Maritime : « La Libération est marquée par une très forte inquiétude des pouvoirs publics face à la délinquance juvénile (...) Cette prise de conscience se traduit par un appareil législatif affirmant la primauté des conceptions éducatives sur les principes répressifs »¹. Au Château-de-France, territoire de la grande pauvreté, l'Etat se préoccupe de la jeunesse « dangereuse », faisant d'ATD son principal relais.

L'Action éducative en milieu ouvert (AEMO)

Le niveau scolaire des enfants du Château-de-France est des plus médiocres. Manque de suivi scolaire, moins bonne intégration sociale au sein des classes et conditions de vie très dégradées ont raison des études de bon nombre d'entre eux. La hausse des moyens financiers d'ATD et ses liens plus étroits avec les services publics, notamment l'Education nationale et les écoles, permettent la mise en place de politiques enfantines spécifiques. Les moyens employés sont au départ peu efficaces. Devant aider leur mère pour la corvée d'eau, garder les plus jeunes ou bien chiner à la décharge, l'assiduité scolaire des aînés est faible², d'autant plus que les écoles ont peu de moyens de pression, trop peu de personnel pour suivre autant d'enfants et sans doute pas de réelle volonté de les conserver dans le système éducatif. Le recours à la police est le seul moyen pour l'administration de lutter contre l'école buissonnière³.

C'est à partir de ce constat préoccupant que se créent des liens entre l'association et les services publics. Ils permettent, à l'initiative d'ATD, la mise en place de plusieurs actions spécialisées comme des cours de rattrapage scolaire en avril 1966. Cela semble être une réussite puisqu'ils touchent plusieurs dizaines d'enfants⁴. En 1965, ATD constitue un proto- club de

¹ Sophie Victorien, *Jeunesse malheureuses, jeunesses dangereuses. L'éducation spécialisée en Seine-Maritime depuis 1945*, Rennes, PUR, 2011, 4^{ème} de couverture.

² Jean Labbens, *Le sous-prolétariat, op.cit.*, p. 147.

³ ATDBF WK7, Liste des visites de la police au camp par l'administration, 30 décembre 1957 au 3 octobre 1961.

⁴ ATDBF WK13, Note interne d'ATD, mai 1966.

prévention et cherche à lui donner un caractère officiel et légal¹. Le club s'inscrit comme ailleurs dans une démarche de prévention de la délinquance juvénile². Il dresse des statistiques sur les jeunes adultes, notamment par rapport à l'emploi, et cherche à dépasser la problématique de l'enseignement en s'intéressant aux jeunes incarcérés³. Ce club est le premier à recevoir un statut légal de l'Etat avec la signature d'une convention entre ATD et la préfecture de la Seine-et-Oise en décembre 1966⁴. Le club recrute alors un personnel plus fourni avec un directeur, un éducateur spécialisé et, en vacation un professeur de danse et un autre de théâtre. La DDASS s'occupe de contrôler l'action et estime qu'au moins une quarantaine d'enfants en âge scolaire et une quinzaine de moins de 6 ans en bénéficient⁵.

Cette volonté de professionnaliser et d'institutionnaliser l'action sociale auprès de la jeunesse trouve sa forme la plus aboutie avec la création d'une Action éducative en milieu ouvert (AEMO) qui permet tout à la fois d'asseoir l'action d'ATD dans le camp et d'en augmenter les financements. L'idée est de regrouper dans l'AEMO des actions déjà en place comme la PMI, la classe spécialisée ou encore le service des colonies⁶. L'arrêté préfectoral permettant un financement par subvention est signé le 22 décembre 1966⁷ avec un budget prévisionnel de 500 000 francs. Il implique la constitution de partenariats avec les services sociaux municipaux et départementaux. L'AEMO souhaite protéger l'intégrité physique et psychique des plus jeunes et les maintenir autant que possible au sein de la cellule familiale. ATD veut ainsi accompagner familles par le biais de la protection de l'enfance.

La politique d'étude sociale et psychologique alliée à une action sur le terrain se trouve confirmée par ce programme qui fournit des moyens importants avec un système de subventions par « journée ». Dès 1968, le coût annuel de fonctionnement est estimé à 470 000 francs⁸ et

¹ ATDBF WK11, Questionnaires « Inventaires d'une réalisation de prévention » envoyés en 1965 par ATD au Comité National des clubs et équipes de prévention contre l'inadaptation sociale de la jeunesse.

² Sophie Victorien, *op.cit.*, p.173.

³ ATDBF WK14, Rapport d'activité du club de prévention du Château-de-France de l'année 1967 par des volontaires d'ATD.

⁴ ADB 2014W106, Lettre du directeur départemental de l'action sanitaire et sociale à Joseph Wresinski datée du 28 septembre 1966.

⁵ ADB 2014W107, Rapport sur l'activité du Club de prévention à Noisy-le-Grand du service de prévention de la DDASS, année 1966, 23 mai 1967.

⁶ ATDBF WK13, Programme de l'AEMO édité par ATD, mai 1966.

⁷ ATDBF WK15, Arrêté préfectoral autorisant le service d'AEMO de Noisy-le-Grand signé par la DDASS de la préfecture de Seine-Saint-Denis le 22 décembre 1966 et édité le 3 janvier 1967.

⁸ ATDBF WK17, Budget prévisionnel 1968 édité en février 1968.

touche 350 enfants en moyenne¹ sur les 450 présents en 1968². L'AEMO emploie alors à elle seule 24 personnes dont 5 à mi-temps sans compter le personnel de la PMI et celui du club de prévention, toujours en activité avec respectivement 6 et 5 personnes. Elle salarie aussi en vacation un sociologue et un orthophoniste. ATD met l'accent sur le volet de la psychologie conformément aux théories qu'elle a mises en avant depuis les années 1960, notamment avec son pôle d'étude Science et Service³.

La DDASS assure le contrôle de l'AEMO. Elle fournit tous les ans des rapports et ce, dès la création du Club de prévention⁴. Les services publics pointent l'efficacité de l'action de l'AEMO noisienne qui concentre dans un premier temps son action sur les enfants en âge préscolaire afin d'éviter les placements⁵. Cela ne permet pas en revanche de faire revenir dans leur famille les enfants déjà placés. En 1969, il en reste 129 confiés à l'aide sociale à l'enfance et répartis dans la région parisienne ainsi que 21 dans d'autres structures spécialisées⁶. ATD se plaint des difficultés à trouver des informations sur eux et plus encore de la quasi impossibilité à maintenir un lien entre les familles et les enfants⁷. La mise en place de l'AEMO ne permet pas la baisse du nombre d'enfants placés. Le relevé de la population, établi en mars 1966, comptabilise 253 enfants placés pour 1 020 au camp soit un pourcentage de 27,6⁸. En janvier 1969, on compte un peu plus de 400 enfants dans le bidonville ce qui, comparé aux 150 enfants placés, fait monter le taux à 36 %⁹. Cette hausse de près de dix points s'explique par une meilleure connaissance et un relevé plus efficace des enfants placés mais aussi par le relogement des familles les moins paupérisées qui sont également celles dont le taux de placement est le plus bas¹⁰.

¹ ATDBF WK17, Liste des enfants inscrits à l'AEMO pour le paiement des journées pour les 8 trimestres 1968 – 1969.

² ATDBF WK17, Rapport d'activité de l'équipe d'AEMO en 1968 par Science et Service.

³ ATDBF WK17, Tableau de traitement du personnel de l'AEMO pour l'année 1967.

⁴ ADB 2014W107, Rapport du 23 mai 1967 sur l'activité du Club de prévention à Noisy-le-Grand pour l'année 1966 du service de prévention de la DDASS.

⁵ ADB 2014W106, Rapport d'inspection sur le camp du Château de France du 11 septembre 1968 par le service de prévention de la DDASS.

⁶ ADB 2014W107, Rapport d'activité de l'AEMO d'ATD à Noisy-le-Grand entre septembre 1968 et septembre 1969.

⁷ ATDBF WK19, Rapport AEMO pour l'année 1969, décembre 1969.

⁸ ATDBF WK13, Relevé de la population au camp de Noisy-le-Grand par les services d'ATD, mars 1966.

⁹ ADB 2014W107, Rapport d'activité de l'AEMO d'ATD à Noisy-le-Grand entre septembre 1968 et septembre 1969.

¹⁰ AMNIG 9W2.2, Fiches de relogement sous la direction d'HLM-Emmaüs des familles du camp de Noisy-le-Grand.

Pour la DDASS, l'AEMO a également une action bénéfique sur le niveau scolaire moyen des enfants¹, malgré le constat d'un retard encore important de certains d'entre eux, notamment au sein de quelques fratries². 44 enfants sur les 160 suivis sont considérés comme « mal-scolarisés », c'est-à-dire encore au CP ou au CE1 malgré un âge avancé. Deux classes « spécialisées », financées par l'Education nationale, sont construites au sein du Château-de-France en 1968 – 1969. Elles prennent en compte la particularité du public et l'inadaptation des structures scolaires municipales³. Ces classes permettent un suivi personnalisé des enfants avec de nombreux tests sur leurs « capacités psychomotrices »⁴. La convention de l'AEMO noiséenne est maintenue du fait de ces résultats et parce qu'ATD est perçue comme le meilleur interlocuteur pour établir des liens avec les familles, et ce malgré le changement préfectoral⁵. La hausse des moyens, l'investissement des pouvoirs publics et la baisse totale du nombre d'enfants suite aux relogements ont des effets très positifs sur la scolarité puisque pour la rentrée 1969 moins de 1 % des adolescents ne sont pas inscrits dans une classe.

ATD peut aussi proposer des projets de formation en dehors du Château-de-France comme celui d'un atelier préprofessionnel de mécanique pour les 14 – 16 ans dans le groupe scolaire de la rue Cossonneau⁶. Si c'est un échec, l'atelier pour jeunes filles à Neuilly-Plaisance accueille en revanche 8 adolescentes du camp. Un autre, pour garçons, est prévu pour continuer après la résorption définitive du Château-de-France.

Le Placement des enfants

L'implication de plus en plus forte d'ATD dans les problèmes sociaux des habitants du camp concerne aussi le placement des enfants. Le placement apparaît dans la France de cette époque comme la solution de recours lorsque le milieu familial est défavorable et ne permet pas

¹ ADB 2014W107, Rapport d'activité de l'AEMO d'ATD à Noisy-le-Grand entre septembre 1968 et septembre 1969.

² ATDBF WK16, Rapport sur la situation scolaire des enfants du Château-de-France par ATD, décembre 1967.

³ ATDBF WK16, Rapport sur les programmes scolaires et l'ouverture de classes spécialisées au Château-de-France par ATD, août 1968.

⁴ ATDBF WK16, Rapport de décembre 1969 sur la classe spéciale d'attente au camp de Noisy-le-Grand.

⁵ ADB 2014W106. La première convention du 22 mars 1968 est signée avec la préfecture de la Seine-et-Oise, une autre suit en décembre de la même année avec la préfecture de Seine-Saint-Denis.

⁶ ATDBF WK16, Plan préparatoire pour un atelier préprofessionnel, 1967.

à l'enfant de s'épanouir correctement¹. Au 77 rue Jules-Ferry, près de 30 % des enfants sont placés dans les années 1950². En 1962, Jean Labbens parle de 28 %, le relevé de 1966 avance le chiffre de 27,5 %³. Le taux est donc relativement stable et élevé tout au long de la période.

L'Assistance publique définit 3 statuts pour les enfants gardés : « pupilles », « recueilli temporaire » et « en garde ». Les pupilles correspondent à ceux dont les parents sont décédés, les ont abandonnés ou qui ont été déchus de la « puissance paternelle ». Les deux premiers cas de figure ne concernent pas d'enfants du camp et les ordonnances du 22 et 23 décembre 1958 mettent fin à la déchéance, les parents conservant la tutelle. Les recueillis temporaires sont ceux dont les parents ne peuvent théoriquement pas assurer la garde pour un temps court (maladie, manque de ressources ou de logement). Il ne semble pas y en avoir au camp, les familles ne demandant pas le retrait de leurs enfants. Les enfants placés sont donc avant tout statutairement « en garde » c'est-à-dire gardés par l'Assistance publique suite à une décision de justice, de façon définitive ou provisoire, les parents conservant la tutelle⁴.

Les premières années se caractérisent par une politique de placement de la part des autorités municipales. La commune fait un certain nombre de demande dès 1955⁵ que les assistantes sociales appliquent⁶. Selon ATD, Emmaüs mène également sa propre politique de placement en envoyant des enfants pour quelques mois ou quelques années dans des familles, sans que cela ne suive forcément une procédure légale⁷.

Ces retraits s'effectuent par intervention policière⁸ et donnent lieu à des scènes terribles.

Les jugements nous ne les connaissions pas, les juges qui prenaient les décisions nous ne les connaissions pas. Mais les exécuteurs de ces jugements, c'était une voiture de police d'où descendaient trois ou quatre flic accompagnés d'une assistante sociale Mme Séguin. Ils ouvraient la porte de l'igloo d'une poussée, se précipitaient à l'intérieur, se ruaient sur les enfants, les entraînaient, hurlant, vers

¹ Sophie Victorien, *op.cit.*, p.182.

² ATDBF WK9, Rapport ATD de novembre 1959.

³ ATDBF WK13, Population du camp de Noisy-le-Grand, mars 1966.

⁴ Nicole Dubrulle, « Les enfants du service d'Aide sociale à l'Enfance », *Population*, n°26, 1971.

⁵ AMNIG, 46W82, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 6 avril 1955.

⁶ ATDBF WK7, Carnet de vie quotidienne du camp du 27 juin 1961 au 9 avril 1962

⁷ ATDBF WK11, Questionnaire "Inventaire d'une réalisation de prévention" envoyés en janvier 1965 au Comité national des clubs et équipes de prévention contre l'inadaptation sociale de la jeunesse.

⁸ ATDBF WK5, Carnet de vie quotidienne du camp du 1^{er} avril 1957 au 30 juin 1957.

la voiture. Il ne fallait pas cinq minutes pour que tout soit réglé. Les enfants retirés, les parents prostrés¹.

Madame K. parle de « cars de flics qui embarquaient les gosses »². Francine de la Gorce évoque souvent ces scènes traumatisantes. Les enfants n'ont alors plus ou presque plus de liens avec leurs parents. ATD dénonce rapidement les motivations et les moyens d'action de la mairie :

Sur la déclaration d'une assistante sociale qui ignore le milieu, prétendant qu'elle a vu les enfants ivres, ceux-ci sont enlevés à la mère. Le procédé employé par la police pour cet enlèvement est remarquable : l'on a demandé à la mère de descendre au commissariat, sous prétexte que son mari s'était blessé au travail³.

Elle témoigne aussi des effets destructeurs, tentatives de suicide des parents et désocialisation des enfants, privés des leurs⁴. L'association « place » elle aussi temporairement certains enfants mais dans des familles volontaires, notamment dans les pays frontaliers où elle a des réseaux et pour quelques mois ou une année. Elle présente cela comme un moyen d'éviter le retrait judiciaire, synonyme trop souvent d'une rupture définitive des liens pour les familles les plus défailtantes. L'absence de cadre légal et de suivi social des familles d'accueil pose aussi de très nombreux problèmes, notamment lorsque les enfants rentrent au camp quelques mois ou quelques années plus tard sans avoir eu de contacts avec leurs parents. Les retrouvailles s'avèrent alors douloureuses, voire impossibles.

Cette politique de placement institutionnalisée s'achève en 1961 – 1962 avec le désengagement des services sociaux sur place au profit d'ATD qui devient de plus en plus hégémonique et légitime⁵. L'administration du Château-de-France cherche alors à recréer des liens entre les familles et les enfants placés. Il faut d'abord retrouver la famille d'accueil ou la structure spécialisée où ils résident, ce qui est loin d'être évident. Les difficultés qu'ont les parents à opérer les démarches administratives et la violence des administrations face à des foyers perçus comme indignes et défavorisés dans tous les domaines limitent les recours et contribuent à dissoudre les liens. L'association fait également s'entretenir un lien épistolaire

¹ ATDBF 1C3, Témoignage de madame Bénard, épicière.

² Entretien avec madame K. et monsieur D, 4 avril 2016.

³ ATDBF WK7, Note de 1960 « Menace sur les enfants » par une volontaire ATD.

⁴ ATDBF WK7, Carnet de vie quotidienne du camp du 27 juin 1961 au 9 avril 1962.

⁵ ATDBF WK15, Rapport sur le club Adam, 1968.

entre les enfants et les parents par le biais de ses clubs. Cette pratique fonctionne plutôt bien puisqu'elle estime en 1965 toucher une grande majorité des 220 enfants alors placés¹.

Cette politique d'accompagnement est d'autant plus nécessaire que ce sont bien évidemment les familles les plus fragiles qui sont touchées par les placements. Si l'enquête de mars 1966 estime que 27 % des enfants sont placés, ce taux est de 63 % pour les familles classées comme « misérables » et seulement 16,5% pour les familles les moins démunies².

Cette nouvelle politique ne veut cependant pas dire arrêt définitif des placements. L'administration, forte d'une plus grande légitimité sur les questions sociales et d'un personnel plus fourni pour suivre les dossiers, peut demander le placement de certains enfants. C'est le cas en 1966, lorsque le père Wresinski requiert l'intervention de la DDASS pour une petite fille soupçonnée d'être battue³. En décembre 1969, ce sont encore 128 enfants qui sont placés parmi un peu plus de 300 résidents au camp, soit un taux très élevé de 40 %⁴. Cette proportion s'explique en grande partie par le fait que ce sont les familles les plus paupérisées qui sont encore sur place, elle correspond aussi au fait que des enfants sont encore placés après 1962. En mars 1966, 40 enfants placés sont nés après 1962, date à laquelle ATD prend la main sur la question⁵.

ATD, qui assume pleinement cette politique de placement, cherche avant tout à l'inscrire dans un cadre légal. Elle le fait par le biais de l'AEMO qui, à la fin des années 1960, suit la quasi-totalité des enfants. Elle pense pouvoir ainsi remédier aux problèmes psychologiques importants de certains en les soignant dans des centres de semi-liberté. Cela permet également de séparer certaines fratries de parents perçus comme défaillants (alcoolisme, violence, maltraitance)⁶.

Par ses nouveaux moyens d'action, l'association cherche à rationaliser, simplifier et humaniser une politique auparavant extrêmement violente et pratiquée, selon ses dires, sans réelle connaissance des populations concernées. Bien consciente cependant de la réalité des difficultés et des carences éducatives de certains milieux familiaux, elle ne la met en revanche pas en cause et demande elle-même que les pouvoirs publics pratiquent certains retraits. Elle

¹ ATDBF WK10, Compte rendu d'activités des clubs ATD de Noisy-le-Grand, 1965.

² ATDBF WK13, Population du camp de Noisy-le-Grand, mars 1966.

³ ATDBF WK13, Lettre du 9 avril 1966 de Joseph Wresinski au sous-préfet du Raincy.

⁴ ATDBF WK19, Rapport AEMO, décembre 1969.

⁵ ATDBF WK13, Population du camp de Noisy-le-Grand en mars 1966.

⁶ ATDBF WK15, Lettre du 13 juin 1967 de Bernadette Cornuau à mademoiselle Cazalas, assistante sociale de la DDASS de Versailles.

présente cela comme la suite logique d'un suivi des familles qui permet de prendre en compte la violence subie par les enfants dans certains foyers. Elle préfère ne plus passer par les services communaux qu'elle juge incompétents et partiaux.

ATD agit avec pragmatisme. Elle prend la place d'un certain nombre de services (distribution des soins, interlocuteurs sociaux, aménagement des clubs pour les enfants). Consciente des fragilités de la population dont elle a la charge, son dessein d'ordre social la conduit à ne jamais remettre en cause les politiques publiques et à institutionnaliser ses relations avec le milieu éducatif et la police.

3- Surveiller et punir

Territoires de la marginalité résidentielle des populations paupérisées et non intégrées, les bidonvilles sont considérés par les pouvoirs publics comme des espaces dangereux à contrôler.

Servir de lien avec les services de police

Le Château-de-France devient un lieu de tension avec les forces policières, notamment durant les premières années. Les interventions dans les années 1950 sont presque quotidiennes principalement pour des accusations de vol dans des épiceries ou des menus cambriolages de la part des adolescents et des jeunes adultes du quartier¹. Cette pression est favorisée par le discours mayoral et la réputation rapidement acquise par le Château-de-France. Le bidonville devient le lieu des « rapines et des vols »². Pourtant, de l'aveu même des services policiers,

¹ ATDBF WK5, Carnet des relations extérieures du 23 mars 1957 au 10 juillet 1957.

² AMNIG 9W1.1, Considérations et résultats sur l'expérience des camps de l'abbé Pierre à Noisy-le-Grand du 30 juillet 1958 par André Ory, maire de Noisy-le-Grand.

« les gros méfaits sont très rares ». Le camp est avant tout présenté comme un terreau de la petite délinquance où le crime organisé ou les réseaux de proxénétisme n'ont pas court¹.

La gestion d'une population, que les aides sociales et l'Etat-providence ne suffisent pas à normer, se règle par l'envoi de la police et l'enfermement. Rien ne permet de dire que ce soit une politique délibérée, pensée comme telle, mais les résultats sont là. Loïc Wacquant parle de « pénalisation de la précarité » dans ces lieux où l'Etat s'est retiré², « C'est un territoire séparé et stigmatisé, situé au plus bas du système stratifié des lieux qui composent l'ordre spatiale de la métropole. »³

Peu à peu le commissariat délègue les affaires courantes à l'administration du Château-de-France. Joseph Wresinski est alors présenté comme ayant un rôle bénéfique⁴. L'accueil du camp permet de faire le lien entre les services de police et les habitants sans qu'il y ait recours à l'envoi d'une patrouille pour les conflits de voisinage ou les convocations⁵.

ATD cherche à comprendre ce qui pousse les jeunes du camp à multiplier les petits délits⁶. Elle utilise aussi la légitimité acquise grâce à ses différentes actions comme l'AEMO pour entrer en contact avec des magistrats. Il s'agit avant tout de constituer la liste des casiers judiciaires et des détenus. Les peines relevées montrent l'écart entre la faiblesse des délits (vol de voiture sans revente, cambriolage) et la lourdeur des peines⁷.

¹ ATDBF WK6, Note pour le ministère de l'Intérieur de 1960, certainement du commissariat de Neuilly-Plaisance.

² Loïc Wacquant, *Punir les pauvres. Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*, Marseille, Agone, 2004, p.50. Loïc Wacquant analyse la politique de répression concomitante à un retrait de l'Etat social aux Etats-Unis dans les années 1970. On peut percevoir des similitudes avec la situation du camp. Les pouvoirs publics n'ont pas la main, et ni l'assistance sociale ni la médiation politique ne peuvent avoir raison de la pauvreté.

³ Loïc Wacquant, *Paria urbain. Ghetto, banlieues, Etat*, La Découverte, Paris, 2007, p.206.

⁴ ATDBF WK6, Note pour le ministère de l'Intérieur, certainement du commissariat de Neuilly-Plaisance, 1960.

⁵ ATDBF WK7, Carnet téléphonique de l'accueil du camp du 28 juillet 1961 au 22 janvier 1962.

⁶ ATDBF WK19, Divers entretiens avec des jeunes adultes du camp sortant de prison.

⁷ ATDBF WK16, Rapport du 28 octobre 1968 de la magistrate Chalufour.

Du fichage à l'enquête sociologique

Contrôler et connaître la population du Château-de-France est une préoccupation majeure de l'ensemble des acteurs sur place. A partir de janvier 1955 la commune procède au comptage des habitants, notamment sous tente marabout, ainsi qu'à l'établissement des employeurs des chefs de famille¹.

Le commissariat de Neuilly-Plaisance, auquel la ville de Noisy-le-Grand est rattachée, tient un registre du camp, dès lors que la situation se dégrade². La dispersion rapide promise par Emmaüs n'est plus à l'ordre du jour. Les habitants passent du statut de victime du mal-logement à menace potentielle pour la sécurité publique. Fin 1959, alors que le décret d'insalubrité vient d'être promulgué et que la direction du camp est en pleine crise de gouvernance, le système est amplifié par la mairie. Une fiche complète mentionne pour chaque famille qui arrive son dernier logement, les causes de son départ et la situation socio-professionnelle du chef de famille. Ce dernier doit, pour s'installer, demander une attestation de résidence à l'administration du camp ainsi qu'aux « autorités administratives communales et préfectorales »³. Pour la mairie il s'agit de mettre fin, en janvier 1960, à une zone de « non-droits ».

Par la volonté seule des administrateurs d'Emmaüs, leurs réalisations sont donc devenues des petits Etats autonomes dans l'Etat ? Pour tous les habitants du Camp, pas de papiers, pas de formalité, pas de règle, pas de loi, la Mairie pourvoira à tout et c'est la réalité⁴.

Le manque de moyens et la mauvaise volonté des associations présentes entraînent l'échec du fichage. La direction d'Emmaüs se plaint dès le mois de juin de la multiplication des « non-inscrits »⁵. Un rapport envoyé au ministère de l'Intérieur en répertorie au moins 13 pour l'année 1960⁶ et Jean Labbens recense des arrivées conséquentes les années suivantes. En 1963, 15 % du total des familles sont arrivées après l'arrêté d'insalubrité de novembre 1959. L'objectif de limiter les nouvelles arrivées de familles est un échec, d'autant que la mairie

¹ ATDBF WK5, Lettre du 24 mars 1956 du chef du Service départemental de la Main-d'œuvre de la Seine-et-Oise à madame Desmaret, assistante sociale à Noisy-le-Grand.

² ATDBF 1C2, Lettre du 21 août 1958 de Jean Bouchy à Joseph Wresinski.

³ ATDBF 1C6, Règlement intérieur du camp affiché par l'administration du camp suite au décret d'insalubrité.

⁴ AMNIG 9W1.1, Rapport de la mairie de Noisy-le-Grand, 4 janvier 1960.

⁵ ATDBF 1C2, Lettre du 7 juin 1960 de Jacques Lazard à Joseph Wresinski.

⁶ ATDBF WK6, Note confidentielle pour le ministère de l'Intérieur, 2 octobre 1960.

estime ne pas pouvoir faire confiance à l'administration du camp qu'elle dénonce régulièrement comme trop permissive¹.

Le contrôle social des habitants du Château-de-France passe alors bien plus par le Bureau d'Aide sociale ou le Bureau de la main-d'œuvre. Les familles sont nombreuses à s'adresser à ces services publics pour obtenir des aides – allocations familiales, chômage ou d'handicap – ou faciliter l'accès à un emploi, ce qui permet alors à la mairie d'obtenir des informations précieuses sur les adultes du camp. Certains témoignages d'habitants accusent même ces services de faire pression sur les familles avec un chantage aux aides ou aux privilèges au sein des administrations.

L'idée d'un fichage de la population dans l'optique d'un relogement s'instaure dans les années 1960 avec, comme précurseur, l'enquête de la CEDER². Cette dernière se donne pour objectif de connaître les situations de l'ensemble des familles ainsi que les caractéristiques sociales générales du camp, elle cherche également à avoir une « connaissance des attitudes et des comportements [des habitants] »³. Grâce à des moyens importants l'équipe peut établir des questionnaires très précis soumis à une grande majorité des adultes du bidonville sur les origines, la position personnelle et les attentes, notamment dans le cadre du relogement. L'enquête conclut aussi sur la nécessité d'établir un « fichier socio-économique sur le camp et sur l'ensemble des familles »⁴.

Ce travail d'enquête se retrouve chez Jean Labbens. Le panel est plus réduit mais il s'intéresse plus finement aux enfants et cherche à comprendre les relations interpersonnelles, les types de familles et les attentes sociales sur le long terme.

Ce relevé statistique associé à une recherche sociale se généralise au sein d'ATD par le biais de ses différentes antennes, notamment le Foyer féminin et la bibliothèque pour les enfants. Cette dernière permet par exemple de faire des « monographies des enfants » la fréquentant pour corrélérer la situation socio-professionnelle des parents, leur niveau scolaire et leurs intérêts culturels⁵. Joseph Wresinski et ses proches théorisent la nécessité de cette étude

¹ ATDBF WK6, Lettre du 15 octobre 1960 du maire de Noisy-le-Grand à Jean Lazard d'Emmaüs.

² ATDBF WK6, Note du début des années 1960 par un membre d'ATD.

³ ATDBF, Enquête Badin, introduction.

⁴ *Ibid*, p. 41.

⁵ ATDBF WK13, Rapport « pour une évaluation de la bibliothèque pour enfants de février à juillet 1966 » de novembre 1966 par une volontaire ATD.

des populations afin de rationaliser le travail social grâce aux outils sociologiques et psychologiques.

L'objectif est double : mettre en place des activités socio-culturelles « adaptées » et permettre un relogement efficace. Cet ensemble d'étude et les réflexions qui en découlent structurent pour toute la fin des années 1960 la classification des habitants du camp et la sémantique qui s'y rattache. L'enquête Labbens divise la population en quatre grands groupes suivant le revenu moyen de chaque famille : « misérables », « pauvres », « satisfaisantes » et « aisées ». D'autres études sont menées dans la continuité de l'universitaire lyonnais. Cette subdivision s'impose ainsi comme grille de lecture lors du projet de Centre de Promotion familiale¹. Le relevé de mars 1966 qui doit servir aux relogements, divise les familles françaises en trois catégories : « misérable », « ambivalentes » et « pauvre ». Les « étrangers » forment une colonne à part². Le classement ne concerne plus seulement le revenu par tête mais aussi l'intégration sociale de la famille, les pratiques éducatives et la capacité supposée à résider dans tel ou tel type de logement. Cette question du relogement se perçoit encore plus avec l'enquête sur l'état de la population d'octobre 1967 puisque les familles sont classées soit en « HLM », en « Recyclables » (sic) pour celles à reloger en cité d'urgence ou au Centre de Promotion familiale et « Lourdes »³. En 1971 HLM-Emmaüs utilise cette catégorisation lors du relogement en en faisant sa grille d'analyse dans son bilan de la résorption⁴.

De contrôle social d'une population perçue comme essentiellement dangereuse, les enquêtes statistiques sur les habitants du camp se veulent de plus en plus sociologiques avec des aspects plus qualitatifs. L'objectif affiché est de permettre un relogement plus efficace tant par le lieu choisi que par les actions sociales qui doivent suivre et accompagner les familles tout en adaptant au mieux les pratiques culturelles et sociales, comme avec le choix des ouvrages de la bibliothèque ou le fonctionnement de l'atelier Scotch.

Pour pallier à la crise de gouvernance des années 1959 – 1961 Joseph Wresinski et ses amis se présentent comme des partenaires incontournables en multipliant les actions sociales dans un cadre théorique et scientifique. L'État y voit alors une aubaine pour mieux contrôler,

¹ Pour la négociation du CPF, voir *infra*, chapitre 9.

² ATDBF WK13, Relevé de la population du Château-de-France, mars 1966.

³ ATDBF WK15, Etat de la population en octobre 1967.

⁴ ANMdT 2010 018 344, Bilan résorption du bidonville du château de France à Noisy-le-Grand de 1966 à 1971 par HLM-Emmaüs au 1^{er} février 1971.

comprendre et aider un territoire qui lui échappe complètement alors que la mairie et Emmaüs se présentent comme démissionnaires. Cette institutionnalisation va de pair avec une normalisation des pratiques. L'association ne remet pas en cause les logiques de contrôle et se les approprie pour administrer les populations dont elle a la charge.

Chapitre 8-

Sortir de Noisy (1960 – 1965)

La reconstruction du tissu associatif permet une stabilisation de la population et une certaine pacification des relations. Reste pourtant toujours le problème de la résorption dès lors que les principaux acteurs, Emmaüs et la mairie, les plus à même de régler la question, s'en désintéressent. Les transformations urbaines à l'échelle régionale permettent alors une avancée. L'État, longtemps grand absent, doit faire face à l'explosion de la population en région parisienne, ce qui nécessite une reconfiguration complète de l'espace urbain et des transports.

1- Faire partir / Faire rester

ATD, dynamisée par sa nouvelle position au sein du camp en 1960 mais affaiblie économiquement et humainement par les tensions avec Emmaüs et la mairie, retrouve des forces en multipliant les projets. Elle fait construire plusieurs clubs et se rapproche des pouvoirs publics pour accroître sa légitimité. Pourtant la question demeure toujours la même pour les différents acteurs : que faire des familles logeant au Château-de-France, entre dispersion pure et simple, relogements sur place par un projet HLM de grande envergure ou relogement sur le long terme avec destruction progressive des igloos comme le laisserait suggérer l'arrêté d'insalubrité de 1959.

Le projet Daladier

L'arrêté préfectoral d'insalubrité relance le débat sur la construction d'une cité à la place du camp. Porté surtout par Joseph Wresinski, qui a obtenu depuis peu la direction du Château-de-France, il revêt de nombreux aspects : acteurs à y associer, politique sociale à appliquer, population à accueillir. Les cités d'urgence sont critiquées après l'échec du Plessis-Tréville et apparaissent aux yeux du père comme contre-productives. Il prône une « étape clinique » permettant aux familles de s'habituer aux logements « modernes »¹. L'ecclésiastique propose une « cité d'accueil » permettant un premier logement aux familles avant qu'elles ne soient redirigées vers une cité « résidentielle » plus conventionnelle². En janvier 1960, des représentants d'Emmaüs, de l'administration du camp et de la préfecture de Versailles tiennent une réunion sur le sujet³. ATD craint qu'un relogement, même échelonné, des familles en HLM, comme le proposent les pouvoirs publics, ne règle pas le problème du non-paiement des loyers et entraîne des expulsions à court et moyen terme⁴. Joseph Wresinski est aussi partisan d'une dispersion des familles en province dès lors qu'elles en sont originaires⁵.

Le début des années 1960 est marqué par le projet de Jean Daladier, mis en forme dès 1958 et dont Emmaüs a connaissance en 1959⁶. L'idée de départ repose sur une cité spécialisée où « Les membres seraient contraints d'observer certaines règles et d'accepter certaines exigences »⁷. Si le projet n'est pas retenu, il sert en revanche de base pour une association entre logements HLM classiques et d'autres, de moindre facture, réservés, eux, aux seules populations du camp. Pour Jean Daladier, l'accord se fait assez rapidement avec les ministères et les pouvoirs publics : « Tout le monde est enfin d'accord sauf le maire »⁸. Le projet associe l'Office HLM de la Ville de Paris et le ministère de la Construction pour 660 logements HLM bâtis sur le terrain d'Emmaüs et certains autres tout autour, les équipements sociaux étant financés par la CAF, l'Office HLM et l'Etat. Le déblocage d'une partie des fonds est prévu

¹ ATDBF 1C4, Lettre du 19 septembre 1959 de Joseph Wresinski à Jacques Lazard, secrétaire général d'Emmaüs.

² ATDBF 1C6, Lettre du 28 décembre 1959 de Joseph Wresinski à Jacques Lazard, secrétaire général d'Emmaüs.

³ ATDBF 1C6, Lettre du 31 décembre 1959 de Jacques Lazard, secrétaire général d'Emmaüs à Joseph Wresinski.

⁴ ATDBF 1C6, Analyse succincte préalable au projet de création d'une association pour l'entraide aux familles en détresse de monsieur Achard, proche d'ATD.

⁵ ATDBF 1C4, Lettre du 19 septembre 1959 de Joseph Wresinski à Jacques Lazard, secrétaire général d'Emmaüs.

⁶ ANMdT 2000 050 0277, Note sur un projet de village d'accueil en 1958 - 1959.

⁷ *Ibid.*

⁸ ATDBF WK6, Lettre du 2 décembre 1960 de Jean Daladier à Joseph Wresinski.

pour mars 1961, ne manquent que le permis de construire et surtout la garantie de l'emprunt par la mairie à la Caisse des dépôts¹.

Un projet binaire –200 logements « spécifiques » pour les habitants du camp et 550 logements HLM – est présenté en conseil municipal lors de la séance du 12 avril 1961. Pour Emmaüs, il s'agit de proposer un projet locatif d'ampleur et de qualité en échange du relogement sur place d'une majorité des familles du Château-de-France. L'équipe mayorale reste sur ses positions, refusant de garantir l'investissement qui « cristalliserait sur le territoire d'une même commune un nombre important d'asociaux ». Elle demande la dispersion pure et simple, déjà préconisée par la réunion interministérielle du 15 octobre 1958 qui a posé les jalons de l'arrêté d'insalubrité et constitue l'un des principaux arguments politiques du refus d'une cité au 77 rue Jules-Ferry².

Quatre mois plus tard, un projet de remplacement de moindre ampleur est proposé à la mairie : 58 logements « spécifiques » et dispersion des 50 familles considérées comme les plus problématiques. Les 660 logements HLM construits par l'Office HLM de la Ville de Paris qui s'y ajoutent sont réservés aux Noiséens mal-logés qui ne sont pas du camp. Là encore le conseil municipal refuse car :

Le projet (...) risque d'amener une partie des asociaux du département de la Seine (...) Noisy-le-Grand deviendrait alors un centre de regroupement³.

Le conseil municipal demande aussi le départ de Joseph Wresinski et des Amis du Hameau et leur remplacement par un "comité laïque sous la direction de l'office HLM". Déjà, en juillet, la mairie avait demandé le départ de l'ecclésiastique, l'accusant de favoriser la venue de nouvelles familles au sein du camp qui ensuite « finissent par venir dans les services sociaux de la mairie »⁴. Le sous-préfet de Pontoise et le préfet de la Seine-et-Oise font pression de concert sur le maire⁵ menaçant un retrait de l'Office public d'HLM des négociations « devant les attermolements du conseil municipal »⁶. Ils annoncent également leur soutien pour le prochain départ de Joseph Wresinski et le relogement d'une vingtaine de familles du Château-

¹ ATDBF WK6, Compte rendu de la visite de monsieur Daladier au camp de Noisy-le-Grand le 16 février 1961 par André Etesse.

² AMNIG 46W84, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 12 avril 1961.

³ AMNIG 46W84, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 1^{er} septembre 1961.

⁴ AMNIG 9W2.1, Lettre du 11 juillet 1961 du maire de Noisy-le-Grand au préfet de Seine-et-Oise.

⁵ AMNIG 9W2.2, Lettres du 7 septembre 1961 l'une du sous-préfet de Pontoise et l'autre du préfet de Seine-et-Oise au maire de Noisy-le-Grand.

⁶ *Ibid.*

de-France. Une dernière réunion a lieu en novembre 1961 entre le maire de Noisy-le-Grand, des représentants du ministère de la Construction, le préfet de Seine et Oise et divers représentants du département et de l'Office HLM de la Ville de Paris. Cette réunion se solde encore par un échec et entérine l'abandon du projet¹.

La position de la mairie ne varie pas tout du long des négociations, qui exige toujours la dispersion pure et simple de l'ensemble des habitants du camp par peur d'une concentration instituée de populations précarisées. La figure de Joseph Wresinski continue à cristalliser les tensions et apparait à beaucoup d'acteurs comme un frein à la résorption, parce que voulant assurer le relogement des habitants du bidonville.

L'impossible relogement au cas par cas

La seconde solution proposée, celle d'un relogement au cas par cas des familles, est tentée par les acteurs sur place et notamment ATD mais ressemble rapidement à un puit sans fond.

Dans une région parisienne toujours touchée par la crise locative, les habitants du camp sont dans l'impossibilité d'accéder aux logements en construction, même lorsqu'ils en ont les moyens. La région compte deux millions de personnes en plus entre 1954 et 1968 que la politique de construction portée par les grands ensembles peine à absorber².

Avec la fin de la guerre d'Algérie, l'arrivée en quelques mois de plus d'un million de rapatriés bloque pour longtemps les listes d'attente. La région parisienne constitue le deuxième pôle d'accueil, notamment la banlieue avec 14,5 % des pieds-noirs dans les départements limitrophes de la Seine pour 3 % *intra-muros*. Le Centre d'Orientation des Français rapatriés créé en 1956 aide au relogement des familles qui bénéficient également d'un statut prioritaire dans le parc HLM. Entre 1962 et 1966, 23 % des HLM et des Logements économiques et familiaux (Logécos) construits leur sont réservés. De nombreuses familles transitent également

¹ AMNIG 9W2.2, Lettres du 17 novembre 1961 d'Y.Aubert, conseiller technique au ministère de la Construction, au maire de Noisy-le-Grand.

² Florence Bourillon, Annie Fourcault, *Agrandir Paris, 1860 – 1970*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, p. 346.

en centre d'hébergement voire en bidonville, dont plusieurs au Château-de-France¹. Le Bureau de Recherche sociale, créé par ATD pour mener des enquêtes et mieux comprendre la grande pauvreté, met explicitement en avant le rapatriement des Français d'Algérie comme facteur explicatif de l'impossibilité des relogements². Selon l'enquête du CEDER de 1962, qui s'appuie sur sept exemples, c'est avant tout cette crise du logement qui empêche les familles les plus stables du Château-de-France de pouvoir partir³.

Les cohortes adultes issues du baby-boom mettent également à mal ces avancées⁴ ; malgré le tassement des migrations internes en France, la population francilienne augmente de 1 300 000 personnes entre 1962 et 1975⁵. Ces paramètres sont fatals à toute possibilité de relogement en individuel à moyen terme alors que les associations sur place ne peuvent assurer des projets de reclassement en dehors de la région parisienne à cause des ressources financières demandées.

A cela s'ajoute une politique de blocage d'accès aux HLM pour les populations les plus fragiles. En mars 1959, Pierre Sudreau, ministre de la Construction et du Logement, augmente de plus de 30 % le plafond des ressources financières pour accéder aux HLM ce qui, selon la Confédération Générale du Logement liée à Emmaüs, donne accès à ces logements à plus de 95 % des Français. La pratique du surloyer devient, *de facto*, caduque et remet en cause le roulement du parc locatif⁶. Cette politique ne fait que conforter les pratiques des logeurs qui « dans un souci de sécurité de gestion des organismes HLM ont écarté des candidats aux ressources modestes »⁷.

La dispersion du camp est alors la seule solution prônée, surtout par la mairie qui s'oppose fermement à tout projet urbain. Au début de l'année 1962, un promoteur privé propose la construction d'un ensemble HLM dans le quartier de la Varenne de Noisy-le-Grand. La municipalité donne son accord pour y loger une cinquantaine de familles du camp, les moins fragiles, à condition que les autres soient dispersées, réaffirmant avec force son opposition à

¹ Yann Schioldo-Zürcher, *Devenir métropolitain : politique d'intégration et parcours des rapatriés d'Algérie en métropole, 1954 – 2005*, Paris, EHESS, 2010, p.213.

² ATDBF WK11, Note sur le camp de Noisy-le-Grand de février 1965 par le Bureau de Recherche sociale.

³ ATDBF, Enquête Badin, p. 50.

⁴ ANMdt 2000 050 0301, Lettre de juin 1963 de la Confédération générale du Logement.

⁵ Michelle Zancarini-Fournel et Christian Delacroix, *op.cit.*, p.110.

⁶ ANMdt 2000 050 0300, Lettre du 24 mars 1959 de la Confédération Générale du Logement à Pierre Sudreau, ministre de la Construction et du Logement.

⁷ ANMdt 2000 050 0300, Lettre du 4 avril 1959 de la Confédération Générale du Logement à Pierre Sudreau, ministre de la Construction et du Logement.

toute HLM en lieu et place du camp¹. ATD souhaite l'inverse avec un relogement sur place des familles les plus « lourdes » dans un complexe de 30 à 40 habitations et une dispersion des autres, notamment au Plessis-Trévisé², ce qui est impossible sans le soutien franc des pouvoirs publics qui, pour l'association, se sont rangés du côté de la dispersion par « crainte d'une institutionnalisation de la ségrégation des familles inadaptées »³. Il est fort probable que, sans projet cohérent et dans une volonté de ne pas s'opposer frontalement au pouvoir municipal, l'Etat ne s'investisse pas puisque ni le territoire, c'est-à-dire la grande banlieue est de la région parisienne, ni le problème des bidonvilles ne sont au centre de ses préoccupations.

Sans suivi social, voire même sans aide pour pouvoir déménager, les familles sont contraintes de rester dans le camp ou se font expulser de leur nouveau logement lorsque l'intégration s'avère un échec⁴. L'impossibilité du relogement en HLM dépend avant tout de la cherté des loyers. Nombreuses sont les familles qui doivent abandonner leur demande de logement même avec accord entre ATD et un bailleur⁵. D'autres familles reviennent au camp à cause des échéances impossibles à tenir⁶.

Madame K. affirme aussi, qu'en plus du coût du loyer, le fait de venir du 77 rue Jules-Ferry pénalise, la mauvaise réputation du camp et de ses habitants ayant raison de l'acceptation des dossiers⁷. Ce refus se fait même au sein des habitations Emmaüs puisque en 1961, par exemple, une famille se voit empêcher d'accéder à son logement à Aulnay-sous-Bois⁸. Les familles nombreuses, dont certaines concernées par le polyhandicap d'un ou plusieurs de leurs membres rencontrent encore plus d'obstacles pour obtenir un logement social (loyers plus onéreux et manque structurel en région parisienne d'habitations adaptées)⁹.

Les différents acteurs et notamment ATD vont alors multiplier les projets et les propositions pour mettre fin au camp et reloger peu à peu un certain nombre de familles. Dans les années 1960, ATD, les services publics et parfois Emmaüs organisent des réunions pour proposer des relogements groupés. En octobre, l'association d'Action sociale et familiale de

¹ ATDBF WK7, Compte rendu du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 21 janvier 1962.

² ATDBF WK7, Rapport interne du 4 avril 1963 pour Geneviève Anthonioz-de Gaulle, André Etesse et Joseph Wresinski.

³ ATDBF WK6, Rapport interne d'ATD, 1962.

⁴ ATDBF WK7, Rapport interne d'ATD, 23 juillet 1961.

⁵ ATDBF WK7, Carnet de vie quotidienne du 27 juin 1961 au 7 avril 1962.

⁶ ATDBF 1C3, Témoignage de madame Ménard.

⁷ Entretien avec madame K. et monsieur D, 4 avril 2016.

⁸ ATDBF WK7, Rapport interne du 23 juillet 1961.

⁹ ATDBF, Enquête Badin, p. 54.

Noisy-le-Grand espère « recaser 25 à 30 familles avant l'hiver »¹. Une autre réunion, en mars 1963, entre le conseil d'administration d'ATD, l'Inspecteur départemental de la population et une représentante des services sociaux de Seine et Oise évoque également la possibilité de reloger quelques familles².

ATD est alors obligée de démarcher elle-même les bailleurs HLM mais ceux-ci se montrent souvent frileux, comme la SOMHACO qui administre des logements à Créteil³. Les réseaux que l'association s'est constituée s'avèrent primordiaux pour faire pression. Jean Daladier obtient ainsi quatre logements dans un projet en cours avec la Sageco-HLM⁴. Les dossiers sont constitués et transitent par ATD. Les sources ne renseignent en revanche que rarement sur la réussite ou non du relogement.

ATD cherche également des solutions en dehors de la région parisienne. La communauté du Jura, créée à la fin des années 1950, permet le départ de trois familles à Champagnole. Elles ont des difficultés à s'intégrer malgré une certaine bienveillance de la population locale et des services publics. Cette solution est finalement peu efficace : coûteuse, elle touche peu de familles, essentiellement les moins en difficulté⁵.

Les relogements en individuel sont pourtant théoriquement un moyen efficace de mettre fin au camp depuis le décret d'insalubrité de 1959 qui interdit légalement toute nouvelle installation et construction au « 77 ». Tout igloo laissé vacant doit alors être détruit selon un accord entre la mairie et Emmaüs⁶. La destruction des igloos fait intervenir au camp les services sociaux, la police et du personnel de mairie. Elle entraîne de nombreuses tensions, voire des violences, avec les habitants qui défendent leur lieu d'habitation dès lors qu'aucun projet viable ne leur proposé.

Emmaüs se veut intransigeant sur la destruction des igloos, indispensable à la fin du bidonville qui, même sorti de sa tutelle, continue à lui peser financièrement et symboliquement.

¹ ATDBF WK6, Rapport de réunion, 12 octobre 1962.

² ATDBF WK6, Rapport de réunion, 12 mars 1963.

³ ATDBF WK7, Lettre de 1960 de la SOMHACO à Joseph Wresinski.

⁴ ATDBF WK7, Lettre du 7 janvier 1962 de Jean Daladier à Joseph Wresinski.

⁵ ATDBF WK7, Rapport de voyage à Champagnole de A.M. du 20 au 22 octobre 1962.

⁶ ATDBF WK7, Procès-verbal du comité départemental du 15 juin 1960.

Le révérend Père Vreck¹ demande que chaque relogement au Plessis-Tréville de familles originaires de Noisy-le-Grand soit signalé à l'association Emmaüs pour permettre la démolition des igloos réclamés par l'administration.²

Le processus de destruction s'enlise rapidement puisqu'en novembre 1960 Emmaüs se plaint à Alwine de Vos que seuls 11 igloos sont détruits ou rendus inutilisables³. Les démantèlements se poursuivent pourtant tout au long des années 1960. L'enquête Badin recense 35 igloos ou demi-igloos détruits ou inhabitables en janvier 1962⁴. Pour ATD, la diminution du nombre d'igloos est encore plus forte, passant de 280 à 210 entre 1960 et 1961⁵. Au début des années 1960, les destructions sont confirmées par la baisse de la population du camp puisque lorsque l'enquête Badin recense 1422 personnes en février 1961, l'enquête Labbens n'en compte plus que 1142 en avril 1963.

La mairie accuse cependant la direction et plus précisément Joseph Wresinski de permettre à de nouvelles familles de se loger dans les igloos vides, comme en octobre 1960 lorsque le maire envoie une lettre à Jacques Lazard d'Emmaüs. Il désapprouve le relogement dans des igloos voués à la destruction et la sous-location de demi-igloos à des familles : « Une famille est (...) obligée de sous-louer une partie de son habitation à Madame D., son ami et ses quatre enfants »⁶. De nouvelles familles s'installent donc dans le camp après l'arrêté d'insalubrité de novembre 1959 puisque, sur 290 dossiers de la Main d'œuvre, 20 % indiquent une date d'arrivée à Noisy-le-Grand postérieure à l'arrêté. L'enquête Badin note que près de 6 % des habitants sont arrivés en 1960 ou 1961 et celle de Labbens comptabilise 15 % d'habitants arrivés entre 1960 et 1963 (document 1). Le manque d'igloos entraîne tout de même un tassement des arrivées dans les années 1960⁷ forçant l'administration, dans des situations d'urgence, à loger des familles dans des igloos non destinés à les accueillir.

¹ Jean Vreck est un ecclésiastique imposé par l'Eglise au sein d'Emmaüs à l'été 1958 pour reprendre en main l'association alors en pleine crise suite aux maladies répétées de l'abbé Pierre et aux graves problèmes que rencontre la direction.

² ANMdT 2000 050 0280, Procès-verbal du 17 novembre 1960 du conseil d'administration de la société HLM-Emmaüs.

³ ATDBF WK6, Lettre du 28 octobre 1960 d'Emmaüs à Alwine de Vos.

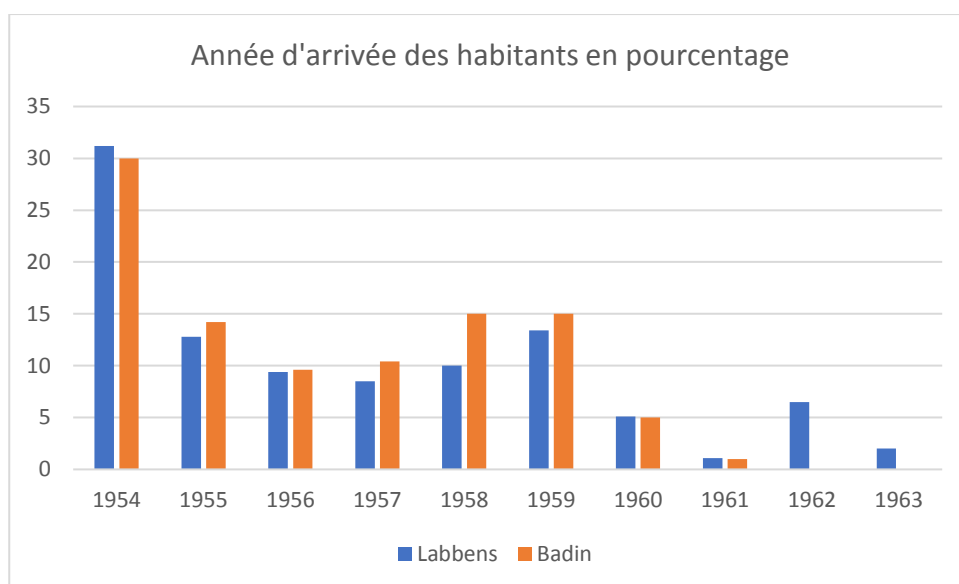
⁴ ATDBF, Enquête Badin, plan de l'état du camp au 31 janvier 1962.

⁵ ATDBF WK7, Lettre du 22 novembre 1961 de Geneviève Anthonioz-de Gaulle et André Etesse à la préfecture de Pontoise.

⁶ ATDBF WK6, Lettre du 15 octobre 1960 du maire de Noisy-le-Grand à Jean Lazard d'Emmaüs.

⁷ Aucun nom mentionné dans les demandes d'igloo à l'accueil du camp à partir des années 1962 - 1963 ne se retrouve dans les différentes listes constituées durant les années suivantes, ce qui veut dire que très peu d'entre-elles restent.

Document 1



Les nouvelles locations correspondent alors souvent à des échanges d'igloos avec des familles sur le départ sans que la direction soit prévenue¹. Il est peu probable qu'avec la faiblesse de ses effectifs, elle puisse effectivement s'opposer à de nouvelles arrivées. En juillet 1962, Joseph Wresinski constate, impuissant, l'installation d'une famille juste après le départ d'une autre². La police n'a par ailleurs pas la main pour appliquer la politique de destruction, les informations mettant du temps à lui parvenir. En 1963, lorsqu'elle veut expulser deux familles qui se sont installées, Geneviève Anthonioz-de Gaulle et André Etesse s'y opposent pour ne pas amplifier les tensions³.

¹ ATDBF WK10, Lettre du 28 mai 1964 de Joseph Wresinski au commissaire de police Neuilly-Plaisance.

² ATDBF WK7, Carnet de vie quotidienne, 17 juillet 1962.

³ ATDBF WK7, Lettre du 11 juin 1963 de Geneviève Anthonioz-de Gaulle et André Etesse au préfet de Seine-et-Oise.

La multiplication des projets

Dans les années soixante, ATD présente de nombreux projets pour remplacer les habitations du camp tout en conservant les infrastructures sociales déjà présentes. Les plans proposés s'étoffent, étayés par des études psycho-sociales. En 1963 – 1964, une première ébauche de ce qui deviendra le Centre de Promotion familiale établit une typologie des relogements : HLM construits par Emmaüs pour les familles les plus « évoluées », logements de promotion pour les « intermédiaires » et dispersion des plus « lourdes »¹.

La mairie reste sur ses positions : considérer Joseph Wresinski comme une figure trop clivante avec laquelle elle refuse de négocier² et obtenir la dispersion des familles du camp qui donnent une mauvaise image de la commune³.

ATD étudie alors plusieurs plans de relogements en dehors de la commune de Noisy-le-Grand, à l'image de ce qu'elle a tenté dans le Jura à la fin des années 1950, mais avec plus de moyens et en lien avec les services publics. En 1961, alors que le projet Daladier est rejeté par la mairie, l'architecte Charles Trousseau propose des « maisons de Castors » sur des terrains de la SNCF⁴.

Au début des années 1960, les différents acteurs, associatifs ou politiques s'avèrent incapables de trouver une solution au problème du 77 rue Jules-Ferry. L'association de Joseph Wresinski n'a pas les moyens financiers et humains pour assurer le relogement des familles et porter seule la construction d'une cité HLM, surtout depuis qu'Emmaüs s'est retiré de l'administration du camp. La ville de Noisy-le-Grand, trop petite pour supporter financièrement un bidonville d'une telle taille et le suivi social des familles, ne trouve toujours aucun soutien de la part de l'Etat. Elle campe, intransigeante, sur sa volonté de dispersion. Le manque de volonté des pouvoirs publics, seuls capables de porter un projet à long terme et touchant un territoire plus vaste que la seule ville de Noisy-le-Grand, explique la multiplication des échecs et l'impossibilité de débloquer la situation.

¹ ATDBF WK11, Note justificative de l'opération de Centre de Promotion familiale par ATD, début 1965.

² AMNIG 46W84, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 1^{er} septembre 1961.

³ AMNIG 46W85, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 15 mai 1962.

⁴ ATDBF WK7, Lettre du 17 juin 1961 de l'architecte Charles Trousseau à Aldwine de Vos.

2- Changer d'échelle : étalement urbain et Ville nouvelle

A partir de 1965, la situation se débloque avec le retour dans les négociations de la mairie, d'Emmaüs et de l'Etat, par le biais de la sous-préfecture pour qui la situation n'est plus tenable. La mairie veut définitivement mettre fin au Château-de-France qui grève ses finances et gêne ses projets urbanistiques ; HLM-Emmaüs, financièrement plus saine, se doit d'arrêter cette expérience qui nuit à son image et l'Etat veut remodeler l'est parisien et la région dans son ensemble, ce qui ne peut se faire que par la résorption des bidonvilles.

Une ville en mutation

La ville de Noisy-le-Grand est en pleine expansion au milieu des années 1960. La population est passée de 10 398 habitants en 1954 à 16 412 en 1962, soit une augmentation de 6 % par an. En 1968, on compte 25 440 Noiséens (+ 7,2% par an). En comparaison, le canton du Raincy connaît une augmentation annuelle de sa population de 3,7 % entre 1954 et 1962 et de 4,1 % entre 1962 et 1968¹. La population de l'Ile-de-France, quant à elle, croît pour les mêmes périodes de 1,3% et 1,5% par an. L'est de la Seine-Saint-Denis et plus particulièrement Noisy-le-Grand sont donc plus dynamiques que le reste de la région grâce à un solde migratoire largement positif qui correspond à la moitié de la hausse de leur population.

En mars 1968, un rapport de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (IAURP) en prévision de la construction de la Ville nouvelle donne une vision en demi-teinte de l'urbanisme de la ville. Le parc de logements est relativement ancien puisqu'en 1968 70 % des immeubles datent d'avant 1954 et le centre urbain est faiblement densifié². Pourtant entre 1954 et 1968, Noisy voit se multiplier les aménagements urbains de plus ou moins grande envergure, surtout au nord, avec 200 logements dans le quartier de Villeflin construits en 1959, plus d'une cinquantaine aux Coteaux ou encore la multiplication des

¹ AVP 2126W33 742, INSEE, Recensement général de la population du district du Raincy, 1968.

² AVP 2126W1 27, IAURP, Eléments de programme pour la commune de Noisy-le-Grand, mars 1968.

voit sa circulation exploser. Les familles du camp font pression sur la sous-préfecture pour qu'un contractuel chargé de règlementer les flux de voitures y soit affecté¹.

Le sous-équipement touche aussi les bâtiments scolaires surchargés. Il manque selon l'IAURP 37 classes de maternelles et 22 de primaire². Cette absence d'équipements scolaires et d'assainissement oblige la mairie à refuser d'autres projets de construction à l'exemple de 130 logements rue Cossoneau³.

Alors que de nombreuses familles s'installent chaque année, la ville de Noisy-le-Grand doit revoir son urbanisme à la baisse par manque de moyens. Cette extension généralisée de l'est parisien amène l'Etat à repenser l'urbanisme de l'Ile-de-France avec, en fer de lance les projets de Villes nouvelles tout autour de la capitale et la réforme de 1964 avec la départementalisation de Paris et la création de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne à la place de la Seine-et-Oise.

Le projet de la Ville nouvelle de Marne-la-Vallée répond à plusieurs exigences : développer les axes routiers et ferrés le long de la vallée de la Marne, assurer un desserrement des activités économiques et industrielles et surtout accompagner la forte croissance attendue de la population francilienne⁴. Noisy-le-Grand doit devenir un des principaux pôles de cette Ville nouvelle avec des zones industrielles implantées sur la commune et à Noisiel ainsi qu'une université et un immense centre commercial⁵. L'est de la ville constitue un territoire particulièrement stratégique puisqu'il permet l'ouverture vers le reste de Marne-la-Vallée. C'est donc à cet endroit que sont prévus de nombreux échangeurs et le passage de trois axes routiers, l'A4, l'A87 et la CD75⁶ (document 3).

¹ ATDBF WK16, Note ATD de septembre 1968 sur les démarches entreprises pour l'obtention d'un agent contractuel.

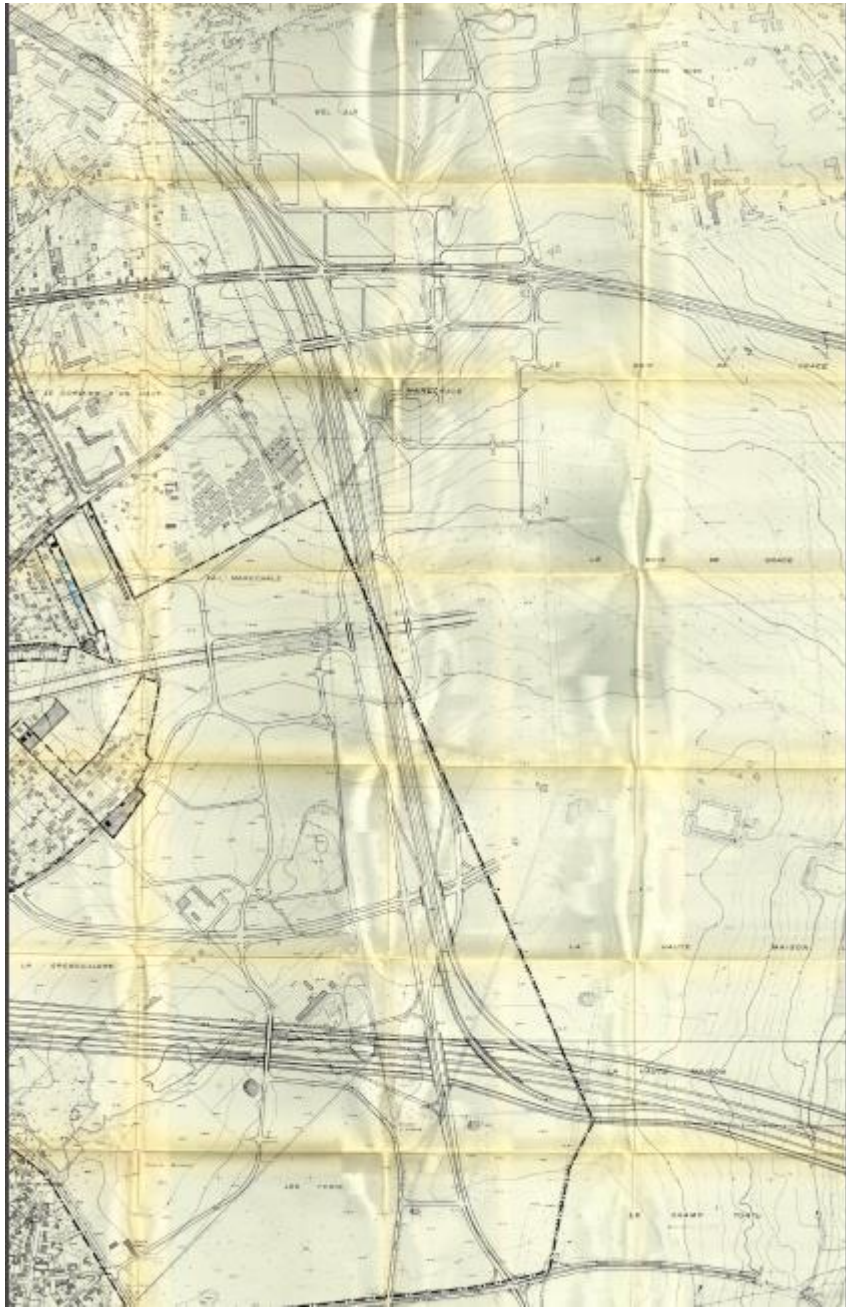
² AVP 2126W1 27, IAURP, Eléments de programme pour la commune de Noisy-le-Grand, mars 1968.

³ AMNIG 46W86, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 18 février 1966.

⁴ Simon Maisonobe, *op.cit.*, p. 40.

⁵ Simon Maisonobe, *op.cit.* p. 40.

⁶ AVP 2126W1, IAURP, *Eléments de programme pour la commune de Noisy-le-Grand*, mars 1968.



AMNIG, Plan IAURP, 1969.

ATD, Emmaüs et la mairie, un rapprochement des acteurs sous le regard de la préfecture

Cette volonté de réaménager la ville oblige la mairie et la préfecture à repenser la politique à adopter vis-à-vis du camp. En 1965, le changement d'équipe municipale avec la victoire du divers-droite Marius Serelle sur le communiste Jean Besserer facilite cette modification de paradigme. Le nouveau maire semble plus ouvert aux idées d'ATD. Il est aussi

plutôt favorable à la politique des Villes nouvelles, les communistes s’y opposant en revanche au niveau national par crainte que le pouvoir gaulliste ne conteste les attributions des administrations locales¹. En juillet 1965, pour la première fois, le maire visite le camp en compagnie du sous-préfet, sur invitation de Joseph Wresinski. Le geste est d’autant plus fort que la venue est organisée au Foyer féminin, bâtiment construit et administré par ATD sans l’autorisation du précédent pouvoir municipal. L’événement est organisé en lien avec le sous-préfet du Raincy auquel Joseph Wresinski envoie une lettre de remerciement². Le prêtre remercie aussi le maire pour la réunion qu’il a pu ensuite obtenir avec lui. Des perspectives nouvelles s’ouvrent pour une relation à trois avec Emmaüs, « de nouveau prêt à collaborer, notamment pour le nettoyage du camp »³.

Selon André Etesse, le secrétaire général des Amis du Hameau, le changement de politique d’Emmaüs en 1964 rend possible le début de la résorption du bidonville. Les deux associations se rapprochent, permettant la reprise des négociations⁴. HLM-Emmaüs élabore en mai 1964 un projet pour le relogement de 50 familles, le Hameau de Promotion sociale, plus tard renommé Centre de Promotion familiale (CPF), très proche des différentes ébauches d’ATD⁵. En septembre 1965, un accord verbal entre André Etesse et monsieur Denis, président d’HLM-Emmaüs, acte ce rapprochement. Un courrier au sous-préfet du Raincy demande l’organisation de réunions entre tous les acteurs concernés.⁶

Les deux associations proposent de fusionner leur projet d’intégration d’une cité spécialisée administrée par ATD en un regroupement plus vaste sous la direction d’Emmaüs⁷. L’année suivante, l’association des centres sociaux et familiaux du Hameau du château de France regroupe ATD, HLM-Emmaüs, des représentants de la commune de Noisy-le-Grand, le Bureau d’Aide sociale et Notre Cottage. Son but est de construire et d’administrer des équipements collectifs pour les logements le long de la rue Jules-Ferry⁸. L’adhésion de la commune au projet correspond à un triple processus : apaisement de la part d’ATD, volonté

¹ Simon Maisonobe, *op.cit.*

² ATDBF WK11, Lettre du 3 août 1965 de Joseph Wresinski au sous-préfet du Raincy.

³ ATDBF WK11, Lettre du 14 août 1965 de Joseph Wresinski au maire de Noisy-le-Grand.

⁴ ATDBF WK 15, Réunion avec les parents du camp : point sur la situation du relogement du 12 juillet 1968.

⁵ ANMdT 2010 018, Groupe d’étude technique de HLM-Emmaüs au directeur des constructions, Rapport Relogement des Familles inadaptées, 29 mars 1964.

⁶ ATDBF WK11, Lettre du 28 septembre 1965 d’André Etesse au sous-préfet du Raincy.

⁷ ATDBF WK11, Compte rendu de réunion du 14 décembre 1965 à ATD.

⁸ ATDBF WK13, Statut de l’association des centres sociaux et familiaux du Hameau du Château-de-France, 1966.

mayorale d'en finir avec le camp et pression de la préfecture pour coordonner les différentes actions.

Si ATD propose de nombreux projets pour résorber le Château-de-France en s'appuyant sur les nouvelles recherches scientifiques, notamment celles de Jean Labbens et de Jean Daladier, son manque de moyen et ses relations houleuses avec la mairie et Emmaüs empêchent toutes avancées. Le changement de maire et la nouvelle politique urbaine pour la région parisienne ainsi que la stabilisation de la situation d'HLM-Emmaüs permettent à l'ensemble des acteurs de négocier la résorption.

Chapitre 9-

Un relogement exemplaire (1968 – 1971) ?

Le Centre de Promotion familiale est une ambitieuse réalisation-pilote pour l'époque. Le suivi social doit être assuré par les deux associations qui travaillent de concert pour trouver un logement adapté à l'ensemble des familles. Toutes les étapes et les modalités sont négociées conjointement par des partenaires qui doivent prendre en compte l'échelle plus grande du manque structurel de logements en région parisienne.

1- La négociation du Centre de Promotion familiale

Durant les négociations du CPF, les attributs de tous les acteurs sont âprement négociés pour permettre à chacun de faire valoir ses positions. Pour Emmaüs, le problème vient avant tout du financement, celui du bâtiment et celui des loyers, alors que la mairie doit négocier avec l'État pour conserver un droit de regard sur la politique urbaine, profondément modifiée par et pour la Ville nouvelle. C'est ATD qui, grâce à ses réseaux et sa position au sein du bidonville, va faire pression sur l'ensemble de ses partenaires pour imposer ses volontés.

Le problème des loyers

ATD, bien que non propriétaire du CPF, tient à en assurer la gestion, l'animation sociale et à choisir les familles. Le problème du paiement des loyers se pose rapidement. HLM-Emmaüs a en effet une politique manifeste d'expulsion des mauvais payeurs et n'entend pas en changer. Elle fait de la garantie des loyers la condition *sine qua non* de son soutien au projet¹.

¹ Entretien avec la volontaire G.E., 27 juillet 2016.

La mairie voit d'un très mauvais œil la présence d'une population en grande difficulté financière. En décembre 1965, une réunion interministérielle semble régler le problème en accordant l'administration à ATD et en garantissant les loyers par la CAF¹. La volonté d'ATD de garder la main sur la désignation des locataires s'explique aisément par la crainte de voir Emmaüs ou la mairie privilégier des locataires solvables et non en détresse psycho-sociale comme cela a été le cas dans la cité d'urgence construite en 1954 par le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille qui obtient la désignation des locataires sur proposition préalable de la mairie² et où les logements sont octroyés aux seules familles économiquement fiables, ce qui explique notamment qu'aucun des habitants du camp n'y soit relogé³.

Une première convention est proposée en mai 1967 entre Emmaüs, la mairie et ATD, cette dernière se porte garante des loyers et choisit les locataires, Emmaüs s'occupant de la construction avec l'accord de la mairie et sa garantie financière⁴. Lors de sa délibération du 26 mai 1967, le conseil municipal refuse catégoriquement cette convention en raison de l'absence de renseignements financiers au sujet de l'association du Père Wresinski qui fonctionne principalement sur des dons et des subventions, ces dernières ne pouvant d'ailleurs pas être réinvesties dans un projet urbain. La mairie propose alors d'étudier une possible hypothèque des bâtiments d'ATD⁵. HLM-Emmaüs ne peut financièrement pas se passer de cette garantie.

En juin, les figures légitimes d'ATD, André Etesse et Geneviève Anthonioz-de Gaulle, cherchent alors à convaincre le maire que l'association est solvable⁶. L'association accepte la mise sous hypothèque de ses bâtiments de Science et Service à Pierrelaye⁷, ses seuls biens de valeur. Malgré l'absence d'accord, la construction du Centre d'Hébergement est budgétée en août 1967 dans le Ve plan pour un total de 886 000 nouveaux francs suite à la demande de la préfecture de la Seine-Saint-Denis. Inscrit dans la rénovation urbaine de la région parisienne, l'entreprise prend plus de poids⁸. Si la mairie se montre prudente, la préfecture continue à

¹ ATDBF WK11, Compte rendu de réunion au sujet du projet de Centre de Promotion familiale entre Emmaüs, ATD et le ministère de la Construction, 28 décembre 1965.

² AMNIG 46W81, Délibération du conseil municipal, 10 juillet 1954.

³ Gwenaëlle Legoullon, *op.cit.*, p.215.

⁴ ATDBF WK15, Proposition de convention de garantie de l'équilibre d'exploitation du PSR entre ATD, HLM-Emmaüs et la mairie de Noisy-le-Grand, 7 mai 1967.

⁵ AMNIG 46W90, Délibération du conseil municipal, 26 mai 1967.

⁶ ATDBF WK15, Lettres d'André Etesse et de Geneviève Anthonioz-de Gaulle au maire de Noisy-le-Grand du 7 juin 1967

⁷ ATDBF WK15, Compte rendu de réunion par le général Faure, 7 juin 1967.

⁸ ATDBF WK15, Lettre du 18 août 1967 du préfet de Seine-Saint-Denis à la présidente d'ATD.

appuyer le Centre de Promotion familiale bien que la garantie financière soit toujours nécessaire.

La position de la mairie reste cependant inchangée. Le 6 octobre 1967 le conseil municipal estime :

Il est facilement prévisible que cette population tout à fait inadaptée, réglera plutôt mal que bien les loyers (...) et causera des déprédations aux immeubles et aux installations¹.

Il associe là encore non paiement des loyers et inaptitude sociale des habitants. La garantie des loyers reste un serpent de mer pour ATD, notamment en raison de l'importance de la somme. ATD doit de nouveau proposer l'hypothèque de ses bâtiments de Pierrelaye pour assurer 400 000 francs sur 2 ans et paraître crédible aux yeux de la mairie². En mars 1969, la mairie assure une garantie de 7 millions de francs pour 78 logements en Programme social de relogement (PSR)³. Les autorités mayorales se trouvent sûrement devant le fait accompli et sont trop engagées dans le processus de démantèlement du camp pour le refuser plus longtemps.

Une politique de lobby

En position de faiblesse, ATD a dû mobiliser toutes ses forces pour faire valoir ses arguments. Elle pratique une vraie politique de lobby à partir des années 1960, surtout lorsque le projet de Centre de Promotion familiale apparaît de plus en plus réalisable. Faiblement dotée de ressources humaines et financières, l'association bénéficie en revanche d'un très bon réseau et d'une excellente réputation sur les questions de la grande pauvreté depuis un colloque tenu à l'UNESCO en 1964 sur ce thème. L'association utilise ce levier envers les pouvoirs publics, notamment auprès du chef de l'Etat. Une première série de lettres sont envoyées en 1960 par l'intermédiaire de Pauline Peugniez, artiste peintre, proche de De Gaulle⁴.

¹ AMNIG 46W90, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 6 octobre 1967.

² ADSSD 2014W106, Rapport de conseil d'administration d'ATD, 29 novembre 1968.

³ AMNIG 46W92, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 24 mars 1969.

⁴ ATDBF 1C6, Lettre de 1960 de Pauline Peugniez au général de Gaulle.

C'est surtout l'arrivée de Geneviève de Gaulle, devenue présidente d'ATD Quart-Monde en 1964, qui fait avancer les idées de relogement de l'association. Sa prise de fonction est concomitante à la mise en place d'une commission interministérielle sur le Château-de-France¹. Ses liens avec Pierre Sudreau permettent aussi une avancée du projet de Cité de Promotion familiale². Cette politique de pression sur les pouvoirs publics se poursuit jusqu'à la fin des années 1960. L'objectif est de médiatiser le projet de CPF en lui associant un caractère émotif. Le 4 mars 1967, *Le Figaro*, qui soutient activement Joseph Wresinski, publie un courrier type adressé au président de la République. Il demande l'assurance de relogements dans des cités décentes et l'aboutissement du projet ATD – Emmaüs. Cette lettre est alors envoyée deux fois par jour à Charles de Gaulle, chaque fois signée par une mère de famille du camp³. Cette pression fait suite à un autre courrier, du début de l'année 1967, dans lequel des familles du « 77 » se plaignaient que :

Partout, à la radio, dans les journaux, on entend parler de résorption des bidonvilles, mais jamais celui de Noisy-le-Grand n'est cité. Est-ce parce que nous sommes français ?⁴.

Le président leur fait répondre de s'adresser au préfet concerné⁵ mais le message est passé. Suite à ces différentes lettres, une entrevue entre trois mères de familles, une volontaire d'ATD et le sous-préfet est organisée. Ce dernier assure que les logements de transit seront bien construits puisque les derniers « blocages » viennent d'être levés⁶.

¹ Frédérique Neau-Dufour, *op.cit.*, p. 178.

² Frédérique Neau-Dufour, *op.cit.*, p. 172.

³ ATDBF WK15, Note du 7 mars 1967 de Joseph Wresinski.

⁴ ATDBF WK15, Lettre type de 1967 d'habitants du camp au président de la République.

⁵ ATDBF WK15, Lettre du 27 février 1967 du secrétariat particulier du président de la République à une femme du camp.

⁶ ATDBF WK15, Note du 7 mars 1967 de Joseph Wresinski.

Intégrer dans la ville et dészader

La politique de la Ville nouvelle entraîne de très nombreuses discussions et négociations entre l'Etat et les différentes communes concernées, surtout avec Noisy-le-Grand qui est la seule d'importance comprise dans ce projet. Comme ailleurs en banlieue rouge, les rapports sont tendus entre la mairie communiste et le pouvoir gaulliste, accusé de vouloir s'emparer de nombreuses prérogatives mayorales et de limiter le pouvoir des édiles noiséens. La mairie impulse des pétitions pour s'opposer au projet, notamment aux expropriations, forcément nombreuses dans une ville d'anciens lotissements¹. L'arrivée de Marius Serelle en 1965 marque un apaisement relatif des tensions.

La question de la Ville nouvelle touche fortement le projet ATD-Emmaüs puisque la partie du camp est incluse dans la Zone d'Aménagement différée (ZAD) établie en 1956², ce qui bloque théoriquement toute construction par risque d'une expropriation prochaine de la part de l'Etat. La mairie demande, dès septembre 1965, au début de la négociation du projet, que plusieurs secteurs soient sortis de la ZAD, dont « l'ouest du fossé St Nicolas et le Château-de-France avec le projet Emmaüs » pour « permettre de favoriser une certaine aisance de l'initiative privée sous le contrôle de la municipalité³ ».

Des réunions sur la délimitation de la ZAD ont lieu à la fin de l'année 1966 alors que le projet ATD-Emmaüs est lancé⁴. L'IAURP admet, début 1967, que le secteur du Château-de-France nécessite une « protection particulière » sans mentionner si cela doit se faire au sein ou en dehors de la ZAD⁵. A l'issue de nombreuses tractations, le camp sort de la ZAD par le décret du 28 avril 1967 en même temps que trois autres quartiers également urbanisés (document 1)⁶. La décharge Cornillard y reste en revanche, la mairie voyant d'un bon œil le réaménagement par l'Etat de cet espace de moins en moins contrôlé⁷.

¹ Simon Maisonobe, *op.cit.*, p.69.

² *Ibid.*, p.14

³ AMNIG 28W16, Document interne du 1^{er} septembre 1965 du directeur des services techniques de Noisy-le-Grand au maire de Noisy-le-Grand.

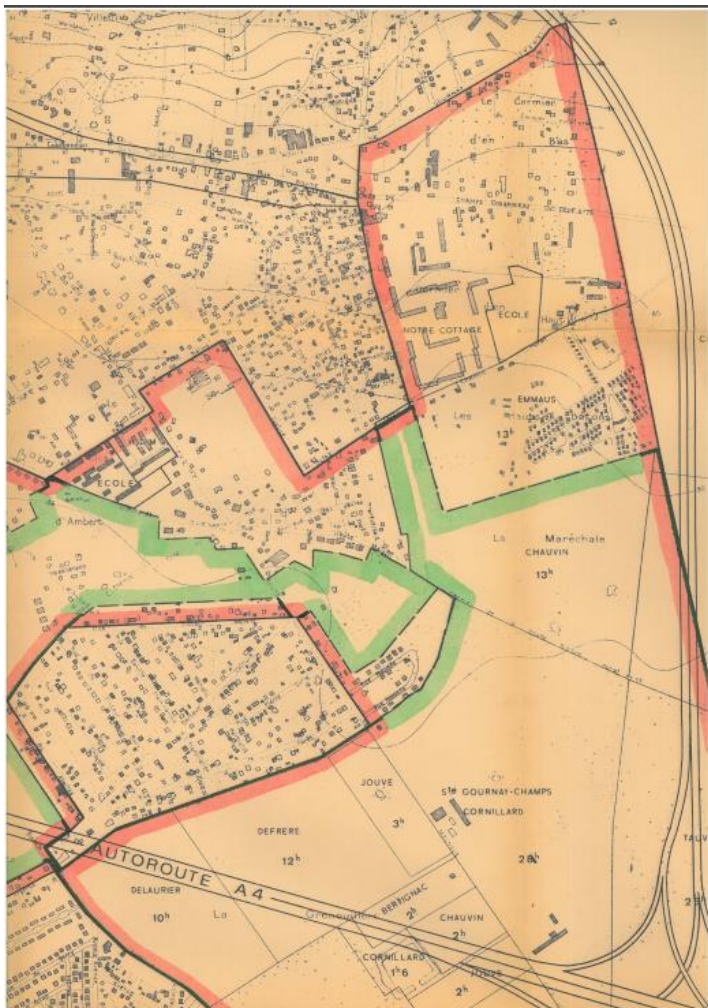
⁴ AMNIG 28W15, Réunion sur le centre urbain de Noisy-le-Grand du 6 décembre 1966 présidé par le maire de Noisy-le-Grand.

⁵ AMNIG 28W15, Compte rendu de la réunion pour l'aménagement du centre urbain de Noisy-le-Grand présidé par le sous-préfet de la Seine-Saint-Denis, 25 janvier 1967.

⁶ AMNIG 20W1, Extrait de registre de délibération du conseil municipal, 6 octobre 1967.

⁷ AMNIG 28W15, Carte sur la ZAD du projet de Ville nouvelle, 1967.

Document 1



AMNIG 28W15, Carte sur le projet de Ville nouvelle, 1967. En rouge les limites prévues de la ZAD, en vert les nouvelles, suite au décret du 28 avril 1967.

Si la mairie reste favorable à la Ville nouvelle, elle cherche à défendre les intérêts de ses habitants avec des pétitions pour éviter de trop nombreuses expropriations et garder un contrôle sur son centre urbain. Son implication pour dézoner le Château-de-France s'explique par la crainte que cela ne retarde un peu plus la fin du camp.

2- Préparer le relogement

La résorption du bidonville se veut réfléchi, pensée et rationnelle. Elle doit permettre un relogement efficace de l'ensemble des familles associé à un projet urbain cohérent au sein de la commune et de la région. Elle comprend tout un travail de suivi à partir des réflexions et des études menées sur l'ensemble des familles au cours des années précédentes, travail facilité par les nombreuses structures sociales présentes. Les comptages, les relevés et autres enquêtes quantitatives et qualitative sur tout ou partie de la population se multiplient à partir de 1965, avec notamment trois « Etats de la population du camp de Noisy-le-Grand » en mars 1966, octobre 1967 et mai 1968. Les premières enquêtes sont menées par ATD et la dernière *a priori* par André Millet, représentant Emmaüs, à la demande du maire¹. Cela reflète le réengagement d'Emmaüs à partir de 1966 – 1967 et les méfiances envers ATD, encore présentes, malgré le changement de maire.

A l'heure de la planification

A partir d'août 1968, ATD, HLM-Emmaüs, la sous-préfecture, la mairie et les services sociaux de la ville organisent des réunions bimensuelles. Elles portent sur l'état du relogement des familles, l'avancée des travaux, l'état sanitaire du camp et le niveau scolaire des enfants². Ces réunions illustrent la volonté de rationaliser la politique de relogement et insistent sur l'idée que la résorption efficace du bidonville ne peut se faire sans prendre en compte les difficultés sociales des habitants. Le principal problème soulevé concerne celui de l'emploi des chefs de famille et des jeunes adultes. La préfecture de la Seine-Saint-Denis et le Bureau de la main-d'œuvre nouent conjointement des contacts avec les entreprises locales³, en s'appuyant sur des listes de chômeurs établies périodiquement⁴.

¹ ATDBF WK16, Lettre du 2 mars 1968 du maire de Noisy-le-Grand à Bernadette Cornuau.

² AMNIG 9W1.1, Réunion sur la cité promotionnelle, 23 août 1968.

³ ATDBF WK16, Fiche « Action entreprise dans le domaine professionnel », septembre 1968.

⁴ ATDBF WK16, Liste des personnes déclarées au chômage par le Bureau de la main-d'œuvre puis dans les différentes réunions sur la cité promotionnelle.

Ces réunions et la portée nouvelle de l'association permettent à ATD de mieux faire valoir ses projets en dehors de Noisy-le-Grand, à l'exemple de l'atelier de préapprentissage à Neuilly-Plaisance pour les jeunes filles du camp. Les habitants ne sont pourtant jamais invités.

ATD se charge de relayer l'information sur l'avancée du projet de Centre de Promotion familiale avec des réunions entre les familles et des membres de l'administration afin d'apaiser les tensions et les craintes des habitants. Pour l'administration, les réunions constituent une modalité de gouvernance entre le camp et les nouveaux logements en construction¹. L'objectif est de montrer que le relogement à Noisy-le-Grand ou dans une autre ville, ne sera pas synonyme d'abandon du suivi social et que le Centre de Promotion familiale leur sera réservé.

Un rejet des relogements ?

La majeure partie des tensions vient surtout de l'insalubrité présumée des cités HLM et d'urgence dans lesquelles les familles doivent être relogées. Certaines d'entre elles envoient des lettres au sous-préfet en 1967, sans doute avec l'aval d'ATD.

Aujourd'hui, alors que nous sommes près du but, l'Association Emmaüs, propriétaire du terrain nous propose des logements dans les Cités dépotoirs du Plessis Trévisé, d'Aulnay, d'Argenteuil où les conditions de vie sont à peu près les mêmes que celles que nous subissons depuis douze années².

Le rejet des cités Emmaüs vient en premier lieu de la réputation de la Cité de la Joie du Plessis-Trévisé. De nombreuses familles du camp y ont logé et, tout du long des années cinquante, la réalité de sa dégradation très avancée s'est transmise. Concernant les autres cités Emmaüs, leur rejet se construit dans le prolongement de celui de la Cité de la Joie. Le 19 avril, cherchant à rassurer, HLM-Emmaüs présente le projet du PSR aux femmes fréquentant le Foyer féminin³.

¹ ATDBF WK13, Lettre du 2 mai 1967 de Joseph Wresinski à monsieur Denis, président d'HLM-Emmaüs.

² ATDBF WK15, Lettre du 6 mars 1967 de mesdames L., P. et T. au sous-préfet du Raincy.

³ ATDBF WK15, Différents rapports sur des réunions entre des familles du camp et ATD entre le 11 avril 1967 et le 9 mai 1967.

Pourtant rapidement une guerre larvée se développe sur les conditions d'accueil des cités entre HLM-Emmaüs et ATD. Un article de Lucien Miard paru dans *Le Figaro* en juin 1967 met le feu aux poudres, accusant la HLM d'attendre le déblocage des crédits publics et de vouloir :

Se débarrasser des plus défavorisés en les 'casant' dans les cités dépotoirs de Plessis-Trévisé, d'Aulnay ou d'Argenteuil où ils retrouveront la même humiliation et la même insécurité¹.

Deux semaines plus tard, le journal publie la réponse d'Emmaüs qui nie ces allégations². L'association du Père Wresinski réaffirme quant à elle sa critique de la cité d'urgence. Elle met en avant le rejet très fort qu'elle exerce sur les familles³ son éloignement de la ville et l'absence d'action sociale. Les habitants se retrouvent démunis, le plus souvent au chômage, et repliés sur eux-mêmes, sans liens avec l'extérieur⁴.

L'absence de bâtiments socio-culturels au Plessis-Trévisé amène ATD et les pouvoirs publics à vouloir y installer une antenne administrée par des anciens volontaires de Noisy-le-Grand. En juin 1967, le ministère de la Jeunesse et des Sports appuie sa création⁵. Le projet se concrétise en novembre 1968. ATD souhaite créer un club Adam sur le modèle celui de Noisy-le-Grand⁶. Pour Wresinski, il doit pallier à l'absence de suivi, frein à l'intégration des familles⁷.

L'éloignement de Noisy-le-Grand, de ses repères, de ses sociabilités et de son bassin d'emploi entraîne de fortes réticences. Certaines familles refusent catégoriquement tout relogement à Aulnay-sous-Bois, une des cités d'HLM-Emmaüs qui semble pourtant avoir une bonne réputation⁸.

La question des lieux de relogement devient un enjeu d'influence entre les deux associations : concurrentes autant que s'entre-aidant, elles cherchent chacune à imposer leurs

¹ ANMdT 2010 018 344, « L'injuste condition de 160 familles au bidonville de Noisy-le-Grand », article de Lucien Miard, *Le Figaro*, 4 mars 1967.

² ANMdT 2010 018 344, Lettre du 20 mars 1967 d'Emmaüs au *Figaro*.

³ ATDBF WK18, Note sur la Cité de la Joie par ATD, 1968.

⁴ ATDBF WK18, Rapport de l'équipe de prévention sur les jeunes de la Cité de la Joie par ATD, août 1968. Jean-François Laé et Numa Murard ont décrit ce phénomène d'isolement et de dépendance dans la cité de transit de Blanchard.

⁵ ATDBF WK15, Question à examiner avec monsieur Denis, président d'Emmaüs, par ATD, 9 juin 1967.

⁶ ADSSD 2014W106, Rapport de conseil d'administration d'ATD, 29 novembre 1968.

⁷ ADSSD 2014W107, Rapport d'activité de l'AEMO d'ATD à Noisy-le-Grand de septembre 1968 à septembre 1969.

⁸ ATDBF WK13, Lettre du 6 décembre 1966 du directeur de la régence HLM-Emmaüs à Joseph Wresinski.

méthodes. Le partage des prérogatives se fait par des accords officiels passés entre elles sous le contrôle de la préfecture et par un rapport de force sur le terrain.

Les tensions entre les deux associations se poursuivent avec la politique de destruction des igloos, chacune en ayant sa propre conception.

Détruire les igloos et empêcher les arrivées

La présence des igloos constitue une des raisons de la pérennité du camp. Habitat de matériau léger, il est cependant bien plus difficile à détruire que les formes précaires rencontrées dans les autres bidonvilles.

Leur disparition est pourtant nécessaire pour permettre la construction de Centre de Promotion familiale qui doit se situer sur la partie est du 77 rue Jules-Ferry et pour limiter au maximum les nouvelles arrivées qui mettraient à mal le démantèlement. Les pouvoirs publics vont utiliser une méthode moins agressive qu'ailleurs pour l'éradication. A Nanterre, Saint-Denis ou La Courneuve, ils autorisent les pratiques brutales des brigades Z et l'incendie de quartiers entiers pour déloger les familles. La présence d'associations n'y change rien à l'exemple du bidonville de la Campa à la Courneuve où ATD pourtant très présente, ne peut empêcher les régulières interventions régulières des pelleteuses¹.

Le relogement se fait par un système de roulement et de réattribution des igloos, une méthode qui est déjà prônée par l'enquête Badin². Les deux zones les plus périphériques sont les premières à être détruites surtout l'est, considéré comme « prioritaire », avec les igloos B, C, D, et E qui doivent laisser place au CPF. Le démantèlement se fait assez rapidement puisque, le 10 mai 1968, sur les 135 familles encore référencées dans le camp il n'en reste que 9 dans ces 5 zones, dont aucune en D³.

La destruction des igloos et de la zone prioritaire s'avère en revanche bien plus rapide que les relogements, obligeant des familles à vivre dans des demi-igloos auparavant attribués

¹ Francine de la Gorce, *Un peuple se lève, op.cit.*

² ATDBF, Enquête Badin, p. 85.

³ ATDBF WK15, Relevé du 10 mai 196 sur 8. Soit l'igloo entier et 3 demi-igloos sur 28 encore occupés en B, 3 sur 12 en C, 0 sur 10 en D et 1 sur 8 en E.

en entier. En mars 1968, parmi les 140 familles encore présentes, plus d'un quart habite en demi-igloo¹. Les départs s'effectuent difficilement puisque, malgré les demandes répétées du début de l'année 1968², les travaux commencent alors que des familles résident encore dans la zone prioritaire³. Les célibataires, surtout des Nord-Africains, et les couples sans enfants, sont priés d'accueillir les familles de la zone prioritaire dans leur igloo.

Les tensions entre HLM-Emmaüs et la direction du camp rendent délétère l'ambiance lors du départ des familles. André Millet, mandaté par HLM-Emmaüs⁴ fait le lien entre le bidonville, la direction d'HLM-Emmaüs et ATD. Il coordonne la réattribution des igloos, leur destruction et une partie des relogements. La discorde s'aggrave lorsque l'association de Joseph Wresinski accuse André Millet d'incompétence. La volontaire Bernadette Cornuau affirme en mars 1967 qu'il a perdu la confiance des familles :

Je regrette qu'une nouvelle fois les accords de la veille n'aient pas été maintenus et qu'on ait détruit un igloo de la zone centrale au lieu de l'igloo C.12 situé dans la zone à libérer pour la construction des PSR. (...) Dans ces conditions il est normal que les familles ne croient pas en la réalisation de la petite Citée et soient désespérés »⁵

Un mois plus tard, Bernadette Cornuau, qui est aussi présidente de l'AEMO, accuse à nouveau André Millet de chercher à monter la population contre l'équipe d'ATD : il

Serait entré dans les familles sans le soutien d'ATD et ayant dit " Vous seriez logés depuis longtemps ailleurs, si ATD ne mettait pas des bâtons dans les roues (...) On va raser le bidonville. La cité PSR sera sans doute pour d'autres familles " ⁶.

ATD finit par lui « retirer toute confiance »⁷, sans effet puisqu'il est accusé en novembre 1967 de vouloir reloger certaines familles dans les préfabriqués des équipes d'animation. Le malaise entre les deux associations s'amplifie donc juste avant le début des travaux pour le Centre de Promotion familiale⁸

Le démantèlement exacerbe le mécontentement au sein du camp notamment lors des interventions policières chargées de surveiller les destructions. Geneviève Anthonioz-de Gaulle

¹ ATDBF WK15, Rapport d'activités au bidonville de Noisy-le-Grand par ATD.

² ATDBF WK15, Note aux habitants du "Château de France" par HLM-Emmaüs, 16 février 1968.

³ ATDBF WK15, Lettre du 22 avril 1968 du président d'HLM-Emmaüs à Joseph Wresinski.

⁴ ATDBF WK15, Lettre du 6 avril 1967 de Bernadette Cornuau à monsieur Millet d'HLM-Emmaüs.

⁵ ATDBF WK15, Lettre du 7 mars 1967 de Bernadette Cornuau à monsieur Denis, président d'HLM-Emmaüs.

⁶ ATDBF WK15, Lettre du 6 avril 1967 de Bernadette Cornuau à monsieur Denis, président d'HLM-Emmaüs.

⁷ ATDBF WK15, Lettre du 28 juillet 1967 d'André Etesse à monsieur Denis, président d'HLM-Emmaüs.

⁸ ATDBF WK15, Lettre du 2 novembre 1967 de Bernadette Cornuau à monsieur Millet

rapporte en juin 1967 que « Mme R a été insultée par l'un des policiers »¹. Monsieur Scelles parle de CRS « mitraillette au poing » malgré la présence d'ATD « servant d'intermédiaire ». Le commissaire principal de Gagny, le commissaire de Neuilly Plaisance et le brigadier-chef de Noisy-le-Grand se rendent sur place en octobre 1968 pour apaiser les tensions².

Ces destructions d'igloos vont de pair avec une politique de limitation des nouvelles arrivées et des installations sauvages. Emmaüs et les pouvoirs publics craignent particulièrement la venue de gitans. Des familles s'installent effectivement en 1965. L'association de l'abbé Pierre demande en accord avec la sous-préfecture que le terrain soit clôturé pour éviter que cela ne se reproduise³. Elle s'implique fortement dans l'expulsion de ces familles, le sous-préfet soulignant que l'action d'Henri Camus, président d'Emmaüs⁴, a été déterminante pour le règlement rapide de la situation⁵. Cette peur des gitans se retrouve encore une fois, en août 1966, lorsque le directeur de la régence d'HLM-Emmaüs demande explicitement au commissaire de police de Noisy-le-Grand leur départ dans les plus prompts délais⁶. Emmaüs s'empare donc du problème et tranche avec intransigeance.

Une politique d'expulsion similaire concerne les célibataires algériens occupant les igloos laissés vacants dans les zones à détruire⁷. Pour les autorités ces arrivés d'Algériens sont liées à la revente d'igloos par les occupants en partance, alors que les autorités du camp veulent que les travailleurs étrangers passent par des organismes qui leur sont théoriquement dédiés comme la SONACOTRA⁸. Les arrivées de Nord-Africains semblent se tasser après 1967 – les sources ne les évoquant plus.

Lors de la destruction du camp, l'implication d'HLM-Emmaüs se manifeste par une présence plus investie. Si les installations sont interdites depuis l'arrêté d'insalubrité de 1959, l'association n'avait jamais appliqué jusqu'alors de politique coercitive. L'optique d'un relogement complet des populations et une destruction de l'ensemble des igloos l'amènent maintenant à engager les moyens nécessaires.

¹ ATDBF WK15, Question à examiner avec monsieur Denis, président d'Emmaüs le 9 juin 1967 par ATD.

² ATDBF WK16, Notes sur les rapports avec la police par monsieur Scelles.

³ ATDBF WK13, Lettre du 18 janvier 1966 de Joseph Wresinski au sous-préfet du Raincy.

⁴ Axelle Brodriez-Dolino, « Entre social et humanitaire, générations militantes à Emmaüs, 1949 – 2009 », *Le Mouvement social*, 2009.

⁵ ATDBF WK13, Lettre du 20 janvier 1966 du sous-préfet du Raincy à Joseph Wresinski.

⁶ ATDBF WK15, Lettre du 1^{er} août 1966 du directeur de la régence HLM-Emmaüs au commissaire de police de Noisy-le-Grand.

⁷ ATDBF WK15 2, Lettres d'HLM-Emmaüs de 1966 au commissaire de police de Noisy-le-Grand.

⁸ ATDBF WK15, Lettre du 21 novembre 1966 d'HLM-Emmaüs au maire de Noisy-le-Grand.

Le réengagement d'Emmaüs

Le projet Emmaüs – ATD oblige *de facto* la mairie et HLM-Emmaüs à se réengager dans l'entretien du camp pour faciliter sa destruction. La question du ramassage des ordures trouve enfin son règlement au bout de 14 ans. Selon un rapport de janvier 1968, l'état du « 77 » s'est profondément détérioré avec la destruction des igloos puisque les ferrailles ne sont pas dégagées et s'accumulent¹. Déjà pourtant, en avril 1966, alors que les négociations sur le Centre de Promotion familiale battaient leur plein, la mairie avait mené une campagne d'enlèvement des ordures et Joseph Wresinski avait demandé, sans succès, la mise en place d'une solution². Il faut attendre les réunions bimensuelles sur la Cité promotionnelle, qui débutent en août 1968, pour que le problème soit évoqué ; son importance est telle que c'est l'un des tous premiers abordés³. Les conclusions de la réunion poussent la mairie à installer trois mois plus tard un service de collectage et de ramassage aux frais d'HLM-Emmaüs en lien avec l'entreprise Aubine qui s'occupe déjà des poubelles de Noisy-le-Grand⁴. Après demandes des familles, cette politique concerne aussi l'enlèvement des très nombreux chiens⁵.

Les demandes d'ATD pour l'installation des fontaines et le ramassage des ordures, aboutissent grâce aux pressions exercées par le sous-préfet. Elles rejoignent les conclusions de la mairie et d'HLM-Emmaüs que sans cela la résorption du Château-de-France est impossible⁶. La présence des nombreuses ferrailles et des ordures empêchent les campagnes de dératisation, nécessaires à la construction du Centre de Promotion familiale. Ces campagnes s'avèrent inefficaces et partielles puisqu'en novembre 1970, la mairie est obligée d'en mener une au sein du CPF à peine achevé⁷.

Cette insuffisance s'explique aussi par les réticences de la mairie et d'Emmaüs à engager des frais important dans un bidonville en cours de destruction. Ainsi, le chargé des Affaires sociales de la mairie, monsieur Goldanber, estime que la moitié des dépenses sociales de la commune concerne le 77 rue Jules-Ferry⁸. Lorsqu'au même moment ATD veut augmenter le

¹ ATDBF WK17, Rapport sur l'état du camp de Noisy-le-Grand par ATD, 18 janvier 1968.

² ATDBF WK13, Lettre du 23 avril 1966 de Joseph Wresinski au maire de Noisy-le-Grand.

³ AMNIG 9W1.1, Réunion sur la Cité promotionnelle, 23 août 1968.

⁴ ATDBF WK 16, Lettre du 11 septembre 1968 du maire de Noisy-le-Grand au responsable d'ATD et AMNIG 46W91, Délibération du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 22 novembre 1968.

⁵ ATDBF WK16, Lettre du 3 mars 1969 de monsieur Scelles au commissariat de Neuilly-Plaisance.

⁶ AMNIG, Réunion n°6 sur la Cité promotionnelle, 26 novembre 1969.

⁷ AMNIG, Réunion n° 20 sur la Cité promotionnelle, 17 novembre 1970.

⁸ ATDBF WK16, Rapport de visite du 16 septembre 1968 par monsieur Scelles.

nombre de fontaines dans le camp, HLM-Emmaüs critique ces investissements qui « seront bientôt détruits » et qui ne font pas avancer les relogements¹. ATD fait alors pression sur la sous-préfecture pour l'ensemble de ses revendications : le ramassage des ordures, la dératisation, la pose de WC et de fontaines².

La mise en place d'une coordination avec Emmaüs et la mairie pour nettoyer le camp ainsi que les négociations entreprises par ATD avec les forces de police interviennent tard dans le processus de relogement, lancé depuis 1966. Le projet Emmaüs-ATD est d'abord un projet urbain. Ce n'est qu'au fil des mois, alors que les difficultés s'accroissent et qu'il devient évident que sans suivi le relogement est impossible, que s'y ajoute un volet social. La question d'une aide au déménagement pour financer le coût du mobilier dans le nouvel appartement, notamment pour les familles les plus fragiles, n'est ainsi posée qu'en 1969³.

3- Statistiques du relogement des familles

Le relogement des 247 familles encore présentes (1 094 personnes dont 798 mineurs) débute en 1966. Les sept types de logements proposés à l'attribution par HLM-Emmaüs répondent à plusieurs logiques : classificatrice, temporelle, quantitative et géographique⁴.

¹ ATDBF WK16, Rapport sur les actions entreprises en vue du ramassage des ordures à Noisy-le-Grand, 19 septembre 1968.

² ATDBF WK16, Liste de questions à faire suivre au sous-préfet, 19 septembre 1968.

³ ATDBF WK19, Compte rendu de la réunion des responsables de secteur ATD, 1969.

⁴ ANMdT 2010 018 344, Bilan de la résorption du bidonville du château de France à Noisy-le-Grand 1966 – 1971 par HLM-Emmaüs. Dans le développement qui suit, sauf mention contraire, tous les chiffres proviennent de ce bilan.

Types de logements et catégories de familles

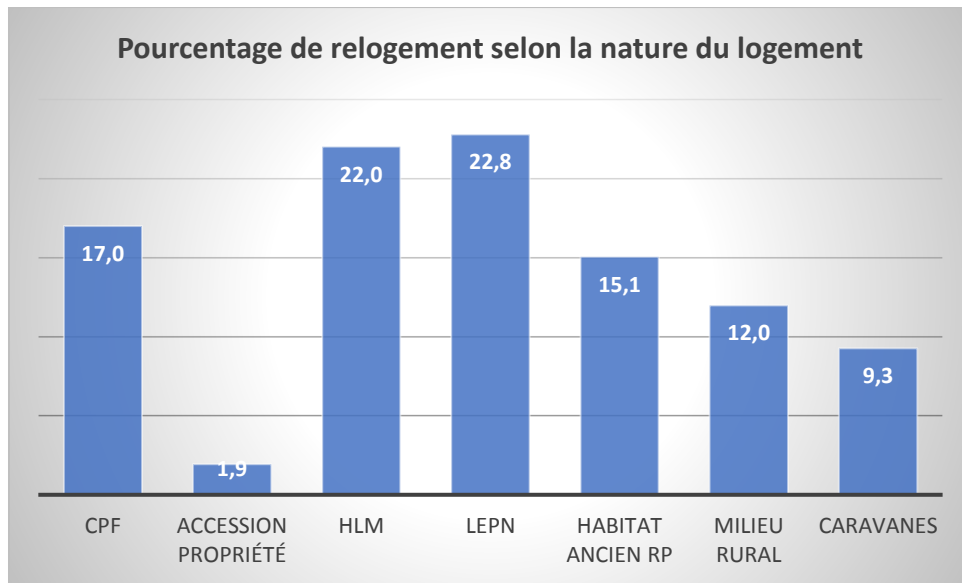
Les types de logements concernent, de manière décroissante les LEPN ou cités d'urgence qui, depuis des années ont une très mauvaise réputation ; les HLM ; le Centre de Promotion familial administré par ATD ; l'habitat ancien en région parisienne, souvent des maisons rachetées à bas prix et réaménagées par HLM-Emmaüs ; les maisons individuelles en milieu rural, essentiellement pour ceux ayant migré vers la capitale ; les caravanes ; l'accession à la propriété avec un programme mis en place pour l'occasion par HLM-Emmaüs.

Les HLM et les LEPN qui constituaient la majorité des relogements avant 1966, ne forment plus que 44,8 % de l'ensemble (respectivement 22 et 22,8 %) (document 2). La part relativement élevée (17 %) du Centre de Promotion familiale s'explique parce qu'il est réservé aux habitants du 77 rue Jules-Ferry. Le relogement en habitat ancien en région parisienne et le retour en province représentent respectivement 15,1 % et 12 % des habitants du Château-de-France, ce qui montre l'obligation des associations et des pouvoirs publics de sortir du marché saturé des HLM. Les nombreuses communautés Emmaüs de province et l'incitation de l'Etat permettent également de prospecter en dehors de l'Ile de France.

Les familles à qui on ne propose qu'un relogement en caravane (9,3 %) correspondent à celles qui sont les plus compliquées à gérer pour l'administration et Emmaüs. Ce pis-aller est évident : sur les 24 cas comptabilisés par Emmaüs, 22 se font en 1967 et 1970 – 1971 soit respectivement lors de la première vague de destruction des igloos et de la fermeture définitive du camp (document 5 page 194).

Avec seulement 1,9 %, la très faible part de l'accession à la propriété témoigne d'une double difficulté : solution plus coûteuse, ce parc immobilier est quasi-inaccessible aux familles du « 77 », malgré l'impulsion de la sous-préfecture¹.

¹ ATDBF WK20, Note sur les questions à aborder par madame Anthonioz-de Gaulle avec le sous-préfet en marge de la réunion du 24 septembre par Geneviève Anthonioz-de Gaulle.



Depuis le début des années 1960, ATD effectue les relogements avec le souci d’appréhender le profil sociologique des habitants du camp. Elle établit pour ce faire quatre catégories. Les trois premières corrélient revenus et adaptation locative attendue : « aptes au HLM », « recyclables » (sic) c’est-à-dire ayant besoin d’un accompagnement et « lourdes ». La quatrième catégorie regroupe les « nomades sédentarisés ».

La corrélation indéniable entre catégorie retenue et type de logement attribués est cependant moins forte qu’attendu (document 3). Si 81 % des relogements en HLM sont des familles « aptes au HLM », les autres sont des « recyclables ». L’impossibilité pour toute une partie de la population d’accéder aux HLM est théorisée de longue date par ATD : de nombreuses familles doivent être accompagnées dans un processus de resocialisation pour éviter les échecs d’intégration. De plus, la majorité des relogements se font dans les cités d’Emmaüs, notamment la cité d’Aulnay-sous-Bois, ou au sein de Noisy-le-Grand avec Notre Cottage¹, qui se montrent très prudentes quant au profil des populations accueillies, parce qu’elles ont déjà eu affaire à elles.

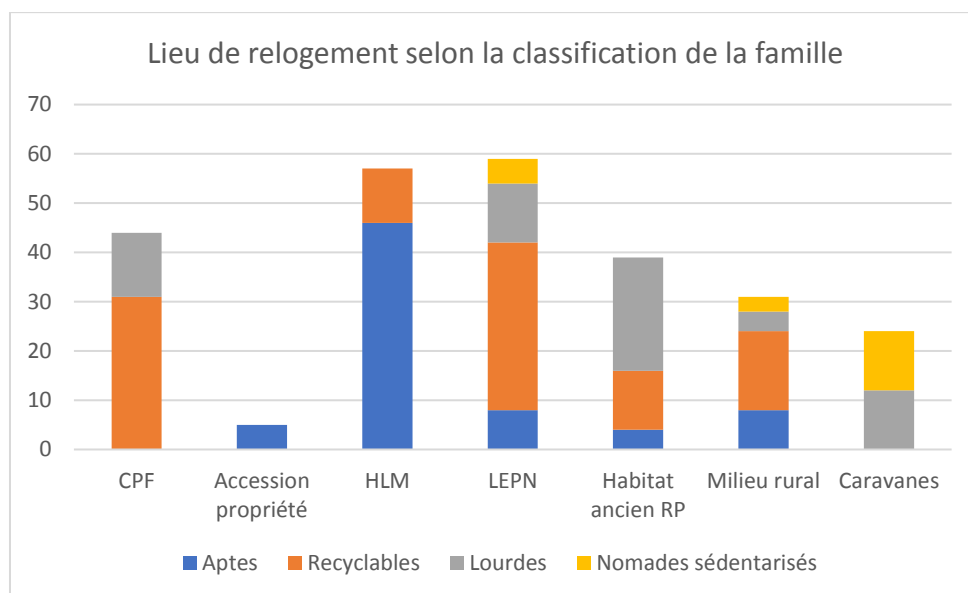
Le Centre de Promotion familiale qui doit servir à une resocialisation des plus fragiles accueille 70 % de « recyclables », alors que ces familles ne représentent que 40 % du total de celles du bidonville en 1966 (document 3). La part des familles « lourdes » accédant au CPF est quasiment la même que le taux du camp. Aucun foyer « nomade sédentarisé » n’y accède. Emmaüs et d’ATD ne veulent pas devoir assurer le paiement des loyers en concentrant dans

¹ AMNIG 9W2.2, Fiches sur le relogement d’habitants du camp par HLM-Emmaüs, 1967 – 1971.

un même lieu les familles les plus précaires. Cette volonté de sécuriser le CPF est amplifiée lorsque que, fin 1969, ATD est obligée d’y accueillir, non pas 10 familles comme convenu, mais 48¹, ce qui suggère de fortes résistances pour reloger ailleurs les habitants du Château-de-France.

Le relogement en cité d’urgence est celui qui se corrèle le mieux avec la composition hétérogène du camp (document 3) : les quatre catégories y sont présentes dans des proportions similaires. La majorité des relogements en LEPN se fait dans les cités d’Emmaüs, pour les deux-tiers au Plessis-Tréville. Dans ce cas, la contrainte exercée sur les foyers est évidente du fait de la mauvaise réputation de la Cité de la Joie. Dans l’enquête sur le relogement menée par ATD en 1967, sur les 25 familles interrogées, une seule serait prête à aller à la Cité de la Joie, mais par impossibilité à payer un loyer HLM².

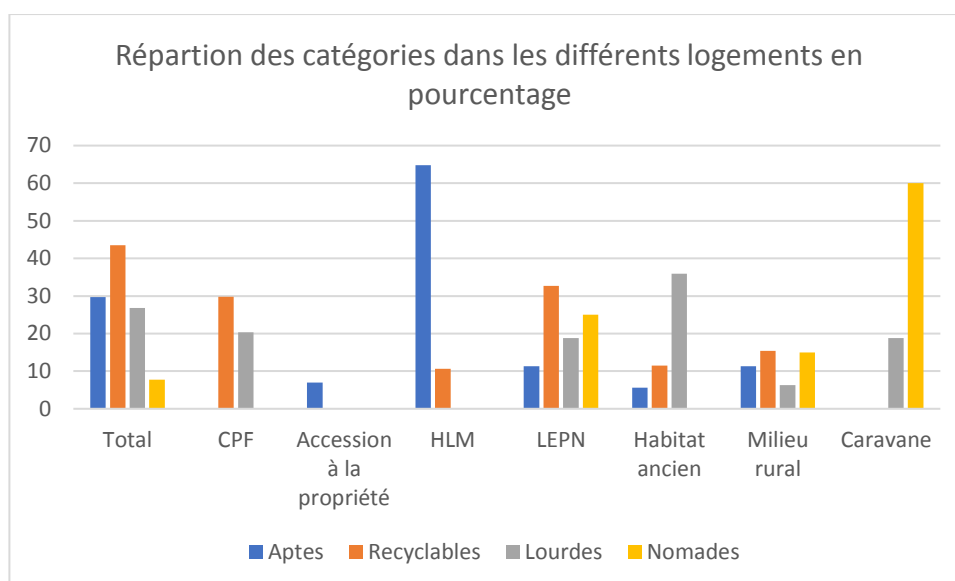
Document 3



36 % des familles « lourdes » sont relogées en habitat ancien en région parisienne, ce qui constitue une solution plus réaliste par rapport à un accès aux HLM et aux cités d’urgence, avec l’achat à bas prix de maisons de petits lotissements très délabrés (document 4). C’est aussi du pragmatisme puisque l’association n’aura plus à s’occuper de ces familles qui ne lui seront plus directement rattachées.

¹ ATDBF WK20, Note sur les questions à aborder par madame Anthonioz-de Gaulle avec le sous-préfet en marge de la réunion du 24 septembre.

² ATDBF, Fiches d’enquête sur le relogement menée par ATD, 1967.

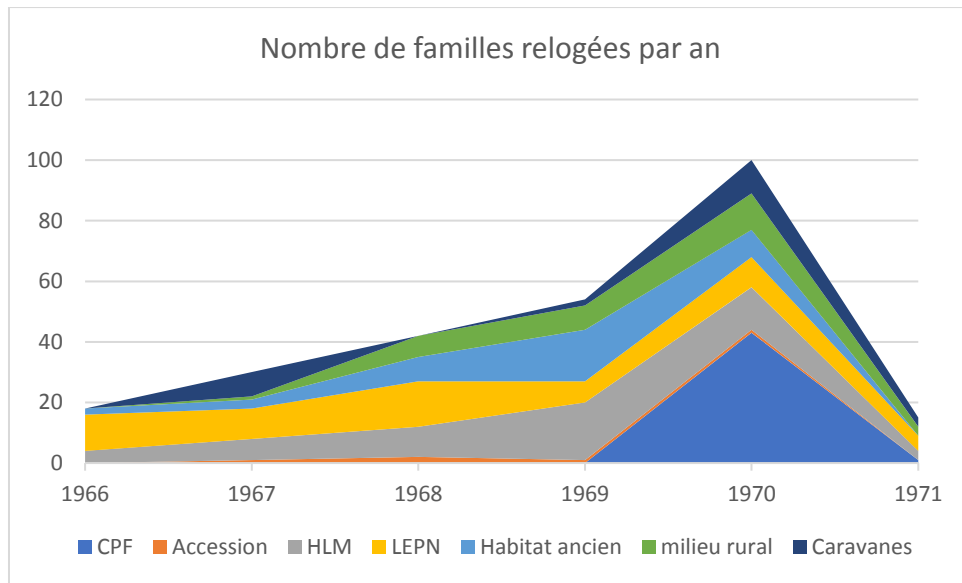


Temporalité(s)

Rien n'indique qu'il y ait eu une politique de relogement prioritaire en direction des familles les plus aisées (document 5). ATD cherche d'ailleurs à éviter ce phénomène pour « ne pas déstructurer le camp en faisant partir les plus solides »¹. On peut cependant estimer que, devant les difficultés à reloger les cas les plus compliqués et avec l'ouverture tardive du Centre de Promotion familiale, les familles les plus aptes trouvent un logement avant les autres. La hausse de la proportion d'enfants du Château-de-France placés (40 % en décembre 1969 contre 25 à 30 précédemment) est une preuve du relogement plus tardif des familles les plus en difficulté². Sans ressources et perçus comme inadaptables, leur parcours locatif se poursuit dans la grande précarité.

¹ ATDBF WK17, Compte rendu de réunion avec les familles du 27 mai 1968 et entretien avec la volontaire madame E.

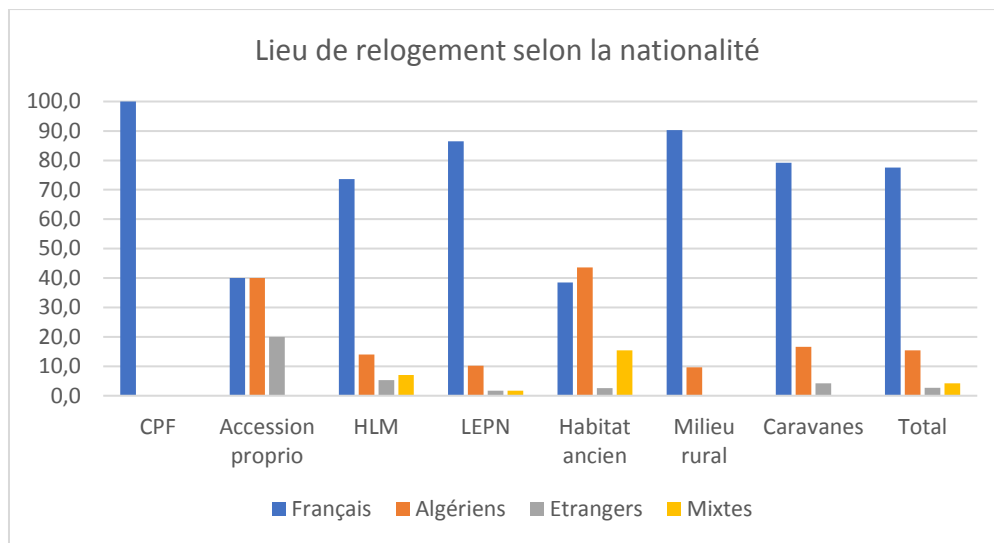
² ATDBF WK19, Rapport AEMO, décembre 1969.



La nationalité influe également sur les relogements, essentiellement pour le Centre de Promotion familiale (document 6). 100 % de ceux qui y ont accès sont de nationalité française. Si aucun document n'a pu confirmer qu'il s'agisse d'une politique assumée, il paraît évident que les associations et les pouvoirs publics ont favorisé les nationaux. L'absence de populations étrangères dans ce type de parc locatif se retrouve aussi durant l'entre-deux-guerres avec les cités jardins et les HBM¹, puis dans le parc HLM des trente glorieuses². Il n'y a pas de refus des HLM pour les familles algériennes puisqu'elles représentent 14 % des entrées pour 15,4 % du total des foyers du camp. Ces familles ont aussi en moyenne moins d'enfants que les nationaux du 77 rue Jules-Ferry, ce qui leur donne accès à plus de possibilités en HLM.

¹ Marie-Claude Blanc-Chaléard, *op.cit.*, p. 25.

² Olivier Masclat, *Rénovation urbaine et immigration : une intégration sous contrôle : enquête sociologique dans une ville de la Région parisienne*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 2005.



Les relogements se font essentiellement dans la région parisienne : presque 80 % en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne, soit à proximité de Noisy-le-Grand¹, localisation attendue lorsqu'on sait que les principales villes de relogement sont le Plessis-Tréville, Noisy-le-Grand, Chennevières-sur-Marne et Aulnay-sous-Bois. Cela arrange tous les acteurs : les pouvoirs publics qui ont un contrôle direct sur ces territoires ; Emmaüs qui y possède de nombreux logements et les habitants qui ne veulent pas trop s'éloigner de leur ancien espace de vie. 9,7 % sont relogés plus loin dans les départements de Seine-et-Marne et 10% hors d'Ile de France, notamment dans la Marne. Il n'y a en revanche pas de mention de relogements dans la capitale, hormis la famille B., d'origine maghrébine, qui emménage à Belleville, quartier de forte présence nord-africaine².

La politique de relogement du Château-de-France se veut une expérience modèle, un processus contrôlé de bout en bout et encadré par une prise en charge sociale. C'est une séquence longue de cinq ans, qui tranche avec celle des autres bidonvilles : Monique Hervo, lorsqu'elle évoque la Folie de Nanterre, décrit des quartiers entiers rasés en quelques semaines par les brigades Z et par le feu, une séparation des familles – le père en foyer de travailleurs, la mère en maison maternelle et les enfants à l'Assistance publique et une absence de suivi³.

Pourtant, de l'aveu même d'Emmaüs, cette politique est loin d'être un franc succès. De nombreuses familles relogées en caravanes rejoignent rapidement les « micro-bidonvilles » de

¹ AMNIG 9W2.2, Fiches sur le relogement d'habitants du camp par HLM-Emmaüs 1967 – 1971.

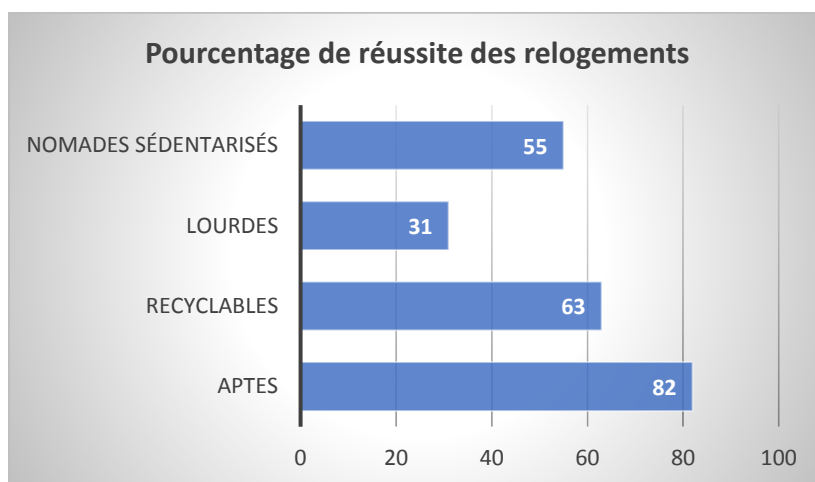
² Marie-Claude Blanc-Chaléard n'évoque pas de programmes de relogement dans la capitale concernant des habitants de bidonvilles, in Marie-Claude Blanc-Chaléard, *op.cit.*

³ Monique Hervo, *op.cit.*

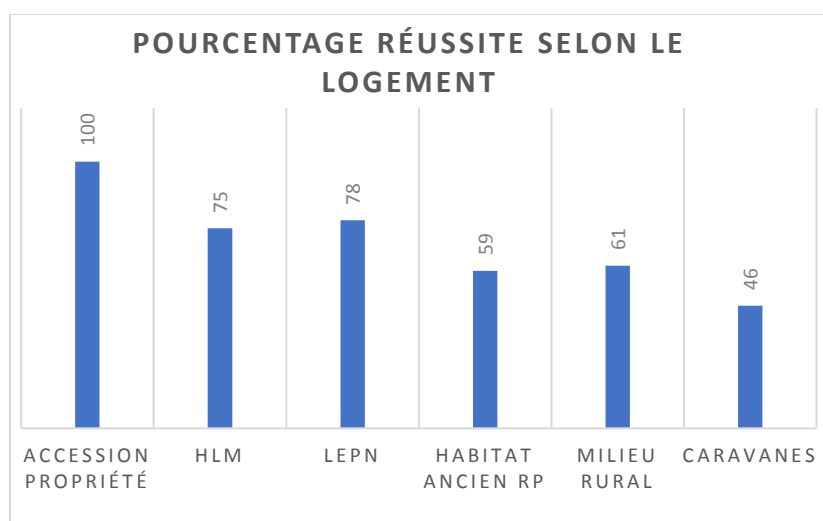
la région parisienne ou de Noisy-le-Grand comme le camping des Gramonts au nord du camp. Fin 1971, Emmaüs estime que seuls 68% des relogements sont une réussite, le tiers des familles restantes ayant été expulsées.

La réussite du relogement des familles considérées comme « apte au HLM » est élevée, mais incomplète avec 82 % du fait de la cherté des loyers (document 7). En revanche, celui des familles « lourdes » est un échec puisque 69 % d'entre elles ne parviennent pas à rester dans leur logement ou à s'intégrer au sein de leur nouveau quartier. Cet échec est prévisible dès lors que l'on considère que la relégation des plus fragiles en habitat délabré et en caravane ne peut qu'accentuer leurs difficultés à s'intégrer. Il faut cependant relativiser ces chiffres puisque les statistiques ne prennent pas en compte le Centre de Promotion familiale, dont on peut penser qu'il protège plus que la relégation en caravane ou en cité d'urgence.

Document 7



Enfin, la moindre réussite des relogements HLM en comparaison des LEPN (document 8) s'explique de trois façons : la cherté locative dans le marché privé classique pour des familles aux ressources financières très limitées ; l'éloignement de Noisy-le-Grand obligeant souvent à changer d'employeur et à refaire l'ensemble des démarches ; l'éclatement des réseaux de sociabilité. Les relogements en HLM se font effectivement avant tout à Aulnay-sous-Bois et à Argenteuil, au nord de la région parisienne, c'est-à-dire dans des communes mal reliées entre elles et avec Noisy-le-Grand en transport en commun. Les relogements à la Cité de la Joie ont certainement mieux réussi parce que les familles y ont retrouvé des anciens du « 77 » et ont bénéficié de l'aide d'une équipe d'ATD Quart-Monde s'y implante.



Muriel Cohen explique que les relogements des familles du bidonville de Nanterre se sont fait dans la précipitation, une trentaine de jours seulement, avec une mauvaise répartition des foyers, notamment au sein des HLM et des cités d'urgence, et une absence de suivi social sur le long terme¹. Le problème est simplement « déplacé » dans les cités de transit que les familles n'arriveront pas à quitter. Le processus est bien plus long à Noisy-le-Grand, puisqu'il s'étale sur plus de cinq ans avec moins de familles et une présence associative plus forte et efficace qui permet au projet du CPF de voir le jour. Pourtant, les lieux de relogements sont également très précaires, notamment au Plessis-Tréville et dans les caravanes. La relégation et les difficultés financières ne sont pas réglées avec la fin du bidonville alors que l'État et Emmaüs, les deux acteurs clés de l'opération, cherchent avant tout plus à détruire le Château-de-France qu'à assurer la réinsertion de familles perçues comme inadaptées et inadaptables.

¹ Muriel Cohen, « Nanterre, une destruction en trompe-l'œil », *Plein droit*, 2011.

Conclusion

Lorsqu'en mai 1971 les derniers habitants quittent le Château-de-France et que sont clôturées les parties vouées à la construction de la cité Emmaüs¹, ce sont plus d'un millier de familles qui auront transité et parfois résidé durant plus de 10 ans dans ce bout du monde des Trente Glorieuses, le plus grand bidonville de nationaux en région parisienne.

Contrairement aux bidonvilles d'étrangers faits de baraques de parpaings ou de carreaux de plâtre et de tôles, le 77 rue Jules-Ferry connaît une très grande stabilité du bâti, la présence des igloos empêchant toute destruction brutale. L'assise associative et la division des différents acteurs sur la question de la résorption ne permettent pas de consensus et de solution rapide. Les nombreuses sources associatives et publiques ainsi que la durée d'existence du camp autorisent une étude sur le long terme de sa pérennisation, de ses évolutions sociologiques, urbaines et politiques ainsi que des raisons de sa résorption.

Le Château-de-France est d'abord l'exemple criant des errements d'Emmaüs dans les années 1950 – 1960 qui, affaibli par une grave crise de gouvernance, est incapable d'assurer le bon fonctionnement d'une partie de ses communautés et de ses cités, notamment au Plessis-Trévisé. Ayant grandi trop vite, l'association se divise en deux entités opposées et voit se séparer d'elle le camp de Noisy, porté par une nouvelle figure ecclésiastique, Joseph Wresinski.

Le père fonde ATD en 1961 avec quelques proches, des figures importantes et légitimes de la société française, pour mieux étudier les populations du « 77 » et leur apporter une aide plus efficace, mais aussi pour s'assurer le contrôle du camp, à la fois en apparaissant incontournable et indispensables aux autres acteurs et en maintenant une pression sur les habitants. C'est d'autant plus aisé que les services publics abandonnent le champ de l'aide sociale et de l'aménagement du Château-de-France au tournant de l'année 1960 laissant libre cours à l'action de l'association.

L'État, plein de promesses en 1954, ne s'investit pas pour le règlement de cette question laissant la mairie seule face à la surcharge financière que représente ces 200 familles précaires. Le territoire est rapidement marginalisé, trop éloigné du centre-ville et composé d'une

¹ AMNIG 9W1.2, 24ème séance sur la Cité de Promotion familiale du 4 mai 1971.

population « malheureuse et dangereuse » ; la mairie et les pouvoirs publics bloquent toute intégration, la première par peur de la pérennisation, la seconde par manque de courage politique.

Un discours essentialisé se construit autour de cette population mal connue qui rencontre au quotidien une forte ségrégation dans la rue, les services publics, l'école et la recherche d'emploi. Les habitants du bidonville développent en opposition à ce rejet un habiter propre, créant un espace sécurisé en marge qui les protège de l'environnement légitime, mais perçu et vécu comme étranger, hostile et parfois dangereux. Loin d'être homogène, le bidonville accueille des familles aux parcours très divers, mais la majorité est issue de la précarité urbaine, francilienne ou provinciale. Jean Labbens parle de « pauvreté en héritage », reçue puis transmise aux enfants que leur statut et les difficultés scolaires relèguent de Noisy.

La vie quotidienne est marquée par la débrouille. Les allocations familiales, indispensables aux familles nombreuses peuvent être coupées et l'accès à l'emploi est aléatoire, saisonnier et soumis à la maladie ou à la fin de chantier. Le travail à la marge, non déclaré ainsi que la chine deviennent vitaux pour la survie de chacun. Les récits des cités de transit des années soixante-dix permettent de mieux comprendre l'ambiance quotidienne au 77 rue Jules-Ferry, mélange d'entraide, de tensions et de survie. Les enfants restent au centre de l'attention, les nourrir, les habiller et leur offrir des cadeaux à Noël conditionnent l'utilisation du maigre budget.

Le 77 rue Jules-Ferry devient un terrain d'expérimentation pragmatique de la lutte contre la pauvreté. La force d'ATD découle de sa réflexion sur l'administration, l'action sociale quotidienne ainsi que sur la façon de la résorber et de sortir de la précarité. L'association devient et est encore une des associations les plus reconnues sur ce sujet. Le Centre de Promotion familiale continue aujourd'hui à accueillir des familles. L'Etat est porteur du CPF en obligeant les autres acteurs à négocier, en mettant à disposition ses services pour le relogement sur d'autres communes et en proposant l'aide de ses services sociaux. Dans les années 1950-1960, l'objectif est de combiner les nouvelles exigences et possibilités de l'État social français avec les recherches socio-psychologiques sur la grande pauvreté et les phénomènes de désaffiliation. Théoriquement, la lutte contre la précarité ne doit plus passer par la relégation et l'aumône mais par une politique raisonnée et une pratique rationalisée permettant de réintégrer socialement les familles tout en conservant sur elles un contrôle étroit.

Cette expérience est pourtant un échec. De très nombreuses familles sont relogées en cité d'urgence, en « bidonville en hauteur » ou en caravane et une large partie d'entre elles n'arrivent pas, selon l'aveu même d'Emmaüs, à s'intégrer et à s'approprier leurs nouveaux logements. Si le projet de Centre de Promotion familiale est mené à terme à Noisy, les résorptions des années 1970 à l'échelle nationale sont bien plus expéditives et les cités construites dites « de transit » s'avèrent aussi ségrégatives que les bidonvilles.

Etudier le bidonville de Noisy, c'est ainsi mieux comprendre les errements de la politique publique dans sa lutte contre le mal-logement et la grande pauvreté, les acteurs – l'Etat, la mairie, mais aussi Emmaüs et ATD cherchant avant tout un contrôle plus strict de populations qu'ils appréhendent mal. C'est également et surtout essayer de restituer des parcours de vie bien éloignés de l'image convenue des Trente Glorieuses.

SOURCES

1- ARCHIVES

Archives nationales

19780557-3 : Dossier de subventions ministérielles à l'Association d'Action sociale et familiale.

Archives nationales du monde du travail, archives personnelles de l'abbé Pierre

2000 050 0301 : Lettres de la Confédération nationale du logement.

2010 018 301 : Lettres diverses adressées à l'abbé Pierre au sujet du camp de Pomponne.

2010 018 337 : Lettres entre l'abbé Pierre et des membres d'ATD.

2010 018 341, 2010 018 343 : Photographies d'igloos.

2010 018 344 : Documents divers sur la résorption du bidonville de Noisy-le-Grand.

2010 018 917, 2010 018 921, 2010 018 926 : Discours et résumés de conférences au sujet de la construction du camp de l'abbé Pierre.

2000 050 0274, 2000 050 0275, 2000 050 0276, 2000 050 0277, 2000 050 0280,

2000 050 0283, 2000 050 0287, 2000 050 0289, 2000 050 0291, 2000 050 300 : Documents Emmaüs au sujet du camp de l'abbé Pierre et du relogement des habitants.

2000 050 0936 : Journaux *Faim et Soif*.

Archives départementales de Seine-Saint-Denis

7W10 : Programme de logement "Notre Cottage" rue Jules-Ferry.

22W7 : Journées communales de Noisy-le-Grand, 1970.

22W108 : Rapports de réunion sur l'adaptation du Vème Plan en région parisienne.

23W7 : Dossier de prolongement du bus 220, 1968.

47W27 : Dossier de création de l'école du Clos-d'Ambert, 1958.

1090W172 : Dossier du projet "Notre Cottage".

2014W106 – 107 : Rapports de la DDASS sur la mise en place de l'AEMO par ATD Quart-Monde. Dossiers divers sur ATD Quart-Monde.

93-101 : Recensement de Noisy-le-Grand, 1954.

1090W60-61-159-160-161-172 : Dossiers de membres du personnel municipal de la mairie de Noisy-le-Grand constitués à la fin de leur mission.

Archives municipales de Noisy-le-Grand

9W1.1, 9W1.2, 9W2.1, 9W2.2 : Documents internes, rapports municipaux, actes divers au sujet du camp, courriers entre la mairie et la préfecture au sujet du camp.

8W6 – 8W8 : Rapports de sortie de la brigade de pompiers de Noisy-le-Grand.

46W81 – 46W94 : Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, 1954 -1971.

9W3, 4, 7, 8, 9, 18, 19, 27 : Dossiers du Bureau d'Aide sociale. 1955 – années 1970.

58W77 : Liste d'émargement du bureau de vote du Parc de Villeflix pour les élections de 1965.

FC25, FC 26 1FC56 – 1FC75 : Dossiers du Service départemental de la Main d'œuvre, 1954 – 1971.

FC 27 – FC 55 : Dossier du fonds de chômage de la ville de Noisy-le-Grand. 1954 – 1971.

20W6 : Plan IAURP, Enquête d'occupation des sols et état des constructions, 1969.

20W1, 28W15, 28W16 : Documents divers sur les négociations autour de la ZAD.

27W23 : Enquête du conseil général de la Seine-et-Oise sur la ville de Noisy-le-Grand.

91W3 : Journées communales de 1970 de Noisy-le-Grand.

Archives de la Ville de Paris

2126W1 : Eléments de programme pour la ville de Noisy-le-Grand au sujet de la Ville nouvelle par l'IAURP.

2126W33 : Résultats agrégés des recensements du canton du Raincy de 1968 et 1975.

Archives privées d'ATD Quart-Monde

WK 5 à WK 22 : Documents internes à ATD Quart-Monde, documents internes à la vie du camp, lettres avec la préfecture, la mairie et d'autres associations, plans-masses et projets d'aménagement.

1C2, 3, 3Bis, 4, 6, 6Bis, 7, 8, 8Bis, 8Ter : Documents internes à ATD Quart-Monde, documents internes à la vie du camp, lettres avec la préfecture, la mairie et d'autres associations.

YN 34 – 35 : Enquêtes Relation mère-enfant (septembre 1961), rapport sur les placements (1963), divers sur le relogement (Janvier – février 1963), enquête auprès des commerçants de Noisy-le-Grand (1963), enquête sur les jeunes dite enquête Missoffe (1966), enquête relogement (1967).

2C1 : Documents internes des Amis du Hameau et du Groupe Action Culture.

3D5 : Déclarations d'association et programmes des Amis du Hameau.

J5 : Coupures de journaux au sujet du camp de Noisy-le-Grand, de l'abbé Pierre ou de Joseph Wresinski.

XY 33 : Cahiers de doléances, 1968.

Documents non cotés :

Journaux *Igloos*, 1954 – 1971.

Mémoire de Micard : documents autobiographiques divers d'un ancien communautaire devenu membre d'ATD Quart-Monde, rédigés entre les années 1950 et 1980.

2- SOURCES ORALES

Entretiens avec Georges Jährling, Madame K. et Monsieur D., 4 avril 2016 à Baillet-en-France aux archives d'ATD Quart-Monde.

Entretien avec Madame G.E., 27 juillet 2016 à Baillet-en-France aux archives d'ATD Quart-Monde.

3- SOURCES AUDIOVISUELLES

Aide à la détresse, Radiodiffusion Télévision Française, 1964.

La rue des fleurs, 1962, auteur inconnu

Le poids du mépris, 1963, auteur inconnu

L'inversion du regard, date et auteur inconnus

BIBLIOGRAPHIE

La France des Trente Glorieuses : cadrages

BLAYO Chantal, « La constitution de la famille en France depuis 1946 », *Population*, 1986, n°4 – 5.

BONNEUIL Christophe, PESSIS Céline, TOPCU Sezin, *Une autre histoire des « Trente Glorieuses » : modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2016.

DUPÂQUIER Jacques, *Histoire de la population française de 1914 à nos jours*, Paris PUF, 1995.

DURIEZ Bruno, *Chrétiens et ouvriers en France, 1937 – 1970*, Paris, Les Editions de l'Atelier, 2001.

JORDI Jean-Jacques, *1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs*, Paris, Autrement, 1995.

LEGER Alain, TRIPIER Maryse, *Fuir ou construire l'école populaire*, Paris, Méridien Klincksieck, 1986

LEJEUNE Dominique, *La France des Trente Glorieuses 1945 – 1974*, Paris, A. Colin, 2015.

PROST Antoine, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Tome IV, Paris, Perrin, 2004.

SAYAD Abdelmalek, *Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Le Seuil, 1999.

SCIOLDO-ZÜRCHER Yann, *Devenir métropolitain : politique d'intégration et parcours de rapatriés d'Algérie en métropole, 1954 – 2005*, Paris, EHESS, 2010.

SOHN Anne-Marie, *Âge tendre et tête de bois. Histoire des jeunes des années 1960*, Paris, Hachette Littérature, 2001.

-, « Concubinage et illégitimité », *Encyclopedia of European Social History*, 4, pp.259-267, 2001.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, DELACROIX Christian, *La France du temps présent, 1945 – 2005*, Paris, Belin, 2010.

La pauvreté

COLIGNON Maurice, *Les gitans : des inconnus parmi nous*, Paris, SPES, 1968.

GRIGNON Claude, PASSERON Jean-Claude, *Le savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Points, 2015.

GUESLIN André, *Les Gens de rien : Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XXe siècle*, Paris, Fayard, 2004.

LAE Jean-François, MURARD Numa, *L'argent des pauvres, la vie quotidienne en cité de transit*, Paris, Ed du Seuil, 1985.

-, *Deux générations dans la débîne, Enquête dans la pauvreté ouvrière*, Paris, Bayard, 2012.

PAUGAM Serge, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 2014.

PETONNET Colette, *Ces Gens-là*, Paris, Maspéro, 1968.

WIRTH Louis, *Le Ghetto*, Grenoble, PUG, 2006.

Travail et pratiques ouvrières

JOUNIN Nicolas, *Chantier interdit au public : enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris, La Découverte, 2008.

LABBE Dominique, *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*, Paris, L'Harmattan, 1996.

MARCHAND Olivier, THELOT Claude, *Le travail en France 1800 – 2000*, Paris, Nathan, 1997.

NAVEL Georges, *Travaux*, Paris, Gallimard, 1979.

SCHWEITZER Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIXe- XXe siècles*, Paris, Edition Odile Jacob, 2002.

WEBER Florence, *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du XXe siècle*, Paris, Belin, 1998.

Le mal-logement

COHEN Muriel, *Des Familles invisibles : politiques publiques et trajectoires résidentielles de l'immigration algérienne 1945 – 1985*, thèse de doctorat sous la direction d'Annie Fourcaut, université de Paris 1, 2013.

DIETRICH-RAGON Pascale, *Le logement intolérable : habitants et pouvoirs publics face à l'insalubrité*, Paris, PUF, 2011.

DUPUY Catherine, *Un bastion communiste de la banlieue parisienne- Gennevilliers, années 1920 – début des années 1970*, doctorat sous la direction de Jacques Girault, université Paris 13, 2003.

FAURE Alain et LEVY-VROELANT Claire, *Une chambre en ville. Meublés et garnis de Paris 1860 – 1990*, Grâne, Créaphis, 2007.

FERNANDEZ Madeleine, *La zone, mythe et réalité*, Paris, Peuple et Culture, 1983.

LEGOULLON Gwenaëlle, *La politique des cités d'urgence 1956 – 1958*, mémoire de master sous la direction d'Annie Fourcaut et Jean-Louis Robert, université de Paris I, 2000.

TRICART Jean-Paul, « Genèse d'un dispositif d'assistance : les "Cités de transit" », *Revue française de sociologie*, 1977.

Les bidonvilles

BLANC-CHALEARD Marie-Claude *En finir avec les bidonvilles, immigration et politique du logement dans la France des Trente Glorieuses*, Nancy, Publications de la Sorbonne, 2016.

COHEN Muriel, « Nanterre, une destruction en trompe-l'œil », *Plein droit*, 2011.

DAVID Cédric, *La résorption des bidonvilles de Saint-Denis. Politique urbaine et redéfinition de la place des immigrants dans la ville*, Histoire Urbaine, 2010.

DEGUIGNE Nathalie, TEMINE Emile, *Le camp du grand Arenas, Marseille, 1945 – 1966*, Paris, Autrement, 2001.

HERVO Monique, *Notes pour servir l'histoire des bidonvilles, Nanterre La Folie 1958 – 1972*, Villers-Cotterêts, Ressouvenances, 2016.

LILLO Natacha, *La Petite Espagne de la Plaine-Saint-Denis 1900 – 1980*, Paris, Autrement, 2004.

SAYAD Abdelmalek, *Un Nanterre algérien, terre de bidonvilles*, Paris, Autrement, 1995.

VOLOVITCH-TAVARES Marie-Christine, *Portugais à Champigny, le temps des baraques*, Paris, Autrement, 1995.

Actions et politiques sociales

BAROU Jacques, *La place du pauvre. Histoire et géographie sociale de l'habitat HLM*, Paris, L'Harmattan, 1992

BESSE Laurent, *Les MJC, de l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes 1959 – 1981*, Rennes, PUR, 2008.

BRODIEZ-DOLINO Axelle, *Combattre la pauvreté : vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, Paris, Ed CNRS, 2013.

-, « Entre social et humanitaire, générations militantes à Emmaüs, 1949 – 2009 », *Le Mouvement social*, 2009.

DUBRULLE Nicole, « Les enfants du service d'Aide à l'Enfance », *Population*, n°26, 1971.

DUVOUX Nicolas, PAUGAM Serge, *La régulation des pauvres*, Paris, PUF, 2013.

FASSIN Didier, *L'ombre du monde. Une anthropologie de la condition carcérale*, Paris, Seuil, 2015.

GARDET Mathias et VILBROD Alain, *L'éducation spécialisée en Bretagne, 1944 – 1984 : les coordinations bretonnes pour l'enfance et l'adolescence inadaptée*, Rennes, PUR, 2007.

PREVOT Maryvonne, *Catholicisme social et urbanisme. Maurice Ducreux et la fabrique de la Cité*, Rennes, PUR, 2015.

VICTORIEN Sophie, *Jeunesse malheureuses, jeunesses dangereuses : l'éducation spécialisée en Seine-Maritime depuis 1945*, Rennes, PUR, 2011.

WACQUANT Loïc, *Punir les pauvres. Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*, Marseille, Agone, 2004.

-, *Parias Urbains. Ghetto, banlieues, État*, Paris, La Découverte, 2006.

Aménager les territoires

BARLES Sabine, *L'invention des déchets urbains, 1790 – 1970*, Seyssel, Edition Champ Vallon, 2005.

BELLANGER Emmanuel, *Naissance d'un département et d'une préfecture dans le "9-3"*, Préfecture de la Seine-Saint-Denis, Bobigny, La Documentation française, 2005.

BOURILLON Florence, FOURCAUT Annie, *Agrandir Paris, 1860 – 1970*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

FOURCAUT Annie, BELLANGER Emmanuel et FLONNEAU Mathieu (dir), *Paris – Banlieues, conflits et solidarités, historiographie, anthologie, chronologie, 1788 – 2006*, Saint-Etienne, Créaphis, 2007.

Architecture, urbanisme et lotissements dans le Val-de-Marne (1850 – 1939), 2ème colloque historique des bords de Marne, communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne, 2004.

MAISONOBE Simon, *Politique(s) en ville nouvelle : Noisy-le-Grand. Les élus face à Marne-la-Vallée (1962 – 1984)*, mémoire de master sous la direction d'Annie Fourcaut et de Danièle Voldman, université de Paris 1, 2011.

MARCHAND Bernard, *Paris, histoire d'une ville (XIXe – XXe)*, Paris, Le Seuil, 1993.

MASCLET Olivier, *Rénovation urbaine et immigration : une intégration sous contrôle : enquête sociologique dans une ville de la Région parisienne*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 2005.

ORRILARD Clément, PICON Antoine (dir), *Marne-la-Vallée : De la ville nouvelle à la ville durable*, Marseille, Parenthèses, 2012.

ROSSI Pauline, *L'Est parisien, genèse d'une reconquête (1919 – 1975)*, thèse de doctorat en histoire de l'art, non publiée, 2015.

VADELORGE Loïc, *Retour sur les villes nouvelles : une histoire urbaine du XXe siècle*, Paris, Créaphis, 2014.

VADELORGE Loïc (dir), *Eléments pour une histoire des villes nouvelles, actes du séminaire Temporalités et représentations des villes nouvelles*, Paris, Le Manuscrit, 2003

Le camp de Noisy-le-Grand : acteurs, espace et terminologie

BEAUSSART Nathalie, *Le camp de l'Abbé Pierre*, mémoire de master sous la direction d'Evelyne Cohen, université de Paris 7, 2000.

BRODIEZ-DOLINO Axelle, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, Paris, Presses Science Po, 2008.

LABBENS Jean, *La Condition sous-prolétarienne. L'héritage du passé*, Rouen, Science et service, 1965.

-, *Le Quart-Monde. La condition sous-prolétarienne*, Science et Service, Pierrelaye, 1969.

PESCHANSKI Denis, *La France des camps. L'internement 1938 – 1946*, Paris, Gallimard, 2002.

Le camp de Noisy-le-Grand : témoignages

DE LA GORCE Francine, *La Gaffe de Dieu*, Pierrelaye, Science et Service, 1981.

-, *L'espoir gronde Noisy-le-Grand 1956 – 1962*, Pierrelaye, Quart-Monde, 1992.

-, *Un Peuple se lève. 1963 – 1968*, Pierrelaye, Quart-Monde, 1995.

JÄHRLING Bernard, *Pierre d'Homme*, Cahors, Quart Monde, 2004.

NEAU-DUFOUR, Frédérique, *Geneviève de Gaulle-Anthonioz, l'autre de Gaulle*, Paris, édition du Cerf, 2015.

